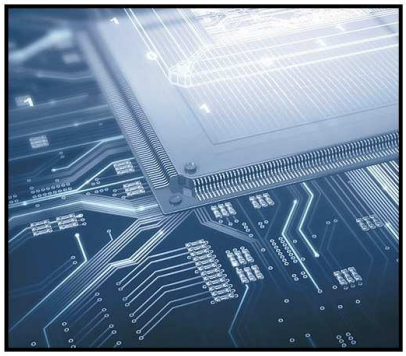

DOCUMENT DE REFERENCE 2013

Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 14 avril 2014, conformément à l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

MESSAGE

du Président du Directoire d'ACTIA Group

Christian DESMOULINS

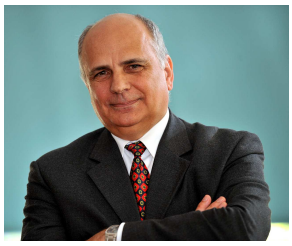

L'année 2013 sera très importante dans l'histoire d'ACTIA Group. Elle marque clairement une amélioration de la situation économique du Groupe.

Tout d'abord, le chiffre d'affaires connaît une croissance de 5,0 % par rapport à 2012, ce qui est appréciable dans le contexte difficile que traverse actuellement l'industrie française. Cette performance est essentiellement due aux efforts qu'ACTIA Group déploie à l'international pour aller chercher des marchés dans des pays dynamiques ou émergents (Allemagne, Suède, Chine,…).

Par ailleurs, le Groupe continue à consacrer une part importante de son chiffre d'affaires (14,9 %) à la recherche et au développement de produits innovants et performants, condition essentielle pour affirmer la compétitivité hors coût de notre entreprise sur les marchés mondiaux.

Ensuite, ACTIA Group enregistre les conséquences positives du programme d'économies mené en 2013. Le résultat net bondit de 4,1 M€ à 10,9 M€ de 2012 à 2013. Cet effort sera évidemment poursuivi en 2014, notamment pour les achats et pour la sous-traitance. Il s'étendra aussi à l'optimisation de nos stocks de composants, par une augmentation de nos taux de rotation et une plus grande implication de nos principaux fournisseurs sur les stocks consignés dans nos usines.

Enfin, 2014 marquera la réelle émergence dans nos comptes des succès remportés sur la télématique automobile. Ces systèmes sont aujourd'hui développés pour nos grands clients ; les démarrages de production se sont bien déroulés au cours du dernier trimestre 2013. Tout est donc prêt pour transformer cette réussite en succès. La télématique aura un fort impact sur notre chiffre d'affaires et sur notre rentabilité.

Le Groupe a encore des efforts d'investissements pour le matériel de production et de BFR à réaliser début 2014 pour ces contrats. Pour autant, il continuera à se désendetter et à améliorer ses principaux ratios bancaires.

C'est par la conjugaison d'une innovation ciblée, d'une internationalisation volontaire et d'une gestion rigoureuse qu'ACTIA Group continuera à s'imposer comme équipementier pour les véhicules, pour les flottes et pour la santé.

Christian DESMOULINS
Président du Directoire
ACTIA Group

1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE 7

1.1 Responsable du Document de Référence 7
1.2 Attestation du responsable du Document de Référence 7

2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES 8

2.1 Commissaires aux Comptes Titulaires 8
2.2 Commissaires aux Comptes Suppléants 8

3. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR 9

3.1 Informations juridiques 9
3.1.1 Raison sociale et nom commercial 9
3.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement 9
3.1.3 Date de constitution et durée de vie 9
3.1.4 Siège Social et forme juridique 9
3.2 Historique 9

4. ORGANIGRAMME 11

4.1 Organigramme 11
4.2 Périmètre de consolidation 11
4.3 Description sommaire du Groupe 11

5. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES 13

5.1 Commentaires généraux 13
5.2 Chiffres clés 14

6. RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE INCLUANT LE RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE 16

6.1 Présentation des résolutions 16
6.1.1 Ordre du jour 16
6.1.2 Projet de résolutions 16
6.2 Informations financières sélectionnées de la période 19
6.2.1 Résultats consolidés 19
6.2.2 Exposé sommaire de la situation du Groupe au cours de l'exercice écoulé 2013 19
6.2.3 Progrès réalisés et difficultés rencontrées 20
6.2.4 Situation de l'endettement 21
6.2.5 Engagements hors bilan 21
6.3 Aperçu des activités 21
6.3.1 Branche Automotive 21
6.3.2 Branche Télécommunications 29
6.3.3 Position concurrentielle 35
6.3.4 Facteurs influant sensiblement le résultat opérationnel 35
6.4 Informations sur les tendances 36
6.4.1 Evènements importants depuis la clôture 36
6.4.2 Objectifs - Evolutions et perspectives d'avenir 36
6.5 Stratégie 38
6.5.1 Axes stratégiques 38
6.5.2 Recherche & Développement au cœur d'ACTIA® 40
6.5.3 ACTIA® et les pôles de compétitivité 42
6.5.4 ACTIA® et le programme d'investissements d'avenir 42
6.5.5 Protection industrielle 43
6.6 Investissements 43
6.6.1 Corporels 43

6.6.2 Incorporels 43
6.6.3 Engagements d'investissement 45
6.7 Les Salariés 45
6.7.1 Ressources humaines et relations sociales 46
6.7.2 Participation et intéressement 57
6.7.3 Plan d'Epargne Groupe et Plan d'Epargne Groupe International 58
6.7.4 Quotité de capital détenu à la clôture de l'exercice 58
6.7.5 Augmentation de capital réservée 58
6.7.6 Nomination d'Actionnaires salariés en qualité de membre du Conseil de Surveillance 58
6.7.7 Désignation de membres du Conseil de Surveillance par les salariés 58
6.8 Conséquences environnementales de l'activité 58
6.8.1 Consommations et rejets 58
6.8.2 Mesures prises pour limiter les atteintes à l'environnement naturel 63
6.8.3 Démarches d'évaluation et de certification 63
6.8.4 Mesures prises pour assurer la conformité 63
6.8.5 Dépenses engagées pour prévenir les conséquences 63
6.8.6 Organisation interne de la gestion de l'environnement 64
6.8.7 Changements climatiques et biodiversité 64
6.8.8 Montants des provisions et garanties 65
6.8.9 Montants des indemnités versées sur l'exercice et actions réparatrices 65
6.8.10 Synthèse 65
6.9 Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales et environnementales 66
6.10 Propriétés immobilières, usines et équipements 69
6.10.1 Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées 69
6.10.2 Impact environnemental de l'utilisation de ces immobilisations 71
6.11 Facteurs de risques 71
6.12 Informations concernant l'émetteur 71
6.12.1 Difficultés rencontrées 72
6.12.2 Evènements significatifs 72
6.12.3 Affectation du résultat 72
6.12.4 Distributions antérieures de dividendes 73
6.12.5 Charges non déductibles fiscalement (CGI 39-4) 73
6.12.6 Egalité Professionnelle 73
6.12.7 Décomposition des dettes fournisseurs 73
6.12.8 Evènements survenus depuis la clôture de l'exercice 73
6.12.9 Tableau des résultats financiers des 5 dernières années 73
6.13 Principaux Actionnaires 74
6.13.1 Répartition du Capital Social et des droits de vote 74
6.13.2 Contrôle et détention 78
6.13.3 Pacte d'Actionnaires 78
6.13.4 Engagements de conservation de titres 79
6.13.5 Nantissements d'actions ou d'actifs 79
6.13.6 Actions propres détenues par la Société 79
6.13.7 Autorisation de mettre en place un programme de rachat d'actions 79
6.13.8 Délégations accordées dans le domaine des augmentations de capital 80
6.13.9 Augmentation de Capital Social 80
6.13.10 Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions 80
6.13.11 Plan d'Attribution Gratuite d'Actions 80
6.13.12 Délégation en matière d'attribution d'options 80
6.14 Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale 80
6.14.1 Composition du Conseil de Surveillance et du Directoire 80
6.14.2 Mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux au cours des 5 derniers exercices – Expertise et expérience des organes de Direction en matière de gestion 81
6.14.3 Déclaration d'absence de condamnation des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire 95

6.14.4 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'Administration, de Direction et de Surveillance et de la Direction Générale 95
6.14.5 Nominations, renouvellements et ratifications de cooptation 95
6.14.6 Renseignements sur les candidats au Conseil de Surveillance 95

6.15 Rémunérations et avantages 96
6.15.1 Rémunérations et jetons de présence 96
6.15.2 Transactions effectuées sur les titres de la Société 100
6.15.3 Commissaires aux Comptes 100

6.16 Opérations avec les parties liées 100
6.16.1 Nature et montant des conventions règlementées réalisées par l'émetteur 100
6.16.2 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements règlementés 101
6.16.3 Opérations avec les parties liées 110

6.17 Conclusion 110

7. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION 111

7.1 Rapport du Président du Conseil de Surveillance 111
7.1.1 Gouvernance d'entreprise 111
7.1.2 Préparation et organisation des travaux du Conseil de Surveillance 112
7.1.3 Participation des Actionnaires aux Assemblées Générales 115
7.1.4 Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique 115
7.1.5 Procédures de contrôle interne mises en place par la Société 115
7.1.6 Pouvoirs du Directoire 118
7.1.7 Certification des systèmes qualité des sociétés du Groupe au 31 décembre 2013 119

7.2 Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance 120

7.3 Rapport du Conseil de Surveillance 121
7.3.1 Observations du Conseil de Surveillance 121
7.3.2 Objet des travaux du Conseil de Surveillance 121

8. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR 125

8.1 Comptes consolidés 125
8.1.1 Préambule 125
8.1.2 Bilan Consolidé 127
8.1.3 Compte de résultat consolidé 129
8.1.4 Etat du résultat global 129
8.1.5 Variation des Capitaux Propres 130
8.1.6 Tableau des Flux de Trésorerie Consolidé 131
8.1.7 Notes annexes aux comptes consolidés 131
8.1.8 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés 177

8.2 Comptes sociaux 179
8.2.1 Bilan social 179
8.2.2 Compte de résultat social 181
8.2.3 Notes annexes 182
8.2.4 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels 193

8.3 Informations financières diverses 195
8.3.1 Honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes 195
8.3.2 Politique de distribution des dividendes 196
8.3.3 Procédures judiciaires et d'arbitrage 196
8.3.4 Changements significatifs de la situation financière ou commerciale 196

9. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES 197

9.1 Capital Social 197
9.1.1 Capital Social souscrit 197
9.1.2 Actions non représentatives du capital 197

9.1.3 Actions auto détenues 197
9.1.4 Valeurs mobilières converties, échangeables ou assorties de Bons de souscription 197
9.1.5 Conditions d'acquisition 197
9.1.6 Capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option 197
9.1.7 Historique du Capital Social 197
9.1.8 Descriptif du programme de rachat de la Société de ses propres actions 198
9.2 Acte constitutif et statuts 198
9.2.1 Objet social 198
9.2.2 Membres des organes d'administration, de direction et de surveillance 199
9.2.3 Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions 200
9.2.4 Actions nécessaires pour la modification des droits des Actionnaires 201
9.2.5 Assemblées Générales 201
9.2.6 Éléments de changement de contrôle 202
9.2.7 Franchissement de seuil 202
9.2.8 Conditions de modification du capital 202

10. CONTRATS IMPORTANTS 204

11. INFORMATIONS PROVENANT DES TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS 205

12. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC 206

13. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS 207

14. TABLES DE CORRESPONDANCE 208

14.1 Table de correspondance du Document de Référence 208
14.2 Table de correspondance du Rapport Financier 211
14.3 Incorporation par référence des comptes 2012 et 2011 211

1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

1.1 Responsable du Document de Référence

Christian DESMOULINS – Président du Directoire
ACTIA Group
5 rue Jorge Semprun - BP 74215 - 31432 TOULOUSE Cedex 04
Téléphone : 05 61 17 61 61

1.2 Attestation du responsable du Document de Référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés et sociaux présentés aux § 8.1 « Comptes consolidés » et 8.2 « Comptes sociaux » sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant au § 6 « Rapport de gestion du Directoire incluant le rapport sur la gestion du Groupe » présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières présentées dans ce document ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux figurant en page 177 et 193.

Les informations financières relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2012, présentées dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 18 avril 2013 et incorporées par référence, ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, qui contiennent des observations, figurant en page 176 et 192.

Les informations financières relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2011, présentées dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 16 avril 2012 et incorporées par référence, ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, qui contiennent des observations, figurant en page 205 et 223.

Christian DESMOULINS
Président du Directoire

2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

2.1 Commissaires aux Comptes Titulaires

- **KPMG AUDIT** – département de KPMG S.A. – Rue Carmin – BP 17610 – 31676 LABEGE Cedex

  Nommé par délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2012 pour une période de six exercices, ce mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2017.

  Date du début du premier mandat : Assemblée Générale Mixte du 26 mai 2000.

- **Eric BLACHE** – 11, rue Laborde – 75008 PARIS

  Nommé par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 28 mai 2013 pour une période de six exercices, ce mandat expirera à l'issue de de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2018.

  Date du début du premier mandat : Assemblée Générale Mixte du 28 mai 2013.

2.2 Commissaires aux Comptes Suppléants

- **Christian LIBEROS** – Rue Carmin – BP 17610 – 31676 LABEGE Cedex

  Nommé par délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2012 pour une période de six exercices, ce mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2017.

  Date du début du premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2001.

- **Muriel CORREIA** – 4, impasse Henri Pitot – 31500 TOULOUSE

  Nommé par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 28 mai 2013 pour une période de six exercices, ce mandat expirera à l'issue de de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2018.

  Date du début du premier mandat : Assemblée Générale Mixte du 28 mai 2013.

3. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

3.1 Informations juridiques

3.1.1 Raison sociale et nom commercial

Raison Sociale : ACTIA Group

3.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement

L'émetteur est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le n° : 542 080 791.

3.1.3 Date de constitution et durée de vie

Article 5 des statuts

« La durée de la Société, initialement fixée à cinquante années, à compter du 27 septembre 1907, jour de sa constitution, a, par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 18 décembre 1956, été prorogée pour une durée de 99 ans, à compter du 27 septembre 1957, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation décidés par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires. »

3.1.4 Siège Social et forme juridique

Siège Social : 5, rue Jorge SEMPRUN – TOULOUSE (Haute-Garonne)
Forme juridique : Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Capital Social : 15 074 955,75 €
Législation régissant les activités de l'émetteur : législation française
Pays d'origine : France
Adresse postale : 5 rue Jorge Semprun - BP 74215 - 31432 TOULOUSE Cedex 04
Téléphone : 05.61.17.61.61

3.2 Historique

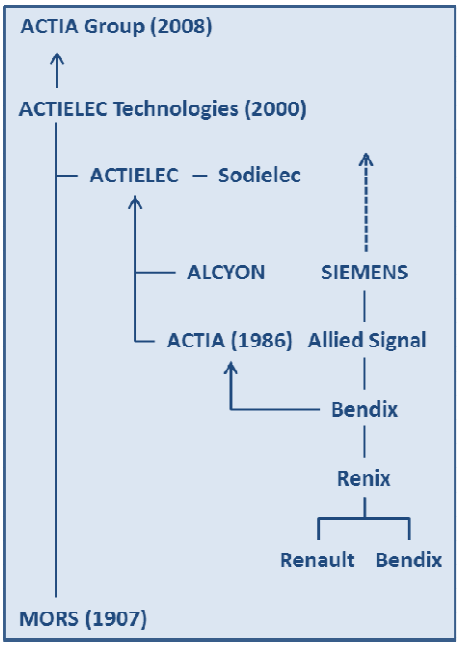

ACTIA Group a pour origine le rachat, en 1986, par la Société Anonyme ACTIA créée à cet effet, du Département « Produits Spéciaux » de Bendix Electronics S.A. elle-même issue de Renix S.A., Joint-Venture constituée au début des années 1970 entre Renault et Bendix afin d'inventer l'allumage électronique intégral, précurseur de l'électronique embarquée dans le véhicule léger.

Le tour de table initial d'ACTIA S.A. est formé par Louis PECH et Pierre CALMELS, personnalités de la Région Midi-Pyrénées, actuels Président et Vice-Président du Conseil de Surveillance d'ACTIA Group S.A., qui en détiennent directement et indirectement la majorité, et Eric CHABRERIE.

Pour assurer sa croissance, ACTIA S.A. a été amenée à prendre des participations, essentiellement majoritaires, dans des sociétés régionales dans un premier temps, telles qu'ALCYON Production System S.A. (Production Électronique) et SODIELEC S.A. (Télécommunications). En 1991, l'essentiel de ce qui va devenir le Groupe ACTIA® est constitué : il compte alors 315 personnes, réalise un chiffre d'affaires consolidé de 26,8 M€ et génère une capacité d'autofinancement de 1,2 M€.

En 1992, suite au développement très rapide d'ACTIA S.A. et de ses filiales, une opération de restructuration juridique a été réalisée, transférant à ACTIELEC S.A., créée à cet effet, le rôle de holding financière et organisant les entités industrielles par secteur où leurs savoir-faire sont reconnus :

- ACTIA S.A., Société de tête de la Branche Automotive ;
- SODIELEC S.A., Société de tête de la branche Télécommunications ;
- ALCYON Production System S.A., Société de tête de la branche Production Électronique ;

En 2002, les sociétés toulousaines ALCYON Production System S.A. et ACTIA S.A. ont fusionné, afin de mieux répondre aux besoins du Groupe en termes de production électronique et d'optimisation des ressources.

Le Groupe poursuit le développement de ses activités notamment par la réalisation de plusieurs opérations de croissance externe ou de création, à savoir :

- 1989 : MEIGA (devenue ACTIA Muller - France),
- 1990 : AIXIA (France) et ACTIA UK (Royaume-Uni),
- 1991 : TEKHNE (devenue ACTIA Muller UK – Royaume-Uni),
- 1992 : VIDEO BUS (devenue ACTIA Systems - Espagne) et ATAL (République Tchèque),
- 1993 : ACVIBUS (devenue ACTIA de Mexico - Mexique) et I+Me, devenue I+Me ACTIA (Allemagne),
- 1994 : ACTIA INC (U.S.A.) et DATENO S.A. (France),
- 1996 : ATON Systèmes (France),
- 1997 : ACTIA Do Brasil (Brésil) et CIPI, devenue CIPI ACTIA (Tunisie),
- 2000 : ACTIA Italia (Italie), Advanced Technology Inc. (devenue ACTIA Corp. – U.S.A.), BERENISCE SAS (France), ACTIA Nederland (Pays-Bas) et fusion ACTIELEC S.A. et MORS S.A. (société cotée),
- 2001 : ACTIA Polska (Pologne) et EBIM S.A. (France),
- 2002 : ACTIA India (Inde),
- 2003 : ACTIA Shanghai (Chine), LUDICAR (devenue ACTIA Muller España – Espagne) et MULLER Bem (France) fusionnée avec MEIGA pour devenir ACTIA Muller,
- 2004 : NIRA Components A.B. (devenue ACTIA Nordic – Suède),
- 2005 : ARDIA (Tunisie),
- 2008 : ACTIA Tunisie (Tunisie).

Suite à la fusion de MORS S.A. et ACTIELEC S.A. le 26 mai 2000, le Groupe change de nom et devient ACTIELEC Technologies. Le 15 septembre 2008, l'Assemblée Générale Mixte décide d'adopter la dénomination sociale d'ACTIA Group pour organiser le Groupe autour de sa marque fédératrice ACTIA®. Ainsi, ses filiales ACTIA S.A. et SODIELEC S.A., sociétés de tête des branches Automotive et Télécommunications sont devenues respectivement ACTIA Automotive S.A. et ACTIA Sodielec S.A..

4. ORGANIGRAMME

4.1 Organigramme

L'organigramme au 31 décembre 2013 du Groupe est le suivant :

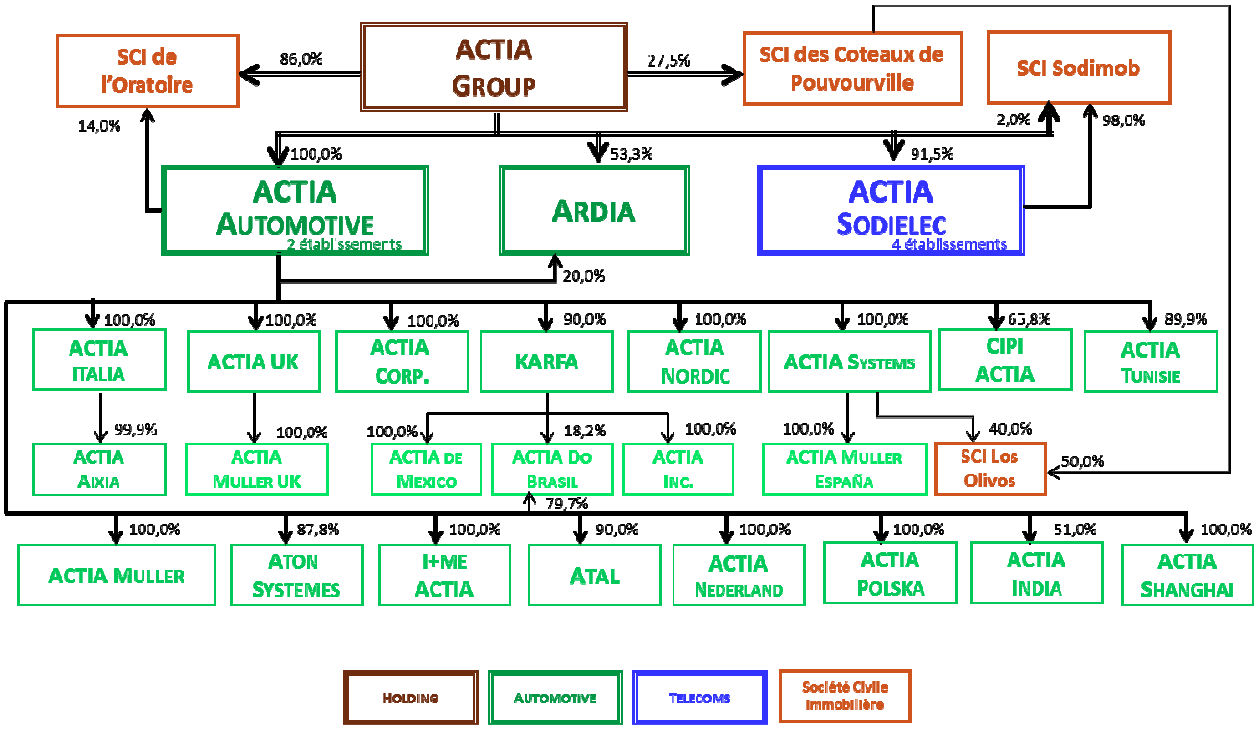

4.2 Périmètre de consolidation

Ce chapitre est traité dans les notes annexes aux comptes consolidés au § NOTE 2 « Sociétés Consolidées».

Aucun changement n'a été opéré durant la période.

4.3 Description sommaire du Groupe

ACTIA Group est la Société holding du Groupe. Les annexes sociales au § 8.2.3 « Notes annexes » permettent de mieux appréhender son rôle et sa structure bilancielle.

L'organisation du Groupe est articulée suivant :

- **Deux branches** spécialisées respectivement :
  - en conception, fabrication et diagnostic de systèmes embarqués en petite et moyenne séries (Automotive),
  - en conception et production d'équipements professionnels et militaires basés sur les hyperfréquences (Télécommunications).

  Chaque filiale, sous le contrôle de la holding, assume toutes les fonctions et responsabilités dans les domaines juridique, commercial, technique, industriel, économique, financier et social.
- **Une société holding patrimoniale LP2C**, actionnaire de référence du Groupe qui est chargée d'assister la Société ACTIA Group pour définir et conduire sa stratégie, assurer la gouvernance et le contrôle des sociétés du Groupe. Elle réalise ses prestations :
  - dans le domaine de la Direction Générale et du management : organisation générale, méthodes de direction et de gestion, ingénierie financière, prévisions économiques,

- dans le domaine de l'animation des activités : définition et gestion de la stratégie industrielle, recherche d'informations et de nouvelles technologies en vue de l'adaptation des produits et de l'obtention de nouveaux marchés, veille sur les opportunités de rachats potentiels d'entreprises et recherche de partenaires,
- dans le domaine de l'implication du Groupe dans le tissu économique régional et national : participation au pôle de compétitivité « Aéronautique, Spatial et Systèmes Embarqués », gestion des relations avec des organismes étatiques et notamment avec les laboratoires d'État pour le compte de l'ensemble des sociétés du Groupe, présidence de grandes écoles ou institutions (INSA, IDEI), relation avec le milieu industriel et financier régional (Tompasse, UIMM, MEDEF, Banque de France, diverses banques, au niveau du 1 % logement (logement social),…),
- dans le domaine de la communication,
- dans les domaines comptable, juridique, administratif et financier.

ACTIA Group, bénéficiant de ces prestations, les diffuse auprès de ses filiales, les complétant notamment dans le domaine de la consolidation, de l'organisation, de la qualité et des systèmes d'information.

Ces relations se traduisent par des conventions règlementées ; leurs objets et les flux qu'elles engendrent sont détaillés au § 6.16.2 « Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements règlementés ».

5. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

5.1 Commentaires généraux

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2013 ont été arrêtés par le Directoire du 24 mars 2014.

La base de préparation des comptes consolidés est détaillée dans le § 8.1.1 « Préambule » des notes annexes aux comptes consolidés.

En 2013, ACTIA Group enregistre un chiffre d'affaires de 303,7 M€, supérieur à l'objectif initial d'activité à 290 M€, révisé à la hausse en milieu d'exercice.

Cette performance a été portée par les clients internationaux du Groupe puisque ceux-ci représentent maintenant 62,2 % du chiffre d'affaires contre 56,4 % à fin 2012, sur l'ensemble des métiers. Excepté au Mexique où les cyclones du mois de septembre ont brutalement stoppé l'activité de nos clients, l'Amérique du Nord (USA, Canada), l'Europe du Nord (Allemagne, Suède, Belgique) et la Chine sont les zones qui ont accompagné la croissance du Groupe.

En termes de produits, la progression la plus importante provient du segment Systèmes Embarqués où la montée en cadence des produits télématiques pour les poids lourds de Volvo Trucks notamment, ou pour les véhicules légers premium de Volvo Cars, impactent l'exercice, avec également la préparation de la nouvelle génération de produits.

Avec un chiffre d'affaires en légère diminution du fait de la fin de la période de facturation de la R&D, l'activité autour du véhicule électrique de Bolloré s'est construite sur un rythme régulier, après le très fort démarrage de la production fin 2011 – début 2012, puis une production suspendue pendant plusieurs semaines sur la 2ème partie de l'exercice 2012. Le cadencement régulier de 2013 a permis une meilleure gestion de la production et devrait se poursuivre en 2014.

Il est à noter que la Branche Télécommunications a également enregistré une progression de son activité tant dans le domaine des stations terriennes militaires avec le succès du contrat COMCEPT (DGA) en partenariat avec Airbus Defence & Space, que des infrastructures réseaux avec le déploiement de la 4G. La part de la branche représente ainsi 11,0 % des ventes du Groupe.

Cette croissance de l'activité s'accompagne d'une amélioration de la rentabilité avec un ratio EBITDA [(1)] / CA qui atteint 9,0 % contre 5,9 % en 2012. La progression de l'activité a permis de mieux travailler les coûts d'achats et les différents plans d'actions tant en productivité usine que bureaux d'études ainsi que les groupes Lean ont permis d'améliorer la rentabilité du Groupe.

La mise en place d'outils de couverture de change depuis 2012, bien qu'ayant entraîné des provisions importantes fin 2012 (0,9 M€), a permis de travailler avec un cours EUR/USD sécurisé, légèrement supérieur au budget et en amélioration par rapport à 2012.

De plus, avec une nette baisse de la sous-traitance R&D extérieure au Groupe, les dépenses ont légèrement diminué à 45,4 M€ contre 46,3 M€ en 2012. La part refacturée aux clients reste stable à 52,4 %.

Enfin, il est à préciser qu'aucune écriture spécifique aux règles IFRS n'a impacté significativement les comptes de l'exercice 2013, contrairement aux deux précédents exercices.

(1) EBITDA : résultat net + impôt + dépréciation des goodwills + intérêts et charges financières + dotations aux amortissements

5.2 Chiffres clés

Les chiffres repris dans ces graphes sont des chiffres audités.

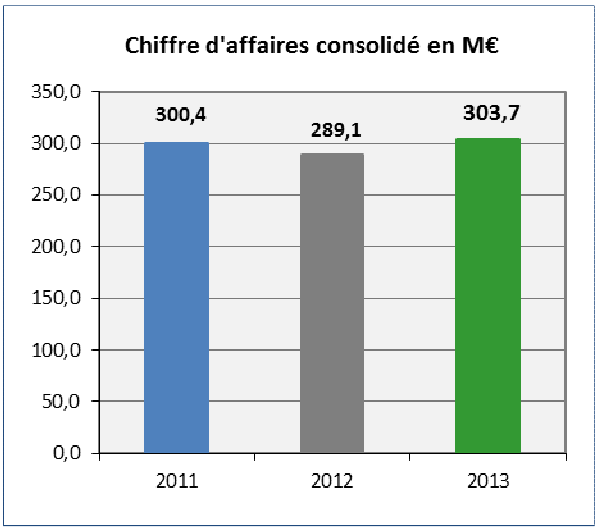

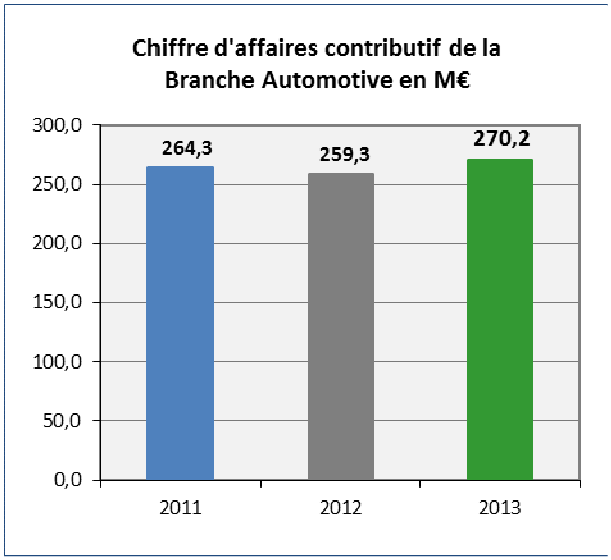

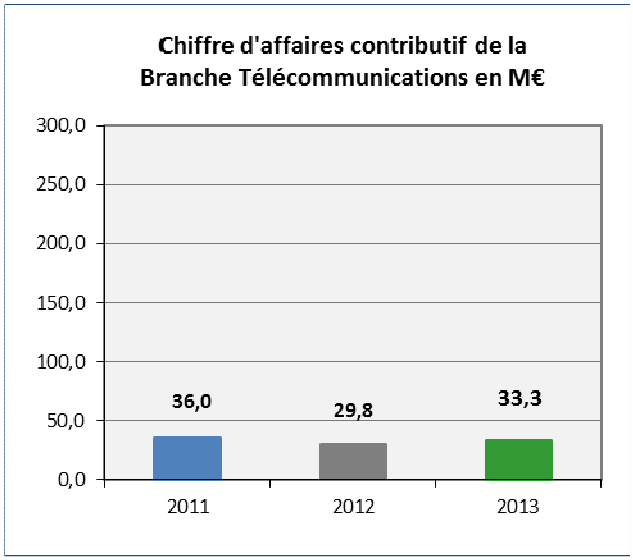

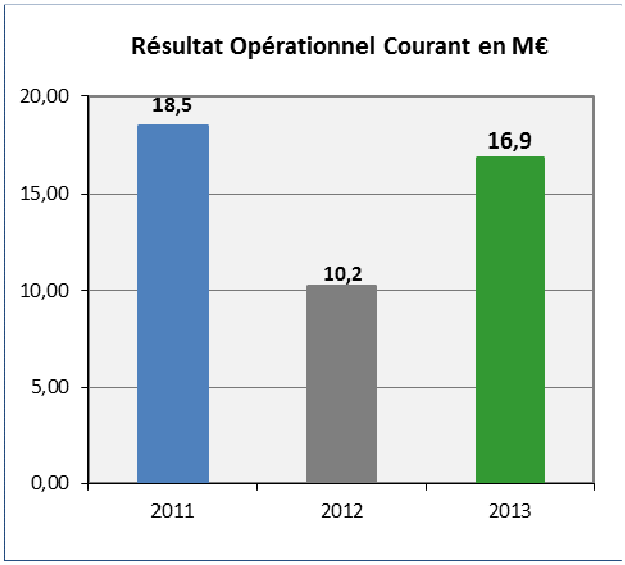

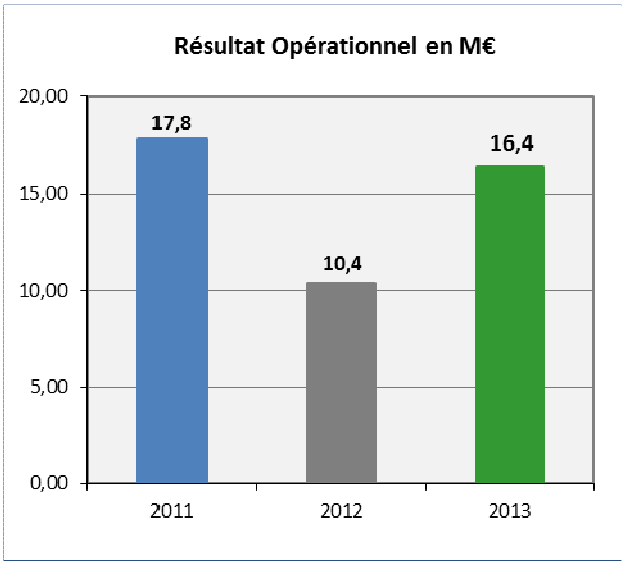

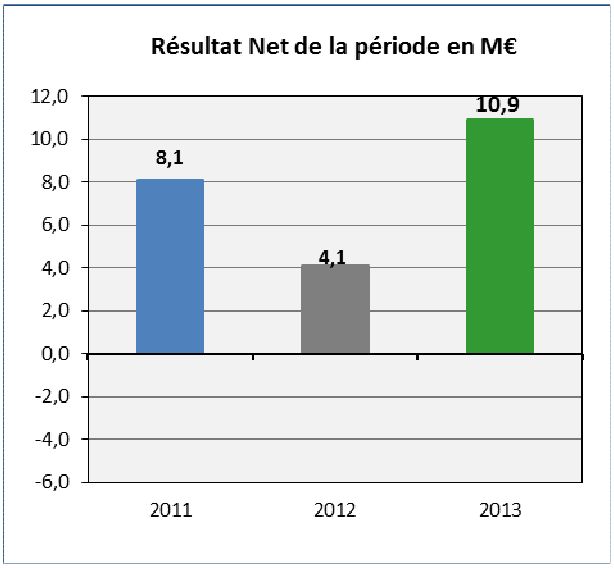

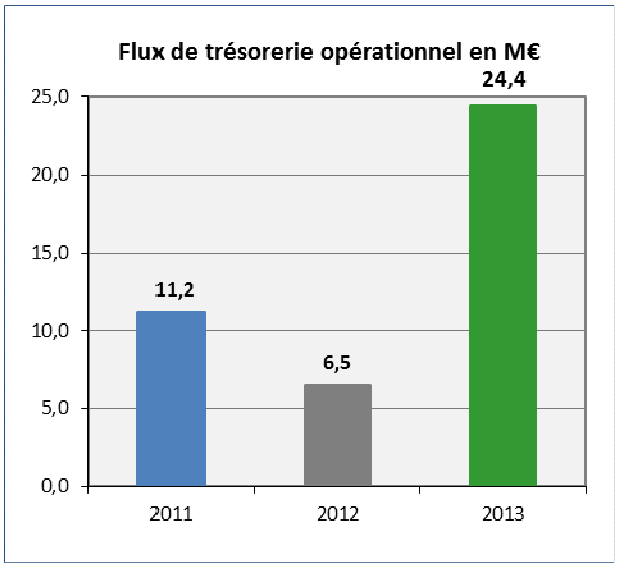

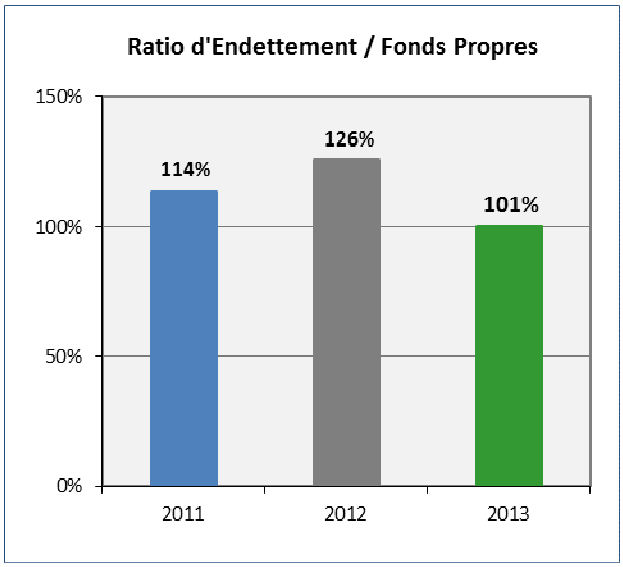

Le détail du calcul du ratio d'endettement est précisé au § NOTE 12 « Dettes financières » des notes annexes aux comptes consolidés.

6. RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE INCLUANT LE RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

6.1 Présentation des résolutions

Nous réunirons les Actionnaires en Assemblée Générale conformément à la loi et aux dispositions de nos statuts, pour exposer l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, entendre les rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes, leur demander de statuer sur les comptes de cet exercice, sur l'affectation du résultat et sur les conventions visées aux articles L225-86 et suivants du Code de Commerce. Au cours de cette Assemblée, les résolutions suivantes seront soumises à approbation.

6.1.1 Ordre du jour

- Rapport de gestion du Directoire sur l'exercice clos le 31 décembre 2013, incluant le rapport sur la gestion du Groupe ;
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission pendant l'exercice clos le 31 décembre 2013 ;
- Rapport du Directoire sur l'utilisation des délégations consenties en matière d'augmentation de capital ;
- Rapport du Conseil de Surveillance ;
- Rapport du Président du Conseil de Surveillance visé à l'article L225-68 du Code de Commerce ;
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne ;
- Approbation des comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013, approbation des dépenses non déductibles fiscalement ;
- Approbation des comptes consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ;
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L225-86 et suivants du Code de Commerce et approbation de ces conventions ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ;
- Autorisation à donner au Directoire à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L225-209 du Code de Commerce ; durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond ;
- Renouvellement de membres du Conseil de Surveillance : Louis PECH, Günther THRUM et Henri-Paul BROCHET ;
- Nomination de Carole GARCIA en qualité de nouveau membre du Conseil de Surveillance ;
- Pouvoirs à conférer.

6.1.2 Projet de résolutions

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice social clos le 31 décembre 2013, approuve les comptes sociaux annuels arrêtés à cette date tels qu'ils ont été présentés, se soldant par un résultat net de 2 169 090,41 €.

Elle approuve également les opérations traduites sur ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice aux Directoire et Conseil de Surveillance.

Il est porté à la connaissance de l'Assemblée Générale que les dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, s'élèvent à 1 612 € pour cet exercice, correspondant aux amortissements excédentaires sur les véhicules de fonction.

DEUXIEME RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire (incluant le rapport sur la gestion du Groupe), du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice de consolidation clos le 31 décembre 2013, approuve les comptes consolidés établis à cette date, tels qu'ils ont été présentés, se soldant par un résultat de l'exercice attribuable au Groupe de 10 563 845 €.

TROISIEME RESOLUTION : CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L225-86 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Statuant sur le rapport spécial des Commissaires aux Comptes qui lui a été présenté sur les conventions auxquelles les articles L225-86 et suivants du Code de Commerce sont applicables, l'Assemblée Générale approuve les conventions nouvelles qui y sont mentionnées.

QUATRIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Sur proposition du Directoire, l'Assemblée Générale décide de procéder à l'affectation de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2013 de la façon suivante :

- Origine
  - Résultat de l'exercice : bénéfice de 2 169 090,41 €
- Affectation
  - Au compte « Réserve Légale » qui s'établira à 1 394 945,12 € 108 454,52 €
  - Compte « Report à Nouveau » qui s'établira à 4 906 689,36 € 653 640,02 €
  - À titre de dividendes 1 406 995,87 €

TOTAUX	**2 169 090,41 €**	**2 169 090,41 €**

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire brut est de 0,07 euros par action.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social au plus tard le 30 septembre 2014.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts.

Il sera soumis aux contributions sociales obligatoires, au taux global de 15,5 %, lesquelles seront prélevées à la source par la Société.

Par ailleurs, un acompte de 21 % d'impôt sur le revenu sera également prélevé à la source par la Société.

La loi dispense de cet acompte les contribuables célibataires, divorcés ou veufs dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros ; ce seuil étant porté à 75.000 euros pour les contribuables soumis à une imposition commune.

Il est rappelé aux Actionnaires susceptibles de bénéficier de cette dispense de fournir à la Société une attestation sur l'honneur aux termes de laquelle ils doivent certifier que leurs revenus sont inférieurs à l'un des seuils mentionnés ci-avant au plus tard le 30 novembre pour les distributions des années suivantes.

Il en résulte une retenue totale de 36,5 % des dividendes.

En conséquence et sous réserve de l'application d'une éventuelle dispense telle que rappelée ci-avant, seule une fraction de 63,50 % des dividendes sera effectivement versée aux actionnaires personnes physiques.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée constate qu'il lui a été rappelé que la Société a procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices.

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2010	0,00 €		
2011	0,00 €		
2012	**0,07 €**		

CINQUIEME RESOLUTION : AUTORISATION A DONNER AU DIRECTOIRE A L'EFFET DE FAIRE RACHETER PAR LA SOCIETE SES PROPRES ACTIONS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE L'ARTICLE L225-209 DU CODE DE COMMERCE

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Directoire, autorise ce dernier, pour une période de dix-huit mois, conformément aux articles L225-209 et suivants du Code de Commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la Société dans la limite de 2 % du nombre d'actions composant le Capital Social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Les acquisitions, qui ne pourront avoir pour effet de porter le nombre total d'actions propres à plus de 10 % du Capital Social, pourraient être effectuées en vue :

- D'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un Prestataire de Service d'Investissement (P.S.I.) au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF ;
- De conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que la totalité des actions acquises à cet effet ne pourra excéder 5 % du Capital Social de la Société ;
- D'assurer la couverture de plans d'Attributions Gratuites d'Actions, de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un Plan d'Épargne d'Entreprise ou par Attribution Gratuite d'Actions ;
- D'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société dans le cadre de la règlementation boursière en vigueur.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Directoire appréciera. Toutefois, ces opérations ne pourront pas être effectuées en période d'offre publique.

Le prix maximum d'achat est fixé à 12 euros par action. En cas d'opération sur le capital notamment de division ou de regroupement des actions ou d'Attribution Gratuite d'Actions, le montant sus indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 4 823 976 euros.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directoire à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

La présente autorisation met fin à l'autorisation donnée au Directoire par la précédente Assemblée Générale du 28 mai 2013 dans sa cinquième résolution.

SIXIEME RESOLUTION : RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE MEMBRE DE CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LOUIS PECH

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Louis PECH pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui devra se tenir dans l'année 2020 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

SEPTIEME RESOLUTION : RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE MEMBRE DE CONSEIL DE SURVEILLANCE DE GÜNTHER THRUM

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Günther THRUM pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui devra se tenir dans l'année 2020 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

HUITIEME RESOLUTION : RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE MEMBRE DE CONSEIL DE SURVEILLANCE D'HENRI-PAUL BROCHET

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance d'Henri-Paul BROCHET pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui devra se tenir dans l'année 2020 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

NEUVIEME RESOLUTION : NOMINATION DE CAROLE GARCIA EN QUALITE DE NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Directoire, nomme en qualité de membre du Conseil de Surveillance Carole GARCIA, domiciliée 18 rue de l'Estérel 31400 Toulouse, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2020 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

DIXIEME RESOLUTION : POUVOIRS A CONFERER

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi.

Les convocations à la présente Assemblée ont été régulièrement effectuées et les documents prévus par la règlementation en vigueur vous ont été adressés ou ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Le présent rapport de gestion vise à donner toute information sur ces différentes résolutions afin de vous permettre de décider en connaissance de cause. Il a également pour objet de présenter la situation de la Société et du Groupe.

6.2 Informations financières sélectionnées de la période

Les chiffres repris dans ces tableaux sont des chiffres audités. Pour améliorer la compréhension du lecteur, nous avons privilégié, dans les données du rapport de gestion, les chiffres des contributions de branches, en lieu et place des chiffres consolidés de branches. Les différences entre les deux données sont mineures, mais il nous a paru important d'homogénéiser l'information donnée tout au long du présent Document de Référence.

6.2.1 Résultats consolidés

Les comptes consolidés de notre Groupe font apparaître un chiffre d'affaires de 303,7 M€ en progression de 5,0 % et un Résultat Attribuable au Groupe de 10,6 M€ contre 4,4 M€ en 2012.

Au titre de l'exercice 2013, les résultats consolidés s'établissent comme suit :

Résultats consolidés du Groupe (en k€)	**2013**	2012	**2011**
Chiffre d'affaires	**303 655**	289 110	300 395
Résultat opérationnel courant	**16 870**	10 248	18 474
Résultat opérationnel	**16 432**	10 374	17 821
Coût de l'endettement financier net	**<2 490>**	<5 323>	<3 228>
Résultat de la période (A)	**10 922**	4 126	8 134
✓ attribuable au Groupe	**10 564**	4 412	7 864
✓ intérêts minoritaires	**358**	<286>	270
Impôt (B)	**3 153**	561	6 600
Variation de valeur des écarts d'acquisition (C)	**0**	500	0
Intérêts et charges financières (D)	**2 482**	2 738	3 142
Dotations aux amortissements (E)	**10 708**	9 648	8 491
EBITDA (A) + (B) + (C) + (D) + (E)	**27 265**	17 574	26 366

Nous demanderons aux Actionnaires d'approuver ces comptes consolidés.

6.2.2 Exposé sommaire de la situation du Groupe au cours de l'exercice écoulé 2013

L'année 2013 a enregistré un chiffre d'affaires de 303,7 M€ contre 289,1 M€ en 2012 et un résultat opérationnel de 16,4 M€ contre 10,4 M€. La branche Automotive représente 89,0 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

Avec un objectif initial de maintien de l'activité au même niveau que 2012, révisé en cours d'année pour le dépasser, ACTIA® a pu enregistrer une croissance de 5,0 %, assise sur les marchés internationaux du Groupe.

Branche Automotive

La branche Automotive, dont la facturation progresse de 4,2 % à 270,2 M€, confirme sa dynamique grâce au succès de ses innovations dans les systèmes embarqués qui renforce la récurrence de ses contrats. Marquée par deux années de livraisons exceptionnelles d'achat/revente pour le compte d'un client, sa croissance s'établit à 5,9 % sur 2013.

L'année a été marquée par la montée en cadence des livraisons dans les domaines des Bus & Cars et des Camions, particulièrement pour les clients constructeurs européens. Il est à noter que les clients français marquent le pas au profit des clients Européens et Nord-Américains, ramenant l'activité du Groupe auprès des clients français à 37,7 % seulement.

Il est à noter qu'après un très bon début d'exercice, les intempéries de l'automne au Mexique ont stoppé net l'activité de nos clients gestionnaires de flotte ce qui a conduit à une réorganisation de cette filiale, qui a pu ainsi assurer son équilibre.

Tout en maintenant l'ensemble de ses compétences et de ses savoir-faire en matière de R&D, la branche Automotive a légèrement diminué ses dépenses annuelles (- 3,6 %), par la fin de l'appel à des compétences extérieures au Groupe, venues en soutien lors de la mise en œuvre de programmes exceptionnels. Répondant toujours à une approche spécifique client, ses dépenses restent pour moitié financées par nos clients, dans le cadre de contrats pluriannuels.

Enfin, les outils de couverture EUR/USD déployés à partir de 2012 et ayant impacté les comptes par la valorisation IFRS au 31/12/12 ont permis de sécuriser les achats de composants et de mieux gérer l'exposition au risque de change.

Branche Télécommunications

L'année 2013, après les importants succès commerciaux de 2012 et de début 2013, a vu le carnet de commandes de la branche se reconstruire et permettre d'enregistrer une activité en croissance de 12,0 % à 33,3 M€, générant un bon niveau de rentabilité. L'ensemble des directions opérationnelles ont participé à cette performance, même si l'activité Energie/Aéronautique-Défense s'est maintenant stabilisée du fait de marchés pluriannuels.

Ainsi, après les importants efforts de restructuration passés, la branche enregistre un résultat opérationnel de 1,6 M€ contre 0,4 M€ en 2012.

Filiales et opérations sur les participations intragroupes existantes

Cette information est développée au § NOTE 2 « Sociétés Consolidées », des notes annexes aux comptes consolidés. Il n'y a eu aucune opération sur l'exercice.

6.2.3 Progrès réalisés et difficultés rencontrées

L'année 2013 se caractérise par la poursuite des plans d'actions mis en œuvre en 2012, visant à améliorer l'efficacité et la productivité du Groupe.

En prolongement de la démarche LEAN mise en place en 2012, les premiers groupes ont abouti après 6 à 12 mois de travail. Fort des améliorations apportées, le Groupe a poursuivi cette action avec de nouveaux groupes de travail.

En matière de production, s'appuyant sur les réalisations 2012, les investissements ont essentiellement porté dans la mise en œuvre d'outils permettant d'améliorer la productivité, tant en France qu'en Tunisie. Ceci a permis d'absorber la croissance d'activité tout en améliorant la productivité et la qualité.

En matière de bureau d'études, s'appuyant sur des centres de compétences dédiées (cf. § 6.5.2) depuis plusieurs années maintenant, une nouvelle étape a été franchie avec le regroupement de l'ensemble des ingénieurs et techniciens au sein d'une seule et même Direction de la Technologie chez ACTIA Automotive. Cela permet ainsi de mutualiser les compétences avec une organisation des programmes en plateau-projet et de mieux organiser, dans le temps, le travail des équipes. Ces démarches ont permis d'améliorer la rentabilité des structures, notamment françaises, du Groupe en 2013.

Sur la thématique de taux et de change, l'expérience a permis de construire des outils de couverture de mieux en mieux adaptés aux besoins. En ce qui concerne les taux, le maintien des taux d'intérêts court terme aux plus bas niveaux historiques a incité à différer toute nouvelle mise en place de couverture afin de bénéficier au maximum de cette situation. Cependant des outils de surveillance ont été mis en place afin de se repositionner le cas échéant.

Sur la problématique devise et avec des achats croissants de dollars, le Groupe a travaillé à la mise en place d'une stratégie qui se construit progressivement et qui a permis de dépasser la parité fixée au budget, avec un cours d'achat moyen EUR/USD de 1,3314 contre 1,3148 en 2012.

Enfin, une attention particulière a été portée sur l'évolution du niveau des stocks, notamment du fait de la croissance d'activité et des impacts sur le BFR que cela représente. La principale action de l'année 2013 a été de négocier la mise en place de stocks de consignation avec les principaux fournisseurs de composants sur les produits qui représenteront le plus fort volume dans l'activité du Groupe à partir de 2014 et d'en préparer la mise en place opérationnelle. Sans incidence sur l'exercice 2013, cette action entrera en œuvre progressivement en 2014, pour un plein effet à compter de 2015.

6.2.4 Situation de l'endettement

Cette information est développée au § NOTE 12 « Dettes financières » des notes annexes aux comptes consolidés.

6.2.5 Engagements hors bilan

Cette information est développée aux § NOTE 23 « Engagements hors bilan », NOTE 24 « Garanties sur éléments d'actif » et NOTE 26 « Autres informations » des notes annexes aux comptes consolidés.

6.3 Aperçu des activités

En 2013, le périmètre industriel d'ACTIA Group n'a pas connu d'évolution particulière et reste organisé autour de deux secteurs :

- La branche Automotive,
- La branche Télécommunications,

dont les descriptions sont réalisées ci-après.

Quelques synergies se confirment entre les deux branches d'activité, notamment dans le secteur du ferroviaire ou pour les transports en commun de personnes où des offres systèmes communes peuvent être proposées alliant les équipements de télécommunications aux différents systèmes développés par la branche Automotive. L'activité intra-groupe reste cependant faible (0,5 % du CA de la branche Télécommunications), mais les développements permettent aux équipes commerciales de proposer une nouvelle génération de produits, destinés aux véhicules de transports publics (flottes de cars, trams, trains…).

6.3.1 Branche Automotive

La branche Automotive se positionne principalement sur quatre marchés :

- Le diagnostic et le contrôle technique automobile ;
- L'électronique embarquée pour véhicules commerciaux, industriels et militaires ;
- Les systèmes et services pour les flottes ;
- La production électronique et la pérennisation.

La contribution de la branche Automotive a évolué de la manière suivante :

Résultats contributifs du secteur Automotive (en k€)	**2013**	**2012**	**2011**
Chiffre d'affaires	**270 235**	259 270	264 298
Résultat opérationnel courant	**15 731**	11 277	17 347
Résultat opérationnel	**15 571**	11 174	16 791
Résultat de la période (A)	**10 247**	5 658	7 628
Impôt (B)	**2 998**	483	6 383
Variation de valeur des écarts d'acquisition (C)	**0**	0	0
Intérêts et charges financières (D)	**2 123**	2 243	2 453
Dotations aux amortissements (E)	**9 078**	7 754	6 765
EBITDA (A) + (B) + (C) + (D) + (E)	**24 446**	16 138	23 229

Ces chiffres sont présentés en conformité avec le § NOTE 17 « Secteurs opérationnels » des notes annexes aux comptes consolidés.

Par ailleurs, le contrôle de gestion du Groupe permet de donner l'évolution du chiffre d'affaires entre les quatre activités :

Secteur d'activité (en k€)	**2013**	**2012**	**2011**
Diagnostic	**82 069**	81 002	102 137
Dont livraisons exceptionnelles	**3 590**	7 065	21 960
Systèmes Embarqués	**131 959**	116 803	106 302
Services aux flottes	**20 936**	19 495	13 043
Services	**35 271**	41 970	42 913
TOTAL	**270 235**	**259 270**	**264 394**

Diagnostic

❖ Les produits

La branche Automotive conçoit, développe, fabrique, distribue et assure le maintien en condition opérationnelle (MCO) de systèmes de diagnostic électronique et de contrôle technique destinés aux véhicules roulants (voitures légères, poids lourds, véhicules spéciaux, 2 roues).

Initialement développés pour le compte de constructeurs automobiles, ils sont utilisés au niveau de leurs bureaux d'études, de leurs chaînes de montage ou de leurs réseaux de concessionnaires et de réparateurs agréés. Ce sont des produits dédiés à leur marque.

Le Groupe développe également des solutions multimarques pour les réseaux de réparation rapide et les garagistes indépendants, au travers de sa gamme Multi-Diag®.

La couverture « véhicules » représente près de 85 % du parc européen (source interne). Jugé par les professionnels comme l'un des plus performants du marché, le Groupe a joué de tout son savoir-faire pour rendre simple un outil très complexe. Enfin, le Groupe diffuse également une gamme de diagnostic multimarques dédiée aux poids lourds, bus et véhicules utilitaires, le considéré comme un outil d'excellence par ses clients.

Multi-Diag® Trucks

Ces systèmes se composent :

- d'un outil de diagnostic, constitué d'un PC durci doté d'interfaces homme-machine,
- d'une carte de communication entre le véhicule et l'outil de diagnostic, utilisant le cas échéant les nouvelles technologies sans fil (VCI),
- d'un logiciel utilisant les raisonnements à base de modèles ou de cas et permettant de caractériser l'origine de la panne et de guider la réparation.

Analyseur de gaz

De plus, la branche Automotive, au travers de sa filiale ACTIA Muller dédiée à l'aftermarket, développe, produit et commercialise des équipements de contrôle technique et de réparation pour véhicules légers, utilitaires et poids lourds. Les principaux outils pour les garages sont des équipements de contrôle du parallélisme, des équilibreuses de roues, des , des ponts élévateurs et des équipements complémentaires structurant du garage.

S'adressant également aux centres de contrôle technique, le Groupe a développé une ligne de contrôle technique destinée au pré contrôle et au contrôle tant en Europe que pour les marchés internationaux avec des bancs de freinage, de suspension, de ripage, des règle-phares, des analyseurs de gaz, pour tout type de véhicules, deux-roues, véhicules légers et poids lourds. Afin de mieux répondre aux contraintes locales (zones peu denses), le Groupe a notamment mis au point une station mobile tant pour le contrôle des véhicules légers, que celui des poids lourds.

Particulièrement touché par la crise de 2008, le marché aftermarket est en train de vivre une évolution profonde en Europe. Notre filiale ACTIA Muller axe sa stratégie sur les valeurs attendues par les professionnels du secteur, à savoir :

- **l'innovation**, nécessaire pour stimuler un marché de renouvellement,
- **l'efficacité**, pour répondre aux besoins de rentabilité d'un secteur durement impacté par la crise,
- **la qualité**, conforme aux périodes d'amortissement attendues par les clients.

Fort de sa stratégie d'accompagnement de ses clients, le Groupe ACTIA® développe également des solutions qui intègrent l'outil de diagnostic dans le système d'information du garage, permettant ainsi, soit d'améliorer l'interaction avec d'autres outils de la réparation, soit d'optimiser la gestion du garage ou du réseau de garages. ACTIA® s'inscrit activement dans l'évolution technologique qui accompagne le « garage communicant ».

❖ Le marché

Le marché du diagnostic est en constant renouvellement du fait de l'augmentation des équipements électroniques embarqués dans les véhicules.

Tout d'abord, le diagnostic est un enjeu stratégique majeur pour les constructeurs, qui exigent une qualité et un service du plus haut niveau pour conférer un avantage concurrentiel à leur propre réseau après-vente. Cette problématique peut être externalisée partiellement ou totalement, certains constructeurs, notamment asiatiques, conservent ce segment au cœur même de leur organisation.

Toujours à la pointe du progrès, les systèmes de diagnostic doivent aussi répondre aux contraintes de règlementations automobiles (nationales et/ou internationales) en constante évolution.

Suite à un appel d'offres, les constructeurs choisissent un fournisseur qui signera un contrat pluriannuel pouvant couvrir, ou non, l'ensemble des besoins, du hardware à la mise à jour des logiciels associés, sur une période pouvant aller de cinq à sept ans, du suivi bord de chaîne à l'entretien des véhicules dans le réseau.

On peut distinguer deux flux économiques sur cette période avec l'implantation « hardware » dans les garages pendant les deux premières années et la remise à niveau périodique « software » durant la vie du matériel.

Les équipements de diagnostic permettent également le chargement et la mise à jour logicielle des calculateurs et le contrôle des véhicules sur les lignes d'assemblage.

Ensuite, les réseaux de réparation rapide et les garages indépendants contraints de s'adapter à l'évolution à la fois des véhicules et de la règlementation, notamment Européenne, offrent aujourd'hui un large marché pour la gamme de solutions Multi-Diag®.

L'évolution technologique qu'offrent les solutions développées dans le cadre du garage communicant par le Groupe ACTIA® est aussi un facteur de développement à l'international, aussi bien pour les réseaux des constructeurs automobiles que pour la réparation indépendante.

Enfin, le contrôle technique tant automobile que poids lourd est un marché mondial en croissance sur certains pays qui se dotent d'une règlementation, comme en Afrique et au Moyen-Orient. Notre offre globale incluant notamment les logiciels de gestion, les matériels de contrôle, fixes ou installés dans une station mobile, correspondent parfaitement à la diversité des besoins de ces pays qui souhaitent contrôler l'état du parc des véhicules et améliorer ainsi la sécurité routière.

❖ Les clients

Le Groupe compte actuellement une quinzaine de clients-constructeurs majeurs dont P.S.A., Mercedes, B.M.W., Daimler A.G., Fiat, S.G.M., mais également des constructeurs de poids lourds comme Renault Trucks, ou de véhicules spéciaux comme Manitou.

On note une percée auprès des constructeurs chinois puisque le Groupe ACTIA® travaille pour les plus grands constructeurs chinois : S.G.M., S.A.I.C., Chery, Geely et Chang-Han.

Pour le diagnostic multimarque et les équipements lourds de garage et de contrôle technique, la démarche commerciale repose sur les filiales du Groupe et sur un réseau de distributeurs et agents, organisé sur 140 pays. D'ailleurs, la force de cette organisation alliée à des produits de qualité a permis de répondre aux besoins de réseaux de réparation rapide comme Feu Vert, Midas ou Euromaster.

Dans tous les domaines, la qualité du service est un facteur essentiel où le Groupe bénéficie d'une très bonne image mais doit constamment faire ses preuves : installation et mise en service sur site, formation, mise à jour logicielle, « hotline », télé assistance, financement, service après-vente et maintenance. Des offres de services innovantes ont reçu un accueil favorable de la part de notre clientèle, comme l'aide à la réparation pour les possesseurs de Multi-Diag® ou le service « courtoisie » pour les démonte-pneus.

❖ Les concurrents

La concurrence se répartit selon des marchés bien compartimentés, tels que les constructeurs, l'univers des garages indépendants, les réseaux de réparation ou les réseaux dédiés au contrôle technique.

La principale barrière d'entrée réside dans le niveau technologique et le coût important de développement d'un nouveau système de diagnostic pouvant atteindre plusieurs millions d'euros. La mutualisation de la R&D sur des briques technologiques permet de maintenir la qualité et la performance des produits au meilleur coût.

Après une période de concentration suite à la crise de 2008, on voit apparaître, dans la concurrence « constructeurs », des équipementiers automobiles, évolution qui pourrait modifier la sensibilité du marché, le Groupe ayant comme atout son indépendance.

Dans le domaine du diagnostic multimarque, les principaux concurrents sont allemands et italiens. Le Groupe a pris de nombreuses initiatives pour réaliser des outils ergonomiques et de capacité adaptée permettant de réaliser des opérations de maintenance générale, tout en proposant une offre de services complémentaires.

Enfin, dans le domaine du contrôle technique automobile, le concurrent majeur du marché est allemand.

❖ L'activité

L'année 2013 n'a été marquée par aucun appel d'offres constructeurs et/ou acteurs majeurs de la réparation rapide. Aussi, l'activité du Groupe s'est appuyée sur le développement et la diffusion des produits, dans le cadre des contrats pluriannuels avec nos clients et a progressé de 1,3 %.

Hors distribution exceptionnelle pour le compte d'un client grand nom de l'automobile européenne de fournitures à son réseau (2011 : 22,0 M€, 2012 : 7,6 M€ et 2013 : 3,6 M€), la progression des ventes se situe à 6,9 %. Elle est principalement due à la phase de livraison d'une carte de communication entre le véhicule et l'outil de diagnostic pour un constructeur de véhicule léger européen.

VCI

Labellisé « Fournisseur Majeur » de PSA Peugeot Citroën le 18 janvier 2013, le Groupe ACTIA® a poursuivi son partenariat et a réalisé un chiffre d'affaires quasiment stable avec ce constructeur, dans un environnement difficile. ACTIA® accompagne le groupe PSA Peugeot Citroën en fournissant une gamme complète de solutions matérielles et logicielles mais aussi de services pour les sites industriels et pour le réseau après-vente du constructeur français. Ainsi, ACTIA® s'investit dans des projets totalement novateurs pour développer les nouveaux services aux clients et collaborer activement à dessiner l'après-vente du futur.

Face à un secteur en difficulté avec de nombreuses disparitions et/ou regroupements, ACTIA® a maintenu son niveau d'activité sur le segment du garage et du contrôle technique, l'international ayant permis de compenser la contraction du marché européen, particulièrement français. Il faut cependant préciser que notre filiale ACTIA Muller a connu un beau succès au Salon Equip' Auto 2013 où sa prise de commandes s'est bien tenue dans un marché morose.

Systèmes Embarqués

❖ Les produits

Historiquement leader en solutions de multiplexage pour bus et cars, le Groupe développe une gamme de systèmes électroniques, de haute performance technologique, pour tout véhicule produit en petite et moyenne séries : bus, cars, poids lourds, engins de chantier, engins agricoles, trains, bateaux et avions.

Les systèmes embarqués fournis par le Groupe sont organisés autour d'une architecture comprenant :

- Des organes électriques et électroniques (systèmes multiplexés) ;
- Des modules « instrumentation » et des postes de conduite ;
- Des équipements électroniques embarqués variés : tableau de bord, convertisseurs, chronotachygraphe, télématique, ou encore Audio & Vidéo, appelés également Infotainment : il s'agit d'offrir aux passagers des outils permettant à la fois la diffusion de l'information et la mise à disposition de moyens de distraction tels que musique, film, radio, internet, …

Ces produits sont destinés à la sécurité, au contrôle du véhicule et de son conducteur, à l'environnement ou au confort des passagers.

Pour optimiser la gestion de l'ensemble de ces systèmes embarqués, le Groupe a développé le système Multibus qui offre une gamme de modules électroniques s'adaptant à toutes les architectures de bus et cars et aux différents sous-ensembles d'instrumentation : gauges, clusters, switch-packs, afficheurs dernière génération…. L'architecture multiplexée permet de répondre aux différentes sollicitations des constructeurs confrontés aux demandes de leurs clients et à la règlementation.

Au début des années 2000, le Groupe a développé une brique technologique majeure avec le chronotachygraphe digital crypté (SmarTach) ; il a été développé pour répondre à l'évolution de la règlementation de la Communauté Européenne, qui a décidé d'organiser le contrôle du temps de travail des chauffeurs de poids lourds ou de véhicules transportant plus de 8 passagers avec des outils utilisant la technologie numérique.

Fort de cette brique technologique, le Groupe a mis au point des plateformes télématiques. Elles comportent un dispositif de géo-localisation (GPS) et de télécommunication (GSM, GPRS,…), un calculateur et des mémoires qui sont connectés aux réseaux électroniques (gestion électrique, instrumentation et télématique) du véhicule. Elles permettent donc la mise en œuvre de différentes fonctions pour la gestion de flotte, adaptables aux besoins du client final. Dans ce domaine, le Groupe a obtenu l'homologation de la fonction de « remote unloading » par le réseau GSM, pour les données sociales : cette solution exclusive de téléchargement à distance dont ACTIA® équipe ses tachygraphes, allège le processus de récupération de données et réduit donc les temps et coûts de gestion pour le client final.

Ainsi, le Groupe dispose d'une large gamme de systèmes embarqués pour cabine et châssis :

- Tableaux de bord Podium® et clusters,
- Convertisseurs de puissance,
- Flashers pour clignotants,
- Switch pack,
- Boîtiers de puissance,
- Équipements Audio & Vidéo (Infotainment).

Le Groupe a développé au cours des dernières années des innovations majeures dans ce domaine :

- par une approche modulaire permettant de réduire les coûts de développement et de production,
- par l'utilisation d'une nouvelle génération de composants électroniques à bas coûts et à haute performance,
- par la signature d'un accord de partenariat avec un fondeur de silicium leader du marché,
- par la conception d'une nouvelle gamme de produits pour les bus et les cars d'une part et pour la télématique d'autre part.

❖ Le marché

Chaque produit s'adresse à un marché précis dont le périmètre géographique tend à croître constamment.

Le multiplexage, d'abord consacré aux bus et cars, se diffuse sur l'ensemble des véhicules commerciaux, plus particulièrement haut de gamme.

Avec les produits de cabine qui peuvent y être associés et la recherche accrue de sécurité, de respect de l'environnement et de confort, de contrôle et d'optimisation des coûts, les axes de croissance se situent principalement dans les pays développés d'Europe, des États-Unis et d'Asie. Cependant, des solutions plus adaptées aux besoins des pays émergeants sont en cours de développement.

Les produits Audio & Vidéo (Infotainment) répondent aux besoins d'un marché particulièrement porteur en Amérique du Sud où le transport terrestre l'emporte sur l'aérien ou le ferroviaire et pour lequel le poids du tourisme impacte significativement les économies locales.
Ce marché s'étend maintenant au domaine ferroviaire où le Groupe réussit à se positionner par une offre de plus en plus globale.

❖ Les clients

Les principaux clients sont les constructeurs de véhicules commerciaux et industriels en petites et moyennes séries (de 100 à 100 000 pièces / an) :

- Petites séries : avions, véhicules militaires, engins agricoles, trains et tramways,
- Moyennes séries : camions, bus, cars, véhicules spéciaux, bateaux.

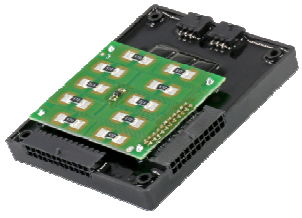

Module de contrôle batterie électrique

❖ Les concurrents

La branche bénéficie d'une avance technologique certaine sur ces familles de produits et d'une protection relative vis-à-vis des grands équipementiers moins attirés par la faible taille des séries à produire.

Excepté les cas particuliers comme Continental et Stoneridge dans le domaine des bus et des camions et de Blaupunkt (Europe) et Rey (Amérique du Sud) pour l'Audio & Vidéo, ils sont généralement de taille inférieure au Groupe et n'ont pas sa présence internationale qui représente aujourd'hui un atout majeur.

❖ L'activité

Après une année 2012 fortement marquée au 1er trimestre par l'impact de livraison tant dans le domaine des études que de la production de la première série de blocs moteurs, le chiffre d'affaires réalisé dans le cadre de la Blue Car de Bolloré s'est construit tout au long de l'année avec des livraisons régulières. Ne bénéficiant plus des effets R&D totalement prise en charge par le client, le chiffre d'affaires a donc été en retrait de 51,2 %.

Malgré cette baisse justifiée, l'activité Systèmes Embarqués a progressé de 13,0 % en 2013, largement portée par la télématique. La production série de la 2ème génération de produit a consolidé les activités tant dans le domaine des poids lourds que du véhicule léger premium. La transition sur la 3ème génération pour les véhicules légers haut de gamme s'effectuera progressivement sur 2014 et pourra s'adresser à plusieurs modèles de la marque.

Autres facteurs de croissance, la progression des fabrications dans le domaine des calculateurs embarqués pour les engins agricoles (CNH) comme les indicateurs de tableaux de bord ont tiré les activités du Groupe à l'international.

Après une année 2012 en demi-teinte dans le domaine de l'infotainment du ferroviaire, le Groupe a enregistré une nette reprise avec son client CAF, ce qui a permis à notre filiale espagnole de dépasser son niveau d'activité de 2011 (+ 15,0 %), dans un contexte local très difficile. Cette progression a été également soutenue par ses clients dans le domaine Bus & Cars, ayant une forte présence à l'international (Irizar, Merkavim).

Il est à noter la première percée du Groupe dans le domaine de la marine de plaisance sur le marché nord-américain, ainsi que dans la gestion des packs de batterie avec un premier client européen de Bus & Cars.

Systèmes et Services aux Flottes

❖ Les produits

L'objectif du Groupe est de :

- Développer une stratégie de produits et services pour les flottes, intégrant en priorité les différents produits et services développés par le Groupe et en les complétant par des solutions en provenance de partenaires,
- Développer une stratégie marketing et commerciale sur les principaux segments de marché : transport en commun de personnes, transport de marchandises, location de véhicules, véhicules spéciaux…,
- Construire une offre Systèmes et Services innovante dans les domaines technologiques :
  - des calculateurs embarqués pour véhicules industriels et commerciaux, et en particulier des systèmes de localisation et de communication embarqués de la gamme TGU,
  - des systèmes et services de diagnostic à distance de véhicules,
  - de l'intégration et du déploiement de systèmes et de services au plan industriel.

Initié depuis quelques années, avec en particulier le projet AMIC-TCP, le Groupe a déjà développé :

- Un système de multiplexage pour les bus et cars, avec des écrans et des instruments comme le boîtier de télématique embarqué TGU2,
- Des PC embarqués (PES) et des écrans intelligents (IHMI),
- Des produits de télécommunication embarqués/débarqués véhicules.

Ainsi, ACTIA® commercialise les Systèmes et Services issus du programme AMIC-TCP, tout en y intégrant une offre complémentaire « Systèmes et Services » dédiée aux exploitants de véhicules.

❖ Le marché

Poussés par les politiques publiques en matière de réduction des émissions de gaz et de désengorgement des villes, les transports publics de personnes représentent un enjeu pour les collectivités. De grands opérateurs existent et renforcent leur positions tant en France qu'à l'international.

Par ailleurs, les attentes des citoyens en matière de transports sont de plus en plus fortes et individualisées. L'enjeu est donc de répondre à la demande par une offre diversifiée afin que le voyageur ait toutes les clés pour organiser au mieux son trajet, tout en préservant les aspects sécuritaires et environnementaux.

Toujours plus respectueux de l'environnement, moins bruyants, moins polluants, les besoins en solutions pour développer l'inter-modalité se multiplient avec des centrales de mobilité, l'information aux voyageurs en temps réel, la carte unique de transport, la billetterie par internet ou téléphone mobile, l'optimisation des correspondances nécessitant des solutions de plus en plus complexes.

Logiciel ACTIA Fleet

Quant au transport de marchandises, il devient de plus en plus exigeant, tant sur les critères de sécurité que le respect des règlements en matière de temps de conduite, de traçabilité ou de délais. Par ailleurs, des projets visant à réduire les émissions de CO^2 se multiplient. La compétition est forte dans tous les secteurs : international, messagerie, distribution… Les coûts d'exploitation concernent les salaires, le carburant, le véhicule et son entretien avec une productivité recherchée à tous les niveaux : les systèmes électroniques apportent des solutions en ce sens.

❖ Les clients

Grâce à son organisation internationale, soit au travers de ses propres filiales, soit par l'intermédiaire de ses réseaux de distribution, le Groupe déploie son offre tant en Europe, qu'en Amérique ou en Asie.

Les exploitants de flotte de véhicules, notamment de bus et de cars, ont besoin d'équipements et de fonctions toujours plus sophistiqués, leur permettant d'exploiter d'une façon optimale les véhicules, tout en apportant, aux voyageurs, les services adéquats d'information, d'horaires, de confort… Les exploitants de flotte, appelés opérateurs, imposent de plus en plus ces équipements complémentaires d'exploitation aux fabricants de véhicules.

Dans le domaine du transport de marchandises, concentré sur la première monte depuis 10 ans, le Groupe a développé une solution d'Informatique Embarquée autour des services au chronotachygraphe « EasyTach », qui a permis de s'ouvrir sur le marché des gestionnaires de flotte de transports de marchandises.

❖ Les concurrents

La concurrence est installée depuis des années et la notion d'héritage est un paramètre important : c'est le poids que représente pour un client, le changement de fournisseur et il est très important.

Les concurrents installés sont donc difficilement délogeables, sauf en cas de remise en cause profonde d'un système ou d'un sous-système pour lequel le Groupe ACTIA® sait parfaitement se positionner.

On recense entre autres Continental, Transics, Elocom, Oleane-Martec ou Faiveley.

❖ L'activité

La multiplicité et la complexité croissante des besoins ont conduit le Groupe à mener une approche spécifique à ce segment de marché pour être force de proposition à partir des briques technologiques développées par ACTIA®.

En 2013, ce segment a progressé de 7,5 %. Cette évolution globale masque toutefois une contrainte extérieure au Groupe qui a stoppé l'évolution d'une partie de ce segment.

En effet, à l'automne 2013 des violents cyclones ont frappé le Mexique et l'Amérique Centrale, où le Groupe s'est développé depuis de très nombreuses années en proposant des solutions d'Infotainment aux gestionnaires de flottes de bus et cars, principal mode de déplacement dans des régions où l'aérien et le ferroviaire ne peuvent être mis en place. Nos clients ont vu leur activité chuter avec la destruction du réseau routier et ils ont alors arrêté leurs investissements.

Notre filiale mexicaine, dont le chiffre d'affaires a été divisé par trois au 4ème trimestre, a immédiatement réagi par des mesures de baisse de salaires et d'effectif, et a ainsi pu rester équilibrée.

Cette situation conjoncturelle ne doit pas masquer la très belle progression des premiers mois de 2013, où les nouvelles offres produits basées notamment sur l'éco-conduite ont connu de vrais succès auprès des régies de transport des collectivités locales.

Quant au boîtier télématique d'ACTIA, cœur de systèmes d'informatique embarqués véhicules, il permet la création d'offres innovantes développées par les constructeurs de camions ou les intégrateurs fournisseurs de services, pour les flottes de camions. Un équipementier automobile de premier rang a d'ailleurs sélectionné un grand intégrateur français proposant le produit d'ACTIA pour un système visant à réduire la consommation de carburant des flottes de poids lourds européens. L'année 2013 a été principalement consacrée au développement du produit sans réel impact sur le niveau d'activité.

Services

❖ Les produits

Le Groupe s'appuie sur un outil de production répondant aux meilleurs critères de qualité tant dans le domaine de l'automobile (production en grandes et moyennes séries à Tunis) que dans le domaine aéronautique et ferroviaire (production en petites séries complexes à Toulouse).

Organisé autour du bipôle franco-tunisien, permettant de répondre à tous les besoins de production interne au plus haut niveau de qualité, l'outil de production du Groupe répond également à la demande de clients pour qui la maîtrise de la qualité reste un élément stratégique.

Le Groupe propose donc une série de prestations allant de la conception à la réalisation de cartes électroniques en passant par le test et l'intégration.

Une assistance complémentaire peut être proposée en matière de pérennisation des systèmes électroniques complexes. En effet, le Groupe a mis en place une équipe d'experts ayant à disposition un observatoire de l'obsolescence des composants lui permettant de :

- Faire un suivi des systèmes,
- Proposer des solutions alternatives par une approche prédictive,
- Réaliser les évolutions nécessaires,
- Exécuter les validations fonctionnelles,
- Gérer la documentation afférente.

Cette activité découle directement des savoir-faire développés pour le maintien en condition opérationnelle (MCO) de nos propres produits, depuis la parfaite connaissance du système dont on veut assurer le fonctionnement pendant encore plusieurs années, au redesign de sous-ensembles si de nouveaux composants doivent être intégrés, jusqu'à la réparation in fine des parties défectueuses, en passant par l'étude approfondie et constamment mise à jour de l'obsolescence des composants électroniques et les recommandations d'approvisionnement qui en découlent.

Toujours à la recherche de la meilleure performance industrielle et de la meilleure qualité, le Groupe a été récompensé de ses efforts en se voyant attribuer en 2008 la première certification NADCAP (National Aerospace on Defense Contractors Accreditation Program) en Europe pour les procédés spéciaux d'assemblage de cartes électroniques, certification renouvelée depuis.

❖ Le marché

ACTIA Group s'adresse plus particulièrement au marché de la production électronique en petites et moyennes séries, les sites pouvant assurer les meilleurs critères de qualité.

Centré sur ses propres produits, le Groupe conforte ses prestations vis-à-vis de clients des secteurs automobile, aéronautique ou ferroviaire afin de répondre à leurs exigences tant en termes de coût que de qualité et d'appliquer ces règles à ses propres produits.

Dans le domaine de la pérennisation, le marché est concentré sur les entreprises ayant des produits ou des équipements à très longue durée de vie et dont le coût de renouvellement est largement supérieur au coût de maintien en condition opérationnelle (MCO), notamment dans les domaines du nucléaire et de l'aéronautique.

❖ Les clients

Les services en production électronique sont proposés à tout industriel recherchant une production de haute qualité en petite ou moyenne série.

Aujourd'hui les premiers clients sont pour le site de Colomiers (France) Airbus et Alstom, et Continental, Somfy et Infranor pour le site de Tunis (Tunisie).

Pour la pérennisation, ce sont principalement les grandes entreprises industrielles utilisatrices de systèmes à très longue durée de vie (jusqu'à 30 ans et plus).

- Les concurrents

Hormis les grosses structures industrielles asiatiques qui répondent aux besoins de production de masse, ils sont de moins en moins nombreux en Europe.

- L'activité

Après deux années d'efforts soutenus pour l'amélioration de la qualité et de la productivité de nos sites de production, le Groupe a pleinement bénéficié de ces avancées au profit de ses propres produits. Aussi, la part de chiffre d'affaires de ce segment a diminué de 15,9 %, ramenant à 11,6 % l'activité Services au sein du Groupe, contre 14,5 % en 2012.

S'appuyant sur un portefeuille clients historique, le Groupe a tout de même enregistré une progression dans le domaine de la santé, avec la mise en production de produits LPG sur le site toulousain.

6.3.2 Branche Télécommunications

Depuis la réorganisation lancée en 2010, axée sur une approche métier et un raccourcissement de la chaîne décisionnelle, la branche Télécommunications se positionne sur quatre marchés :

- Satcom ;
- Énergie / Aéronautique – Défense (EAD) ;
- Broadcast / Ferroviaire – Transport (BFT) ;
- Infrastructure –Réseau – Télécom (IRT).

La contribution de la branche Télécommunications a évolué de la manière suivante :

Résultats contributifs du secteur Télécommunications (en k€)	2013	2012	2011
Chiffre d'affaires	**33 333**	29 774	36 026
Résultat opérationnel courant	**1 794**	<275>	1 835
Résultat opérationnel	**1 630**	449	1 738
Résultat de la période (A)	**1 305**	<544>	1 139
Impôt (B)	**90**	219	190
Variation de valeur des écarts d'acquisition (C)	**0**	500	0
Intérêts et charges financières (D)	**159**	235	331
Dotations aux amortissements (E)	**1 674**	1 883	1 719
EBITDA (A) + (B) + (C) + (D) + (E)	**3 228**	2 293	3 379

Ces chiffres sont présentés en conformité avec le § NOTE 17 « Secteurs opérationnels » des notes annexes aux comptes consolidés.

Le contrôle de gestion du Groupe permet de donner l'évolution suivante du chiffre d'affaires entre les quatre activités :

Secteur d'activité (en k€)	**2013**	**2012**	**2011**
Satcom	**15 999**	13 520	18 909
EAD (Énergie / Aéronautique – Défense)	**7 895**	7 937	6 800
BFT (Broadcast / Ferroviaire – Transport)	**5 001**	4 442	5 432
IRT (Infrastructure Réseau Télécom)	**4 438**	3 875	4 885
TOTAL	**33 333**	29 774	36 026

La branche Télécommunications (11,0 % des ventes du Groupe) avec un chiffre d'affaires en croissance de 12,5 % se redresse après avoir atteint un point bas en 2012.

Satcom

❖ Les produits

Utilisant les technologies développées dans le domaine des amplificateurs de puissance et du traitement du signal, la branche Télécommunications s'est imposée dans le domaine des stations terriennes de télécommunication par satellites, créant des systèmes complets aisément transportables, répondant à des besoins exprimés notamment dans le domaine militaire pour les forces armées déployées sur des théâtres d'opérations extérieurs, mais aussi pour les marchés civils des Télécommunications.

Le Groupe propose également les produits associés, comme les amplificateurs, codeurs-décodeurs, produits et solutions pour la supervision des stations terriennes, à différents systémiers sur les marchés où elle ne peut offrir la prestation complète.

❖ Le marché

Le marché historique du Groupe est celui du militaire français. Cette activité a démarré en 2001 avec des stations Tribandes au profit de la Délégation Générale pour l'Armement (DGA), puis en 2005 avec la signature d'un contrat pluriannuel pour l'étude et la fourniture de stations Syracuse haut débit sous maîtrise d'œuvre de Thalès, et début 2013 par le contrat COMCEPT. Ces contrats intègrent le maintien en condition opérationnelle (MCO) des stations plus de dix ans après leur livraison.

Répondant aux mêmes besoins de Télécommunications, le Groupe développe aussi des relations au niveau européen et a remporté en 2008 un contrat annuel avec l'OTAN, complété régulièrement par de nouveaux avenants.

Le secteur civil est réparti entre plusieurs acteurs opérateurs, voire systémiers de premier rang.

❖ Les clients

Les forces armées sont les principaux clients de ce segment, dont les besoins sont classifiés, directement ou indirectement, au travers de grandes entreprises civiles ou paraétatiques, systémiers de premier rang dans les domaines des Télécommunications ou du Broadcast.

Dans le domaine civil ou TV/radio, les clients sont les opérateurs de télécommunication par satellite ou des intégrateurs, tant en France qu'à l'étranger.

Les clients doivent être démarchés en s'appuyant essentiellement sur les succès remportés en France.

❖ Les concurrents

Les situations concurrentielles sont très complexes, notamment dans le domaine des Télécommunications par satellite, du fait de la taille des entreprises en concurrence, des projets ou des enjeux politico-économiques.

Dans le domaine des sous-systèmes, la concurrence est organisée autour de grands groupes des Télécommunications.

Dans le domaine des équipements, les principaux concurrents sont américains et bénéficient d'un effet dollar qui peut leur être particulièrement favorable.

Le Groupe se trouve face à des entreprises telles que Metracom en France, NDSatcom – filiale d'Airbus Defence & Space – en Allemagne, Pals en Turquie ou CPI, Xicom aux USA et EMS en Australie dans le domaine des amplificateurs.

❖ L'activité

Début 2013, la Direction Opérationnelle Satcom a mobilisé ses forces et remporté, en partenariat avec Airbus Defence & Space, le contrat COMCEPT pour équiper les forces militaires françaises avec une nouvelle technologie de stations satellite. Il s'agit de développer et de fournir des stations utilisateurs en bande Ka pour opérer sur le satellite Athena-Fidus, en co-traitance avec Airbus Defence & Space.

L'année a enregistré une prise de commande record avec le marché COMCEPT (près de 28 M€ répartis sur plusieurs exercices), un important avenant d'évolution avec l'OTAN mais également avec un succès commercial à l'export dans le domaine des amplificateurs militaires au profit d'un nouveau client italien Selex.

L'essentiel de l'activité 2013 a donc été consacrée au développement des briques technologiques en bande Ka permettant aujourd'hui au Groupe d'offrir un très large panel de solutions dans cette nouvelle bande de fréquence en plein essor :

- des amplificateurs de puissances de 40 W et 500 W,
- des stations satellites tactiques, de la plus légère en valise (SDT), jusqu'au hub de communication en Shelter (HDR), en passant par la station en colis (TMT).

Pour mieux comprendre le sujet des stations terriennes, le site Web d'ACTIA Sodielec met à disposition un film promotionnel (http://www.actiasodielec.com/fr/actualit-s/film-promotionnel-dek140.html).

Energie / Aéronautique – Défense (EAD)

❖ Les produits

Energie : avec une expérience de plus de 30 ans dans le contrôle commande et la supervision des réseaux électriques, le Groupe fournit un ensemble d'équipements dédié aux opérateurs de transport et de distribution de l'électricité.

Le Groupe propose ainsi une gamme complète de produits et systèmes adaptés aux normes françaises et internationales, comprenant des :

- Systèmes de téléconduite,
- Systèmes de contrôle commande numérique des postes sources,
- Postes Asservis (RTU) grande capacité,
- Consignateurs d'états,
- Frontaux de communication,
- Modem IP,
- Téléprotections pour les ENR (Photovoltaïque, éolien),
- Solutions clefs en mains : salles de contrôle, réseaux de communication…

Aéronautique – Défense : le Groupe assure la conception et la pérennisation d'équipements et propose une gamme de services, de produits et systèmes embarqués à l'usage de différentes applications :

- Aéronautique : téléphonie passager, multimédia sans fil, calculateurs embarqués, bancs de tests…
- Défense : design et pérennisation de produits de transmission, phonie, data, image vidéo, équipements de radionavigation, calculateurs, optronique, bancs de tests.

❖ Le marché

Energie : l'arrivée des nouvelles technologies numériques liées aux réseaux Smart Grid, l'intégration des ENR (énergies renouvelables) et la mise en œuvre du réseau pour assurer le fonctionnement des futurs véhicules électriques nécessitent de plus en plus de renforcement et la numérisation des postes sources, cœur de métier de la Direction Opérationnelle EAD, du Groupe

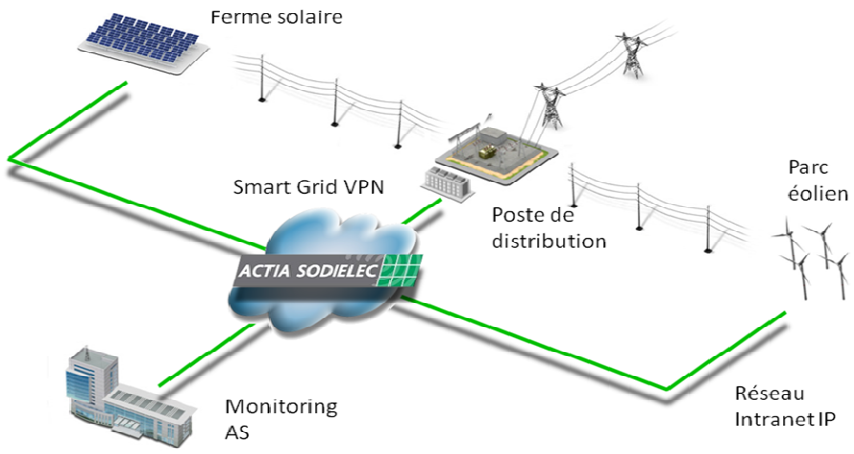

Aéronautique – Défense : le marché de la Défense est principalement basé sur le maintien en condition opérationnelle (MCO) et dans la fourniture de systèmes de transmissions spécifiques.

❖ Les clients

Essentiellement concentrés sur les marchés Francophones, les principaux clients sont :

Energie : ERDF, RTE, SNCF sur le marché français et à l'export, l'électricité du Burundi, ONCF et ONE au Maroc, Togo, Benin, Luxembourg et une forte implantation dans les réseaux insulaires (Tahiti, Mayotte, …).

Aéronautique : intégrateurs de premier rang et compagnies aériennes.

❖ Les partenaires

- Siemens pour le marché PCCN (ErDF),
- ICE pour les marchés PCCN et Electre (RTE et ErDF),
- Fournié Grospaud pour le marché de téléconduite du réseau LGV au Maroc.

❖ Les concurrents

Dans le domaine de l'Energie, nos concurrents sont généralement des sociétés françaises ou européennes de notre taille, comme SCLE ou significativement plus importantes comme Areva ou Schneider.

Certains grands groupes peuvent être à la fois concurrent et partenaire comme par exemple, Siemens pour le marché des Postes Contrôles Commandes Numériques (PCCN).

Dans nos activités Aéronautique – Défense, la compétition est plus disséminée, s'agissant de projets spécifiques en lien étroit avec nos clients.

❖ L'activité

Energie : l'activité reste portée par le marché de la numérisation des postes sources pour le transport ou la distribution de l'énergie et la supervision de réseaux électriques. Le travail se poursuit pour répondre à l'arrivée de nouvelles gammes d'équipements dédiés aux réseaux Smart Grids.

L'année 2013 a ainsi permis de renforcer notre position pour le déploiement d'Electre « d » (RTE) à partir de 2015, de consolider nos partenariats sur le marché des PCCN (Siemens et ICE) pour le déploiement du palier PCCN d'ERDF. Nous avons également conforté notre présence sur le marché ferroviaire avec la SNCF, notre client historique.

Nous avons également gagné le projet ONCF pour la supervision électrique du LGV, ligne Tanger/Casablanca, finalisation du projet en 2015 (la commande est attendue pour le 1er trimestre 2014).

Aéronautique – Défense : dans le cadre de notre stratégie de renforcement sur ce marché, nous avons décidé de redynamiser notre activité bancs de tests en 2013. Nos actions ont été payantes et nous ont permis de gagner un premier projet avec la société Air Liquide pour la réalisation d'un banc de test dédié au spatial. En 2014, nous devrions confirmer de nouveaux projets de bancs pour l'Energie, le Spatial et les Télécommunications.

Broadcast / Ferroviaire – Transport (BFT)

❖ Les produits

Broadcast : le Groupe conçoit des équipements pour la diffusion TV numérique et le monitoring radio & TV, et offre une gamme de produits à l'usage des professionnels de la diffusion de la radio et de la télévision :

- émetteurs et réémetteurs TV DVB-T/T2,
- accessoires : références temps / fréquence, ligne à retard ASI, matrice de distribution ASI,

Ainsi qu'une gamme complète pour le monitoring de la chaîne de transport et de diffusion de la radio et de la TV :

- sonde de monitoring pour la télévision numérique terrestre,
- sonde de monitoring pour la radio numérique terrestre.

Le Groupe fournit ces équipements au travers de gammes de solutions sur le segment de marché des émetteurs de faible et moyenne puissances. Ceux-ci correspondent particulièrement aux besoins du réseau complémentaire pour le déploiement de la télévision numérique terrestre (standard DVB).

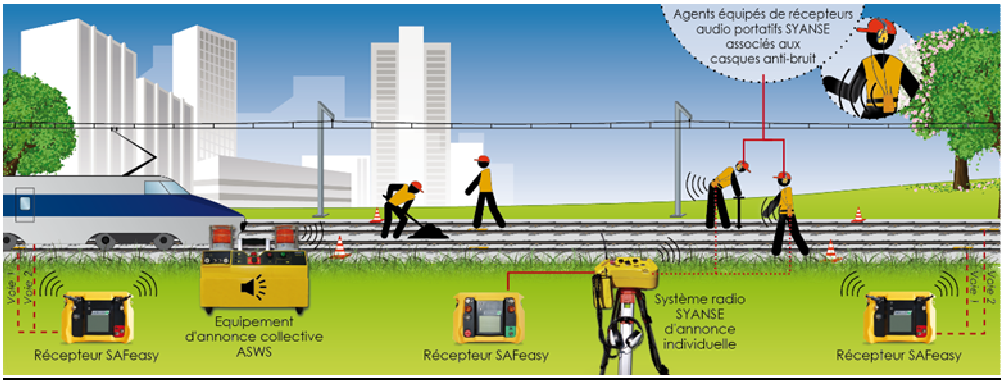

Ferroviaire – Transport : le Groupe conçoit et fournit une gamme de produits de communication bord/sol sans fil innovants et performants pour véhicules légers, tramways, métros, trains régionaux, trains à grande vitesse, ainsi que des systèmes d'annonces collectifs ou individuels sans fil, simples d'utilisation et rapides à mettre en œuvre, basés sur les nouvelles technologies et dédiés à la sécurité du personnel travaillant sur l'entretien des voies ferrées.

❖ Le marché

Broadcast :

Le passage au numérique des émissions radio et TV avait ouvert un nouveau secteur dans lequel le Groupe a remporté des succès certains, particulièrement en France. Aujourd'hui, ACTIA Sodielec reste un fournisseur des réémetteurs de petite et moyenne puissances pour la TNT et des prestations de maintien en fonction opérationnelle.

Ferroviaire – Transport :

L'enjeu des transports en commun des prochaines années est de relever les défis, d'augmenter la capacité de transport tout en diminuant les perturbations du trafic. L'utilisation de système de commande de train basée sur les communications (CBTC) contribue à l'amélioration croissante du transport ferroviaire et permet de répondre aux problématiques de mobilité, de sécurité et de connectivité. Le Groupe participe à ce nouveau challenge en proposant des systèmes de communications embarquées sans fil en mobilité.

L'augmentation du trafic et les plans de rénovation du réseau d'infrastructure nécessitent une optimisation de la durée des travaux de maintenance tout en respectant les contraintes sécuritaires. Dans ce cadre-là, ACTIA Sodielec fournit des systèmes d'annonces sans fil, innovants, rapides à mettre en œuvre et sécuritaires.

De plus, s'appuyant sur sa connaissance des réseaux de diffusion, ACTIA Sodielec promeut la diffusion à destination des usagers de transport public de contenu audiovisuel.

❖ Les clients

Le marché français est partagé en deux segments :

- Les opérateurs de diffusion et d'infrastructure comme TDF, Towercast, Itas Tim ;
- Les opérateurs de contenus avec les chaînes de télévision comme Canal+ ou de radio comme le groupe Europe.

À l'export, les clients sont principalement les opérateurs de diffusion et le Groupe centre son action commerciale sur l'Europe et l'Afrique du Nord.

❖ Les concurrents

Positionné sur le marché des émetteurs TV de petites puissances, ACTIA Sodielec a comme principaux concurrents des sociétés européennes de taille similaire, ayant un leadership sur leur marché domestique.

Les sociétés leaders sur le marché des émetteurs de forte puissance comme Rhode & Schwarz, peuvent devenir des concurrents sur des appels d'offres au niveau système.

❖ L'activité

Broadcast : 2013 a vu un ralentissement des ventes du modulateur DVB-T2, norme de TNT, dans le cadre d'un partenariat technique, industriel et commercial avec une société française du domaine, grâce aux efforts réalisés, permettant de disposer d'une offre d'émetteurs DVB-T et T2.

En effet, les marchés exports restent faibles, dans un contexte de retard de la numérisation de la diffusion TV, notamment en Afrique du Nord. Cependant, 2013 a connu le lancement d'appels d'offres majeurs dont les décisions sont attendus en 2014.

Les principales ventes ont porté sur des équipements de monitoring, pour lesquels ACTIA Sodielec dispose d'une gamme de produits adaptés et d'une bonne notoriété. Ce marché est stable et ACTIA® continue de gagner de nouveaux marchés à l'export.

Ce segment est donc dépendant des appels d'offres en cours.

Ferroviaire – Transport :

L'exercice 2013 a été marqué par la certification SIL3 d'un nouveau système d'annonces innovant, basé sur des technologies sans fil radio ou GSMR. Le positionnement GPS a également permis d'enregistrer une première commande de 50 équipements pour une livraison en 2013/2014.

La confiance maintenue de nos clients sur notre gamme de produits de transmissions bord-sol intégrés sur des plateformes métro et trains tant avec Alstom, Siemens et que les opérateurs s'est concrétisé par des commandes pour des livraisons en 2014 et 2015.

Infrastructures – Réseaux – Télécommunications (IRT)

❖ Les produits

ACTIA Sodielec développe depuis 15 ans toute une gamme de solutions pour les infrastructures des réseaux de télécommunications, dans les domaines de la téléphonie mobile, de l'ADSL mais aussi du Broadcast et du ferroviaire.

Cette offre est développée, qualifiée et fabriquée sur notre site industriel de Manosque, dans le Sud-Est de la France.

Tout en proposant la solution la plus adaptée en termes d'exigences fonctionnelles, ACTIA Sodielec associe tout un process de production et de logistique adaptée aux contraintes de déploiement réactifs et saisonniers.

Cette gamme s'étend aujourd'hui des simples produits d'alimentations électriques à des systèmes complexes et complets permettant la réalisation d'un site global de diffusion avec des innovations fortes et dans un esprit de site écologique et intégré, comprenant notamment :

- des baies outdoor,
- des systèmes d'alimentation électrique Basse Tension,
- des systèmes d'alimentation continue,
- des sites de télécommunication à déploiement rapide,
- des solutions complémentaires telles que : shelter en version fixe ou mobile, système de protection contre la foudre, système d'isolation galvanique, ...

❖ Le marché

L'augmentation des besoins liés à la communication offre au Groupe des possibilités de croissance grâce à la facilité de mise en œuvre et à la qualité du service offert.

❖ Les clients

Essentiellement concentrés sur le marché français, les principaux clients sont : SFR, Bouygues, Benning et Orange sur un programme de déploiement national ambitieux « La Montée En Débit (MED) ». D'autre part de nombreuses possibilités sont ouvertes à l'export.

❖ Les concurrents

Sur le marché des aménageurs et opérateurs français de téléphonie mobile et fixe, nos principaux compétiteurs sont des sociétés de taille intermédiaire, implantées en France, souvent dans une logique d'intégration verticale. Nous voyons également apparaître maintenant de la concurrence de structures venant des pays de l'Est ou de l'Asie au travers de filiales françaises.

❖ L'activité

Avec un projet entièrement innovant, le contrat de fournitures, signé en 2012 avec Orange, pour des baies outdoors destinées au déploiement de l'ADSL haut débit dans les zones à faible densité de population s'est poursuivi en 2013. Il correspond aux objectifs de l'Etat prônant le « tout numérique pour tous ». Ce contrat va probablement s'étaler sur une durée de 4 ans avec un véritable démarrage des volumes de livraison en 2014 (environ 250 sites) et une accélération sur 2015 et 2016 (500 sites par an).

À l'heure actuelle, deux fournisseurs se partagent ce marché.

La riposte technologique des opérateurs historiques, avec la 4G, a relancé l'activité en 2013 dont les effets devraient se confirmer en 2014 et 2015 pour SFR.

Une étude est en cours pour proposer une déclinaison de la baie MED pour les besoins 4G d'Orange.

6.3.3 Position concurrentielle

D'une manière générale et pour l'ensemble du Groupe, quelle que soit la branche d'activité, il est précisé que la stratégie de niches recherchée et développée par le Groupe ACTIA® ne permet pas de présenter une position concurrentielle claire et précise, car aucune source officielle ne peut répondre à nos caractéristiques.

Cette stratégie a permis de se positionner sur des produits qui répondent aux spécificités de « certains » besoins de nos clients. Il est donc difficile d'obtenir une segmentation homogène qui permette la comparaison avec des concurrents, ceux-ci ne pouvant se positionner que sur une partie des produits développés par ACTIA® et réciproquement le Groupe ne présentant pas l'ensemble de l'offre de ses concurrents.

En général, les données « marché » sont difficiles à obtenir. Par exemple, pour notre activité des Systèmes Embarqués, le Groupe ACTIA® présente une très forte pénétration au niveau mondial dans le domaine du multiplexage pour les bus et les cars, mais la donnée « nombre de bus et cars » susceptibles d'utiliser cette technologie n'existe pas. Le nombre de bus et cars produits dans le monde pourrait être défini, mais la technologie du multiplexage ne s'adresse qu'aux bus et cars « haut de gamme ». De plus, certains pays, comme la Chine ou l'Inde, commencent à peine à intégrer ces technologies et la part de marché que cela représente aujourd'hui et demain n'est pas connue, d'autant plus que ce sont des marchés à forte croissance. Il existe des statistiques pertinentes, mais partielles, qui ne permettent pas une quantification mondiale dans laquelle s'inscrit le Groupe.

6.3.4 Facteurs influant sensiblement le résultat opérationnel

Les chiffres repris dans ces tableaux sont des chiffres audités.

	2013			2012			2011
	1° semestre	2° semestre	TOTAL	1° semestre	2° semestre	TOTAL	
Chiffre d'affaires (hors groupe)	**145 658**	**157 997**	**303 655**	**145 743**	**143 367**	**289 110**	**300 395**
dont Automotive	131 029	139 206	270 235	131 712	127 558	259 270	264 298
dont Télécommunications	14 600	18 733	33 333	14 003	15 771	29 774	36 026
Résultat Opérationnel Courant	**5 788**	**11 082**	**16 870**	**3 392**	**6 856**	**10 248**	**18 474**
dont Automotive	5 605	10 126	15 731	5 053	6 224	11 277	17 347
dont Télécommunications	502	1 292	1 794	<1 311>	1 036	<275>	1 835
Résultat Opérationnel	**5 691**	**10 741**	**16 432**	**3 363**	**7 011**	**10 374**	**17 821**
dont Automotive	5 604	9 967	15 571	4 977	6 197	11 174	16 791
dont Télécommunications	406	1 224	1 630	<1 264>	1 712	449	1 738

	2013			2012			2011
	1° semestre	2° semestre	TOTAL	1° semestre	2° semestre	TOTAL	
Résultat Net	**3 790**	**7 132**	**10 922**	**249**	**3 878**	**4 126**	**8 134**
dont Automotive	3 687	6 559	10 247	1 923	3 735	5 658	7 628
dont Télécommunications	377	928	1 305	<1 362>	818	<544>	1 139
% ROC / CA	**4,0%**	**7,0%**	**5,6%**	**2,3%**	**4,8%**	**3,5%**	**6,2%**
dont Automotive	4,3%	7,3%	5,8%	3,8%	4,9%	4,3%	6,6%
dont Télécommunications	3,4%	6,9%	5,4%	<9,4%>	6,6%	<0,9%>	5,1%
% RO / CA	**3,9%**	**6,8%**	**5,4%**	**2,3%**	**4,9%**	**3,6%**	**5,9%**
dont Automotive	4,3%	7,2%	5,8%	3,8%	4,9%	4,3%	6,4%
dont Télécommunications	2,8%	6,5%	4,9%	<9,0%>	10,9%	1,5%	4,8%

Les actions démarrées en 2012 et poursuivies en 2013 visant à améliorer la rentabilité du Groupe, se concrétisent dans les données chiffrées, tout au long de l'exercice 2013. Le Groupe garde cependant sa structure du résultat avec un 1er semestre enregistrant une rentabilité plus faible que le second, du fait de la baisse des prix accordée aux clients dès le 1er janvier de l'exercice et la reconstitution des marges par la baisse des prix des composants, appliquée également dès le 1er janvier par nos fournisseurs mais n'impactant le compte de résultat qu'en milieu de 1er semestre du fait des délais d'approvisionnement et de production.

Contrairement à l'exercice 2012 dont le 1er trimestre avait été fortement impacté par les livraisons pour le véhicule électrique de Bolloré, l'année 2013 a présenté un cycle d'activité plus conforme aux habitudes du Groupe.

Il est à noter qu'avec un niveau d'activité légèrement supérieur à 2012 sur le 1er semestre, le secteur Télécommunications a pu dépasser son point d'équilibre, situation semestrielle qui n'avait plus été enregistrée dans le Groupe depuis 2003. Elle bénéficie toujours d'un chiffre d'affaires plus important au 2nd semestre. La branche démontre ainsi la nette amélioration de sa structure de coût.

6.4 Informations sur les tendances

6.4.1 Evènements importants depuis la clôture

Le Conseil de Surveillance du 24 mars 2014 a porté le nombre de membres du Directoire à quatre personnes et a nommé Jean-Louis PECH au poste de membre du Directoire.

6.4.2 Objectifs - Evolutions et perspectives d'avenir

Evolution du chiffre d'affaires

Dans un contexte global d'une reprise économique qui reste fragile et fort des succès commerciaux des années précédentes, le Groupe ACTIA® se fixe comme objectif de maintenir un rythme de croissance similaire à celui de 2013.

Perspectives d'avenir

Les perspectives d'avenir restent difficiles à présenter à court terme, en raison de la diversité des couples clients-marchés sur lesquels le Groupe s'appuie. Cependant, les succès enregistrés devraient permettre d'assurer un niveau de croissance équivalent à celui de 2013, selon les perspectives de volume annoncées par nos clients.

- Automotive

  Le Groupe ACTIA® poursuit sa stratégie basée sur les savoir-faire développés au cours des 25 ans d'existence du Groupe avec une montée progressive dans la chaîne de valeur. Démarrant avec des produits spécifiques répondant à une problématique précise, les propositions du Groupe ont évolué vers une offre système permettant l'intégration optimale de plusieurs produits et/ou fonctions, vers une offre plus globale qui met le système au cœur d'un ensemble en vue d'une optimisation générale.

- Diagnostic :

  Partant des différents équipements constituant l'atelier de réparation pour un véhicule, et s'appuyant sur une longue expérience reconnue avec l'outil de diagnostic, le Groupe a développé des outils communicants permettant d'optimiser en temps et en qualité du service rendu, les opérations de maintenance. Dans la continuité des actions 2013, le Groupe va poursuivre ses efforts sur le déploiement commercial, notamment sur la zone Amérique du Nord où l'on connaît une renaissance du marché automobile, tant auprès des constructeurs, que des réseaux de réparation et de contrôle technique en vue de la mise en œuvre de la maintenance du futur. Cela ne se traduira pas immédiatement par une croissance de l'activité, mais cela sera déterminant pour la place à prendre dans le marché de demain.

- Systèmes Embarqués :

  Poursuivant la vente de l'ensemble de ses produits avec la possibilité de les adapter aux besoins spécifiques, le Groupe va surtout développer sa démarche commerciale autour des systèmes complets qui proposent une architecture ouverte et modulaire répondant au mieux à l'ensemble des contraintes des utilisateurs finaux.

  Plusieurs contrats entrent en phase finale de développement pour l'adaptation aux besoins spécifiques et démarrent la phase de production qu'à partir de cette année et au plus tard courant 2015. L'enjeu de 2014 sera de remporter de nouveaux appels d'offres pour assurer la croissance d'activité au-delà de 2016, notamment sur le segment des poids lourds et du ferroviaire.

- Systèmes et Services aux Flottes :

  S'appuyant sur son réseau international, tant pour connaître les appels d'offres que pour assurer le suivi de ses produits, ACTIA Group va poursuivre son action visant à renforcer sa position auprès des gestionnaires de flottes, notamment au niveau européen.

  Les effets des évènements climatiques de 2013 sur le Mexique et l'Amérique Centrale devraient être progressivement effacés et notre filiale vise un retour à une activité normale d'ici fin 2014.

- Services :

  Des investissements seront effectués pour augmenter la capacité de production de notre site tunisien, tout en maintenant le meilleur niveau de qualité. La stratégie du Groupe vise à mettre à disposition un tiers de sa capacité de production pour le compte de tiers et s'assurer ainsi de sa pertinence, tant en termes de qualité, de productivité que de coûts. Cette proportion pourrait se réduire du fait de l'augmentation des moyens de production, visant à répondre à l'évolution des besoins mêmes du Groupe.

❖ Télécommunications

Avec un carnet de commandes adossé à des contrats pluri-annuels, l'activité du secteur des Télécommunications devrait encore progresser en 2014.

- Satcom :

  Cette Direction Opérationnelle bénéficie pleinement du contrat COMCEPT (COMplément de Capacités en Elongation, Projection et Théâtre), pour la réalisation du système sol et réseau pour la DGA, en partenariat avec Airbus Defence & Space (ex. ASTRIUM Services), ainsi que des avenants au contrat avec l'OTAN, en cours d'exécution. Son action 2014 visera à répondre à de nouveaux appels d'offres à l'international, dont le calendrier n'est pas encore déterminé.

- Energie / Aéronautique – Défense (EAD) :

  Avec le marché pluriannuel des PCCN et Electre « d » en partenariat avec ICE et Forclum pour la partie énergie, l'activité de cette Direction Opérationnelle restera stable en 2014. Les équipes commerciales ont donc pour objectif d'aller chercher de nouveaux clients.

- Broadcast / Ferroviaire – Transport (BFT) :

  Avec un recentrage progressif sur le domaine du transport, la Direction Opérationnelle devrait enregistrer une légère progression de son chiffre d'affaires notamment dans le secteur ferroviaire.

- Infrastructure – Réseaux – Télécom (IRT) :

  Portée par l'arrivée de la 4G en Europe, et plus particulièrement en France, la Division Opérationnelle devrait consolider son activité à un niveau équivalent à celui de 2014.

Priorités pour 2014

ACTIA® va prolonger ses actions en vue de maintenir voire d'améliorer encore son niveau de rentabilité.

Pour les années à venir, le Groupe poursuit son ambition de devenir une entreprise de très haute technologie, d'accroître sa capacité de production, d'améliorer sa qualité totale, de baisser son endettement et de poursuivre sa croissance.

6.5 Stratégie

6.5.1 Axes stratégiques

S'inscrivant dans une démarche pérenne, ACTIA® maintient ses valeurs industrielles qui se traduisent par **plusieurs axes stratégiques** :

- Devenir une entreprise de très haute technologie ;
- Améliorer la qualité totale ;
- Poursuivre la croissance ;
- Accroître la capacité de production.

Devenir une entreprise de très haute technologie

ACTIA® mise sur l'intelligence avant tout et s'organise autour de plusieurs axes de travail tels que :

- Acquérir et maintenir des compétences avec de nouveaux outils de développement, une systématisation des validations, une généralisation des outils comme PS NEXT, un management des connaissances, un réseau d'experts extérieurs, un bureau d'études étendu… ;
- Privilégier une conception modulaire et évolutive, avec des produits « LEGO », autour :
  - d'une architecture modulaire tant mécanique, électronique, informatique ou énergétique,
  - des modules validés et réutilisables,
  - d'une prise en compte de la variation des besoins par client, de l'évolution de la demande et de l'émergence technologique.

- Penser globalement pour une vision exprimée sur les systèmes et les services en :
  - imaginant et validant les systèmes de demain pour les garages et centres de contrôle technique, les véhicules de demain et les flottes de véhicules,
  - tirant les spécifications pour les nouveaux produits et en les développant,

- progressant sur l'image,
- mettant au point et vendant les services liés.

❖ S'appuyer sur un environnement toulousain favorable et agir localement avec :

- la poursuite du 5 « S » en interne, qui est une méthode qui trouve son origine au Japon : programme d'amélioration du système de production, il a pour but d'améliorer l'efficience de l'espace de travail avec 5 actions : Débarrasser, Ranger, Nettoyer, Ordonner, Etre rigoureux,
- l'utilisation du soutien à l'innovation : CIR, aides publiques,
- sa participation à l'IRT AESE à Toulouse,
- les 3 pôles de compétitivité toulousains de niveau mondial, « Aerospace Valley », « Agrimip Innovation » et « Cancer-Bio-Santé ».

Améliorer la qualité totale

La spécialisation du Groupe dans les équipements électroniques fait l'objet d'une démarche de **qualité totale**, reconnue par plusieurs certifications.

ACTIA® est dans un processus d'amélioration continue avec la mise en place d'une démarche « LEAN » qui privilégie :

❖ Des processus formalisés et appliqués ;

❖ Une intelligence collective et responsabilisée ;

❖ Une bibliothèque d'outils ;

❖ Un pilotage avec des indicateurs ;

❖ Un processus d'amélioration continue ;

❖ Une réduction des gaspillages.

Ce management est ainsi basé sur le principe d'une organisation apprenante, avec l'ouverture aux nouvelles technologies, la gestion des ruptures et la formation tout au long de la carrière.

Poursuivre la croissance

Fort de notre premier axe stratégique basé sur l'innovation technologique, la qualité et la compétitivité, le Groupe ACTIA®, ETI patrimoniale, doit, pour assurer sa pérennité, poursuivre sa diversification et maintenir ainsi sa croissance, diminuer son endettement et viser des marchés à plus forte rentabilité.

Cette croissance peut s'effectuer selon deux axes :

❖ Une diversification sur l'axe des systèmes embarqués, cœur du savoir ;

❖ Une diversification vers l'urbanisation de systèmes.

Les schémas suivants mettent en avant le potentiel de diversification :

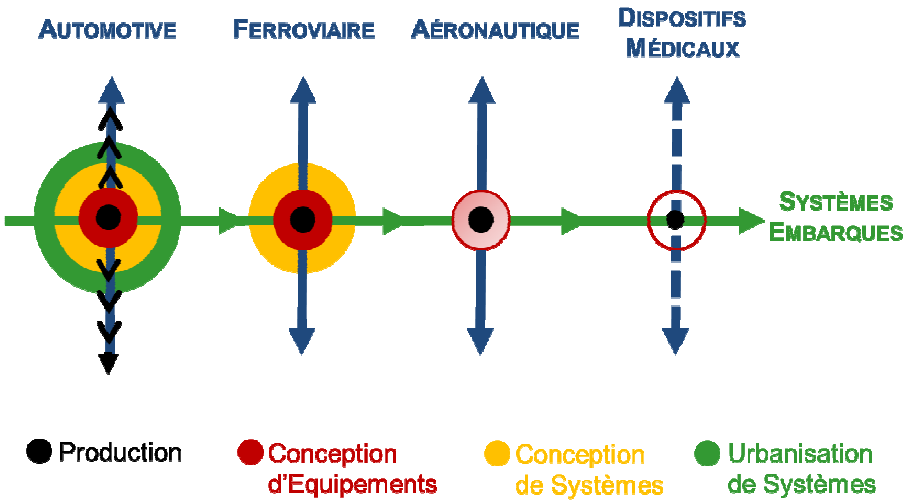

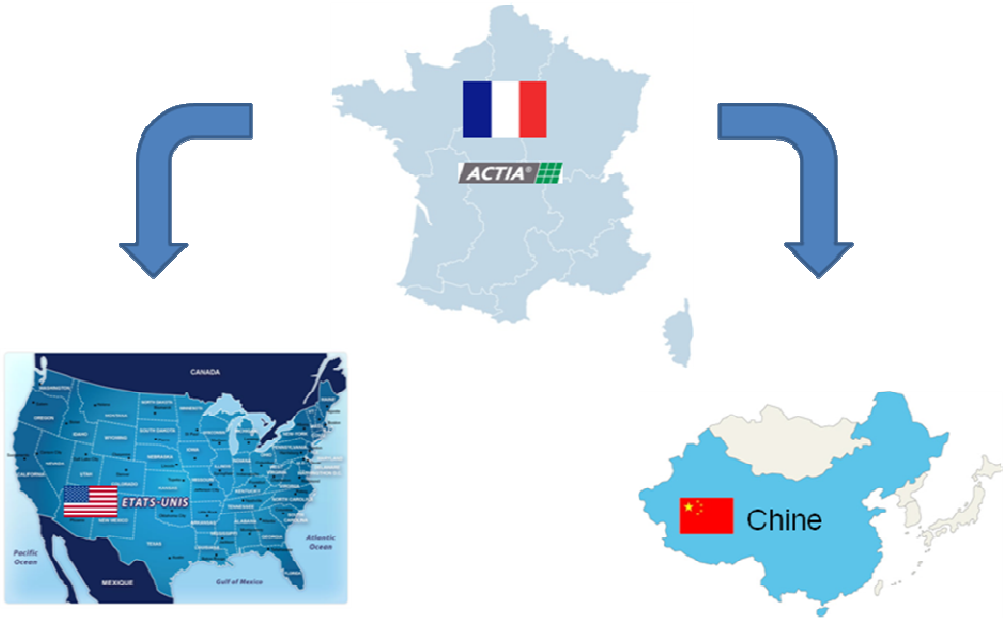

Accroître la capacité de production

Le Groupe ACTIA® organise l'industrialisation de ses produits, au niveau mondial, autour d'usines électroniques, d'ateliers d'intégration et d'usines pilotées. Pour garantir la capacité d'innovation de ses bureaux d'études, tout en visant les meilleurs niveaux de productivité, ses outils s'appuient sur un laboratoire de génie des procédés propre au Groupe.

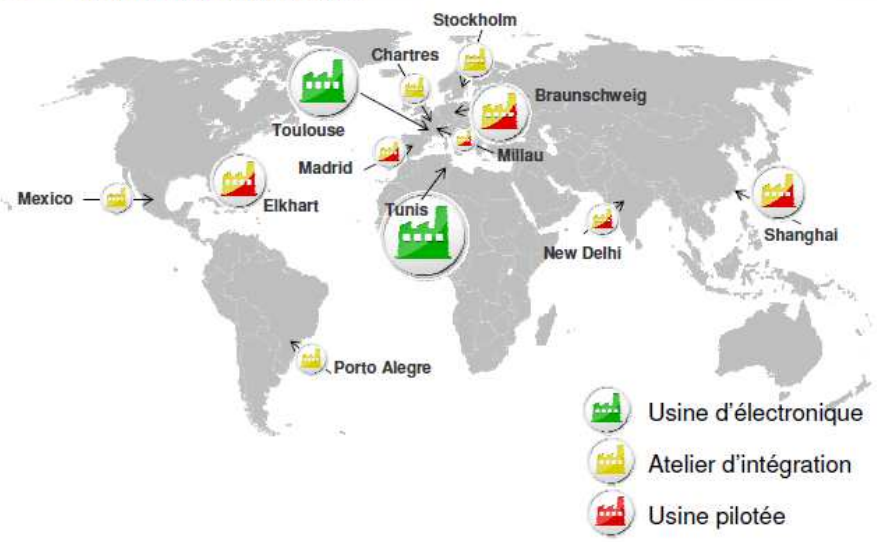

Fort des derniers contrats remportés et d'une croissance interne assurée, ACTIA® s'organise pour accroître sa capacité de production de demain.

Une première étape a été franchie, avec l'investissement dans une troisième ligne CMS (Composants Montés en Surface) sur Toulouse en 2012. Après une année 2013 de maintien du niveau global des équipements et l'étude de la création d'un 3ème site de production, une 2ème étape va être orchestrée en 2014, avec la mise en œuvre d'une 6ème ligne de production « grande capacité » en Tunisie ; cela permettra au Groupe de préparer au mieux le déploiement probable d'un nouveau site à compter de 2016.

6.5.2 Recherche & Développement au cœur d'ACTIA®

Depuis sa création, le Groupe ACTIA® a toujours fondé sa stratégie sur la Recherche et le Développement afin d'apporter des solutions innovantes et différenciantes à ses clients.

Au cœur de sa stratégie qui est restée prioritaire même dans un contexte de crise exigeant une sélection très rigoureuse des investissements, le Groupe investit de manière importante dans la R&D avec plus de 500 ingénieurs et techniciens au sein de l'ensemble de ses structures.

L'organisation du Groupe a permis de mettre en place des centres de compétence dans des domaines spécifiques sur lesquels ACTIA® peut s'appuyer pour répondre aux attentes de ses clients, avec, par exemple, un centre d'excellence en Allemagne pour les cartes de communication « Vehicle Communication Interface » (VCI), outil permettant de mettre en place la liaison entre le véhicule et l'outil de diagnostic ou encore en Espagne pour les développements liés à l'infotainment, l'audio & la vidéo dédiés aux passagers d'un moyen de transport en commun (bus, cars, trains…).

Au travers d'une procédure qui se conclue par une prise de décisions de l'Executive Committee, instance qui regroupe les directeurs généraux des filiales les plus importantes et les directeurs de Business Group, qui est validée en Conseil de Surveillance, sont choisis les grands programmes de R&D sur lesquels se fondera la stratégie de demain, par activité.

Les enjeux

En réponse aux besoins exprimés en interne et au regard des exigences des marchés fortement concurrentiels des systèmes embarqués et des évolutions sociétales, de nombreux défis sont à relever.

ACTIA® doit répondre aux principaux enjeux suivants :

- Renforcer la compétitivité des offres vers les clients et les utilisateurs

  Face à la concurrence en place et à l'affirmation de nouveaux acteurs dans des pays à faible coût comme la Chine, l'Inde ou le Brésil, les enjeux pour une ETI française sont d'augmenter les performances économiques de nos produits : coûts d'acquisition, coûts d'opération…, d'améliorer les performances techniques, et de réduire les coûts et les temps de cycle : développement, mise sur le marché, redesign…

- Améliorer l'efficacité et l'attractivité des systèmes de transport

  Avec un doublement prévisible du trafic au niveau du transport en commun de personnes, il est nécessaire de développer des nouveaux concepts, tout en garantissant un très haut niveau de ponctualité et de satisfaction des passagers.

- Développer de nouvelles applications et services associés

  D'ores et déjà de nouvelles applications ont été identifiées dans les domaines de l'e-santé, du bâtiment, de l'agriculture, de la mobilité, de la fracture numérique… Les systèmes embarqués constituent un formidable vecteur d'innovations intéressant bien d'autres domaines.

- Etre un acteur majeur du développement durable

L'objectif est de réduire l'empreinte environnementale des produits et services (réduction de la consommation d'énergie, des émissions de particules, des émissions sonores, déconstruction des aéronefs…), de développer de nouvelles approches de surveillance et de gestion de l'environnement.

- Garantir la sûreté, la sécurité et la résilience des produits et systèmes

Malgré l'augmentation de la complexité et les menaces qui pourraient affecter l'utilisation des différents produits et systèmes, le Groupe ACTIA® se doit de garantir un très haut niveau de sûreté et sécurité.

Les leviers

Ces enjeux industriels amènent ACTIA® à poursuivre sa recherche et ses développements autour de **leviers stratégiques** pour répondre aux défis des systèmes embarqués.

Ces défis renvoient, pour nombre d'entre eux, à faire sauter de nouveaux verrous technologiques ou à amplifier des actions d'innovation autour d'un certain nombre de thèmes prioritaires, à savoir :

- Augmenter les performances des véhicules industriels : Multiplexage - Smart power - ARM - Linux ;
- Concevoir de nouvelles architectures et configurations innovantes : Standardisation - Ouverture - Solution flexible - Ethernet ;
- Optimiser et améliorer l'environnement de travail du chauffeur : Poste de conduite - Eco-conduite - Système d'Aide à l'Exploitation ;
- Optimiser et améliorer l'environnement de travail du garage : Outils de Diagnostic - Garage communicant - Mécatronique ;
- Gérer efficacement et dynamiquement l'énergie des véhicules : Véhicule électrique - Solution hybride - Climatisation électrique embarquée ;

- Généraliser et automatiser la supervision, le diagnostic et la maintenance : Sécurité - Sureté de fonctionnement - Comportement autonome ;
- Exploiter les nouvelles technologies pour le développement de nouvelles applications : Connaissance des comportements - Multimodal - ITS - SIG.

En fonction de son organisation interne, la recherche et les développements d'ACTIA® sont classés par domaines technologiques qui correspondent à l'organisation de ses équipes R&D.

6.5.3 ACTIA® et les pôles de compétitivité

Face à ces marchés en pleine croissance et aux enjeux, notamment technologiques, des secteurs concernés, la région Toulouse-Midi-Pyrénées occupe aujourd'hui une place spécifique, originale et incontournable, tant au niveau européen que mondial.

Dans ce contexte local unique, ACTIA® s'intègre à la remarquable dynamique de structuration et d'organisation des acteurs engagée en Midi-Pyrénées. Elle s'exprime particulièrement avec notre représentation dans :

Type de Relation	Désignation
Relation par type de marché	Aéronautique : TOMPASSE
	Rail : MipyRail
	Automobile : Automotech (ARIA)
	Equipements d'atelier et diagnostic : GIEC
	Médical : BioMedicalAlliance (BMA)
Relation avec les Pôles	Pôle de niveau mondial « Aerospace Valley »
	Pôle Agrimip Innovation
	Pôle Cancer-Bio-Santé
	Pôle LUTB Lyon Urban Trucks Bus
Relation et technologie	Création de l'IRT AESE à Toulouse
	Initiative d'excellence de l'U.T. et TOULOUSE TECH
	Club des Affiliés du LAAS
	PFI Navigation GUIDE
	PRIMES
	PFI Thermique CELSIUS / FAHRENHEIT
	PFMI : DécidAIE
	Plateforme e-santé
	PLATINES : PLATeforme d'INformations sur les Etablissements de Santé
	Club : Sensing Valley
	IT Cluster : DigitalPlace
Relation locale	CCRDT
	DRIME
	Comité Stratégique Régional de la Filière Aerospatiale

6.5.4 ACTIA® et le programme d'investissements d'avenir

ACTIA® a déposé plusieurs dossiers dans le cadre du programme d'investissements d'avenir.

Compte tenu des délais liés à la présence de plusieurs partenaires dans ce type de dossiers, sans qu'il n'y ait pour autant de remise en cause, l'année 2013 a vu le démarrage des programmes suivants :

- **Le projet MIMOSA** : Système de navigation et télématique par géolocalisation et hybridation de capteurs ;
- **Le projet VI-Test**, concernant les problématiques liées aux processus industriels ;
- **Institut de Recherche Technologique** : ACTIA® se positionne en cohérence avec les enjeux, défis et programmes de recherche technologique relevant du futur Institut de Recherche Technologique Aéronautique-Espace-Systèmes Embarqués, dont ACTIA® sera un membre du Conseil d'Administration ;

Quatre plateformes sont aujourd'hui retenues, et ACTIA® est impliqué dans deux d'entre elles :

- G2E4 : Plateforme « Gestion Globale de l'Energie Electrique Embarquée dans son Environnement »,

- TISECA : Plateforme « Technologies d'ingénierie et d'intégration des systèmes embarqués et de leurs applications ». L'année 2014 devrait correspondre au démarrage des programmes suivants :

❖ **Le projet BUSINOVA** : Évolution qui permet de travailler sur la supervision de traction hybride et la climatisation électrique pour bus de ville ;

❖ **La PFMI DécidAIE** : support à l'innovation pour l'agriculture intensive qui vise les meilleurs rendements, tout en respectant l'environnement, la qualité et la sécurité, ACTIA® étant l'expert de la boucle locale ;

❖ **GENOME** : pronostic sur machine tournante Liebherr ; Health-Monitoring

❖ **RESPECT** : surveillance personnes âgées fragiles (semelle intelligente)

6.5.5 Protection industrielle

En ce qui concerne la protection industrielle de ses produits, le Groupe ACTIA® dispose d'un service juridique qui se charge d'effectuer toutes les démarches relatives aux brevets, marques et modèles. De plus, le Groupe fait ponctuellement appel à un cabinet externe spécialisé sur ce sujet.

À ce jour, plusieurs brevets ont été déposés, tant au niveau national qu'international par le Groupe.

6.6 Investissements

L'ensemble des investissements corporels et incorporels immobilisés par le Groupe s'élève à 10,9 M€ en 2013 contre 16,3 M€ en 2012.

6.6.1 Corporels

Les informations relatives aux investissements corporels réalisés sur la période sont détaillées dans les notes annexes aux comptes consolidés au § NOTE 4 « Immobilisations corporelles » de ce Document de Référence.

Après l'acquisition d'une 3ème ligne CMS (Composants Montés en Surface) sur le site toulousain en 2012, l'année 2013 s'est caractérisée par l'acquisition de matériels dans le cadre habituel du renouvellement des moyens, complétés par quelques équipements visant à améliorer la productivité de sites industriels.

6.6.2 Incorporels

Les informations relatives aux investissements incorporels réalisés sur la période sont détaillées dans les notes annexes aux comptes consolidés au § NOTE 3 : « Immobilisations incorporelles » de ce Document de Référence. Ils concernent essentiellement la Recherche & Développement.

En 2013, les dépenses en R&D se sont élevées à 45,4 M€, enregistrant une baisse de 2,1 % correspondant à une diminution du recours à la sous-traitance extérieure au Groupe ; ceci est lié à la nouvelle organisation interne et à la montée en puissance du bureau d'études tunisien qui s'est renforcé avec une cinquantaine de personnes en 2013.

L'activité reste stratégique puisqu'elle permet de maintenir à un niveau élevé la technicité du Groupe. Le contrôle de gestion du Groupe permet d'établir le tableau ci-dessous qui résume son évolution :

en k€	2013	2012
Coût total de la R&D	**45 360**	46 348
Coût de la R&D vendue	**23 754**	24 402
R&D immobilisée dans l'exercice	**7 728**	10 746
Charges de l'exercice (A)	**13 878**	11 200
Amortissement de l'exercice de la R&D immobilisée (B)	**5 801**	4 587
Crédit Impôt Recherche en produit dans l'exercice et subventions (C)	**3 391**	3 128
Impact de la R&D dans le compte de résultat (A) + (B) – (C)	**16 287**	12 659
Effectif	**567**	516

Le coût total de la R&D est composé de la masse salariale chargée des ingénieurs et techniciens travaillant sur les projets de R&D, ainsi que les coûts éventuels de prestations sous-traitées.

Il est rappelé que le Groupe investit de manière importante dans la R&D. En 2013, les coûts liés à la R&D ont représenté 14,9 % de son chiffre d'affaires consolidé. Apportant des solutions spécifiques à ses clients, solutions basées sur des savoir-faire reconnus et l'innovation, une partie de ces développements spécifiques peut être prise en charge par les clients, part qui représente 52,4 % des dépenses engagées par le Groupe en 2013, en légère baisse (- 2,7 %) par rapport à l'année exceptionnelle de 2012, qui avait connu une très forte progression.

De plus, une part de ses travaux bénéficie du Crédit d'Impôt Recherche, de subventions et/ou d'avances remboursables. Aussi, le poids de la R&D supportée par le Groupe dans son compte de résultat, en dehors de la part facturée aux clients et des aides de l'État, est passé à 5,4 % du chiffre d'affaires en 2013, contre 4,4 % sur l'exercice précédent. Il est rappelé que la part de R&D immobilisé avait augmenté de 20,0 % en 2012, du fait des investissements dans le domaine des portails télématiques nouvelle génération. Ils génèrent donc une augmentation des amortissements (+ 26,5 %).

Retrouvant un niveau plus proche des standards habituels du Groupe, le taux d'immobilisation de la R&D s'établit à 17,0 % des dépenses cette année contre 23,2 % en 2012. Ces chiffres traduisent la fin d'une période d'efforts particuliers afin que ACTIA® puisse se positionner parmi les leaders sur ces différents marchés. Le Groupe répond maintenant aux besoins spécifiques de ses clients et peut ainsi réduire la part immobilisée de sa R&D. L'augmentation de la charge de R&D dans le compte de résultat 2013, de près de 3,6 M€ a cependant été parfaitement absorbée par l'activité.

Cependant, malgré cette évolution d'une partie de sa R&D, le Groupe poursuit ses efforts en termes d'innovation et a pu faire reconnaître son bureau d'études suédois auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour ses travaux dans le domaine de la télématique. Ainsi, ACTIA Group a bénéficié, sur l'exercice, d'une aide sous forme de Crédit Impôt Recherche et de subventions impactant le compte de résultat pour 3,4 M€, en croissance de 8,4 %.

Au niveau des branches d'activité, cela se traduit de la manière suivante :

Branche Automotive

Les chiffres audités repris dans le tableau suivant sont issus du contrôle de gestion.

Le total des dépenses en R&D en 2013 a été de 39,4 M€ contre 40,9 M€ en 2012, ventilé en :

en k€	2013	2012
Coût de la R&D vendue	**19 758**	22 181
R&D immobilisée dans l'exercice	**6 625**	9 593
Charges de l'exercice	**13 017**	9 090
Effectif	**525**	475

La part du coût de la R&D vendue est en baisse de 10,9 % mais représente toujours plus de la moitié des dépenses. Maintenir une prise en charge des dépenses de R&D, est un atout majeur du Groupe dans la relation partenariale avec nos clients. Cependant, le contexte économique ne favorise pas une progression de cette participation.

Branche Télécommunications

Les chiffres audités repris dans le tableau suivant sont issus du contrôle de gestion.

Le total des dépenses en R&D 2013 a été de 5,9 M€ contre 5,5 M€ en 2012, ventilé en :

en k€	2013	2012
Coût de la R&D vendue	**3 996**	2 221
R&D immobilisée dans l'exercice	**1 104**	1 153
Charges de l'exercice	**861**	2 110
Effectif	**43**	41

La progression des dépenses de R&D est principalement due à la mise en œuvre du contrat COMCEPT signé début 2013, dans le domaine des Satcom, programme qui bénéficie d'une très bonne prise en charge par le client. Aussi, la branche enregistre une part du coût de la R&D vendue en très forte progression sur l'exercice (+ 79,9 %).

6.6.3 Engagements d'investissement

À la date d'établissement du présent document, le Groupe a engagé un certain nombre d'investissements dans le cadre de son exploitation normale.

Ces programmes concernent d'une part la R&D avec la poursuite des développements engagés en 2013 dans le domaine des portails télématiques, en cofinancement avec nos clients, du garage mécatronique ou encore des stations terriennes à bande de fréquence Ka pour les Télécommunications.

Le précédent Document de Référence évoquait le déploiement d'un nouveau site de production dans un pays bas coût en vue de préparer la croissance d'activité liée aux produits qui seront industrialisés courant 2014 et lors des exercices suivants. Après une étude approfondie, avec une analyse tant produits / marchés que risques pays, change, sans oublier les problématiques juridico-fiscales, transports et communication (cf. § 6.5.1. « Axes stratégiques »), deux pays répondent globalement aux attentes du Groupe.

Observant avec attention l'environnement économique, social et politique et les business plans transmis par ses clients, le Groupe a décidé de mettre en place une nouvelle ligne de production de cartes électroniques à forte capacité sur son site tunisien, pour un coût global de 2,7 M€. Elle devrait être opérationnelle dans le courant de l'été 2014 et permettre la montée en puissance des nouveaux produits lancés en production fin 2013, début 2014. Ainsi, la décision de la création d'un 3ème site de production peut être différée de quelques mois afin de l'inscrire dans le schéma le plus pérenne pour le Groupe.

6.7 Les Salariés

Les chiffres repris dans ces graphes et tableaux sont des chiffres issus du contrôle de gestion.

Sur l'ensemble du Groupe, l'évolution des effectifs incluant les Contrats à Durée Indéterminée et les Contrats à Durée Déterminée au 31 décembre de chaque exercice, sur les trois derniers exercices, est la suivante :

- 2011 — 2 735 personnes (+ 3,4 %)
- 2012 — 2 768 personnes (+ 1,2 %)
- 2013 — 2 680 personnes (- 3,2 %)

Dans un souci de lisibilité, les informations sont regroupées par secteur :

- Automotive France ;
- Automotive Europe (hors France) ;
- Automotive Tunisie ;
- Automotive reste du monde ;
- Total Automotive ;
- Télécommunications (France) ;
- Total France ;
- Total Groupe.

La communication sociale est réalisée sur le périmètre de la consolidation financière, comme détaillé au § NOTE 2 « Sociétés Consolidées» des notes annexes aux comptes consolidés.

Pour une meilleure lisibilité, les tableaux sont établis selon la méthodologie suivante :

	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécom-munications	Total France	Total Groupe
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
Totaux					**①+②+③+④**		**①+⑥ + ACTIA Group S.A.**	**②+③+④+⑦**

Il est précisé qu'au niveau de tous les tableaux et graphes, l'information « Europe » ne comprend pas la France, l'information étant spécifiquement détaillée.

6.7.1 Ressources humaines et relations sociales

Emploi

La répartition **des effectifs** à la date de clôture de l'exercice s'établit de la manière suivante pour les trois dernières années :

	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécom-munications	Total France	Total Groupe
2011	699	371	940	467	2 477	252	957	**2 735**
2012	692	405	915	511	2 523	239	937	**2 768**
2013	**706**	**425**	**860**	**452**	**2 443**	**233**	**943**	**2 680**

Ces effectifs incluent les Contrats à Durée Indéterminée (CDI : contrat sans durée, qui peut seulement être interrompu par un licenciement ou une démission) et les Contrats à Durée Déterminée (CDD : contrat conclu sur une durée déterminée).

L'évolution des effectifs est très différente d'une structure à l'autre, suivant le contexte économique du pays d'implantation. Alors que la France et l'Europe sont en légère progression (respectivement + 0,6 % et + 4,9 %), les autres pays sont en diminution de 8,0 %. Cette baisse est liée à la fin annoncée des effectifs supplémentaire en Contrat à Durée Déterminée pour pallier l'absentéisme exceptionnel de l'année 2011 en Tunisie, contrats dont la disparition s'est échelonnée jusqu'à l'été 2013. L'évolution totale des effectifs du Groupe ressort à - 3,2 % par rapport à 2012 et - 2,0 % par rapport à 2011. La répartition est la suivante :

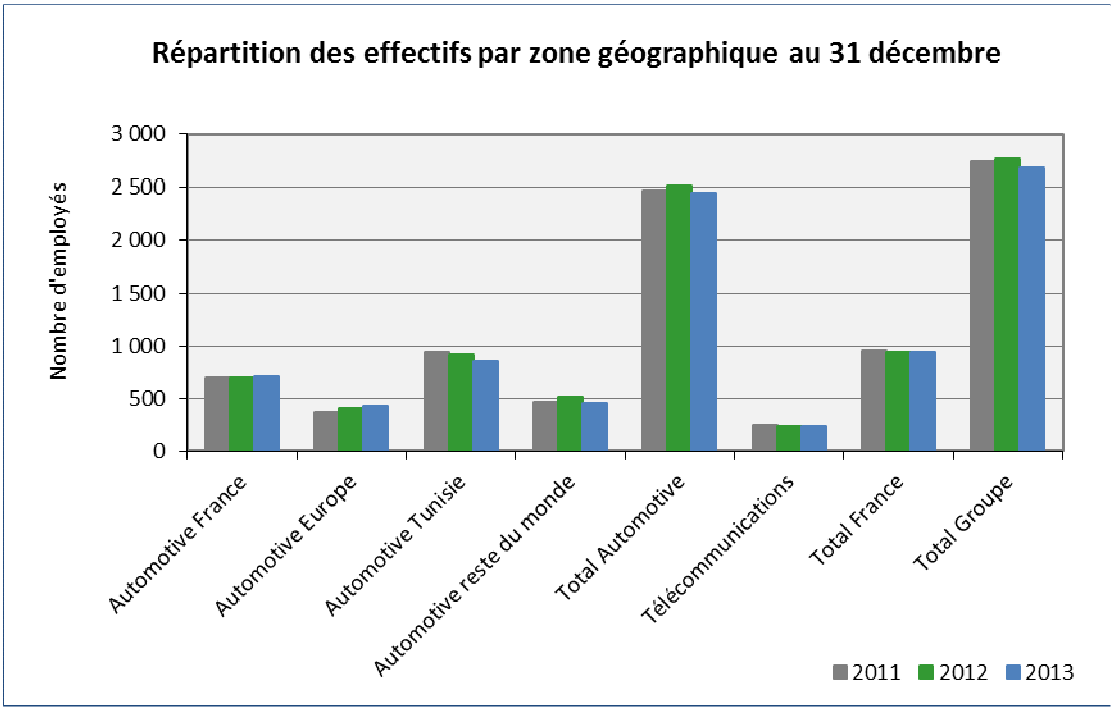

La répartition **cadres / non cadres** a suivi l'évolution suivante :

Cadres	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécom-munications	Total France	Total Groupe
2011	319	44	249	80	692	120	444	**817**
2012	325	50	269	76	820	118	448	**843**
2013	**311**	**47**	**283**	**108**	**749**	**118**	**432**	**870**

Non-Cadres	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécom-munications	Total France	Total Groupe
2011	380	327	691	387	1 785	132	513	**1 918**
2012	367	355	646	435	1 803	121	489	**1 925**
2013	**395**	**378**	**577**	**344**	**1 694**	**115**	**511**	**1 810**

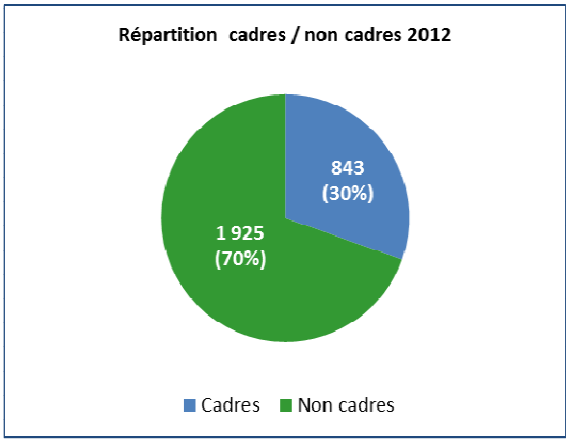

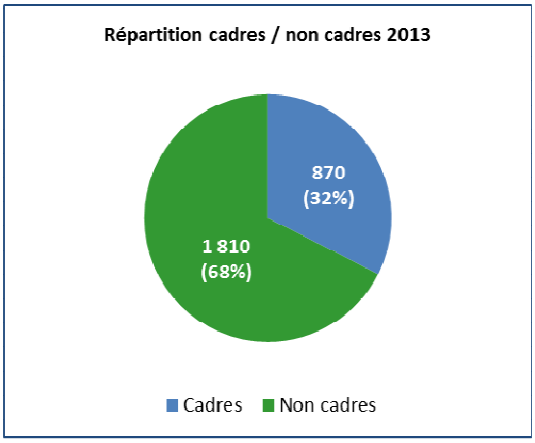

L'évolution des effectifs cadres / non cadres marque une forte disparité en fonction de la zone géographique : en France et en Europe, le nombre des cadres est en baisse, alors que, dans le même temps, le nombre des non cadres a connu une hausse de 5,3 %. En Tunisie et au Mexique, la tendance est inversée, consécutivement à deux situations très différentes. En Tunisie, la réorganisation de la production en vue d'améliorer la productivité et la qualité a nécessité d'investir dans l'encadrement intermédiaire. Au Mexique, le brut recul de l'activité lié à l'arrêt des investissements de nos clients suite aux intempéries dévastant le pays à l'automne, a nécessité de réduire les effectifs en privilégiant le maintien des compétences et de l'encadrement en vue de pouvoir redémarrer le plus facilement possible dès que nos clients relanceront leurs investissements. Les cadres représentent désormais 32,5 % des effectifs du Groupe contre 30,5 % en 2012.

Sur le territoire national, la répartition enregistre la même tendance, avec 45,8 % de cadres, contre 47,8 % précédemment.

Répartition hommes / femmes : elle se traduit en 2013, par une moyenne de 38,4 % de femmes, en légère baisse par rapport à la situation du 31 décembre 2012 où les femmes représentaient 38,5 % des effectifs. La diminution des effectifs féminins est surtout sensible en Tunisie, avec la fin des CDD, alors que la baisse enregistrée dans les autres pays porte surtout sur des effectifs masculins.

En France, la progression initiée en 2011 continue avec, aujourd'hui, 28,1 % contre 27,9 % de femmes en 2012 et 27,3 % en 2011.

Hommes	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécom-munications	Total France	Total Groupe
2011	501	289	340	321	1 451	193	696	**1 646**
2012	495	317	348	360	1 520	179	676	**1 701**
2013	**501**	**329**	**350**	**294**	**1 474**	**175**	**678**	**1 651**

Femmes	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécom-munications	Total France	Total Groupe
2011	198	82	600	146	1 026	59	261	**1 089**
2012	197	88	567	151	1 003	60	261	**1 067**
2013	**205**	**96**	**510**	**158**	**969**	**58**	**265**	**1 029**

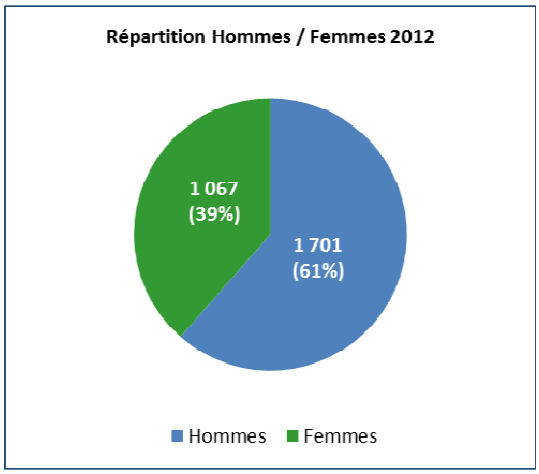

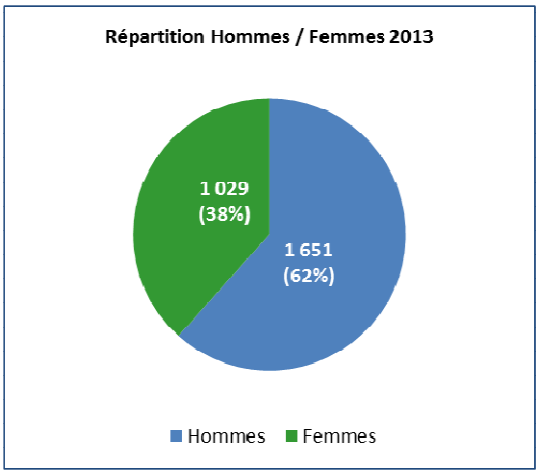

Répartition par âge : cette donnée est collectée depuis l'exercice 2012 ; l'évolution sur deux exercices est la suivante :

<30 ans	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécom-munications	Total France	Total Groupe
2012	46	70	443	265	824	18	65	843
2013	**66**	**72**	**334**	**147**	**619**	**14**	**80**	**633**

>30 et <50 ans	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécom-munications	Total France	Total Groupe
2012	463	259	419	198	1 339	152	617	1 493
2013	**439**	**272**	**492**	**258**	**1461**	**143**	**583**	**1 605**

>50 ans	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécom-munications	Total France	Total Groupe
2012	183	76	53	48	360	69	255	432
2013	**201**	**81**	**34**	**47**	**363**	**76**	**280**	**442**

Là encore, l'évolution est disparate en fonction des régions. La tendance globale est une diminution de la population des moins de 30 ans et une augmentation des plus de 50 ans.

Répartition CDI / CDD : la part des effectifs en Contrat à Durée Déterminée a diminué au cours de l'exercice 2013, sur l'ensemble des zones géographiques, excepté en France. Au niveau global, les emplois à durée indéterminée représentent désormais 83,0 %, contre 81,0 % en 2012. La France compte au 31 décembre 2013, 4,3 % de salariés en CDD contre 1,6 % fin 2012. La répartition des CDI/CDD est la suivante :

	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécom-munications	Total France	Total Groupe
CDI 2011	675	350	538	354	1 917	243	923	**2 165**
CDI 2012	679	373	555	392	1 999	238	922	**2 242**
CDI 2013	**666**	**393**	**570**	**359**	**1 988**	**232**	**902**	**2 224**
CDD 2011	24	21	402	113	560	9	34	**570**
CDD 2012	13	32	360	119	524	1	15	**526**
CDD 2013	**40**	**32**	**290**	**93**	**455**	**1**	**41**	**456**

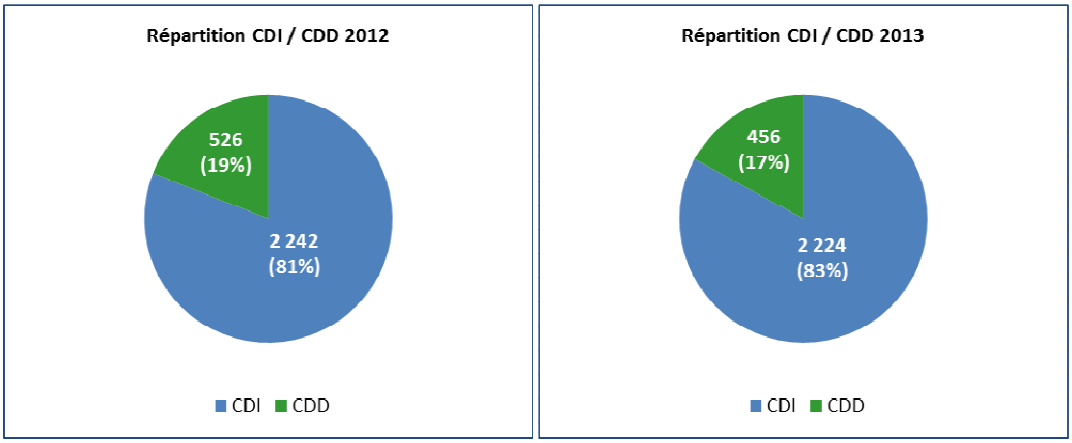

Au global, les contrats CDD représentent donc 17,0 % des effectifs du périmètre global.

Il faut cependant préciser que, selon les règlementations locales, la durée des CDD peut fortement varier.

Par ailleurs, le Groupe observe également l'évolution de son effectif moyen. Cet indicateur suit clairement la courbe des effectifs en fin de période ; il permet de surveiller la rentabilité des structures.

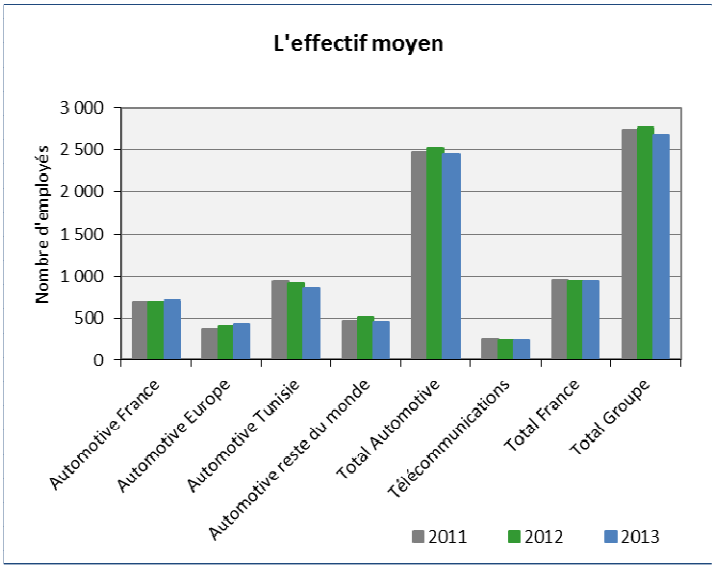

Sur l'exercice 2013, les **embauches** au niveau du Groupe ont continué à diminuer, avec un recul de - 11,5 %, après la forte baisse de 41,8 % en 2012. Le recours à des CDD représente 57,3 % de ces embauches, en légère progression par rapport à l'exercice précédent. La Tunisie représente quant à elle 46,9 % des embauches en CDD contre 37,8 % précédemment.

Sur l'ensemble du périmètre, le Groupe a embauché 361 personnes, contre 408 en 2012 et 701 en 2011, conséquence directe de l'adaptation nécessaire des ressources aux besoins du Groupe. Ces embauches sont principalement intervenues dans les filiales situées dans le Monde (hors Europe et Tunisie), puis en Tunisie et en Europe.

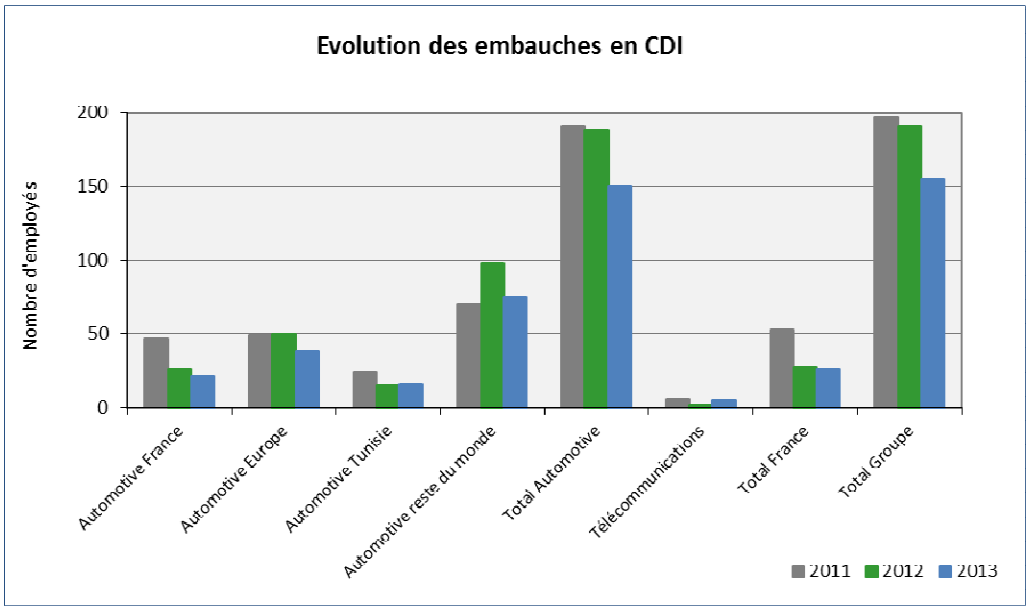
Evolution des embauches en CDI
Nombre d'employés
200
150
100
50
0
Automotive France
Automotive Europe
Automotive Tunisie
Automotive reste du monde
Total Automotive
Télécommunications
Total France
Total Groupe
2011
2012
2013

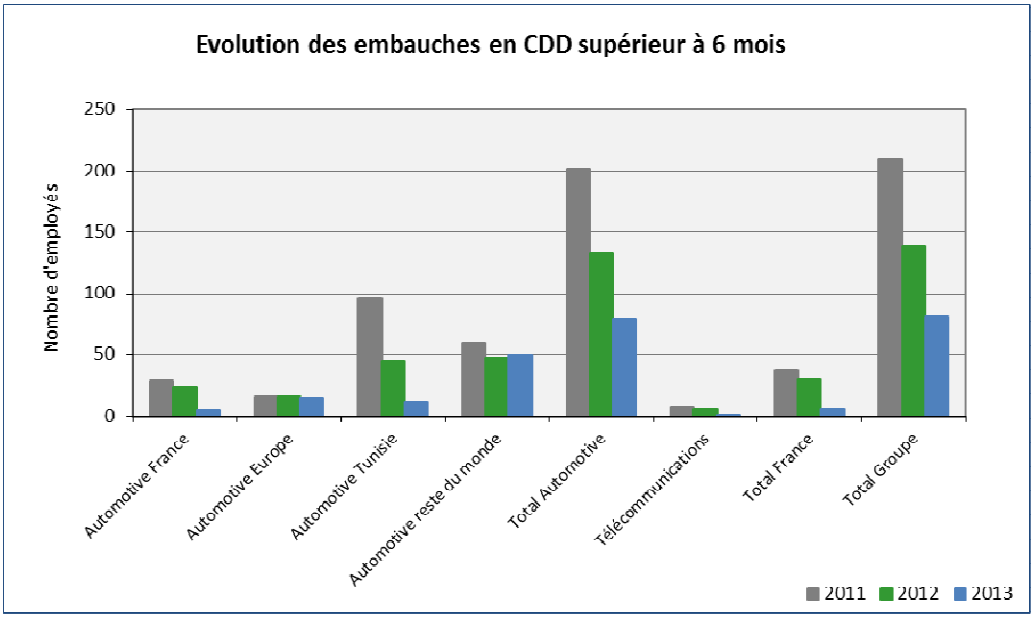
Evolution des embauches en CDD supérieur à 6 mois
Nombre d'employés
250
200
150
100
50
0
Automotive France
Automotive Europe
Automotive Tunisie
Automotive reste du monde
Total Automotive
Télécommunications
Total France
Total Groupe
2011
2012
2013

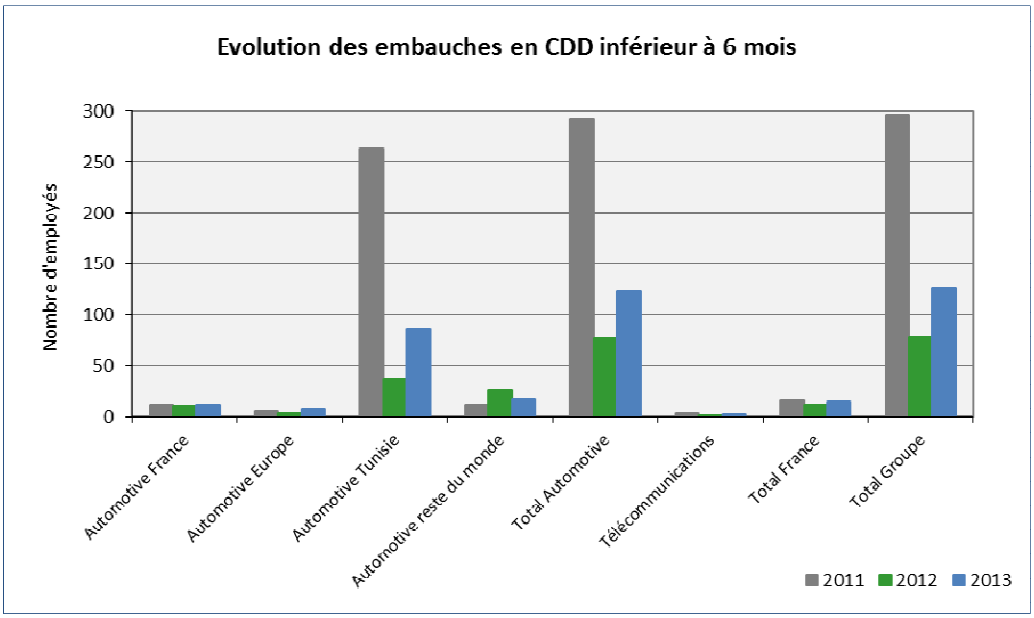
Evolution des embauches en CDD inférieur à 6 mois
Nombre d'employés
300
250
200
150
100
50
0
Automotive France
Automotive Europe
Automotive Tunisie
Automotive reste du monde
Total Automotive
Télécommunications
Total France
Total Groupe
2011
2012
2013

Quelques difficultés de recrutement ont été signalées dont les motifs sont variés et récurrents : niveau de rémunération, pénurie sur certaines compétences techniques, caractéristiques liées à la Société, manque de mobilité, …

Le recours au travail des **intérimaires** est également en baisse sur 2013, avec 76 intérimaires sur l'ensemble du Groupe, enregistrant un recul de 36,2 %. La durée moyenne des missions d'intérim varie de un à six mois, en fonction de la filiale. Le constat fait en 2011 se confirme : les sociétés françaises n'ont plus le monopole de ce type de main d'œuvre puisque les intérimaires en activité en France représentent désormais 29,0 % des intérimaires auxquels le Groupe fait appel, quand ils étaient majoritaires jusqu'en 2011. Ceci peut s'expliquer par les différences dans les règlementations locales, certains pays n'ayant pas d'outil correspondant au Contrat à Durée Déterminée, la flexibilité nécessaire dans l'emploi partout dans le monde entraîne le développement de sociétés d'intérim. Là aussi, les filiales situées dans le monde (hors Europe et Tunisie) arrivent en première position, suivie de l'Europe.

Le Groupe a aussi employé 78 personnes en **contrat aidé** au cours de l'exercice 2013, chiffre stable par rapport à 2012. La France représente 65,4 % de ces contrats, suivie de près par la Tunisie.

En 2013, ces contrats ont généré 6 embauches, dont 4 intervenues en Tunisie ; ces embauches sont en baisse par rapport à 2012 qui en comptait 12.

Enfin, le Groupe a fait appel à 164 stagiaires dans le cadre de formations diplômantes, chiffre en hausse. La durée des stages a varié de 30 à 300 jours avec une moyenne sur le Groupe de 150 jours, durée en augmentation; parmi ces stagiaires, 14 ont été embauchés à la fin du stage. Ces stages ont principalement en lieu en Tunisie et en France.

Sur l'exercice, les **licenciements** ont concerné 131 personnes, essentiellement à l'international (90,8 %) ; ce chiffre est en baisse de 36,1 % par rapport à 2012. Les deux tiers de ces licenciements ont eu lieu au niveau mondial (hors Europe et Tunisie). La branche Télécommunications, dont la Direction Opérationnelle BFT a été restructurée sur l'exercice, enregistre pour sa part 10 licenciements, dont 9 liés à la restructuration.

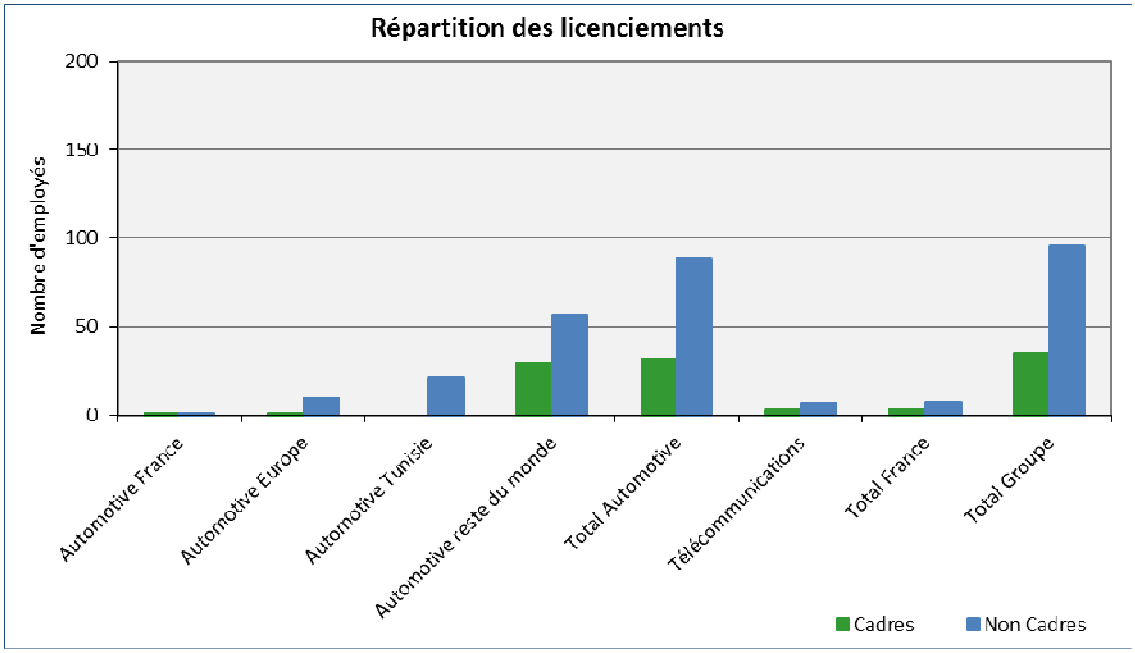

Les motifs sont les suivants :

- pour motif économique : 63,4 % des cas (principalement au Mexique) ;
- pour inaptitude : 28,2 % des cas (majoritairement aux États-Unis) ;
- pour faute : 6,1 % des cas ;
- pour faute grave : 2,3 % des cas.

Par ailleurs, le Groupe a enregistré 262 **démissions**, chiffre stable, dont plus de la moitié sont intervenus en Tunisie, répartis comme suit :

- 213 employés non cadres ;
- 49 cadres.

Enfin, 14 départs à la retraite ont été enregistrés, dont 11 non cadres, la France représentant 57,1 % de ces départs.

En matière de **rémunérations annuelles**, ces dernières ont connu les évolutions suivantes sur les trois derniers exercices :

Salaire moyen chargé en €	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécom-munications	Total France	Total Groupe
2011	56 075	51 640	6 608	16 905	28 958	58 257	57 055	**32 088**
2012	56 554	53 130	7 196	17 521	29 746	57 201	57 115	**32 344**
2013	**56 435**	**54 056**	**8 087**	**18 530**	**31 456**	**57 091**	**56 994**	**33 879**

Le salaire moyen chargé correspond à la masse salariale brute, augmentée des charges sociales, divisée par l'effectif moyen.

Par ailleurs, le poids des charges sociales par rapport au salaire brut ressort ainsi :

Charges sociales / Salaire	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécom-munications	Total France	Total Groupe
2011	47,0%	26,3%	15,6%	27,6%	35,8%	42,3%	45,6%	**37,0%**
2012	46,1%	27,2%	15,9%	28,0%	35,2%	43,5%	45,3%	**36,5%**
2013	**47,7%**	**27,9%**	**19,0%**	**27,5%**	**36,1%**	**47,3%**	**47,6%**	**37,7%**

Politique des ressources humaines

La majorité des entités du Groupe spécifient l'existence d'un plan de **formation** annuel. Ces plans sont élaborés via:

- une gestion prévisionnelle des compétences ;
- les entretiens annuels ;
- les négociations avec les représentants du personnel ou le responsable du site.

Ainsi, sur 2013 et pour l'ensemble du Groupe, 22 901 heures de formation ont été dispensées, ce qui représente une moyenne de 9 heures par salarié. La moyenne en France est de 11 heures.

La diversité et l'égalité des chances se traduisent dans le Groupe par le développement des filiales. Sur les 2 680 employés du Groupe :

- 96,8 % sont de la nationalité de la filiale,
- 2,0 % sont des ressortissants de l'Union Européenne,
- 1,2 % viennent d'autres pays.

Cette répartition ne varie que très peu en fonction du pays considéré et reste très stable d'une année sur l'autre.

L'égalité professionnelle Hommes / Femmes est respectée au niveau des salaires sur l'ensemble du Groupe qui n'enregistre aucun sentiment de discrimination.

Les tableaux suivants présentent la répartition cadres / non-cadres pour les catégories hommes et femmes.

Cadres Hommes	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécom-munications	Total France	Total Groupe
2011	269	39	164	53	525	101	372	**628**
2012	271	41	175	61	548	98	371	**648**
2013	**258**	**38**	**175**	**83**	**554**	**98**	**358**	**654**

Cadres Femmes	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécom-munications	Total France	Total Groupe
2011	50	5	85	27	167	19	72	**189**
2012	54	9	94	15	172	20	77	**195**
2013	**53**	**9**	**108**	**25**	**195**	**20**	**74**	**216**

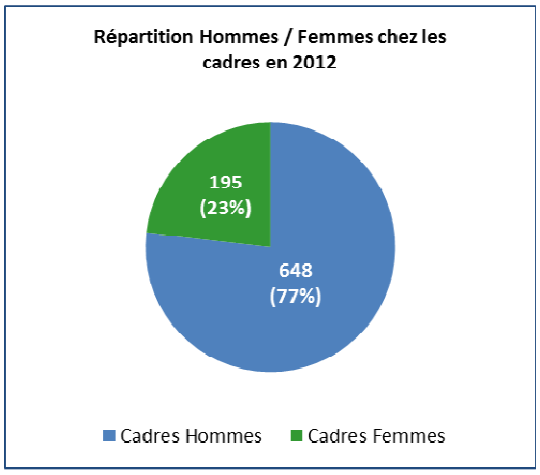

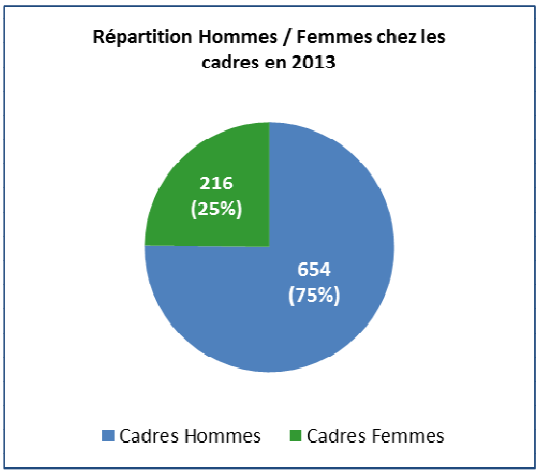

Non-cadres Hommes	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécom-munications	Total France	Total Groupe
2011	232	250	176	271	929	92	324	**1 021**
2012	224	276	173	299	972	81	305	**1 053**
2013	**243**	**291**	**175**	**211**	**920**	**77**	**320**	**997**

Non-cadres Femmes	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécom-munications	Total France	Total Groupe
2011	148	77	515	116	856	40	189	**897**
2012	143	79	473	136	831	40	184	**872**
2013	**152**	**87**	**402**	**133**	**774**	**38**	**191**	**813**

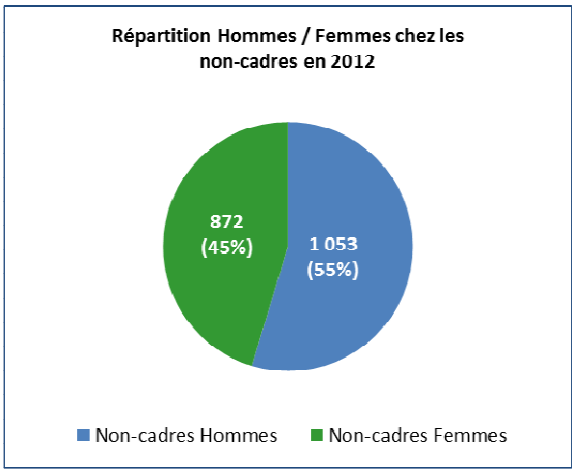

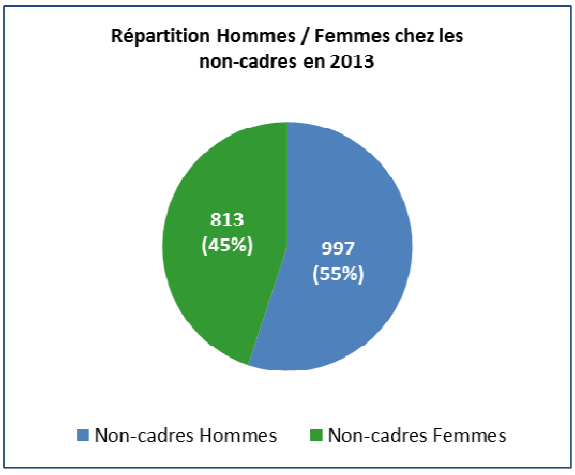

Proportionnellement, les femmes sont donc moins bien représentées chez les cadres que chez les non cadres. En France, la situation est stable, tant en nombre, qu'en pourcentage.

Enfin, certains sites sont dans l'obligation d'employer des travailleurs handicapés. Sur la totalité du Groupe, les entreprises concernées emploient, sur l'année 2013, 30 personnes entrant dans cette catégorie sur les 72 légalement imposées. Le déficit du nombre de personnes handicapées employées dans le Groupe subsiste donc.

Pour pallier cette déficience, ces sites ont recours à des travaux via des Centres d'Aide par le Travail (CAT). Cette sous-traitance ne couvre que partiellement le manque, représentant un équivalent de 7 personnes. Le Groupe a donc dû s'acquitter d'une pénalité globale de 100 k€ pour manquement à ses obligations sur ce volet.

À cet égard, le Groupe met tout en œuvre auprès de l'ensemble des entités pour la promotion et le respect des dispositions des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail, en matière de respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective, d'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession, d'élimination du travail forcé ou obligatoire et d'abolition effective du travail des enfants.

Dans ce cadre-là, CIPI ACTIA, filiale tunisienne, est partenaire adhérent au Pacte Mondial des Nations Unies, depuis 2006, pour son application exemplaire des droits de l'homme au sein de l'établissement.

Enfin, 71,2 % des entités qui font appel à de la sous-traitance déclarent veiller au respect de ces conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail, par leurs sous-traitants.

Organisation du temps de travail

En France, le travail est organisé sur 5 jours. Dans le cadre de la législation et de l'accord « 35 heures » signé par les sociétés françaises, les cadres et assimilés sont employés selon un forfait annuel de jours de travail, en général 213 jours par an ; les autres employés bénéficient de l'horaire hebdomadaire légal de 35 h en temps plein annualisé.

Les filiales Indienne et Mexicaine travaillent 6 jours par semaine.

S'agissant des sites de production, le travail de CIPI ACTIA (Tunisie) reste organisé en 3x8, le site de production de Colomiers travaillant en 2x8 et, selon les impératifs ponctuels de production, parfois en 3x8.

Sur l'ensemble du Groupe, 122 personnes sont employées à **temps partiel**, chiffre en recul par rapport aux exercices antérieurs, avec 76,5 % de personnel féminin concerné. La répartition du temps partiel est détaillée dans le graphe ci-après :

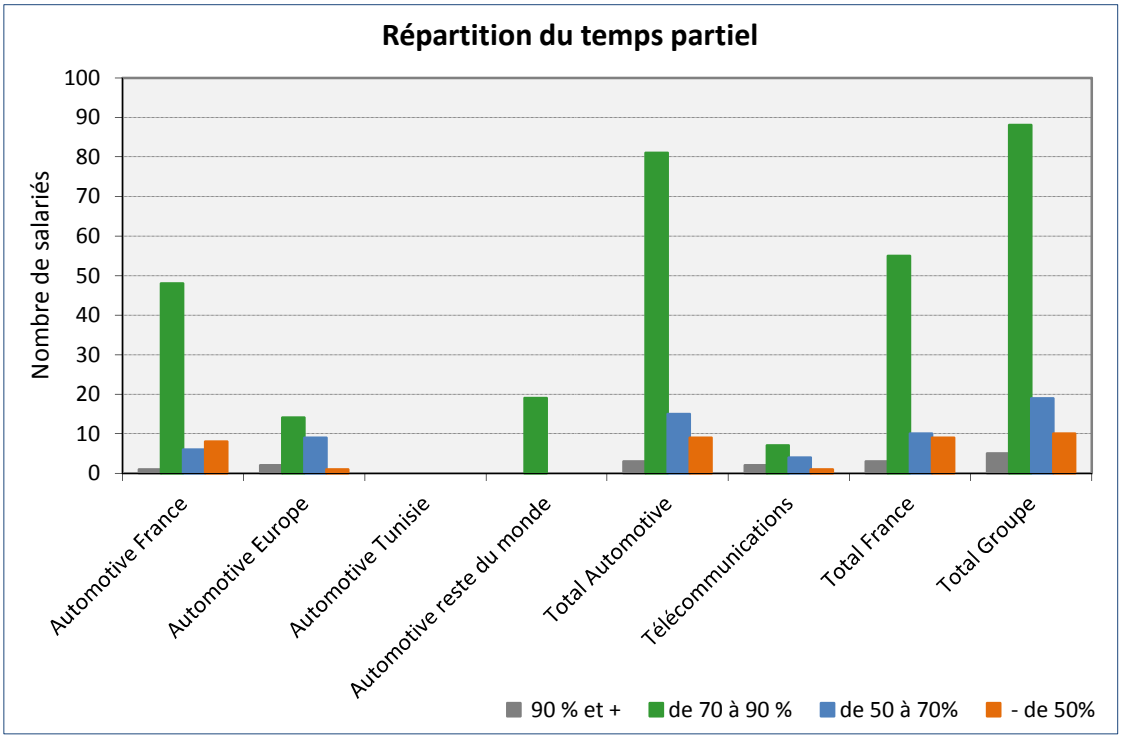

Le volume global des **heures supplémentaires** s'élève à 54 983 heures, chiffre particulièrement stable par rapport à 2013, effectuées à 98,8 % par les non cadres. Le site de production de Tunisie a totalisé 31,3 % des heures supplémentaires effectuées, contre 28,9 % en 2012.

Relations sociales

La totalité des sites français du Groupe est rattachée à la **convention collective** nationale de la Métallurgie, via ses antennes régionales. La convention utilisée par les deux sites tunisiens est celle de l'Électricité et de l'Électronique. Cependant, tous les pays n'ont pas cette notion de convention.

52,2 % des effectifs du Groupe travaillent dans des entités où les **organisations syndicales** sont présentes.

Les **représentants du personnel**, quant à eux, sont au nombre de 122.

Tous les employés du Groupe reçoivent des informations de la direction via différents supports qui varient d'une filiale à l'autre. Globalement, l'affichage sur tableau est systématiquement utilisé, ainsi que les courriers électroniques, les réunions, les journaux. Les employés sont, dans tous les sites, informés des résultats et des objectifs de l'entreprise.

En dehors des obligations légales locales, les prestations suivantes sont proposées :

- santé : complémentaire, prévoyance — pour 59,0 % des employés ;
- tickets restaurants — pour 54,1 % des employés ;
- maternité (prime naissance) — pour 17,8 % des employés ;
- retraite complémentaire — pour 12,0 % des employés ;
- primes diverses — pour 67,8 % des employés ;

  à ce titre, les salariés se voient offrir différentes primes, sous forme de 13ème mois, primes exceptionnelles, frais d'obsèques, primes de mariage, etc.….

Pour ce qui a trait aux **accords collectifs**, dans les entités qui disposent d'un syndicat, ils ont porté sur le temps de travail, les rémunérations, la prime sur dividendes, le contrat génération.

Santé & sécurité

Sur l'année 2013, 48 **accidents du travail** ont été recensés, dont 36 ont généré un arrêt de travail ; il convient de noter que le nombre d'accidents du travail (accidents du trajet inclus) est en baisse tant à l'international que sur la France où 24 accidents ont été enregistrés, contre 35 en 2012. Ces accidents ont représenté 688 jours d'arrêt de travail contre 494 en 2012, chiffre en nette hausse. L'évolution de cet indicateur est donc mitigée, avec moins d'accident, mais plus de jours d'arrêt.

- Le taux de fréquence correspond au nombre d'accidents du travail, y compris les accidents de trajet, survenus dans l'année, ayant entraîné un arrêt de travail X 1 000 000 / nombre total d'heures travaillées dans l'année ; il ressort à 8,0 ;
- L'indice de fréquence tient compte du nombre d'accidents du travail, y compris les accidents de trajets, survenus dans l'année, ayant entraîné un arrêt de travail X 1 000 / effectif moyen du Groupe ; il est de 13,6 ;
- Le taux de gravité, quant à lui, ressort à 0,2. Il comprend le nombre total de jours d'absence liés à l'ensemble des accidents survenus sur l'exercice ou les exercices précédents, y compris les accidents du trajet X 1 000 / nombre total d'heures travaillées dans l'année.

Calculés pour la première fois cette année, ces indicateurs ne peuvent pas faire l'objet d'une étude comparative.

Le Groupe n'enregistre aucun cas de **maladies professionnelles**.

Les **arrêts maladie** représentent 12 928 jours sur 2013, dont 6 627 en France. Ce chiffre est en hausse de 37 % sur le Groupe après une baisse de 52 % sur 2012. La répartition par branche d'activité et par employé, est indiquée dans le tableau suivant :

Jours d'arrêt maladie	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Moyenne Automotive	Télécom-munications	Moyenne France	Moyenne Groupe
2011	6,4	5,6	11,1	1,4	7,1	8,2	6,9	**7,2**
2012	6,6	4,4	0,4	1,1	2,9	8,9	7,2	**3,4**
2013	**7,2**	**6,8**	**2,4**	**3,2**	**4,6**	**7,5**	**7,2**	**4,9**

La Tunisie qui avait fait face en 2011 à une forte problématique d'absentéisme couvert par un certificat médical, conserve une relative stabilité, même si 2013 fait ressortir une légère hausse.

Concernant la santé et la sécurité au travail, la totalité des sociétés du Groupe respectent l'interdiction de fumer dans ses locaux.

Par ailleurs, la grande majorité des sites a mis en œuvre des diagnostics ou actions d'évaluation de l'ergonomie des postes de travail, la plupart du temps dans le cadre des CHSCT ; en Allemagne, l'inspection du travail procède à un contrôle annuel.

Les normes de sécurité d'incendie et d'installation électrique sont respectées dans toutes les filiales puisque les structures qui ne réalisent pas les vérifications par elles-mêmes bénéficient de cette prestation au travers de leur contrat de location.

Pour 84,4 % des effectifs, un CHSCT est présent sur le site. Au nombre de 13, ils sont composés de 80 personnes.

Au cours de l'exercice 2013, aucun accord spécifique n'a été signé avec les organisations syndicales en matière de santé et de sécurité au travail ; les précédents accords sont donc maintenus dans les entités concernées.

Sous-traitance

La plupart des sites considérés font appel à de la sous-traitance pour différents travaux.

Les sous-traitants actuels varient selon les entités du Groupe et certaines de nos filiales ont mis en place des procédures d'évaluation (audits), au titre du respect des standards de qualité demandés, des conditions sociales de travail et des normes environnementales souhaitées en fonction de leur niveau de certification.

Relations avec l'environnement local

L'impact économique territorial est calculé à partir de la répartition des achats liés à la production et se traduit comme suit :

Impact territorial économique, répartition des achats

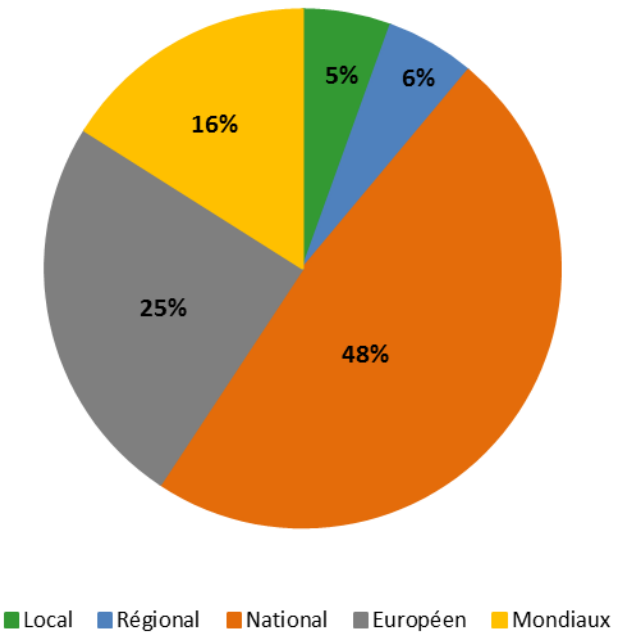

L'impact territorial de nos entités est en baisse puisque 59,3 % des achats se font sur leur territoire national, contre 60,2 % en 2012.

Tout en ayant une croissance internationale, la pérennité du Groupe permet d'avoir des retombées positives en termes d'impact économique sur le territoire français.

Relations avec les parties prenantes et les œuvres sociales

Certaines entités du Groupe sont adhérentes à des organismes professionnels : Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM), Medef, organismes scientifiques comme l'ANRT, Aerospace Valley, Tompasse ou encore des organismes sociaux comme le 1 % logement, en ce qui concerne la France, mais aussi à l'international avec l'adhésion de CIPI ACTIA au Pacte Mondial des Nations Unies relatif aux droits de l'homme et de l'environnement.

Par ailleurs, le Groupe entretient de bonnes relations avec les établissements d'enseignement via lesquels il conduit des activités de recherche et des partenariats dans le cadre de stages de fin d'études, tant en France qu'en Tunisie. Notons qu'ACTIA Group a signé une convention de partenariat avec six Grandes Écoles : l'École des Mines ALBI-CARMAUX, l'École Supérieure de Commerce de Toulouse, l'ENSEEIHT (École Nationale Supérieure d'Électrotechnique, d'Électronique, d'Informatique, d'Hydraulique et des Télécommunications), l'ENSIL (École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Limoges), l'INSA (Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse) et l'ISAE (Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace) s'inscrivant dans la démarche du programme d'excellence E^{+}, initié par le Groupe depuis 2008.

Enfin, aucun litige ni différend n'est à signaler avec les associations, ou même avec les particuliers vivant à proximité de nos sites.

Loyauté des pratiques

Le Groupe a mis en place une commission en charge d'établir une charte éthique au niveau de l'ensemble des filiales afin de transmettre à tous les collaborateurs les valeurs de respect et d'intégrité qui sont portées par les familles fondatrices du Groupe. Cette charte doit être finalisée dans le courant de l'exercice 2014.

Concernant les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs, les produits développés par le Groupe rejoignent les préoccupations de sécurité et d'amélioration du respect de l'environnement.

ACTIA Group intervient la plupart du temps sur un des éléments d'un produit plus complexe qui pourra ensuite être utilisé par le consommateur final. De ce fait, le Groupe répond aux exigences définies par le fabricant du produit final.

6.7.2 Participation et intéressement

Le tableau suivant récapitule les montants passés en charge par le Groupe dans le cadre des accords de participation et / ou d'intéressement signés par les différentes filiales :

Libellé en k€	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécom-munications	Total France	Total Groupe
Participation 2011	0	228	0	85	313	0	0	**313**
Participation 2012	0	218	0	101	319	0	0	**319**
Participation 2013	**0**	**232**	**0**	**113**	**345**	**0**	**0**	**345**
Intéressement 2011	85	362	0	910	1 357	0	85	**1 357**
Intéressement 2012	463	510	0	936	1 908	0	463	**1 908**
Intéressement 2013	**302**	**382**	**0**	**126**	**810**	**0**	**302**	**810**

Par secteur géographique, le pourcentage de salariés bénéficiant de tels accords se répartit ainsi :

	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécom-munications	Total France	Total Groupe
Participation 2011	96%	44%	0%	47%	43%	100%	97%	**48%**
Participation 2012	96%	44%	0%	49%	43%	100%	97%	**48%**
Participation 2013	**96%**	**46%**	**0%**	**46%**	**44%**	**100%**	**97 %**	**49%**
Intéressement 2011	99%	35%	0%	90%	50%	100%	98%	**54%**
Intéressement 2012	99%	38%	0%	90%	51%	100%	98%	**55%**
Intéressement 2013	**99%**	**37%**	**0%**	**90%**	**52%**	**100%**	**99%**	**56%**

Tant pour les accords de participation que pour les accords d'intéressement, les modalités d'application varient d'une structure à l'autre.

6.7.3 Plan d'Epargne Groupe et Plan d'Epargne Groupe International

Il n'existe aucun accord de Plan d'Épargne Groupe ou de Plan d'Épargne Groupe International au sein du Groupe.

6.7.4 Quotité de capital détenu à la clôture de l'exercice

À la clôture de l'exercice, il n'y a pas de participation des salariés telle que définie à l'article L225-102 du Code de Commerce dans le Capital Social de ACTIA Group S.A..

6.7.5 Augmentation de capital réservée

Il est rappelé que l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mai 2013 a donné tous pouvoirs au Directoire, pour une période de 26 mois à compter de cette Assemblée, à l'effet de réaliser une augmentation de capital réservée aux adhérents d'un P.E.E dans la limite de 3 % du Capital aux moments et conditions qu'il jugera opportuns.

6.7.6 Nomination d'Actionnaires salariés en qualité de membre du Conseil de Surveillance

Le seuil de détention de 3 % du Capital Social par les salariés n'étant pas atteint à ce jour, la Société n'est pas dans l'obligation de nommer des salariés Actionnaires en qualité de membre du Conseil de Surveillance.

6.7.7 Désignation de membres du Conseil de Surveillance par les salariés

La participation des salariés telle que définie à l'article L225-102 du Code de Commerce étant inférieure à 3 % du Capital Social de notre Société, il n'y a pas lieu de prévoir la mise en place des dispositions relatives à la désignation de membres du Conseil de Surveillance par les salariés.

6.8 Conséquences environnementales de l'activité

Les chiffres audités repris dans les graphes qui suivent sont des chiffres issus du contrôle de gestion.

Comme pour le rapport social, les données recueillies et présentées concernent l'ensemble du Groupe. La segmentation reste identique au rapport environnemental de l'année dernière, et est identique à celle du rapport social (§ 6.7), tant dans sa présentation que dans sa méthodologie.

6.8.1 Consommations et rejets

Consommation de ressources en eau

La consommation totale d'eau par le Groupe est de 42 138 m^3, en baisse par rapport à 2012, année qui avait connu un pic de consommation important, lié à la situation de notre site américain qui ne déclare l'arrosage de ces espaces verts que depuis 2012. Les actions entreprises pour limiter la consommation, mises en œuvre sur les sites les plus importants, permettent de maîtriser la consommation d'eau globale du Groupe. Des mesures, telles que des robinetteries équipées de stop automatique en Tunisie ou la diminution de l'arrosage des espaces verts en France, portent leurs fruits. Sur la Tunisie, le site d'ARDIA qui a changé de bâtiment dans le courant de l'exercice, effectue une surveillance appuyée de la consommation de cette ressource, par des tournées de contrôle et de maintenance des équipements, des campagnes de sensibilisation du personnel, un suivi mensuel avec un relevé et des plans d'action. Cette action a d'ailleurs été étendue à la consommation d'électricité. D'une manière globale, la consommation d'eau est surveillée par le Groupe qui explique toutes les variations.

Il convient de noter que certaines filiales n'ont pas accès à leur consommation d'eau, cette prestation étant incluse dans les charges locatives : pour ces filiales, le Groupe a choisi de prendre en compte une consommation d'eau estimée sur la base des moyennes nationales ou sectorielles, en fonction de l'information accessible. Ce choix concerne 4 filiales qui représentent 4,3 % des effectifs du Groupe.

L'eau consommée sur l'ensemble des sites est issue majoritairement du réseau de distribution d'eau potable. Seuls 2 100 m^3 ont été prélevés dans les puits tunisiens. Quand seul le site de production tunisien de cartes électroniques utilisait cette ressource, aujourd'hui notre site d'intégration de Tunis a également accès à un puits, mais pour seulement 100 m^3 / an.

Ramenée au nombre d'employés, la consommation de l'ensemble des sites en 2013 avoisine les 15,9 m^3 / an / employé, avec l'évolution suivante :

m^3/an/ employé	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Moyenne Automotive	Télécom-munications	Moyenne France	Moyenne Groupe
2011	6,4	9,4	13,8	19,6	12,1	7,5	6,6	11,7
2012	6,3	9,3	14,3	52,3	19,0	6,4	6,2	17,9
2013	**6,4**	**10,1**	**17,2**	**36,5**	**16,8**	**6,5**	**6,4**	**15,9**

Le graphe suivant montre une diminution de la consommation d'eau par employé par rapport à 2012 :

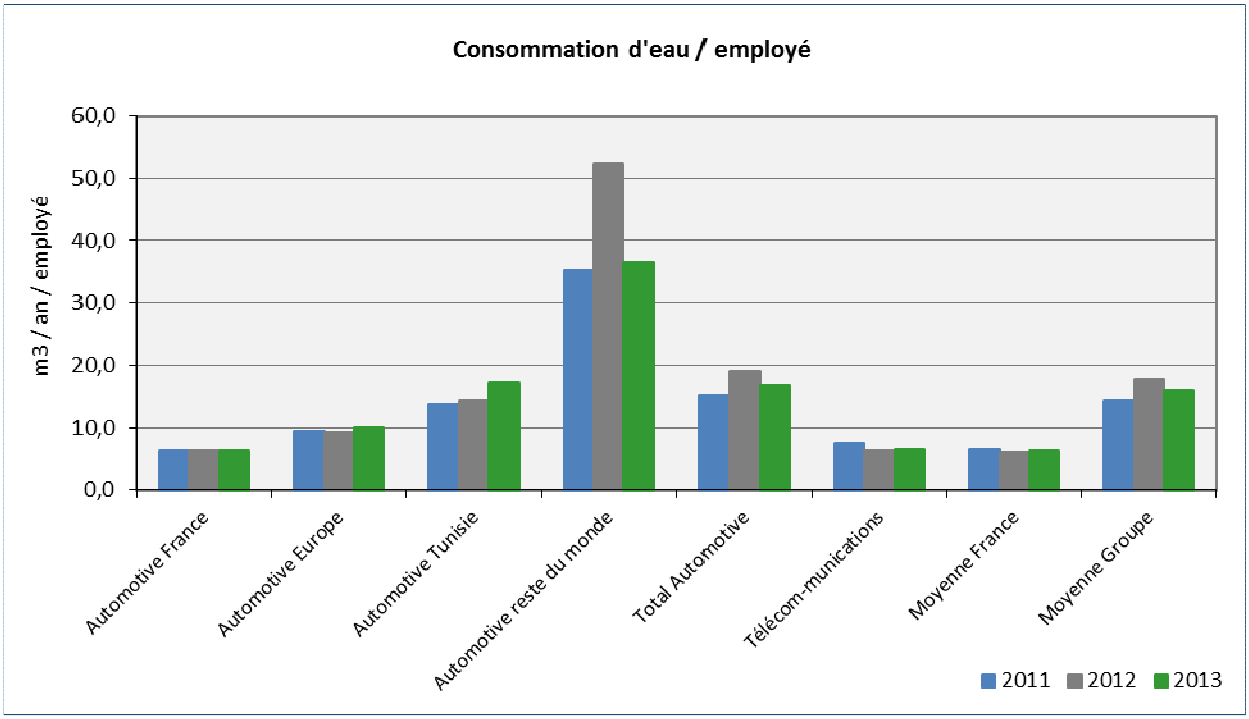

Les consommations des sites, excepté les sites de production comme ACTIA Automotive Colomiers, CIPI ACTIA Tunis et ACTIA Sodielec Provence, sont représentatives d'une activité « services - études ».

Consommation de matières premières et d'emballages

L'activité du Groupe ne consomme pas directement de matières premières extraites du milieu naturel puisqu'elle n'intervient que sur des produits manufacturés (composants électroniques, câbles électriques…), essentiellement composés de métaux et de matières plastiques. La majorité des sites a déjà mis en place des systèmes de tri des déchets notamment les emballages (cartons, bois, matériaux de calage, plastiques, palettes), avec une volonté de réemploi des caisses en bois et cartons et de favoriser la valorisation matière de ceux-ci. La standardisation et la diminution du nombre de références d'emballages sont également de rigueur.

Dans le cadre de son implication toujours plus forte du suivi environnemental de son activité, le Groupe a fait remonter, pour la première fois, les données relatives à sa consommation de produits chimiques. Il ressort de cette étude que le Groupe emploie environ 40 m^3 de produits chimiques divers : vernis, solvants, colles, encres, crèmes à braser, alcool isopropylique, principalement. Cet indicateur sera désormais suivi ; il est rappelé que le suivi des déchets de ces produits est réalisé depuis plusieurs années.

Concernant les emballages, le Groupe utilise différents types de produits : cartons, matériaux de calage en bois, films plastiques, papier, mousse extrudée. Il est à l'heure actuelle très difficile de remonter une donnée chiffrée de consommation de ces matériaux, aucun outil de suivi spécifique n'ayant été mis en place. Certaines données sont aujourd'hui remontées en unités, d'autres en tonnes ou m^3. Une harmonisation de la comptabilisation doit désormais être généralisée, au moins pour les sites dont l'impact est le plus important.

Consommation d'énergie

En 2013, deux types d'énergie sont principalement utilisés sur l'ensemble des sites :

- l'électricité : 10 694,0 MWh, en recul 5,3 % par rapport à 2012,
- le gaz naturel : 3 564,3 MWh, ce qui représente une hausse de 162,3 % par rapport à 2012, après une baisse de 52,3% l'an dernier. Cette variation importante s'explique notamment par un dysfonctionnement des compteurs sur un site français en 2012, une erreur de relevé en Italie sur la même période et un hiver plus rigoureux sur 2 filiales en 2013. Conscient du besoin de fiabiliser la remontée des informations sur cet indicateur qui ne concerne que 7 filiales dans le monde, le Groupe vient de mettre en place une procédure spécifique pour assurer la cohérence des données pour les années à venir. La certification ISO 14001 de nouveaux sites va dans ce sens.

La variation de la consommation de gaz a un impact sur la consommation totale d'énergie qui s'élève sur l'année 2013 à 15 154,8 MWh, en hausse de 12,2 % par rapport à 2012, en valeur brute. Ramenée à une consommation par salarié, on note une hausse de 17,0 % par rapport à 2012, qui faisait ressortir un recul de 3,7 % par rapport à 2011. Le développement d'un département « Battery Systems » dans notre filiale allemande, département dédié au développement de solutions de gestion des batteries pour véhicules, a considérablement augmenté la consommation depuis 2012, en multipliant la consommation sur ce pays par 4.

Comme pour l'eau, le Groupe suit ses consommations d'énergie et cherche à expliquer de façon rationnelle toutes les variations. Ainsi, certaines filiales enregistrent des hausses dues à une augmentation de leur effectif, au développement de leur activité ou à une modification produit ; d'autres voient leur consommation baisser grâce à des efforts réalisés en interne avec une sensibilisation du personnel aux économies d'énergie et un comportement plus raisonnable de ces derniers : extinction des équipements le soir, contrôle du chauffage et de la climatisation… Il est à noter que les facteurs climatiques impactent d'autant plus directement notre consommation énergétique que notre activité reste peu consommatrice ; c'est encore le cas cette année avec une saison hivernale plus dure et plus longue que précédemment, notamment en République Tchèque, aux USA, quand le Brésil a souffert d'un été plus torride. Enfin, le bureau d'études tunisien a bénéficié de l'installation d'un système de climatisation dans ses nouveaux locaux, ce qui a eu un impact certain sur sa consommation globale.

La consommation de fuel est extrêmement limitée ; elle est principalement utilisée par la filiale espagnole et ne représente que 0,2 % de la consommation totale d'énergie.

Le tableau récapitulatif des consommations énergétiques est le suivant :

kWh / an / employé	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Moyenne Automotive	Télécom-munications	Moyenne France	Moyenne Groupe
Électricité 2011	5 003,7	1 685,8	4 408,4	2 869,1	3 878,4	5 485,8	5 099,3	4 018,0
Électricité 2012	5 529,6	1 622,6	4 669,0	2 754,5	4 028,3	4 728,0	5 289,7	4 080,0
Électricité 2013	**5 442,8**	**2 136,6**	**4 368,6**	**2 792,3**	**3 982,4**	**4 571,1**	**5 192,3**	**4 026,4**
Gaz 2011	1 793,8	1 611,9	0,0	1 072,8	949,9	1 962,9	1 827,1	1 041,1
Gaz 2012	390,8	683,3	0,0	688,5	356,3	1 924,7	779,6	491,0
Gaz 2013	**2 518,2**	**1 381,4**	**0,0**	**997,2**	**1 113,7**	**3 511,1**	**2 755,9**	**1 342,0**

Le graphe suivant illustre l'évolution de l'énergie consommée ramenée au nombre d'employés, en fonction de la source d'énergie utilisée :

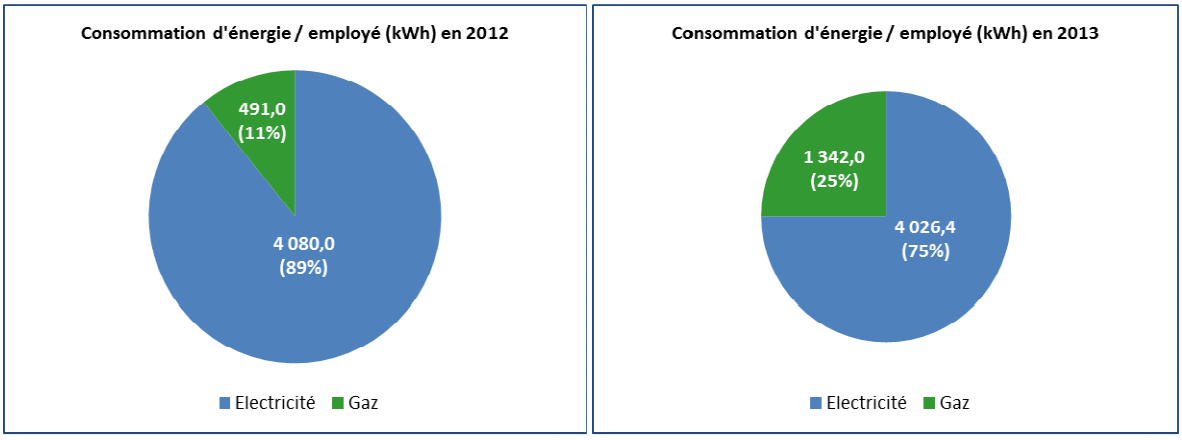

Le ratio de consommation énergétique sur la totalité de Groupe s'élève à 5 706 kWh / an / employé, contre 4 878 kWh / an / en 2012 et 5 068 en 2011.

Le recours à des énergies renouvelables est resté stable et repose sur la Tunisie qui utilise de l'eau chaude d'origine solaire et la Suède dont la totalité de l'électricité consommée provient d'éoliennes. Ainsi, 220 MWh, sans compter l'eau chaude solaire pour laquelle nous n'avons pas d'équivalent de consommation, proviennent d'énergies renouvelables, ce qui représente 1,5 % de la consommation totale d'énergie du Groupe.

Pour sa part, notre filiale allemande utilise, pour son chauffage, une énergie intégralement issue de la valorisation énergétique, au travers de la Municipalité ; cette consommation représente 867 MWh, soit 5,7 % de la consommation totale d'énergie du Groupe.

L'ensemble du Groupe reste sensibilisé pour limiter sa consommation énergétique, ce qui se traduit par diverses actions menées localement sur des cibles identifiées :

- Au niveau des équipements : par des consignes aux services des achats pour des équipements basse consommation, des lampes et appareils moins gourmands en énergie, des nouveaux serveurs basse consommation ;
- Sur les locaux : par la mise en place de détecteurs de présence, de nouveaux contrôleurs de climatisation, de minuteries, de programmateurs, de tire portes pour isoler les espaces bureaux, par l'Isolation thermique de locaux spécifiques ou de bâtiments, par la pose de rideaux dans certaines zones, par le réaménagement de certains locaux pour une réduction de la surface utile, par le remplacement des appareils de climatisation/chauffage ;
- Au niveau des comportements avec des campagnes de sensibilisation pour l'extinction des équipements le soir, l'arrêt du chauffage la nuit, l'extinction des groupes de climatisation le week-end, la rationalisation de l'éclairage et l'optimisation de la climatisation, par l'organisation d'une tournée à 18h pour la coupure des climatiseurs.
- Par une plus grande implication des salariés : avec le contrôle de la climatisation en été et organisation du temps de travail (par le biais des congés) afin d'éviter les pics de consommation en été, avec l'affichage d'indicateurs à chaque étage pour impliquer les salariés, avec une sensibilisation généralisée du personnel, avec un suivi mensuel au travers d'un relevé et la mise en place de plans d'action pour réduire la consommation.

Ces actions, conjuguées à celles déjà entreprises sur les exercices antérieurs, traduisent une volonté réelle de prendre l'environnement en compte.

Conditions d'utilisation des sols

L'activité de l'ensemble des sites n'utilise pas les sols en tant que tels, si ce n'est pour l'implantation des bâtiments.

L'ensemble des sites représente une emprise globale sur les sols de 22 ha. Sur la totalité de la superficie des sites, 47,1 % de la surface est occupée par des espaces verts entretenus (62 % sur le périmètre français). Les espaces boisés représentent 0,6 % de ces espaces verts.

Rejets dans l'air

Les activités réalisées sur les sites ne sont à l'origine d'aucun rejet significatif dans l'atmosphère. Pour autant, certains sites réalisent spontanément des bilans quantitatifs et qualitatifs de leurs rejets dans l'air, dont les deux sites de production : les résultats sont tout à fait satisfaisants. Il convient également de noter qu'ACTIA Automotive, filiale basée à Toulouse, a réalisé un bilan des émissions des gaz à effet de serre règlementaire conformément à son obligation, et qu'elle a entrepris une démarche de réalisation d'un bilan carbone.

Dans une première approche, nous nous sommes attachés à identifier les émissions de gaz à effet de serres celles liées aux consommations d'énergie des différentes entités du groupe avec l'électricité pour son utilisation à des fins industrielles (four, machine de brasage, enceintes climatiques…) et le gaz utilisé exclusivement pour le chauffage des locaux. Les facteurs d'émissions pris en compte résultent des données ADEME sur www.basecarbone.fr, complétées par les données de lPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change) sur www.ipcc.ch. Les émissions exprimées en Tonnes équivalent CO_2 (TCO_2eq) sont stables au sein du groupe depuis 3 ans. Elles résultent d'une politique de surveillance rigoureuse des consommations d'énergie notamment aux travers du Système de Management de l'Environnement certifié ISO14001 mis en place dans plus de 60% du Groupe.

Exprimé en Tonnes CO_2eq	ACTIA Automotive (Toulouse)	Automotive France	Automotive Tunisie	Automotive Reste du monde	Total Automotive	Télécom-munications	Total France	Total Groupe
2011	298	575	2 263	1 252	4 089	282	857	4 371
2012	310	364	2 333	1 207	3 903	266	629	4 169
2013	**300**	**700**	**2 037**	**1 284**	**4 021**	**279**	**979**	**4 300**

Rejets dans l'eau, dans les sols

Les activités réalisées sur les sites ne sont pas à l'origine de rejets significatifs dans l'eau ou dans les sols:

- les eaux usées présentent un caractère « domestique » et sont rejetées dans les réseaux d'assainissement pour y être traitées ; plusieurs alternatives existent : réseau des eaux usées, fosse septique, drainage, voire même ferme d'épandage en Chine ;
- les produits potentiellement polluants (vernis, solvants, …) ne sont pas stockés à même le sol, mais dans des contenants de rétention ad hoc, avant traitement, suivant la norme en vigueur (cf. § Déchets).

Nuisances sonores ou olfactives

Là encore, au regard des activités peu bruyantes et non odorantes exercées, aucune nuisance n'a été enregistrée par les différents sites, ni même signalée par le voisinage durant l'année 2013, ni par le passé.

Déchets

Les déchets issus de l'ensemble des activités sont essentiellement des emballages (cartons, palettes, housses plastiques, …), des déchets de bureau et des rebuts de fabrication dont 8,1 % sont classés « déchets dangereux ». Ces déchets ne sont pas éliminés ou traités sur place, ils sont stockés provisoirement dans des zones dédiées et équipées pour recevoir chaque type de déchets (bennes, compacteurs, bacs de rétention…) avant d'être régulièrement évacués vers les filières homologuées de recyclage, de valorisation ou de traitement. La Tunisie pose un problème spécifique, car il n'existe pas, localement, de filières valables pour les déchets dangereux ; ils sont donc stockés sur le site pour le moment, dans des conditions d'entreposage optimales.

Le recyclage déjà mis en place sur les sites concerne surtout les emballages : cartons, papiers, plastiques ainsi que les métaux ; les piles font également l'objet d'un tri spécifique dans plusieurs structures. Certains sites ayant mis en place un tri des déchets pratiquent sur une partie des matériaux concernés comme les cartons, palettes, caisses en bois, une politique de réutilisation et surtout de valorisation, favorisant la valorisation matière plutôt qu'énergétique quand cela s'avère réalisable.

Une politique active de tri est d'ores et déjà en place sur la majorité des sites et couvre 93 % de la population au niveau mondial. Les sites français restent stables avec un taux de 100 % en 2013.

De plus en plus de sites formalisent sous forme de bilan, la quantité de déchets produite et/ou recyclée. Sur l'exercice 2013, 45 % des filiales suivent leur quantité de déchets ; les bilans ainsi réalisés permettent d'aboutir à la synthèse suivante, qui reflète une information encore parcellaire sur le recyclage :

Type de Recyclage / Tonnes	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécom-munications	Total France	Total Groupe
Recyclage	96,4	74,3	120,9	26,8	318,4	25,0	121,4	343,4
Valorisation énergétique	39,5	0,0	0,0	0,0	39,5	0,0	39,5	39,5
Mise en décharge contrôlée	0,0	0,0	1,3	0,0	1,3	0,0	0,0	1,3
Traitement spécifique	5,2	0,1	0,1	0,0	5,4	1,6	6,8	7,0
TOTAL	**141,1**	**74,4**	**122,3**	**26,8**	**364,6**	**26,6**	**167,7**	**391,2**
% DID* / déchets	3,3%	19,8%	4,5%	0,0%	6,8%	24,8%	6,7%	8,1%

* DID : Déchets Industriels Dangereux

Il convient de noter que certaines filiales effectuent bien un tri, mais ne font pas systématiquement un bilan quantitatif de ce tri.

6.8.2 Mesures prises pour limiter les atteintes à l'environnement naturel

Les activités des sites n'entraînent pas d'atteintes significatives à l'équilibre biologique, aux milieux naturels et aux espèces animales et végétales.

Il n'y a quasiment pas de rejets atmosphériques, d'émissions sonores et d'utilisation directe du milieu naturel (utilisation des sols, consommations de matières premières,…).

Les mesures pour limiter les rejets liés aux eaux usées et aux produits potentiellement polluants sont déjà en place :

- Les eaux usées (essentiellement domestiques) rejoignent le réseau d'assainissement et sont essentiellement traitées en station d'épuration (cf. § Rejets dans l'eau, dans les sols) ;
- Les produits potentiellement polluants pour les eaux et les sols sont stockés sous rétention, ils ne sont pas en contact direct avec le sol, et ne se déversent donc pas dans les nappes, sources, rivières (cf. § Déchets).

Les espaces verts présents sur les sites occupent 47,1 % de la surface totale, ce qui témoigne d'un souci d'intégration paysagère des activités dans leur contexte local.

6.8.3 Démarches d'évaluation et de certification

Les sites d'ACTIA Automotive, ACTIA Nordic, CIPI ACTIA, ACTIA India, ACTIA do Brasil, ACTIA Sodielec et ACTIA Tunisie ont leur certification ISO 14001. Désormais, 60,6 % des effectifs du Groupe sont concernés par une politique environnementale définie et validée. Par ailleurs, ACTIA do Mexico qui avait planifié la démarche a indiqué l'avoir temporairement suspendu ; cette filiale a en effet dû se concentrer sur les problématiques de gestion de la crise économique qu'elle subit depuis l'automne.

6.8.4 Mesures prises pour assurer la conformité

À travers les systèmes de management environnemental mis en place sur les sites certifiés, la veille règlementaire et les processus de suivi qui en découlent, assurent le maintien de leur conformité règlementaire.

Il est précisé que le Groupe n'a pas de contrainte règlementaire spécifique liée à son activité.

En ce qui concerne les établissements certifiés ISO 14001, ils respectent toutes les règlementations applicables à leurs activités et à leur site, y compris les règlementations nationales et locales (exemple : en France les PLU – Plans Locaux d'Urbanisme).

6.8.5 Dépenses engagées pour prévenir les conséquences

Compte tenu des dangers très limités en cas de dysfonctionnement des sites, des mesures déjà en place pour limiter les impacts en fonctionnement normal sur l'environnement (évacuation des déchets, raccordement des eaux usées au réseau,…) et des démarches de certification environnementale engageant les sites sur une amélioration continue et une meilleure maîtrise de leurs impacts environnementaux, les structures les plus importantes du Groupe, au titre des trois derniers exercices pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement, ont engagé les dépenses suivantes :

- Réduction de la consommation d'énergie :
  - Remplacement de chaudières à gaz par une climatisation réversible sur certains bâtiments, au travers du programme E+,
  - Effort porté sur l'extinction des équipements,
  - Pose de nouveaux thermostats d'ambiance et de thermostats pour les climatisations,
  - Changement des éclairages par des systèmes moins consommateurs en énergie, avec mise à la norme du réseau électrique interne,
  - Modification de l'organisation des congés d'été pour réduire la consommation d'électricité,
  - Programmes de sensibilisation du personnel à l'économie et suppression de la climatisation en zone de stockage,
  - Réparation d'équipements,
  - Mise en place d'interrupteur centralisé pour tout éteindre en même temps,

- Suivi mensuel avec l'établissement d'un plan d'action pour réduire la consommation,
- Réaménagement de certains locaux avec une réduction de la surface utile, une meilleure isolation des bâtiments et le remplacement des systèmes de climatisation/chauffage.

❖ Réduction et recyclage des déchets :

- Mise en place et location de containers de stockage de déchets et d'équipements destinés au traitement des déchets, compactage de certains déchets,
- Réduction et valorisation des déchets de production, recyclage et traitement des déchets électriques et électroniques,
- Recyclage et valorisation du carton et papier et des emballages souillés,
- Augmentation du taux de valorisation matières et de traitement des déchets,
- Renégociation contrat cadre national avec la société en charge du traitement, pour optimiser,
- Encouragement des salariés, possibilité de recycler leurs piles sur site, respect des consignes pour le papier (utilisation rationnelle, tri du papier, collecte…).

❖ Prévention de la pollution :

- Pour l'eau : installation d'équipements de traitement de l'eau, analyse de l'eau et maintenance des systèmes, sensibilisation des salariés à une utilisation rationnelle de l'eau,
- Pour l'air : analyse régulière de l'air sur le site indien (spécificité locale), installation de filtres,
- Pour les sols : mise sur bacs de rétention des produits chimiques,
- Pour le bruit : analyse régulière du bruit sur le site indien, isolation du compresseur d'air au Brésil,
- Pour les transports durables : certains sites mettent en avant l'utilisation des transports durables.

6.8.6 Organisation interne de la gestion de l'environnement

La direction administrative du Groupe ACTIA® a la charge de coordonner l'ensemble des actions environnementales.

La mise en œuvre des démarches de management environnemental des deux sites ACTIA Automotive S.A. est assuré par un Responsable Environnement au sein de la Direction des Systèmes - Qualité / Environnement d'ACTIA Automotive S.A.. En outre, un technicien est en place sur le site de Colomiers (production) pour la gestion des déchets du site.

Le Responsable Environnement a suivi des formations relatives au management environnemental.

Conformément à la mise en place de la norme ISO 14001, la session générale de sensibilisation pour la formation et l'information des salariés en matière d'environnement a été effectuée, pour les sites concernés. Un plan de formation et un planning de sensibilisation ont été établis dans le cadre du SME (Système de Management Environnemental) afin de sensibiliser tout nouvel employé. Le personnel est informé des démarches qui sont menées et des moyens sont à sa disposition pour qu'il fasse remonter toute information pertinente.

L'organisation interne de la gestion des risques en cas d'accident a été menée sur les sites ayant engagé une démarche de mise en place d'un système de management environnemental, ACTIA Automotive S.A., via la méthode AMDEC, système qui exige l'identification et l'évaluation des situations d'urgence, comme les accidents de pollution, afin de mieux y remédier avec obligation de rédiger une procédure de « réponse aux situations d'urgence », ainsi que d'identifier ces dernières.

Les structures qui disposent d'un service dédié à l'environnement comme ACTIA Automotive, CIPI ACTIA, ACTIA Nordic, ACTIA India, ACTIA do Brasil, ACTIA Tunisie et ACTIA Sodielec totalisent un effectif global dédié équivalent à 8 personnes. Ces structures représentent 60,6 % de l'activité du Groupe.

Par ailleurs, une veille règlementaire est réalisée sur ces sites. Ceux-ci prennent également en compte les impacts environnementaux au niveau de la conception des nouveaux produits et des procédures fournisseurs.

6.8.7 Changements climatiques et biodiversité

Comme cela est démontré tout au long de ce chapitre, l'activité du Groupe n'a que peu d'impact sur l'environnement et tout est mis en œuvre pour prendre en considération les changements climatiques auxquels nous assistons, tant dans les mesures prises pour limiter les consommations d'eau et d'énergie que dans la sensibilisation des salariés, informés par :

❖ Des brochures ;

❖ Un affichage régulier des objectifs, des plans d'amélioration et des résultats des audits ;

- Des réunions, audits de certification et instructions de travail sur les économies d'énergie ;
- L'intranet et des courriels ;
- À l'embauche et/ou en cours d'année.

Par ailleurs, sur certains sites, une réflexion est en cours pour mettre en place des indicateurs environnementaux semestriels.

La prise en compte de l'environnement et de la biodiversité se traduit également lors de la conception et du développement des produits, au travers des thématiques suivantes :

- Approche différente dans le choix des matériaux et de certains composants ;
- Développement de produits et logiciels susceptibles d'engendrer une réduction des consommations de carburant ;
- Prise en compte de guide d'écoconception pour les nouveaux produits ;
- Critère de certification ou de démarche environnemental intégré dans le système d'évaluation des fournisseurs, l'élaboration d'un manuel qui définit les exigences pour leur classification, la vérification de leur certification ISO14001, des audits fournisseurs et/ou leur évaluation annuelle, le contrôle de la licence d'exploitation délivrée par l'entité environnementale compétente pour chaque fournisseur classé comme ayant une activité avec un impact environnemental, le développement d'actions environnementales avec les principaux fournisseurs ;
- Au Brésil, par exemple, un manuel de fournisseurs a été élaboré pour définir les exigences de la classification : chaque fournisseur classé comme ayant une activité avec un impact environnemental doit présenter sa licence d'exploitation délivrée par l'entité de l'environnement compétente. L'objectif est de développer des actions environnementales avec les principaux fournisseurs ;
- Les méthodes de production prennent en compte l'environnement, par le brasage et la soudure sans plomb, la reprise et le réemploi des matières premières dans le process, la recherche de la réduction des emballages plastiques, des déchets, la réduction de l'impact environnemental du produit, la prise en compte des contraintes environnementales dans la documentation de fabrication ;
- Demande de certification des audits passés au sein de chaque structure du Groupe.

Enfin, à l'heure actuelle, le Groupe n'a pas identifié de risque majeur lié aux éventuels changements climatiques pouvant affecter son activité. Nous vous rappelons que l'ensemble des risques du Groupe est développé au § NOTE 25 « Facteurs de risques » des notes annexes aux comptes consolidés.

6.8.8 Montants des provisions et garanties

Au regard des activités du Groupe qui ne présentent pas de risque significatif en matière d'environnement, aucune provision et/ou garantie n'a été contractée sur l'année 2013, ni sur les exercices antérieurs.

6.8.9 Montants des indemnités versées sur l'exercice et actions réparatrices

En 2013, aucune indemnité n'a dû être versée suite à un problème ou accident environnemental et aucune action réparatrice en matière d'environnement n'a dû être entreprise.

6.8.10 Synthèse

Les fluctuations des consommations d'eau et d'énergie sont étudiées et maîtrisées.

Par ailleurs, les deux sites importants de production (Colomiers et Tunis) ont effectué, de manière volontaire, une série de mesures destinées à évaluer plus précisément les rejets, dans l'air, émis par l'activité. Les conclusions sont excellentes et montrent la volonté du Groupe de maîtriser les nuisances environnementales.

6.9 Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales et environnementales

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société ACTIA Group S.A. (ci-après la « Société ») désigné organisme tiers indépendant, dont la recevabilité de la demande d'accréditation a été admise par le COFRAC, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2013, présentées dans le rapport de gestion de la Société (ci-après les « Informations RSE ») en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Directoire d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, préparées conformément aux définitions et méthodes de calcul utilisées par la Société (ci-après les « Référentiels »), dont un résumé figure dans le rapport de gestion dans les parties « Les Salariés » et « Conséquences environnementales de l'activité » et disponibles sur demande au siège de la Société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes d'exercice professionnel et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE consolidées, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément aux Référentiels (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de trois personnes entre décembre 2013 et mars 2014. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000[1].

Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la Société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce.

Sur la base de ces travaux, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

[1] ISAE 3000 – *Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*

Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené plusieurs entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié des Référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité, leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la Société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes[2] :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées[3] en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente 20 % des effectifs et entre 15 % et 28 % des informations quantitatives environnementales.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la Société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE consolidées, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément aux Référentiels.

---

[2] Informations sociales :

- Données quantitatives consolidées vérifiées : Effectif inscrit fin de période et répartition par sexe, par âge et par zone géographique, Nombre d'embauches, Nombre de licenciements, Nombre d'heures de formation, Salaire moyen, Nombre moyen de jours d'absence pour maladie, Taux de fréquence, Taux de gravité.
- Informations qualitatives : Relations sociales, Santé et Sécurité au travail, Egalité de traitement.

Informations environnementales :

- Données quantitatives consolidées vérifiées : Consommation d'eau, Consommation d'énergie, Emissions de CO_2 liées aux consommations énergétiques, Quantité de déchets dangereux et non dangereux produits.
- Informations qualitatives : Certifications et systèmes de management environnementaux, Energie renouvelable.

Informations sociétales qualitatives : Sous-traitance et fournisseurs.

[3] Informations sociales et environnementales : ACTIA Automotive Toulouse.

Observations

Sans remettre en cause la conclusion ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que les informations quantitatives relatives aux consommations de matières premières sont limitées aux produits chimiques, par manque de maturité du processus de collecte des quantités de matériaux utilisés (métaux et matières plastiques notamment).

Toulouse-Labège, le 9 avril 2014

Jean-Marc Laborie
Associé

Paris La Défense, le 9 avril 2014

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Philippe Arnaud
Associé,
Département Changement Climatique &
Développement Durable

6.10 Propriétés immobilières, usines et équipements

6.10.1 Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées

P : Propriétaire CB : Crédit-Bail L : Locataire SL : Sous-Locataire interne au Groupe

Nom	Site	Secteur d'activité	Type de détention
ACTIA Group	Toulouse	Holding	SL
Automotive			
ACTIA Automotive	Toulouse	Études et fabrications électroniques	SL
ACTIA Muller	Lucé	Fabrication et distribution de matériels mécaniques pour garages et centres de contrôle	L
ATON Systèmes	Maisons Alfort	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA UK	Newtown *(Pays de Galles)*	Études et fabrications électroniques	P
ACTIA Muller UK	Newtown *(Pays de Galles)*	Distribution de produits de diagnostic	L
ACTIA Systems España	Getafe Madrid *(Espagne)*	Études et fabrications de matériels Audio & Vidéo	L
ACTIA Muller España	Getafe Madrid *(Espagne)*	Distribution de produits de diagnostic	L
SCI Los Olivos	Getafe Madrid *(Espagne)*	Immobilier	P
KARFA	Mexico (*Mexique*)	Gestion de participations	L
ACTIA de Mexico	Mexico (*Mexique*)	Fabrication et distribution solutions Audio & Vidéo	L
ACTIA do Brasil	Porto Alegre (*Brésil*)	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA Inc.	Deaborn - Michigan *(USA)*	Études et fabrications électroniques	L
ATAL	Tabor (*Rep.Tchèque*)	Études et fabrications électroniques	P
ACTIA Italia	Torino *(Italie)*	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA Aixia	Le Bourget du Lac	Études et fabrications électroniques	L
I + Me ACTIA	Braunschweig (*Allemagne*)	Études et fabrications électroniques	P
ACTIA Corp.	Elkhart - Indiana (*USA)*	Études et fabrications électroniques	P
ACTIA NL	Helmond *(Pays-Bas)*	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA Polska SP	Piaseczno *(Pologne)*	Études et fabrications électroniques	L
CIPI ACTIA	Tunis (*Tunisie*)	Fabrications électroniques	P
ACTIA Tunisie	Tunis *(Tunisie)*	Fabrications électroniques	L
ACTIA India	New Delhi (Inde)	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA Shanghai	Shanghaï (Chine)	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA Nordic	Sollentuna (Suède)	Études et fabrications électroniques	L
Télécommunications			
ACTIA Sodielec SA	Ets de St Georges de Luzençon	Études et fabrications électroniques	CB / L
	Ets de Dinard	Études et fabrications électroniques	CB / L
	Ets de Puy Sainte Réparade	Études et fabrications électroniques	CB
	Ets de Manosque	Études et fabrications électroniques	P
SCI Sodimob	St Georges de Luzençon	Immobilier	P
ARDIA	Tunis (*Tunisie*)	Études électroniques	L
SCI de l'Oratoire	Colomiers	Immobilier	CB
SCI Les Coteaux de Pouvourville	Toulouse	Immobilier	CB

Il est précisé que les actifs essentiels sont détenus par le Groupe. Ces actifs n'ont pas été valorisés lors du passage aux normes IFRS fin 2004 et restent donc enregistrés à leur valeur historique.

Suite à l'engagement pris dans le précédent Document de Référence, les actifs immobiliers du Groupe ont été évalués dans le courant de l'exercice 2013. La valorisation cumulée s'établit à 39,5 M€.

Le rapprochement avec la valeur comptable de ces actifs ne peut être réalisé puisque :

- Ces biens sont détenus directement ou indirectement par les filiales du Groupe, certaines étant mises en équivalence ;
- Certains de ces biens sont financés par le biais d'une opération de lease-back : nous ne pouvons donc pas dire aujourd'hui que nous en sommes légalement propriétaires.

Suivant l'option prise par le Groupe, afin de ne pas voir ses comptes impactés par les variations du marché de l'immobilier qui ne représente pas son cœur de métier, et conformément aux normes IFRS, ACTIA Group n'engagera aucune écriture visant à revaloriser ces actifs dans les comptes consolidés. Sur le plan stratégique, le Groupe a toujours considéré que les biens immobiliers sont des outils mis à sa disposition uniquement dans le cadre de son activité industrielle.

La prochaine valorisation des actifs immobiliers sera réalisée d'ici environ 5 ans.

Les actifs immobiliers considérés comme stratégiques concernent, avant tout, la production. Aussi, le site de production français, établissement d'ACTIA Automotive S.A., situé à Colomiers est détenu à 100 % par le Groupe au travers de la SCI de l'Oratoire et est financé par un lease-back immobilier (échéance février 2017). Le site de production tunisien situé à Tunis est inscrit dans les actifs de notre filiale CIPI ACTIA détenue à 66 % par le Groupe.

Les équipements lourds de ces deux sites font généralement l'objet de financement en crédit-bail.

En 2013, le centre de Colomiers a accueilli les activités suivantes :

- La production électronique ;
- Un centre de réparation ;
- Une activité logistique ;
- Des métiers de support.

Ces activités ont permis de produire près de 160 000 h et l'utilisation des installations a été, en moyenne, de 70 % en 2013. L'infrastructure a donc une capacité de croissance de 30 %, sachant que l'activité a été stable par rapport à 2012, malgré l'introduction de nouvelles productions qui augmenteront la charge en 2014. Les investissements de l'exercice se sont concentrés sur la sécurisation des capacités de vernissage avec l'arrivée d'une 3ème machine en ligne afin d'accroître la flexibilité des productions et offrir à nos client une variété croissante de solutions. La suite des investissements a résidé dans l'amélioration des flux de nos productions et la réduction de nos encours notamment sur les gammes : Aéronautique, Véhicules Electriques, Cartes PC et Electronique Embarquée.

Le schéma directeur de nos sites Tunisiens est le suivant :

- CIPI ACTIA : production de cartes électroniques moyennes et grandes séries, principalement pour l'automobile ;
- ACTIA Tunisie : assemblage et intégration de moyennes et grandes séries, pour tous marchés, y compris l'automobile.

Le centre de production CIPI ACTIA a une activité de production de cartes et d'équipements électroniques qui a, en 2013, réalisé près de 490 000 h d'activité, soit une augmentation de l'ordre de 25 % à périmètre constant en tenant compte des transferts de production vers ACTIA Tunisie ; l'utilisation des installations a été de 90 %. L'infrastructure actuelle a une capacité de croissance de près de 10 % ; les investissements 2013 ont été centrés sur les augmentations capacitaires CMS (Composants Montés en Surface) du site principal de Tunis et l'amélioration globale du site qui devient un des tous premiers sites de production électronique du bassin méditerranéen. Les investissements 2014 seront à nouveau centrés sur la capacité CMS et l'optimisation de nos flux de production dans le cadre du démarrage des grandes séries télématiques.

Enfin, l'activité de l'usine d'ACTIA Tunisie, centrée sur l'intégration, a été en forte croissance durant l'année 2013, grâce à des transferts de charges de CIPI ACTIA (produits hors automobile). Elle a ainsi produit plus de 100 000 h ce qui représente 60 % de son potentiel. Le site a pu accueillir ces transferts de production sans investissement majeur.

En dehors de ces trois sites de production, le Groupe utilise des bureaux (administratif, bureau d'études) et des ateliers d'intégration. En règle générale, les besoins ne présentent pas de caractère spécifique et sont donc des locaux facilement disponibles à la location. Cependant, le Groupe a saisi des opportunités d'acquisition immobilière au cours de son histoire, biens pouvant d'ailleurs provenir des structures acquises lors de croissances externes. Il se retrouve donc propriétaire de certains bâtiments, directement ou indirectement.

Ainsi, les filiales anglaise, américaine, tchèque et allemande sont propriétaires de leurs locaux, bureaux et ateliers.

Les sites de la branche Télécommunications sont détenus directement par ACTIA Sodielec et financés en crédit-bail ou au travers la SCI Sodimob, détenue à 100 % par le Groupe. Une partie des biens sont financés par un lease-back immobilier.

Enfin, deux sites, dits non stratégiques, sont détenus pour partie par le Groupe, pour partie par les dirigeants et pour partie par des minoritaires. Il s'agit d'une part, en Espagne, des bâtiments (bureaux et ateliers), détenus au travers de la SCI Los Olivos dont la répartition du capital est la suivante :

Détenue par :	%
SCI Les Coteaux de Pouvourville	50,0 %
ACTIA Systems España	40,0 %
Personnes physiques	10,0 %
Total	**100,0 %**

Et d'autre part, en France, des bâtiments accueillant ACTIA Group S.A. et ACTIA Automotive S.A., constitués d'un ensemble de bureaux, détenus, au travers d'un financement en lease-back immobilier, par la SCI Les Coteaux de Pouvourville dont la répartition du capital est la suivante :

Détenue par :	%
ACTIA Group	27,5 %
LP2C	50,1 %
Personnes physiques	22,4 %
Total	**100,0 %**

Le Groupe s'est assuré que le prix des loyers appliqués sur ces deux dernières infrastructures corresponde au prix du marché, lors de la mise en place du financement en lease-back, lequel est révisé selon l'index publié par l'INSEE d'évolution du prix des loyers.

6.10.2 Impact environnemental de l'utilisation de ces immobilisations

Cette information est développée au § 6.8.2 « Mesures prises pour limiter les atteintes à l'environnement naturel ».

6.11 Facteurs de risques

Conformément à la norme IFRS 7 Appendice B6, le Groupe ACTIA® fournit les informations relatives aux risques liés aux instruments financiers dans ses états financiers. L'ensemble des risques du Groupe est par conséquent traité au § NOTE 25 « Facteurs de risques » des notes annexes aux comptes consolidés.

6.12 Informations concernant l'émetteur

Les comptes sociaux d'ACTIA Group S.A. font apparaître un chiffre d'affaires de 2,1 M€, en hausse de 2,9 % par rapport à l'exercice précédent. Le résultat net ressort à 2 169 090 € contre une perte de <403 379 €> pour l'exercice précédent. Cette évolution est liée à la distribution de dividendes de la part des filiales ACTIA Automotive et SCI les Coteaux de Pouvourville.

Au titre de l'exercice 2013, les principaux indicateurs des comptes sociaux sont :

Résultats sociaux en k€	2013	2012	2011
Chiffre d'affaires net	**2 097**	2 037	2 719
Produits d'Exploitation	**2 431**	2 419	3 089
Charges d'Exploitation	**3 130**	3 166	3 793
Résultat d'Exploitation	**<699>**	<746>	<704>
Résultat Financier	**2 981**	337	353
Résultat Exceptionnel	**<70>**	6	0
Résultat Net	**2 169**	<403>	<351>

Nous demanderons aux Actionnaires d'approuver ces comptes sociaux.

6.12.1 Difficultés rencontrées

ACTIA Group S.A. n'a aucune activité propre et toutes les fonctions exercées au bénéfice de nos filiales ou de la holding patrimoniale sont refacturées à ces structures sur la base du coût réel avec une marge de 15 %, correspondant aux frais de gestion. Cette facturation ne couvre pas l'ensemble des frais de Commissariat aux Comptes, de communication, de conseil juridico-fiscal et autres frais liés à la position de société cotée, frais qu'il n'est pas possible de répartir sur l'ensemble des filiales, dans le cadre des contraintes juridiques et fiscales règlementaires. Seules les prestations définies par les conventions d'assistance, prestations développées au § 4.3 « Description sommaire du Groupe » font l'objet de factures.

Le déficit opérationnel de la Société provient donc des coûts liés à sa présence sur le marché boursier et à son rôle de holding financière, avec les interventions extérieures en matière juridique, communication, Commissariat aux Comptes pour les comptes sociaux et consolidés, etc… qui représentent à eux seuls un coût de 237,8 k€.

6.12.2 Evènements significatifs

Aucun évènement significatif n'a affecté la structure holding.

6.12.3 Affectation du résultat

En conformité avec la loi et nos statuts, lors de l'Assemblée Générale sera proposée l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2013 de la manière suivante :

- Origine
  - Résultat de l'exercice : bénéfice de 2 169 090,41 €

- Affectation

• Au compte « Réserve Légale » qui s'établira à 1 394 945,12 €	108 454,52 €	
• Compte « Report à Nouveau » qui s'établira à 4 906 689,36 €	653 640,02 €	
• À titre de dividendes	1 406 995,87 €	
TOTAUX	**2 169 090,41 €**	**2 169 090,41 €**

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire brut est de 0,07 euros par action.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au Siège Social au plus tard le 30 septembre 2014

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts.

Il sera soumis aux contributions sociales obligatoires, au taux global de 15,5 %, lesquelles seront prélevées à la source par la Société.

Par ailleurs, un acompte de 21 % d'impôt sur le revenu sera également prélevé à la source par la Société.

La loi dispense de cet acompte les contribuables célibataires, divorcés ou veufs dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros ; ce seuil étant porté à 75.000 euros pour les contribuables soumis à une imposition commune.

Il est rappelé aux Actionnaires susceptibles de bénéficier de cette dispense de fournir à la Société une attestation sur l'honneur aux termes de laquelle ils doivent certifier que leurs revenus sont inférieurs à l'un des seuils mentionnés ci-avant au plus tard le 30 novembre pour les distributions des années suivantes.

Il en résulte une retenue totale de 36,5 % des dividendes.

En conséquence et sous réserve de l'application d'une éventuelle dispense telle que rappelée ci-avant, seule une fraction de 63,50 % des dividendes sera effectivement versée aux actionnaires personnes physiques.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée constate qu'il lui a été rappelé que la Société a procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices.

6.12.4 Distributions antérieures de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que la Société a procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices.

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2010	0,00 €		
2011	0,00 €		
2012	0,07 €		

6.12.5 Charges non déductibles fiscalement (CGI 39-4)

Il sera demandé au cours de l'Assemblée Générale d'approuver le montant global des dépenses et charges visées par l'article 39-4 du Code Général des Impôts, soit la somme de 1 612 €, correspondant aux amortissements excédentaires sur les véhicules de fonction.

Aucun impôt n'est dû au titre de l'exercice 2013.

6.12.6 Egalité Professionnelle

Comme indiqué au § 4.3 « Description sommaire du Groupe », ACTIA Group S.A. est la Société Holding du Groupe. Pour remplir ses fonctions de holding animatrice, elle dispose de 5 salariés.

À ce jour, comme indiqué au § « Politique des ressources humaines », aucun sentiment de discrimination n'est enregistré tant dans le Groupe que dans la holding où aucune inégalité professionnelle Hommes / Femmes n'a été constatée.

Dans l'ensemble des entités françaises du Groupe disposant d'un Comité d'Établissement, ces derniers sont désormais appelés à statuer régulièrement sur ces points.

6.12.7 Décomposition des dettes fournisseurs

À la clôture de l'exercice, la répartition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs d'ACTIA Group S.A. (hors provision pour factures fournisseurs non parvenues) par date d'échéance est la suivante :

En k€	Échéancier			Total
	Échues	A échoir dans les 30 jours	A échoir dans les 60 jours	
Dettes fournisseurs au 31 décembre 2012	847,2	39,7	4,9	891,7
Dettes fournisseurs au 31 décembre 2013	1 200,2	39,6	18,1	1 257,9

98 % des factures échues, non réglées au 31 décembre 2013, sont émises par la maison mère LP2C qui accorde des facilités de paiement supplémentaires, le cas échéant. Dans la facturation hors-groupe, qui représente 79 k€, des avoirs à hauteur de 8 k€ étaient attendus en fin d'exercice.

6.12.8 Evènements survenus depuis la clôture de l'exercice

Il n'y a pas eu d'évènement significatif depuis la clôture de l'exercice 2013.

6.12.9 Tableau des résultats financiers des 5 dernières années

En Euros	2013	2012	2011	2010	2009
Situation financière en fin d'exercice					
Capital Social	**15 074 956**	15 074 956	15 074 956	15 074 956	15 074 956
Nombre d'actions émises	**20 099 941**	20 099 941	20 099 941	20 099 941	20 099 941
Nombre d'obligations convertibles en actions	**0**	0	0	0	0
Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires hors taxes	**2 097 228**	2 036 521	2 719 056	2 703 323	3 269 764
Résultat avant impôts, amortissements et provisions	**2 179 405**	<383 444>	<333 860>	<715 352>	<371 240>

En Euros	2013	2012	2011	2010	2009
Impôt sur les sociétés	0	0	0	0	0
Résultat après impôt, amortissements et provisions	2 169 090	<403 379>	<351 004>	<501 407>	<453 348>
Montant des bénéfices distribués	1 406 996	1 406 996	0	0	0
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Résultat après impôt mais avant amortissements et provisions	0,11	<0,02>	<0,02>	<0,04>	<0,02>
Résultat après impôt, amortissements et provisions	0,11	<0,02>	<0,02>	<0,02>	<0,02>
Dividende versé à chaque action	0,07	0,07	0,00	0,00	0,00
Personnel					
Nombre de salariés	5	6	5	5	6
Montant de la masse salariale	449 767	502 495	437 398	582 802	474 124
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres, etc…)	198 268	207 948	194 624	189 091	202 948

6.13 Principaux Actionnaires

6.13.1 Répartition du Capital Social et des droits de vote

Nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement, aux dates mentionnées, plus de 5 % - 10 % - 15 % - 20 % - 25 % - 33,33 % - 50 % - 66,66 % - 90 % ou 95 % du Capital Social ou des droits de vote aux Assemblées Générales.

Capital Social et droits de vote au 31 décembre 2011

	Détention		Contrôle /droits de vote bruts		Contrôle / droits de vote nets	
LP2C	9 167 919	45,61%	17 362 169	57,31%	17 362 169	57,32%
SIDMIA International	1 161 070	5,78%	2 317 972	7,65%	2 317 972	7,65%
SCIPIA	701 546	3,49%	1 396 581	4,61%	1 396 581	4,61%
Personnes physiques familles PECH et CALMELS	130 265	0,65%	260 257	0,86%	260 257	0,86%
Personnes physiques famille THRUM	213	0,00%	426	0,00%	426	0,00%
Total Pacte Concert	**11 161 013**	**55,53%**	**21 337 405**	**70,43%**	**21 337 405**	**70,44%**
HMG Finance	2 305 888	11,47%	2 305 888	7,61%	2 305 888	7,61%
SGPFEC	1 037 141	5,16%	1 037 141	3,42%	1 037 141	3,42%
Public	5 592 570	27,82%	5 610 135	18,52%	5 610 135	18,52%
Autocontrôle	3 329	0,02%	3 329	0,01%	0	0,00%
Total	**20 099 941**	**100,00%**	**30 293 898**	**100,00%**	**30 290 569**	**100,00%**

Capital Social et droits de vote au 31 décembre 2012

	Détention		Contrôle /droits de vote bruts		Contrôle / droits de vote nets	
LP2C	9 182 630	45,68%	18 309 124	58,60%	18 309 124	58,60%
SIDMIA International	1 162 549	5,78%	2 319 451	7,42%	2 319 451	7,42%
SCIPIA	703 859	3,50%	1 398 894	4,48%	1 398 894	4,48%
Personnes physiques familles PECH et CALMELS	130 265	0,65%	260 530	0,83%	260 530	0,83%
Personnes physiques famille THRUM	213	0,00%	426	0,00%	426	0,00%
Total Pacte Concert	**11 179 516**	**55,62%**	**22 288 425**	**71,33%**	**22 288 425**	**71,34%**
SGPFEC	1 037 141	5,16%	1 037 141	3,32%	1 037 141	3,32%
Public	7 879 955	39,20%	7 917 620	25,34%	7 917 620	25,34%
Autocontrôle	3 329	0,02%	3 329	0,01%	0	0,00%
Total	**20 099 941**	**100,00%**	**31 246 515**	**100,00%**	**31 243 186**	**100,00%**

Capital Social et droits de vote au 31 décembre 2013

	Détention		Contrôle /droits de vote bruts		Contrôle / droits de vote nets	
LP2C	9 829 890	48,91%	19 651 419	62,91%	19 651 419	62,91%
SIDMIA International	1 157 629	5,76%	2 314 531	7,41%	2 314 531	7,41%
Personnes physiques familles PECH et CALMELS	130 265	0,65%	260 530	0,83%	260 530	0,83%
Personnes physiques famille THRUM	213	0,00%	426	0,00%	426	0,00%
Total Pacte Concert	**11 117 997**	**55,31%**	**22 226 906**	**71,15%**	**22 226 906**	**71,16%**
SGPFEC	1 037 141	5,16%	1 037 141	3,32%	1 037 141	3,32%
Public	7 941 474	39,51%	7 971 958	25,52%	7 971 958	25,52%
Autocontrôle	3 329	0,02%	3 329	0,01%	0	0,00%
Total	**20 099 941**	**100,00%**	**31 239 334**	**100,00%**	**31 236 005**	**100,00%**

Droits de vote brut ou droits de vote théoriques : il s'agit du nombre total de droits de vote, en ce compris ceux attachés aux actions qui en sont privés, à savoir les actions en autocontrôle.
Droits de vote net ou droits de vote exerçables en Assemblée Générale : les actions détenues en autocontrôle ne sont pas comptabilisées.

La Société LP2C est détenue à part égale par les familles PECH et CALMELS, comme la Société Civile SCIPIA. Alors que la première entité a pour vocation d'être une holding patrimoniale animatrice, la seconde structure ne détenait que des actions ACTIA Group et des actions de la SCI Les Coteaux de Pouvourville. Le 23 juillet 2013, la Société LP2C a absorbé par fusion la Société Civile SCIPIA.

La Société SIDMIA International, propriété de la famille THRUM, détient également des biens industriels.

Le pacte de concert entre les familles PECH, CALMELS et TRHUM porte sur la totalité des actions détenues par les sociétés et quasiment la totalité des actions des personnes physiques. Les actions non inclues à l'origine du pacte ne représentent pas un pourcentage suffisamment significatif pour être détaillé. Il est précisé que le pacte ne comporte pas de date d'échéance.

À la connaissance de la Société, il n'existe aucun Actionnaire non cité ci-dessus qui détiendrait 5 % ou plus des actions ou des droits de vote d'ACTIA Group S.A..

Les droits de vote sont présentés au § 9.2.3 « Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions ».

Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

En application de l'article L225-100-3, il est précisé les points susceptibles d'avoir une **incidence en matière d'offre publique** :

- La structure du Capital Social ainsi que les participations directes ou indirectes connues de la Société et toutes informations en la matière sont détaillées ci-dessus ;
- Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote ;
- À la connaissance de la Société, un pacte d'Actionnaire a été conclu entre les familles des dirigeants (Louis PECH et Pierre CALMELS) et un industriel (la Société SIDMIA International) ; il est décrit au § 6.13.3 « Pacte d'Actionnaires » ;
- Il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux ;
- Il n'existe pas de mécanisme de contrôle prévu dans un éventuel système d'actionnariat du personnel avec des droits de contrôle qui ne sont pas exercés par ce dernier ;
- Les règles de nomination et de révocation des membres du Conseil de Surveillance sont les règles légales et statutaires prévues à l'article 19 ;
- En matière de pouvoirs du Directoire, les délégations en cours sont décrites dans le tableau des délégations d'augmentation du capital au § 6.13.8 « Délégations accordées dans le domaine des augmentations de capital » ;
- La modification des statuts de notre Société se fait conformément aux dispositions légales et règlementaires ;
- Il n'existe pas d'accord (contrats commerciaux, contrats financiers…) conclu par la Société qui soit modifié ou prenne fin en cas de changement de contrôle de la Société ;
- Il n'existe aucun accord prévoyant des indemnités en cas de cessation des fonctions de membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire.

Franchissements de seuil

Il est précisé qu'au cours des trois dernières années, ACTIA Group S.A. a été informée des **franchissements de seuil** suivants :

- SGPFEC a franchi à la baisse le seuil de 5 % des droits de vote, le 18 février 2011 (avis AMF 211C0314) ;
- SALVEPAR (Groupe Société Générale) a franchi à la baisse les seuils de 15 %, 10 % et 5 % du capital et des droits de vote, le 16 mai 2011 (avis AMF 211C0745) ;
- HMG Finance a franchi à la hausse les seuils de 5 % du capital et de 10 % des droits de vote, le 16 mai 2011 (avis AMF 211C0725) ;
- Le pacte de concert composé des membres des familles PECH, CALMELS et THRUM a franchi à la hausse le seuil des 2/3 des droits de vote, le 20 mai 2011 (avis AMF 211C0774) ;
- HMG Finance a déclaré avoir franchi à la baisse le seuil de 10 % du capital, le 9 février 2012 (avis AMF 212C0426) ;
- HMG Finance a déclaré avoir franchi à la baisse le seuil de 5 % des droits de vote, le 2 avril 2012 (avis AMF 212C0458) ;
- HMG Finance a déclaré avoir franchi à la baisse le seuil de 5 % du capital, le 20 novembre 2012 (avis AMF 212C1557) ;
- Il n'y a eu aucun franchissement de seuil en 2013.

Autres valeurs mobilières donnant accès au Capital Social

Il n'existe pas d'autres titres ou valeurs mobilières donnant accès au Capital Social.

Ajustement des bases de conversion des valeurs mobilières donnant accès au capital, des options de souscription et d'achat et des actions gratuites

Au cours de l'exercice 2013, aucun ajustement des bases de conversion n'a été opéré.

Marché des titres ACTIA Group

ACTIA Group S.A. est coté sur NYSE Euronext à Paris (compartiment C), code ISIN FR0000076655.

Au cours de l'exercice 2013, le total des actions échangées a été de 9 286 144 contre 5 785 487 en 2012 et 1 831 803 en 2011, soit une moyenne quotidienne de 36 416 actions sur 255 jours de Bourse contre 22 600 en 2012 et 7 128 actions en 2011.

En 2013, le cours en valeur de clôture a évolué avec :

- le plus haut de : 3,27 € atteint le 31 décembre 2013,
- le plus bas de : 1,03 € atteint le 2 mai 2013,
- et une clôture le 31/12/2013 3,27 €.

Après une année 2012 difficile où le titre ACTIA Group a enregistré une progression de volume, mais une performance à la baisse, contrairement à la tendance du marché, il a su profiter de la reprise du marché en 2013. Le volume d'actions échangées a augmenté de 60,5 % et le cours du titre a enregistré une hausse de 172,5 %. Le tableau suivant en donne une synthèse :

	Performance		Volatilité	
	ACTIA Group	MS190	ACTIA Group	MS190
2011	8,46 %	<21,44> %	41,45 %	23,40 %
2012	<14,89> %	20,51 %	32,57 %	16,27 %
2013	**172,50 %**	**26,68 %**	**43,39 %**	**11,18 %**
6 derniers mois	177,12 %	18,92 %	53,73 %	9,11 %

Évolution du cours de clôture et des volumes échangés du 1er janvier 2012 jusqu'à la date d'établissement du présent document – Cours de clôture en euros

2012	janv-12	févr-12	mar-12	avr-12	mai-12	juin-12	juil-12	août-12	sept-12	oct-12	nov-12	déc-12
Cours le plus haut	1,55	1,65	1,82	1,87	1,61	1,62	1,57	1,47	1,42	1,23	1,19	1,23
Cours le plus bas	1,43	1,57	1,60	1,55	1,49	1,46	1,46	1,35	1,16	1,17	1,10	1,15
Cours moyen	1,50	1,61	1,65	1,66	1,56	1,53	1,51	1,39	1,28	1,20	1,16	1,19
Volume de titres échangés	201 018	1 175 060	1 043 777	702 056	244 716	340 807	226 549	445 444	481 851	168 348	463 756	292 105

2013	janv-13	févr-13	mars-13	avr-13	mai-13	juin-13	juil-13	août-13	sept-13	oct-13	nov-13	déc-13
Cours le plus haut	1,28	1,25	1,10	1,12	1,15	1,23	1,18	1,40	1,88	1,88	2,78	3,27
Cours le plus bas	1,20	1,09	1,06	1,04	1,03	1,12	1,14	1,20	1,34	1,60	1,68	2,58
Cours moyen	1,24	1,17	1,08	1,06	1,06	1,17	1,16	1,35	1,61	1,71	2,27	2,78
Volume de titres échangés	359 744	305 931	214 750	116 366	231 183	270 626	96 012	815 943	1 588 460	865 538	3 093 315	1 328 276

2014	janv-14	févr-14	mars-14
Cours le plus haut	3,43	3,99	5,19
Cours le plus bas	2,93	3,05	3,72
Cours moyen	3,19	3,53	4,31
Volume de titres échangés	2 173 589	1 641812	1 610 595

Source : Euronext Paris

Graphique d'évolution du cours (cours moyen mensuel de clôture en euros)

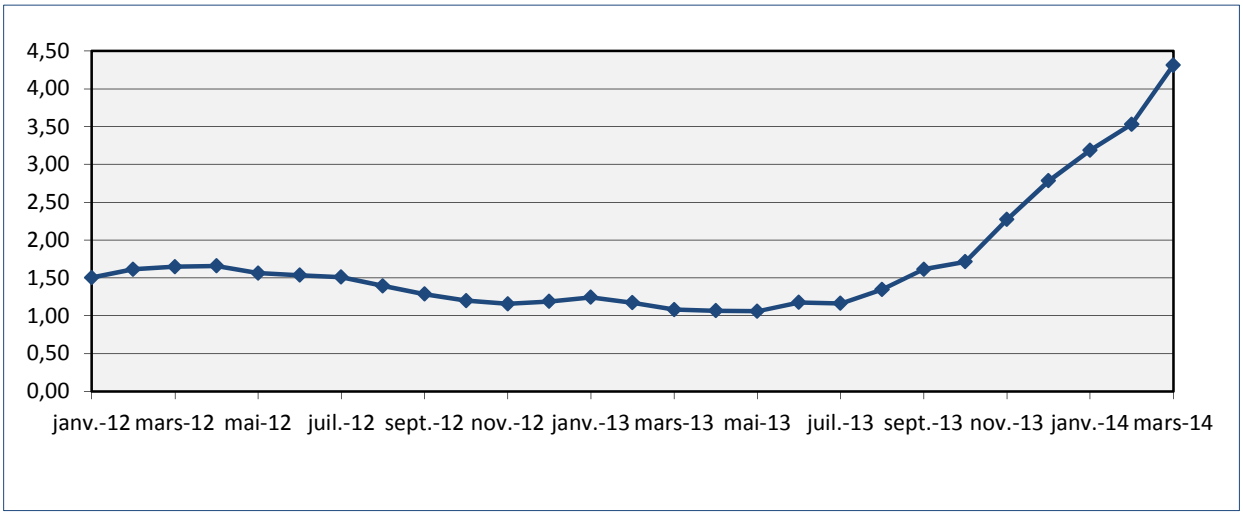

Graphique d'évolution depuis le 1er janvier 2013 (cours de clôture le 1er jour du mois)

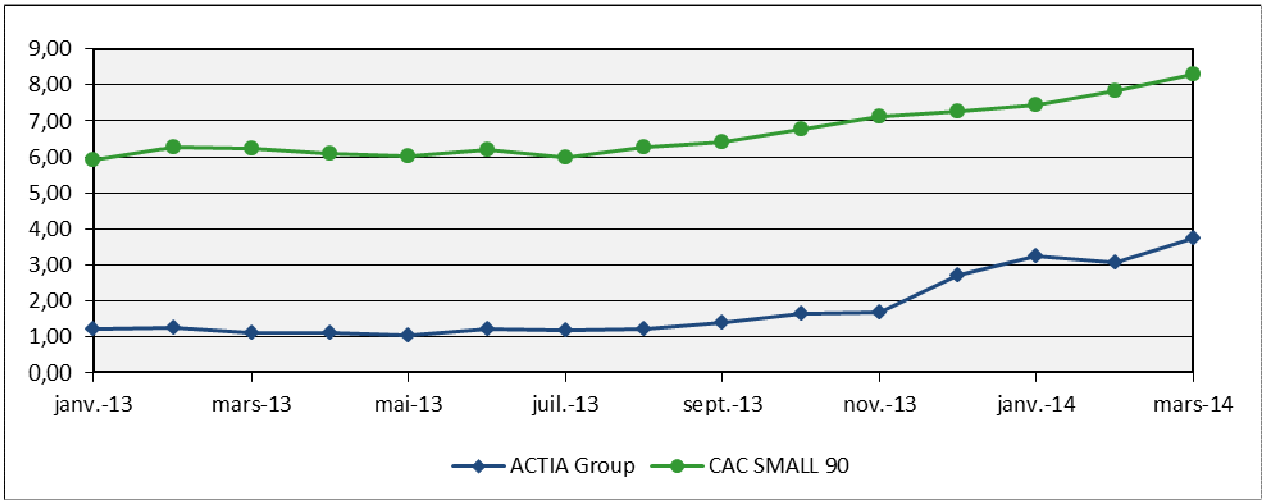

6.13.2 Contrôle et détention

Les informations concernant la détention et le droit de vote sont détaillées au § 6.13.1 « Répartition du Capital Social et des droits de vote ».

Comme il est indiqué dans le § 6.13 « Principaux Actionnaires », le Groupe est majoritairement détenu et contrôlé, directement et indirectement, par les familles PECH et CALMELS, au travers de la société LP2C.

En vue de s'assurer que le contrôle ne soit pas exercé de manière abusive et de garantir une bonne gouvernance, le Groupe a adopté une structure duale en Conseil de Surveillance et Directoire, détaillés au § 6.14.1 « Composition du Conseil de Surveillance et du Directoire ». Les familles PECH et CALMELS occupent les postes de Président (Louis PECH) et Vice-Président (Pierre CALMELS) du Conseil de Surveillance. Parmi les quatre autres membres du Conseil, qui n'ont pas de lien avec eux, trois sont totalement indépendants et assurent une bonne gouvernance pour le Groupe.

Les deux familles PECH et CALMELS sont également présentes au niveau du Directoire, avec Marine CANDELON (fille de Pierre CALMELS), Catherine MALLET (fille de Louis PECH) et, depuis le Conseil de Surveillance du 24 mars 2014, Jean-Louis PECH. La présidence du Directoire est assurée par Christian DESMOULINS, qui n'a aucun lien avec les familles.

L'indépendance du Groupe vis-à-vis des familles est ainsi assurée, tout en maintenant une stratégie industrielle claire et pérenne.

6.13.3 Pacte d'Actionnaires

Un pacte d'Actionnaires entre Louis PECH et Pierre CALMELS, d'une part, et Günther THRUM, d'autre part, a été signé le 11 décembre 2000.

Les parties déclarent agir de concert à l'égard de la Société ACTIA Group S.A. en vue de prévoir principalement :

- Un engagement de concertation précédant tout Conseil et toute Assemblée Générale d'Actionnaires ;
- Un engagement de maintien de la répartition des sièges au Conseil ;
- Un engagement de maintien de participation afin que les adhérents détiennent un pourcentage minimal de droit de vote de la Société ;
- Un engagement de concertation avant toute cession réalisée par l'un des quelconques signataires de tout ou partie des valeurs mobilières qu'il détient (y compris les titres non maintenus au nominatif) ;
- Un droit de préemption réciproque entre les deux groupes d'Actionnaires ;
- En cas d'offre publique, à laquelle l'une d'elles souhaiterait apporter ses titres, l'ensemble des parties s'engage à se concerter afin de prendre en commun les décisions tendant à permettre la réalisation du projet élaboré par la partie demanderesse sans remettre en cause les fondements de ce pacte quant au maintien du contrôle d'ACTIA Group et à la poursuite de sa stratégie industrielle ;

- Dans le cas où, pour quelque cause que ce soit, les actions ACTIA Group ne seraient plus inscrites sur un marché règlementé, et si les Actionnaires du Groupe « PECH et CALMELS » envisagent de céder tout ou partie de leurs actions ACTIA Group et que la cession envisagée soit susceptible de leur faire perdre le contrôle (40 % des droits de vote) d'ACTIA Group, ils devront offrir aux Actionnaires du Groupe « THRUM » la possibilité de céder tous leurs titres ACTIA Group aux mêmes conditions de prix et de règlement que celles obtenues de l'acquéreur.

Au 31 décembre 2013, ce pacte concernait un total de 11 117 997 actions (détention de 55,3 %) et de 22 226 906 droits de vote (contrôle de 71,2 %).

6.13.4 Engagements de conservation de titres

À l'exception du pacte d'Actionnaires cité ci-dessus, il n'y a, à notre connaissance, pas d'engagement de conservation de titres sur les actions de la Société ACTIA Group.

6.13.5 Nantissements d'actions ou d'actifs

Nom de l'Actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Conditions de levée	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	% de capital nanti de l'émetteur
LP2C	CAISSE D'épargne	10-mars-09	30-sept-14	Remboursement prêt	2 153 847	10,7%
LP2C	CAISSE D'épargne	11-mars-09	05-juil-14	Remboursement prêt	512 821	2,6%
LP2C	BNP PARIBAS	03-juil-09	30-juil-14	Remboursement prêt	344 928	1,7%
LP2C	BNP PARIBAS	28-avr-10	28-avr-15	Remboursement prêt	272 000	1,4%
LP2C	CRÉDIT LYONNAIS	27-juil-12	27-juil-17	Remboursement prêt	551 000	2,7%
TOTAL GENERAL DES TITRES NANTIS					**3 834 596**	**19,1%**

A la connaissance de la Société, 3 834 596 actions sont donc nanties au profit d'établissements financiers à la date du 31 décembre 2013, ce qui représente un pourcentage de 19,1 % du Capital Social de la Société.

6.13.6 Actions propres détenues par la Société

Les informations concernant ce chapitre sont décrites au § Note 1.19 « Actions propres » des notes annexes aux comptes sociaux.

6.13.7 Autorisation de mettre en place un programme de rachat d'actions

Nous vous proposons de conférer au Directoire, pour une période de dix-huit mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'achat d'actions de la Société, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, dans la limite de 2 % du nombre d'actions composant le Capital Social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Les acquisitions, qui ne pourront avoir pour effet de porter le nombre total d'actions propres à plus de 10 % du Capital Social, pourraient être effectuées en vue :

- D'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action, par l'intermédiaire d'un Prestataire de Service d'Investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF ;
- De conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que la totalité des actions acquises à cet effet ne pourra excéder 5 % du capital de la Société ;
- D'assurer la couverture de plans d'Attribution Gratuite d'Actions, de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un Plan d'Épargne Entreprise ou par Attribution Gratuite d'Actions ;
- D'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société dans le cadre de la règlementation boursière en vigueur.

Ces opérations ne pourraient pas être effectuées en période d'offre publique.

Nous vous proposons de fixer le prix maximum d'achat à 12 euros par action et en conséquence le montant maximal de l'opération à 4 823 976 euros.

Le Directoire disposerait donc des pouvoirs pour faire le nécessaire en pareille matière.

6.13.8 Délégations accordées dans le domaine des augmentations de capital

6.13.9 Augmentation de Capital Social

A la date de clôture, les délégations en matière d'augmentation de capital en cours de validité sont les suivantes :

LIBELLE	A.G.E.	Échéances	Montant autorisé	Augmentations et émissions réalisées les années précédentes	Augmentations et émissions réalisées au cours de l'exercice	Autorisation résiduelle au jour de l'établissement du présent tableau
Autorisation d'augmenter le capital en faveur des adhérents d'un PEE	28-mai-13	28-juil-15	3 % du Capital			3 % du Capital

6.13.10 Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions

Il n'existe aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions en cours sur la Société ou les autres sociétés du Groupe.

6.13.11 Plan d'Attribution Gratuite d'Actions

Il n'existe aucun plan d'Attribution Gratuite d'Actions en cours sur la Société ou les autres sociétés du Groupe.

6.13.12 Délégation en matière d'attribution d'options

Aucune délégation en matière d'attribution d'options de souscription d'actions entraînant une augmentation du Capital Social n'est en cours de validité à la date de clôture du présent exercice.

6.14 Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale

6.14.1 Composition du Conseil de Surveillance et du Directoire

Comme indiqué au § 7.1.1 « La gouvernance d'entreprise », notre Société se réfère au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de Middlenext de décembre 2009.

Conseil de Surveillance

- Louis PECH — Président du Conseil de Surveillance
- Pierre CALMELS — Vice-Président du Conseil de Surveillance
- Günther THRUM — Membre du Conseil de Surveillance
- Véronique VEDRINE — Membre du Conseil de Surveillance
- Alain COSTES — Membre du Conseil de Surveillance
- Henri-Paul BROCHET — Membre du Conseil de Surveillance
- Jean-Philippe BRINET — Censeur

Directoire

- Christian DESMOULINS — Président du Directoire
- Catherine MALLET — Membre du Directoire
- Marine CANDELON-BONNEMAISON — Membre du Directoire

Le Conseil de Surveillance du 24 mars 2014 a nommé Jean-Louis PECH, fils de Louis PECH, membre du Directoire.

6.14.2 Mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux au cours des 5 derniers exercices – Expertise et expérience des organes de Direction en matière de gestion

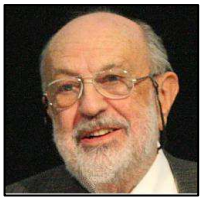

❖ **Louis PECH** est le Président du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2002 ; son mandat, renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2008, arrive à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 28 mai 2014 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après :

❖ Mandats

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Mandats en cours			
Président du Directoire	LP2C	France	
Président du Conseil d'Administration et Administrateur	ACTIA Automotive	France	
Administrateur	ACTIA de Mexico	Mexique	
	ACTIA Systems España	Espagne	
	KARFA	Mexique	
	ACTIA Italia	Italie	
	ACTIA India	Inde	
	ACTIA Nederland	Pays-bas	
	ACTIA Shanghaï	Chine	
	ACTIA Nordic	Suède	
	ACTIA Tunisie	Tunisie	
	CIPI ACTIA	Tunisie	
	ACTIA Corp.	USA	
Membre du Conseil Consultatif	ACTIA do Brasil	Brésil	
Représentant permanent d'ACTIA Group	ACTIA Sodielec	France	
Représentant permanent d'ACTIA Automotive	ACTIA Muller	France	
	ACTIA Aixia	France	
Co-Gérant	SCI de l'Oratoire	France	
Président	Comité d'investissement Midi Capital	France	
Vice-Président	Le Cercle D'oc	France	
Membre du Conseil Consultatif Régional	Société Générale	France	
	NATIXIS	France	
Conseiller Honoraire	Banque de France de Toulouse	France	
	Conseil du Commerce Extérieur de la France	France	
Président d'honneur	CCI de Toulouse	France	
	Conseil du Commerce Extérieur de Midi-Pyrénées	France	
Membre	Académie d'Occitanie	France	
	Association des Capitouls	France	
Membre du Comité des Sages	Muséum d'Histoire Naturelle	France	
Censeur statutaire	Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Président du Conseil d'Administration	IDEI (Institut d'Économie Industrielle)	France	2009
	Fonderies Financière MERCIE	France	2012
Administrateur	Groupe ESC de Toulouse	France	2008
	Banque Tuniso-Koweitienne	Tunisie	2011
	YMCA Cépière	France	2012
	EUROSUD Transport Atlantique Méditerranée	France	2013
Co-Gérant	SCI du 4 rue Jules Védrines	France	2013

❖ Adresse

ACTIA Group – 5 rue Jorge Semprun – BP 74215 – 31432 TOULOUSE Cedex 04

❖ Expertise et expérience

- ETAT CIVIL :

  Né le 27 avril 1934 à Ferrals-Les-Corbières (Aude)

  Marié, 4 enfants

- ETUDES :

  Diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Toulouse 1954-1957

- CARRIERE :

  ATELIERS SEMCA – Secrétaire Général 1960 – 1962

  MICROTURBO le 2 janvier 1963 après avoir assuré la création de cette Société
  depuis la Société ABG SEMCA – Directeur Commercial puis Directeur Général Adjoint 1963 – 1989
  Quitte la Société après avoir assumé simultanément pendant 3 ans les activités de MICROTURBO et les fonctions de Direction chez MERCIE et ACTIA Automotive

  ACTIA Automotive depuis 07/1989

  Entré chez LP2C (Holding du Groupe) depuis 07/1994

- DECORATIONS :

  Médaille d'Argent du Travail

  Chevalier de l'Ordre National du Mérite

  Officier de l'Ordre National du Mérite

  Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques

  Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur

  Officier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur

- DISTINCTION :

  Prix Chivas 1985

- ACTIVITE SOCIALE PASSEE :

  Membre associé de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse 1986 – 1991

  Président de la Commission Industrie et Commerce Extérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse 1986 – 1991

  Vice-Président de la Commission du Commerce Extérieur à la Chambre Régionale de
  Commerce et d'Industrie de Toulouse 1988 – 1992

  Président du Comité Régional Midi-Pyrénées des Conseillers du Commerce Extérieur de la France 1988 – 1993

  Président du Comité Régional d'Exportation (Conseil Régional) 1990 – 1993

  Président du Groupe d'Étude et de Mobilisation (GEM) Midi-Pyrénées 1991 – 1993

  Président du Comité de Promotion des Échanges Internationaux (Charte de l'Exportation) 1991 – 1995

  Membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse 1991 – 1997

  Conseiller de la Banque de France Toulouse 1993 – 2005

  Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse 1994 – 1997

  Vice-Président de l'Union Patronale Région Midi-Pyrénées 1994 – 1997

  Membre du Conseil Économique et Social Région Midi-Pyrénées 1994 – 1997

  Président de l'ADERMIP (Association pour le Développement de l'Enseignement de l'Économie et des Recherches de Midi-Pyrénées) 1994 – 1999

  Membre du Bureau de l'Union Patronale de la Haute-Garonne 1994 – 1999

Administrateur de l'Institut National Polytechnique de Toulouse	1994 – 2002
Vice-Président de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Midi-Pyrénées	1995 – 1997
Vice-Président du Comité Départemental de Développement Économique (Conseil Général)	1995 – 2000
Président de l'IERSET (Institut Européen de Recherche sur les Systèmes Electroniques pour les Transports)	1996 – 2003
Président de la Société d'Epargne Locale Toulouse Nord (Groupe Caisse d'Epargne)	2000 – 2004
Administrateur de la Société d'Epargne Locale Toulouse Nord (Groupe Caisse d'Epargne)	2000 – 2007
Censeur au Conseil de Surveillance TOFINSO	2003 – 2005
Administrateur d'Espace Sport Technologies (France)	2003 - 2005
Administrateur de l'Association FACE Grand Toulouse (France)	2003 – 2005

❖ **Pierre CALMELS** est le Vice-Président du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 9 mai 2003 ; son mandat, renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2009, arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2015 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :

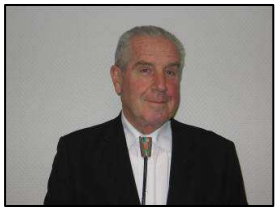

❖ Mandats

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Mandats en cours			
Président du Conseil de Surveillance	LP2C	France	
Vice-Président du Conseil d'Administration	ACTIA Automotive	France	
Administrateur	ACTIA Italia	Italie	
	ACTIA Automotive	France	
	SCI Los Olivos	Espagne	
	ACTIA Nederland	Pays-Bas	
	ACTIA Systems España	Espagne	
	ACTIA Corp.	USA	
	ACTIA Inc.	USA	
	CIPI ACTIA	Tunisie	
	KARFA	Mexique	
	ACTIA de Mexico	Mexique	
Membre du Conseil Consultatif	ACTIA do Brasil	Brésil	
Co-Gérant	SCI les Coteaux de Pouvourville	France	
	SCI de l'Oratoire	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Vice-Président du Conseil d'Administration	Fonderies Financière MERCIE	France	2012
Représentant permanent de LP2C	Fonderie Mercie Europe	France	2012
Administrateur	ACTIA Muller	France	2010
	ACTIA Aixia	France	2010
	ACTIA Sodielec	France	2010
	ATON Systèmes	France	2012
	Fonderies Financière MERCIE	France	2012
Co-Gérant	SCIPIA	France	2013
	SCI du 4 rue Jules Védrines	France	2013

❖ Adresse

ACTIA Group – 5, rue Jorge SEMPRUN – BP 74215 – 31432 TOULOUSE Cedex 04

❖ Expertise et expérience

- ETAT CIVIL :

  Né le 29 novembre 1936 à Ploubazlanec (Côtes d'Armor)

  Marié, 5 enfants

- ETUDES :

Ecole Polytechnique – Paris – AFN	1957 – 1959
Service Militaire – Marignane Avord	1959 – 1960
ISAE (ex ENSAE) – Paris	1960 – 1962
ICG – Toulouse	1983 – 1985

- CARRIERE :

CEAT (Centre d'Essais Aéronautiques de Toulouse) Ingénieur Armement Responsable Laboratoire Conditionnement (3 ans) Chef du Groupe Matériaux et Structure (4 ans)	1962 – 1969
MICROTURBO SA – Toulouse Directeur Technique (7 ans) Directeur Programmes (9 ans) Directeur Général (5 ans)	1969 – 1990
ACTIA Automotive SA – Toulouse	depuis 12/1990
Entré chez LP2C (Holding du Groupe)	depuis 07/1994

❖ **Günther THRUM** est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2002 ; son mandat, renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2008, arrive à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 28 mai 2014 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :

❖ Mandats

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Mandats en cours			
Gérant	SIDMIA S.A.S.	France	
	SIDMIA International SARL	France	
Administrateur	INTELLIGENT GENERATION LLC	USA	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
NÉANT			

❖ Adresse

SIDMIA International – 58, avenue du Général Leclerc – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

❖ Expertise et expérience

- ETAT CIVIL :

  Né le 9 juin 1938 à Karlsruhe (Allemagne)

  Marié, 2 enfants

- ETUDES :

Université Technique – Karlsruhe (Allemagne) Diplôme d'ingénieur	1957 – 1963

- CARRIERE :

REINZ (Allemagne) Ingénieur d'application Chef du bureau d'application	1963 – 1969
SNECI (Levallois) Ingénieur commercial	1969 – 1972
SIDMIA (Boulogne-Billancourt) Gérant	depuis 1972
SIDMIA International (Boulogne-Billancourt) Gérant	depuis 1988

❖ **Alain COSTES** est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 novembre 2003 ; son mandat, renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2009, arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2015 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :

❖ Mandats

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Mandats en cours			
Président du Conseil d'Administration	Gip RENATER	France	
	GROUPE ESC de Toulouse	France	
	INPT-Entas	France	
	IUT de Figeac	France	
Vice-Président	CANCEROPOLE de Toulouse	France	
	AMPERE	France	
Administrateur	ACTIA Automotive	France	
	MAPPING Consulting	France	
	Pôle de Compétitivité Cancer Bio Santé	France	
	AVAMIP	France	
	PRES Université Toulouse	France	
	RTRA Aéronautique	France	
Membre Associé	CCI de Toulouse	France	
Président du Conseil Scientifique	Fondation de Recherche InNaBioSanté	France	
Membre du Conseil Scientifique	Sciences-Animation	France	
Président Référent Recherche/Innovation	CRCI Midi-Pyrénées	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Membre	Midi-Pyrénées Innovation	France	2009
	CCRDT Midi-Pyrénées	France	2009

❖ Fonctions

- Professeur à l'INP – 6 Allées Émile Monso – 31000 TOULOUSE,
- Cadre scientifique au LAAS-CNRS – 7 Avenue du Colonel Roche – 31077 TOULOUSE Cedex 04,
- Membre de l'Académie des Technologies.

❖ Adresse

MAPPING Consulting – 26, rue Saint-Antoine du T - 31000 TOULOUSE

❖ Expertise et expérience

- ETAT CIVIL :

  Né le 29 juillet 1939 à Toulouse (Haute-Garonne)

- ETUDES :

Licence ès Sciences	1963
Ingénieur de l'École Nationale Supérieure d'Électrotechnique, d'Électronique, d'Informatique et d'Hydraulique de Toulouse (ENSEEIHT)	1963
Docteur de 3ème cycle et d'État ès sciences	1966
Docteur ès Sciences	1972

- CARRIERE :

Chercheur, Président d'établissement d'enseignement supérieur	
Membre de l'équipe conception et validation des systèmes informatiques sûrs de fonctionnement du Laboratoire d'Automatique et d'Analyse des Systèmes (LAAS) du CNRS	depuis 1974
Maître de conférences	1975 – 1980
Vice-président du groupe International Federation for Information Professing	depuis 1979
Professeur sans chaire	1981 – 1983
Directeur adjoint du LAAS-CNRS et du groupe Tolérance aux fautes et sûreté de fonctionnement informatique	1981 – 1985
Vice-président de l'Association pour le développement de l'économie de l'enseignement et des recherches en Midi-Pyrénées	depuis 1981
Professeur de 1ère classe	1983 – 1988
Conseiller technique auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse	depuis 1984
Directeur du LAAS-CNRS et du groupe Tolérance aux fautes et sûreté de fonctionnement informatique	1985 – 1996
Président de la section Informatique, Automatique, Traitement du Signal du CNRS	1988 – 1991
Professeur de classe exceptionnelle	depuis 1989
Membre élu et membre du bureau de la section Informatique, Automatique, Traitement du Signal du CNRS	1992 – 1995
Président du Conseil de Département Sciences pour l'Ingénieur	1992 – 1995
Membre du Conseil Scientifique du CNRS	1992 – 1997
Rapporteur Général de la 2ème session plénière du CNRS	1993
Membre du Conseil Supérieur de la Recherche et de la Technologie au MESR	depuis 1994
Président de l'Institut National Polytechnique de Toulouse (INPT)	1996 – 2000
Membre du Conseil d'Administration du CNRS	1996 – 2000
Membre de L'ENSEEIHT, du Comité Consultatif du Développement Technologique (CCDT)	depuis 1998
Directeur de la Technologie au Ministère de la Recherche	2000 – 2003
Professeur à l'INPT	depuis 2003
Président de la 3ème session plénière du CNRS	
Cadre Scientifique au LAAS-CNRS	depuis 2003
Membre de la section 07 du Comité National de la Recherche Scientifique	
Président du Conseil du département sciences pour l'ingénieur et du conseil scientifique du CNRS	

- ŒUVRES :

  Nombreux articles et publications scientifiques dans des revues spécialisées

- DECORATIONS :

  Commandeur de la Légion d'Honneur

  Commandeur des Palmes Académiques

  Membre de l'Académie des Technologies

  Silver Score de l'IFIP

❖ **Véronique VEDRINE** est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; sa nomination a été ratifiée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2004 ; son mandat, renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2009, arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2015 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ; elle exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :

❖ Mandats

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Mandats en cours			
Administrateur	Bpifrance Régions	France	
	Groupe la dépêche du midi	France	
Représentant Permanent de Bpifrance Investissement, au Conseil d'Administration	IRDI	France	
	Midi Pyrénées Croissance	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
NEANT			

❖ Fonction

Directeur de Réseau Sud Bpifrance – Société Anonyme au Capital de 750 860 784 € – RCS CRETEIL 320 252 489.

❖ Adresse

Bpifrance – 27/31 avenue du Général Leclerc – 94710 MAISONS-ALFORT Cedex

❖ Expertise et expérience

- ETAT CIVIL :

  Née le 25 juin 1959 à Mantes-La-Jolie (Yvelines)

  2 enfants

- ETUDES :

  Diplômée de l'École Supérieure de Commerce de Clermont-Ferrand 1977 – 1980

- CARRIERE :

  CEPME
  Chargée d'affaires - Direction régionale Auvergne 1981 – 1991
  Siège Social - Direction des Engagements : sectoriel tourisme, santé, collectivités 1991 – 1997
  Responsable département Tourisme agence centrale
  Adjointe au Directeur de Réseau lors du rapprochement CEPME - SOFARIS

  Directeur Régional BDPME Midi-Pyrénées 1998 – 2005

  Directeur du Réseau Sud Méditerranée OSÉO Bdpme
  (PACA, Corse, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées) depuis 02/2005

  Directeur du Réseau Sud Méditerranée OSEO

(OSEO Financement – OSEO Innovation) depuis 10/2006

Directeur du Réseau Sud OSEO
(PACA, Corse, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Aquitaine) depuis 01/2009

Directeur du Réseau Sud Bpifrance depuis 07/2013
(la banque publique d'investissement est le rapprochement d'OSEO, de CDC Entreprises, de FSI et de FSI Régions)

- DECORATIONS :

  Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- ACTIVITE SOCIALE :

  Trésorière du Comité Régional des Banques de PACA

  Présidente I.F.A. (Institut Français des Administrateurs indépendants) Midi-Pyrénées.

❖ **Henri-Paul BROCHET** est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 15 septembre 2008 ; son mandat arrive à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 28 mai 2014 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :

❖ Mandats

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Mandats en cours			
Président	ALIAGE	France	
	CANCEROPOLE Grand Sud-Ouest Société HBIC	France	
Administrateur	SOGECLAIR	France	
Conseiller	CESER	France	
Administrateur suppléant	AEROSPACE Valley	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Directeur de l'intégration	Lors de la fusion ALCATEL SPACE et ALENIA SPAZIO	France	
Directeur Général Adjoint	Thales Alenia Space	France	
Directeur	Thales Alenia Space (site de Toulouse)	France	
Conseiller du Président	Thales Alenia space	France	
Représentant permanent de THALES ALENIA SPACE	INTESPACE	France	

❖ Fonctions

- Membre du Conseil Scientifique de l'Université Paul Sabatier,
- Conseiller Technique I.P. à la CCIT.

❖ Adresse

132, chemin Saint Pierre – 31170 TOURNEFEUILLE

❖ Expertise et expérience

- ETAT CIVIL :

  Né le 12 septembre 1945 à Limoges (Haute-Vienne)

- ETUDES :

  Doctorat en physique option hyperfréquence

  Institut d'Administration des Entreprises

- CARRIERE :

THOMSON - CSF « Division Faisceaux Hertziens »	
Ingénieur de test et d'intégrations de Faisceaux Hertziens	1973 – 1977
Responsable du Laboratoire Oscillateurs Locaux	1977 – 1982
THOMSON - CSF « Division Espace »	
Responsable des Lignes de Produits Hyperfréquences et TT&C	1982 – 1988
Directeur Équipements Spatiaux ALCATEL - ESPACE	1988 – 1993
ALCATEL - ESPACE puis ALCATEL - SPACE (après fusion avec Aérospatiale "satellites")	
Directeur Industriel et Directeur du site de Toulouse	1993 – 2003
ALCATEL - SPACE puis ALCATEL ALENIA SPACE (après fusion avec Alenia Spazio)	
Directeur de l'Intégration Industrielle et Directeur du site de Toulouse	2003 – 2007
THALES ALENIA SPACE	
Directeur Général Adjoint de Thales Alenia Space France et Directeur du site de Toulouse	2007 – 2010

❖ **Jean-Philippe BRINET** est Censeur auprès du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors du Conseil de Surveillance du 14 septembre 2009 ; son mandat, renouvelé lors du Conseil de Surveillance du 6 septembre 2013, arrivera à expiration le 6 septembre 2017 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :

❖ Mandats

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Mandats en cours			
Administrateur	KGF	France	
	Université Bordeaux 4	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Directeur Général	CIC Société Bordelaise	France	2009
Président	Société Financière et Foncière de Participation	France	2009
Administrateur	CIC / Assets Management	France	2009

❖ Fonctions

- Gérant de JPF Conseil

❖ Adresse

16, rue du Temple – CAVALIERE – 83980 LE LAVANDOU

❖ Expertise et expérience

- ETAT CIVIL :

  Né le 14 mars 1943 à Neuilly sur seine

- ETUDES :

  Diplômé de l'Institut d'Administration des Entreprises

  Diplômé du Centre d'Études Supérieures de Banque de Paris

  Diplômé d'Études Supérieures Spécialisées de Droit Privé

- CARRIERE :

Chargé de recherches au Ministère du Travail au Québec	1968 – 1969

Assistant à la Direction financière de Procter et Gamble	1970 – 1971
Responsable de la clientèle à la Direction des Grandes Entreprises de la BRED	1971 – 1974
Assistant du Directeur de l'exploitation de la BRED	1974 – 1975
Directeur de groupe de la BRED - Paris-Est	1975 – 1977
Directeur de groupe de la BRED - Rouen	1978 – 1981
Directeur régional de la BRED - Est Parisien	1981 – 1989
Directeur du marketing de la BRED	1989 – 1991
Directeur du réseau de la BRED	1991 – 1993
Directeur général de la CIC Société Bordelaise	1994 – 2009

❖ **Christian DESMOULINS** est le Président du Directoire de la Société ; nommé lors du Conseil de Surveillance du 28 mars 2003, son mandat a été renouvelé lors du Conseil de Surveillance du 13 septembre 2010 et arrivera à expiration le 12 novembre 2014 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après désignées :

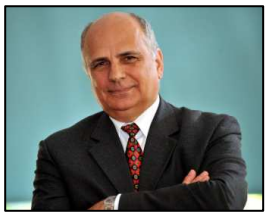

❖ Mandats

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Mandats en cours			
Président du Conseil d'Administration et Administrateur	ACTIA Sodielec	France	
	ACTIA Nordic	Suède	
	SCI los Olivos	Espagne	
	ACTIA Aixia	France	
	ACTIA Shanghai	Chine	
	ACTIA Uk	Angleterre	
	ACTIA Muller UK	Angleterre	
	ACTIA Italia	Italie	
	ATON Systèmes	France	
	ACTIA Systems España	Espagne	
	ACTIA India	Inde	
	KARFA	Mexique	
	Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse	France	
	Centre Universitaire CHAMPOLLION	France	
	Le Cercle d'Oc	France	
Directeur Général et Administrateur	ACTIA Automotive	France	
Administrateur	ACTIA Nederland	Pays-Bas	
	ACTIA de Mexico	Mexique	
	CIPI ACTIA S.A.	Tunisie	
	ACTIA Muller	France	
	ACTIA Corp.	USA	
	ACTIA Inc.	USA	
	YMCA Cépière	France	
	Aerospace Valley	France	
	Club des Affiliés du LAAS-CNRS	France	
	Institut National Polytechnique de Toulouse	France	
	IRT Antoine de Saint Exupéry	France	
Membre du Conseil Consultatif	ACTIA do Brasil	Brésil	
Représentant permanent d'ACTIA Group	ARDIA	Tunisie	
Représentant permanent d'ACTIA Automotive	ACTIA Tunisie	Tunisie	

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Conseiller	Banque de France de Toulouse	France	
	Conseil du Commerce Extérieur de la France	France	
Membre du Conseil	École Doctorale Systèmes	France	
Gérant / Co-Gérant	SCI les Coteaux de Pouvourville	France	
	ACTIA Muller España	Espagne	
Président	Comité Régional des Conseillers du Commerce Extérieur de la France en Midi-Pyrénées	France	
Président du Conseil de Supervision	Les Ateliers de l'Ayguette	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Président du Conseil d'Administration	ACTIA do Brasil	Brésil	2009
	ACTIA Nederland	Pays-Bas	2011
Président du Conseil d'Évaluation Scientifique	École des Mines d'Alès	France	2010
Administrateur	École Nationale Supérieure des Ingénieurs en Arts Chimiques et Technologiques	France	2010
Censeur	OSEO	France	2013
Membre du Conseil d'Orientation	OSEO	France	2013

- Fonctions
  - Contrat de travail dans la Société LP2C Société Anonyme à Conseil de Surveillance et Directoire au Capital de 6 751 560 €, 5, rue Jorge SEMPRUN - 31400 TOULOUSE, 384 043 352 RCS TOULOUSE,
  - Membre de l'Académie des Technologies.
- Adresse

  ACTIA Group – 5, rue Jorge SEMPRUN – BP 74215 – 31432 TOULOUSE Cedex 04
- Expertise et expérience
  - ETAT CIVIL :

    Né le 18 octobre 1951 à Safi (Maroc)

    Marié – 1 enfant
  - ETUDES :

    École Polytechnique

    Ingénieur des Ponts et Chaussées
  - CARRIERE :

Chef d'Arrondissement à la Direction Départementale de l'Équipement de la Nièvre	1976 – 1981
Chef de Division à la DRIRE de PACA et Chargé de Mission auprès du Préfet de Région	1981 – 1986
Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement et Délégué Régional de l'ANVAR d'Auvergne	1986 – 1991
Directeur DRIRE de Midi-Pyrénées	1991 – 1998
Directeur de l'École des Mines d'Albi	1991 – 1998
Chef du service des Industries Manufacturières au Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie	1998 – 1999
Directeur de la Recherche Technologique du CEA	1999 – 2003
Président de CEA Valorisation	1999 – 2003
Président du Directoire d'ACTIA Group	depuis 2003
Directeur Général d'ACTIA Automotive	depuis 2003

- DECORATIONS :

  Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur

  Chevalier de l'Ordre National du Mérite

  Chevalier de l'Ordre National des Palmes Académiques

❖ **Catherine MALLET** (née PECH) est Membre du Directoire de la Société ; nommée lors du Conseil de Surveillance du 12 novembre 2002, son mandat a été renouvelé lors du Conseil de Surveillance du 13 septembre 2010 et arrivera à expiration le 12 novembre 2014 ; elle exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :

❖ Mandats

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Mandats en cours			
Membre du Directoire	LP2C	France	
Administrateur	ACTIA Muller	France	
Représentante permanente du MEDEF 31	CILEO	France	
Représentante permanente du CILEO	CILEO Développement	France	
	Promologis S.A. H.L.M.	France	
Présidente du Comité d'Audit	Promologis S.A. H.L.M.	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Administrateur	Fonderies Financière MERCIE	France	2012
Co-Gérance	SCIPIA	France	2013
	SCI du 4 Jules Védrines	France	2013

❖ Adresse

ACTIA Group – 5, rue Jorge SEMPRUN – BP 74215 – 31432 TOULOUSE Cedex 04

❖ Expertise et expérience

- ETAT CIVIL

  Fille de Louis PECH

  Née le 26 Mai 1969 à Toulouse (Haute-Garonne)

  Mariée – 2 enfants

- ETUDES

  Diplômée de l'École Supérieure de Commerce de Toulouse 1989-1992

- CARRIERE

  Crédit Mutuel Île de France Boulogne-Billancourt – Chargée de clientèle 1992 – 1993

  ACTIA Automotive S.A Toulouse – Attachée de Direction 1993 – 1996

  ACTIA Group S.A Toulouse – Attachée de Direction 1996 – 2003

  ACTIA Group S.A Toulouse – Directrice Financière depuis 2003

  LP2C S.A. Toulouse – Membre du Directoire depuis 1999

❖ **Marine CANDELON-BONNEMAISON** (née CALMELS) est Membre du Directoire de la Société ; nommée lors du Conseil de Surveillance du 12 novembre 2002, son mandat a été renouvelé lors du Conseil de Surveillance du 13 septembre 2010 et arrivera à expiration le 12 novembre 2014 ; elle exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après désignées :

❖ Mandats

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Mandats en cours			
Membre du Directoire	LP2C	France	
Administrateur	ACTIA Sodielec	France	
	ACTIA Aixia	France	
	ATON Systèmes	France	
	ACTIA Muller	France	
Représentant permanent d'ACTIA Group	ACTIA Automotive	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
NEANT			

❖ Adresse

ACTIA Group – 5, rue Jorge SEMPRUN – BP 74215 – 31432 TOULOUSE Cedex 04

❖ Expertise et expérience

- ETAT CIVIL

  Fille de Pierre CALMELS

  Née le 2 décembre 1961 à Paris

  Mariée – 2 enfants

- ETUDES

First Certificate of Cambridge	1979
Proficiency of Cambridge	1980
BTS Secrétariat de Direction	1982

- CARRIERE

TECHNAL France Toulouse : Secrétaire qualifiée export	1982 – 1985
Maurice MESSEGUE Auch - Secrétaire de Direction	1986
LABORATOIRES DES HERBES SAUVAGES Fleurance - Secrétaire de Direction	1986 – 1990
SARL ACTE Nérac - Assistante de Direction	1990 – 1993
SA M3S Castelginest - Président Directeur Général	1993 – 2002
SA LP2C Toulouse - Membre du Directoire	depuis 1999

❖ **Jean-Louis PECH** est Membre du Directoire de la Société, depuis le Conseil de Surveillance du 24 mars 2014 ; son mandat arrivera à expiration le 12 novembre 2014 ; il exerce également les mandats et les fonctions dans les sociétés ci-après désignées :

❖ Mandats

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Mandats en cours			
Président	GIE France Recyclage Pneumatique	France	
Membre du Directoire	LP2C	France	
Administrateur	ACTIA Automotive S.A.	France	
	ARDIA	Tunisie	
	IDE Ingénierie SARL	France	
	JLS Invest	France	
	ALPHA CARBONE	France	
	ALPHA Recyclage France Comte SARL	France	
	SOPYRAM	France	
	OC-TV	France	
Co-Gérant	SOREGOM	France	
	SIMAV-RECYCLAGE	France	
	SCI La CONFLUENCE	France	
Président Régional Midi-Pyrénées	CNPA	France	
Trésorier National	CNPA	France	
Membre, pour la CGPME	Commission Consultative sur le Statut de Déchets	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Administrateur	AIXIA S.A.	France	2010

❖ Fonction : Gérant de la Société JLS Invest, Société à Responsabilité Limitée au Capital de 3.000 €, 4 rue Jules Védrines – 31400 TOULOUSE, 501 103 105 RCS TOULOUSE

❖ Adresse

ACTIA Group – 5, rue Jorge SEMPRUN – BP 74215 – 31432 TOULOUSE Cedex 04

❖ Expertise et expérience

- ETAT CIVIL

  Né le 17 décembre 1960 à Toulouse

  Marié – 2 enfants

- ETUDES

  Ingénieur INSA option « Génie des Procédés Industriels et de l'Environnement » 1985
  D.E.A. « Ingénierie de l'antipollution »

- CARRIERE

  SOTRACIM – Directeur Général 1987 – 1988

  I.D.E. Ingénierie S.A. – Créateur et Gérant depuis 1987

  SA LP2C Toulouse - Membre du Directoire depuis 1992

  ALPHA Recyclage Franche Comte – Créateur et Gérant depuis 1998

  JLS INVEST – Créateur et Gérant depuis 2007

  GIE France Recyclage Pneumatique – Président depuis 2009

Les critères d'indépendance retenus ainsi que la liste des mandataires indépendants figurent au § 7.1.1 « Gouvernance d'entreprise ».

6.14.3 Déclaration d'absence de condamnation des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire

A la connaissance de la Société, au cours des cinq dernières années :

- Aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'encontre d'un des membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire ;
- Aucun membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation, sauf dans le cadre d'une entité, Fonderies Financières MERCIE, société externe au Groupe, liquidée en 2012. Cette liquidation était une liquidation amiable, liée à la fin des activités de cette structure ; comme indiqué ci-dessus, au niveau des mandats exercés au cours des cinq derniers exercices, Louis PECH, Pierre CALMELS et Catherine MALLET faisaient partie de son Conseil d'Administration. Par ailleurs, sur l'exercice 2013, il a été procédé à la liquidation amiable de la SCI du 4 rue Jules Védrines, pour cessation d'activité ; comme indiqué ci-dessus, au niveau des mandats exercés au cours des cinq derniers exercices, Louis PECH, Pierre CALMELS et Catherine MALLET étaient co-gérants. Enfin, en 2013, il a également été procédé à la fusion-absorption de la Société Civile SCIPIA par la Société LP2C, dans un but de simplification du Groupe. Cette fusion a entraîné la liquidation de SCIPIA ; comme indiqué ci-dessus, au niveau des mandats exercés au cours des cinq derniers exercices, Pierre CALMELS et Catherine MALLET étaient co-gérants ;
- Aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre d'un membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire par des autorités statutaires ou règlementaires (y compris des organismes professionnels désignés) ;
- Aucun membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

6.14.4 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'Administration, de Direction et de Surveillance et de la Direction Générale

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de conflit d'intérêts potentiel entre leurs devoirs de membre des organes de Direction ou de Surveillance à l'égard de l'émetteur et leurs intérêts privés.

6.14.5 Nominations, renouvellements et ratifications de cooptation

Les mandats de Louis PECH, Président du Conseil de Surveillance, de Günther THRUM, membre du Conseil de Surveillance et d'Henri-Paul BROCHET, membre du Conseil de Surveillance arrivent à expiration lors de la présente Assemblée où leur renouvellement est proposé.

Par ailleurs, avec l'accord du Conseil de Surveillance, nous soumettons à votre approbation la nomination d'un nouveau membre du Conseil de Surveillance. En effet, il nous semble opportun de vous proposer la candidature au poste de membre de Conseil de Surveillance de Carole GARCIA qui contribuera à avoir un regard indépendant sur notre entreprise. Cet atout permettait de répondre favorablement aux recommandations dans le domaine de la gouvernance des entreprises et de sa transparence, tout en apportant à l'entreprise une expertise appréciable (cf. fiche de renseignement jointe).

6.14.6 Renseignements sur les candidats au Conseil de Surveillance

INFORMATIONS A FOURNIR POUR LES CANDIDATS MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE (Article 135-5 du décret du 23 mars 1967)

- Nom : GARCIA
- Prénoms usuels : Carole
- Age : 42 ans
- Emploi ou fonction occupée dans la société : Néant
- Nombre d'actions dont elle est titulaire : Néant

- Références professionnelles et activités professionnelles au cours des cinq dernières années, notamment les fonctions qu'ils exercent ou ont exercé dans d'autres sociétés, y compris les sociétés étrangères :

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Mandats en cours			
Président	SAS Graine de pastel	France	
Président et Administrateur	Financière Graine de pastel	France	
Gérant	SCI Clément Laffont	France	
Conseiller Membre du bureau Midi-Pyrénées	Conseil du Commerce Extérieur de la France	France	
Membre fondateur	Académie des Arts et des Sciences du Pastel	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Gérant	Cocagne & Compagnie	France	2013
Trésorier	Académie des Arts et des Sciences du pastel	France	2008

Pour les trois membres dont le renouvellement est proposé, les fiches de renseignements sont disponibles au § 6.14.2 du présent document.

6.15 Rémunérations et avantages

6.15.1 Rémunérations et jetons de présence

Conformément aux dispositions de l'article L225-102-1 du Code de Commerce et à la recommandation de l'Autorité des Marchés Financiers du 22 décembre 2008, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération totale (éléments fixes, variables et exceptionnels) et des avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social, ainsi que les critères en fonction desquels ils ont été calculés ou les circonstances en vertu desquelles ils ont été établis.

Nous vous indiquons également les engagements de toute nature pris au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci, ainsi que les modalités de détermination de ces engagements.

Il est précisé qu'en dehors des plans de stock-options et actions de performance, les rémunérations mentionnées sont versées par LP2C, société holding consolidante au titre :

- Soit des mandats qui sont exercés au niveau de la Société Anonyme LP2C et votées par le Conseil de Surveillance de cette dernière ; ces rémunérations ne sont donc pas spécifiquement des rémunérations versées au titre d'ACTIA Group ;
- Soit des contrats de travail.

Les rémunérations versées et les décisions prises au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 sont les suivantes :

Tableau 1 - Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
Nom et fonction du dirigeant mandataire social :	**Montants reçus en 2013**	**Montants reçus en 2012**
Christian DESMOULINS - Président du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	302 555	300 707
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)		-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)		-
TOTAL	**302 555**	**300 707**
Catherine MALLET - Membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	81 803	81 777
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)		-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)		-
TOTAL	**81 803**	**81 777**
Marine CANDELON - Membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	47 662	47 707
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)		-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)		-
TOTAL	**47 662**	**47 707**

Tableau 2 - Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
Nom et fonction du dirigeant mandataire social :	Montants dus	Montants reçus	Montants dus	Montants reçus
	2013		En 2012	
Christian DESMOULINS - Président du Directoire				
Rémunération fixe	210 600	210 600	210 600	210 600
Rémunération variable	90 000	90 000	88 000	88 000
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature	1 955	1 955	2 107	2 107
TOTAL	**302 555**	**302 555**	**300 707**	**300 707**
Catherine MALLET - Membre du Directoire				
Rémunération fixe	79 625	79 625	79 625	79 625
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature	2 178	2 178	2 152	2 152
TOTAL	**81 803**	**81 803**	**81 777**	**81 777**
Marine CANDELON - Membre du Directoire				
Rémunération fixe	45 890	45 890	45 890	45 890
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature	1 772	1 772	1 817	1 817
TOTAL	**47 662**	**47 662**	**47 707**	**47 707**

Les avantages en nature correspondent à la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

Tableau 3 - Jetons de présence et autres rémunérations perçus par les mandataires sociaux non dirigeants		
Mandataires sociaux non dirigeants – Nom et mandat	Montants reçus en 2013	Montants reçus en 2012
Louis PECH - Président du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence		
Autres rémunérations[(1)]	101 273	101 246
Pierre CALMELS - Vice-Président du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence		
Autres rémunérations[(1)]	72 000	72 000
Günther THRUM – Membre du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence		
Autres rémunérations		
Alain COSTES – Membre du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence		
Autres rémunérations		
Véronique VÉDRINE – Membre du Conseil de Surveillance	**NEANT**	**NEANT**
Jetons de présence		
Autres rémunérations		
Henri-Paul BROCHET – Membre du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence		
Autres rémunérations		
TOTAL	**173 273**	**173 246**

(1) Rémunérations au titre des mandats exercés au niveau de la Société Anonyme LP2C.

Tableau 4 - Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe						
Nom du dirigeant mandataire social	Date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
TOTAL	NEANT					

Tableau 5 - Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social			
Nom du dirigeant mandataire social	Date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
TOTAL	NEANT		

Tableau 6 - Actions de performance attribuées par l'Assemblée Générale des Actionnaires durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe						
Nom du mandataire social	Date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
TOTAL	NEANT					

Tableau 7 - Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social			
Nom du dirigeant mandataire social	Date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition
TOTAL	NEANT		

Tableau 8 - Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions	
Date de l'Assemblée	NEANT
Date du Directoire	
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	
Point de départ d'exercice des options	
Date d'expiration	
Prix de souscription ou d'achat	
Modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)	
Nombre d'actions souscrites à ce jour	
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat actions annulées ou caduques	
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	

Tableau 9 - Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers				
	Nombre total d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré	Plan n° 1	Plan n° 2
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et/ou toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé	NEANT			
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé				

Tableau 10 – Historique des attributions gratuites d'actions – Informations sur les actions attribuées gratuitement				
	Plan n° 1	Plan n° 2	Plan n° 3	…
Date d'assemblée	NEANT			
Date du directoire				
Nombre total d'actions attribuées gratuitement dont le nombre attribuées à :				
Date d'acquisition des actions				
Date de fin de période de conservation				
Nombre d'actions souscrites au xxx				
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques				
Actions attribuées gratuitement restantes en fin d'exercice				

Tableau 11 - Dirigeants - Mandataires sociaux				
	Contrat de Travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non concurrence
Nom : **Christian DESMOULINS** Fonction : Président du Directoire Date début Mandat : 01/04/03 Date fin Mandat : 12/11/14 Avantages :	**Oui**	Non	**Non**	**(1)**
Nom : **Marine CANDELON** Fonction : Membre du Directoire Date début Mandat : 12/11/02 Date fin Mandat : 12/11/14 Avantages :	**Non**	**Non**	**Non**	**Non**
Nom : **Catherine MALLET** Fonction : Membre du Directoire Date début Mandat : 12/11/02 Date fin Mandat : 12/11/14 Avantages :	**Non**	**Non**	**Non**	**Non**

(1) Dans la situation actuelle, le Président du Directoire est salarié de la Société LP2C, Holding. Une clause de non concurrence figure au contrat de travail : le choix de faire jouer, ou non, cette clause appartient à LP2C. Si elle vient à appliquer cette clause, LP2C supportera seule la charge financière liée à cette indemnité ; cette indemnité ne sera donc pas supportée par l'émetteur.

D'une manière générale, la partie fixe de la rémunération des Dirigeants d'ACTIA Group suit l'évolution des salaires de la principale structure française, sauf année exceptionnelle, quand la situation du Groupe est trop tendue, auquel cas l'augmentation est alors inférieure, voire nulle. Pour 2013, il a été décidé qu'il n'y aurait pas d'augmentation de salaire au niveau des dirigeants mandataires sociaux, sachant qu'une augmentation moyenne des salaires de 1,7 % a été accordée à l'ensemble des salariés français dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires.

La partie variable se traduit par des primes sur objectif avec un minima indexé sur le salaire n^{-1}.

Les avantages en nature correspondent à la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

Le Président du Directoire a renoncé à percevoir l'indemnité équivalente à une fois et demie le salaire brut annuel, dans le cas de la rupture de son contrat de travail en l'absence de faute grave ou lourde.

Lors du renouvellement du mandat du Président du Directoire de la Société ACTIA Group, le Conseil a opté pour le maintien du contrat de travail dont il bénéficiait au sein de la Société mère, LP2C, depuis sa prise de fonction. Ce choix a été motivé par la stratégie du Groupe qui est, avant tout et depuis son origine, un Groupe familial où la volonté de pérenniser l'encadrement dirigeant est un principe directeur.

Par ailleurs, le Conseil a estimé que la rémunération du Président du Directoire qui ne comprenait aucun élément exceptionnel ni extraordinaire au vu des responsabilités confiées d'une part et la structure à dominante patrimoniale et familiale de l'actionnariat d'autre part, étaient autant d'éléments qui justifiaient l'autorisation de ne pas mettre un terme au contrat de travail et de cumuler le mandat de Président du Directoire avec ce contrat de travail.

Aucun engagement de quelque nature que ce soit, correspondant à des éléments de rémunération, indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonction du mandataire ou postérieurement à celle-ci n'a été pris, en dehors des engagements cités ci-dessus.

Enfin, il n'est versé aucun jeton de présence.

6.15.2 Transactions effectuées sur les titres de la Société

A la connaissance de la Société, les mandataires sociaux n'ont effectué aucune transaction sur les titres de la société au cours de l'exercice 2013.

6.15.3 Commissaires aux Comptes

Aucun mandat de Commissaires aux Comptes n'arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

6.16 Opérations avec les parties liées

Aucun contrat de service prévoyant l'octroi d'avantages aux termes du contrat ne lie les membres des organes d'Administration, de Direction ou de Surveillance à ACTIA Group S.A. ou à l'une quelconque de ses filiales, en dehors des éléments présentés au paragraphe ci-dessous.

6.16.1 Nature et montant des conventions règlementées réalisées par l'émetteur

Il est demandé d'approuver les nouvelles conventions visées à l'article L225-86 du Code de Commerce régulièrement autorisées par le Conseil de Surveillance. Elles sont développées dans la 1ère partie du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements règlementés, rapport reproduit dans son intégralité au point 6.16.2 « Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements règlementés ».

Une partie des informations est développée au § NOTE 21 « Opérations avec les parties liées » des notes annexes aux comptes consolidés.

Par ailleurs, l'intégralité des conventions est communiquée par les Commissaires aux Comptes qui donnent à leur sujet toutes les informations requises dans leur rapport spécial, reproduit ci-après.

Le détail des relations entre LP2C et ACTIA Group, d'une part, et ACTIA Group et ses filiales, d'autre part, est communiqué au § 4.3 « Description sommaire du Groupe ».

6.16.2 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements règlementés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article 225.58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L.225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Avec la société ACTIA Sodielec S.A.

- Personnes concernées : la société ACTIA Group S.A. représentée par Monsieur Louis Pech, Madame Marine Candelon et Monsieur Christian Desmoulins
- Nature et objet : convention d'assistance – missions exceptionnelles (garanties)
- Modalités :

  Dans le cadre de la convention d'assistance conclue pour une période de cinq ans à compter du 1er janvier 2013, votre société peut mettre en place des garanties au profit de sa filiale ACTIA Sodielec S.A. Elle est susceptible de consentir à des tiers, notamment à des établissements bancaires, sa caution pour garantir les engagements pris envers ceux-ci par ACTIA Sodielec S.A.

  Pour ces cautions, votre société perçoit une rémunération annuelle fixée à 1% hors taxes du montant des sommes dues par ACTIA Sodielec S.A. en début de trimestre. Les factures sont établies en fin de trimestre au titre de l'engagement ainsi garanti.

  A ce titre, au cours de l'exercice 2013, votre société a signé au bénéfice de sa filiale :

  - Une lettre d'intention envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 250.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2013 est de €. 238.189. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 625 H.T.
  - Une lettre de garantie envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 500.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2013 est de €. 476.455. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 1.250 H.T.
- Nature et objet : convention de trésorerie
- Modalités :

  Dans un souci de rationalisation et d'optimisation de la trésorerie du Groupe, votre société a contractualisé une convention de trésorerie avec ACTIA Sodielec S.A. afin de pouvoir bénéficier de la trésorerie excédentaire de cette filiale.

  La convention prévoit un montant maximum par an de « remontée » possible de trésorerie de €.1.000.000 € rémunéré au taux intermédiaire entre les taux de financement et les taux de placement sur le court terme.

  Au 31 décembre 2013, le montant de l'avance de trésorerie effectuée par ACTIA Sodielec S.A. s'élève à €.1.000.000 et la charge d'intérêt au titre de l'exercice 2013 pour votre société s'élève à €. 450.

Avec la société ACTIA Automotive S.A.

- Personnes concernées : la société ACTIA Group S.A. représentée par Madame Marine Candelon, et Messieurs Louis Pech, Pierre Calmels, Christian Desmoulins et Alain Costes
- Nature et objet : convention d'assistance – missions exceptionnelles (garanties)
- Modalités :

Dans le cadre de la convention d'assistance conclue pour une période de cinq ans à compter du 1er janvier 2013, votre société peut mettre en place des garanties au profit de sa filiale ACTIA Automotive S.A. Elle est susceptible de consentir à des tiers, notamment à des établissements bancaires, sa caution pour garantir les engagements pris envers ceux-ci par ACTIA Automotive S.A.

Pour ces cautions, votre société perçoit une rémunération annuelle fixée à 1% hors taxes du montant des sommes dues par ACTIA Automotive S.A. en début de trimestre. Les factures sont établies en fin de trimestre au titre de l'engagement ainsi garanti.

A ce titre, au cours de l'exercice 2013, votre société a signé au bénéfice de sa filiale :

- Une lettre de garantie envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 500.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2013 est de €. 470.148. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 1.250 H.T.
- Une lettre de garantie envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 1.500.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2013 est de €. 1.409.146. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 3.750 H.T.
- Une lettre de garantie à hauteur de €. 2 400 000 envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 2.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2013 est de €. 1.838.561. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 5.879 H.T.
- Une lettre d'intention envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 500.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2013 est de €. 476.372. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 1.250 H.T.
- Une lettre de garantie envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 700.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2013 est de €. 677.912. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 1.750 H.T.
- Une lettre de garantie envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 1.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2013 est de €. 1.000.000. Votre société n'a facturé aucun frais au cours de l'exercice 2013.
- Une lettre de garantie envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 250.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2013 est de €. 242.158. Votre société n'a facturé aucun frais au cours de l'exercice 2013.
- Une lettre de garantie envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 500.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2013 est de €. 492.119. Votre société n'a facturé aucun frais au cours de l'exercice 2013.
- Une lettre de garantie envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 500.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2013 est de €. 492.168. Votre société n'a facturé aucun frais au cours de l'exercice 2013.

Conventions et engagements non autorisés préalablement

En application des articles L.225-90 et L. 823-12 du Code de commerce, nous vous signalons que les conventions et engagements suivants n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

Avec la société ACTIA Sodielec S.A.

- Personnes concernées : la société ACTIA Group S.A. représentée par Monsieur Louis Pech, Madame Marine Candelon et Monsieur Christian Desmoulins
- Nature et objet : convention d'organisation opérationnelle du management et de la Direction Générale
- Modalités :

Votre société assure l'organisation opérationnelle du management et de la Direction Générale de la société ACTIA Sodielec S.A.

Cette convention a une durée d'un an à compter du 1er janvier 2013 et est renouvelable par tacite reconduction d'année en année.

La rémunération annuelle de la prestation est fixée à €. 151.000 € H.T, hors frais de gestion fixés à 3 % de la rémunération, avec renégociation annuelle.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 151.000 H.T.

Nous vous précisons que, lors de sa réunion du 16 décembre 2013 votre conseil de surveillance a décidé d'autoriser a posteriori cette convention.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs

En application de l'article R.225-57 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec la société ACTIA Sodielec S.A.

- Personnes concernées : la société ACTIA Group S.A. représentée par Monsieur Louis Pech, Madame Marine Candelon et Monsieur Christian Desmoulins
- Nature et objet : convention d'assistance
- Modalités : Cette convention est conclue pour une période de cinq ans à compter du 1er janvier 2013.

a) Missions permanentes

Votre société assiste sa filiale ACTIA Sodielec S.A. dans les domaines suivants :

- Application de la politique générale et des stratégies globales définies par votre société et sa société mère, la société LP2C S.A. ;
- Animation et coordination du management stratégique et international ;
- Ressources humaines, qualité et systèmes d'informations ;
- Administration, finances (comptabilité, financement, garanties, …), juridique et contrôle de gestion.

Votre société perçoit, en rémunération de ces prestations permanentes, une redevance fixée sur la base d'un budget prévisionnel établi en début d'exercice et révisable en fin d'exercice. La rémunération est effectuée sur la base des coûts réellement engagés par votre société, majorés d'une marge de 15 % pour les coûts directs et sans marge pour les coûts indirects.

Cette redevance, facturée à la société ACTIA Sodielec S.A., est appelée trimestriellement avant la fin de chaque trimestre civil sous la forme d'acomptes. Une régularisation est effectuée en fin d'exercice en fonction des résultats définitifs.

Au titre de cette redevance, votre société a facturé sur l'exercice 2013 la somme de €. 399 052 H.T. à la société ACTIA Sodielec S.A.

b) Missions exceptionnelles

- Garanties :

Votre société peut, le cas échéant, mettre en place des garanties au profit de sa filiale ACTIA Sodielec S.A. Elle est susceptible de consentir à des tiers, notamment à des établissements bancaires, sa caution pour garantir les engagements pris envers ceux-ci par ACTIA Sodielec S.A.

Pour ces cautions, votre société perçoit une rémunération annuelle fixée à 1 % hors taxes du montant des sommes dues par ACTIA Sodielec S.A. en début de trimestre. Les factures sont établies en fin de trimestre au titre de l'engagement ainsi garanti.

A ce titre, au cours des exercices précédents, votre société a signé au bénéfice de sa filiale :

- une lettre d'engagement envers une banque dans le cadre d'une ligne de découvert de €. 600.000. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 6.000 H.T.
- une lettre d'engagement envers une banque dans le cadre d'une ligne de caution bancaire sur l'étranger de €. 500.000. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 5.000 H.T.

- une lettre d'engagement envers une banque dans le cadre d'une ligne de découvert de €. 300.000. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 3.000 H.T.
- une lettre de confort envers Astrium dans le cadre d'une bonne fin du marché Athena Fidus. Le chiffre d'affaires cumulé au 31 décembre 2013 est de €. 2.772.109.
- le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 15.003. H.T.
- une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 1.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2013 est de €. 259.261.
- le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 3.871 H.T.
- une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 1.000.000. L'encours de cet emprunt est nul au 31 décembre 2013.
- le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 330 H.T.
- une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 500.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2013 est nul.
- le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 212 H.T.
- une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 400.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2013 est de €. 71.326.
- le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 1.234 H.T.
- une lettre de confort dans le cadre de la cession bail des immeubles du Puy-Sainte-Réparade envers une banque dans le cadre d'un contrat de crédit-bail contracté par ACTIA Sodielec S.A. L'encours de ce contrat au 31 décembre 2013 est de €. 1.039.422.
- le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 11.877 H.T.
- une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €.300.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2013 est de €. 58.764.
- le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 977 H.T.
- une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 300.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2013 est de €. 53.495.
- le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 926 H.T.
- une lettre d'engagement envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 800.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2013 est de €. 503.097.
- le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 6.015 H.T.
- une lettre de confort envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 350.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2013 est de €. 202.145.
- le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 2.558 H.T.
- une lettre de garantie envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 350.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2013 est de €. 216.700.
- le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 2.700 H.T.

- Compte courant :

Votre société peut aussi mettre à disposition d'ACTIA Sodielec S.A. des avances en compte courant. Pour ces avances en compte courant, votre société facture selon l'origine des sommes mises à dispositions, à savoir :

- si la société ne fait pas appel au marché, au taux d'intérêt Euribor 3 mois majoré d'un demi-point ;
- si la société fait appel au marché, au taux de l'emprunt majoré d'un demi-point.

Au 31 décembre 2013, le solde du compte courant d'ACTIA Sodielec S.A. est nul. Aucun intérêt n'a été facturé au titre de l'exercice 2013.

- Missions spécifiques :

Par ailleurs, votre société peut exécuter, à la demande formelle d'ACTIA Sodielec S.A. et pour son compte, des missions spécifiques clairement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations énumérées à l'article précédent.

Parmi ces missions exceptionnelles, votre société peut intervenir dans l'identification, la sélection, l'étude, la négociation, le rachat d'entreprises et la prise de participation ou de contrôle de sociétés externes, ainsi que la recherche de partenaires.

Ces missions font l'objet d'une facturation distincte à convenir d'un commun accord, tenant compte des frais particuliers engagés par votre société et des résultats obtenus pour la filiale.

Cette facturation n'entre pas dans le calcul de la redevance des missions permanentes.

Aucune mission spécifique n'a eu lieu sur l'exercice clos le 31 décembre 2013.

- Nature et objet : autorisation de nantissements de titres
- Modalités :

Dans le cadre d'un découvert autorisé par une banque, votre société a donné en garantie le nantissement de 125.000 titres de sa filiale ACTIA Sodielec S.A. L'encours au 31 décembre 2013 s'élève à €. 1.297.978.

Avec la société ACTIA Automotive S.A.

- Personnes concernées : la société ACTIA Group S.A. représentée par Madame Marine Candelon, et Messieurs Louis Pech, Pierre Calmels, Christian Desmoulins et Alain Costes
- Nature et objet : convention d'assistance
- Modalités :

Cette convention est conclue pour une période de cinq ans à compter du 1er janvier 2013.

a) Missions permanentes

Votre société assiste sa filiale ACTIA Automotive S.A. dans les domaines suivants :

- Application de la politique générale et des stratégies globales définies par votre société et sa société mère, la société LP2C S.A. ;
- Animation et coordination du management stratégique et international ;
- Ressources humaines, qualité et systèmes d'informations ;
- Administration, finances (comptabilité, financement, garanties, …), juridique et contrôle de gestion.

Votre société perçoit, en rémunération de ces prestations permanentes, une redevance fixée sur la base d'un budget prévisionnel établi en début d'exercice et révisable en fin d'exercice. La rémunération est effectuée sur la base des coûts réellement engagés par votre société, majorés d'une marge de 15 % pour les coûts directs et sans marge pour les coûts indirects.

Cette redevance, facturée à la société ACTIA Automotive S.A., est appelée trimestriellement avant la fin de chaque trimestre civil sous la forme d'acomptes. Une régularisation est effectuée en fin d'exercice en fonction des résultats définitifs.

Au titre de cette redevance, votre société a facturé sur l'exercice 2013 la somme de €. 1444.363 H.T. à la société ACTIA Automotive S.A.

b) Missions exceptionnelles

- Garanties :

Votre société peut, le cas échéant, mettre en place des garanties au profit de sa filiale ACTIA Automotive S.A. Elle est susceptible de consentir à des tiers, notamment à des établissements bancaires, sa caution pour garantir les engagements pris envers ceux-ci par ACTIA Automotive S.A.

Pour ces cautions, votre société perçoit une rémunération annuelle fixée à 1 % hors taxes du montant des sommes dues par ACTIA Automotive S.A. en début de trimestre. Les factures sont établies en fin de trimestre au titre de l'engagement ainsi garanti.

A ce titre, au cours des exercices précédents, votre société a signé au bénéfice de sa filiale :

- Une lettre d'intention envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 1.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2013 est de €. 451.115.
- Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 6.068 H.T.

- Une caution solidaire à hauteur de €. 1.560.000 envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 1.300.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2013 est de €. 168.183.
- Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 4.519 H.T.
- Une caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 700.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2013 est de €. 397.223.
- Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 4.831 H.T.
- Une lettre d'intention envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 1.500.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2013 est de €. 464.741.
- Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 6.544 H.T.
- une lettre d'engagement de caution solidaire à hauteur de €. 1.560.000 envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 1.300.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2013 est de €. 498 560.
- Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 8.442 H.T.
- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 750.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2013 est de €. 271.051.
- Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 3.655 H.T.
- Une lettre d'engagement de caution solidaire en faveur de la société Airbus dans le cadre de l'exécution du contrat signé avec cette société le 1er novembre 2007. Le montant maximum de cette garantie s'élève à €. 200.000.000.
- Aucune facturation n'a été effectuée par votre société au cours de l'exercice, une assurance ayant été mise en place par ACTIA Automotive S.A.
- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 1.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2013 est nul.
- Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 1.031 H.T.
- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 1.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2013 est de €.156.238.
- Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 2.846 H.T.
- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €.300.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2013 est de €. 47.035.
- Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 856 H.T.
- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 1.500.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2013 est nul.
- Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 1.453 H.T.
- Une lettre d'engagement de caution solidaire dans le cadre d'une avance remboursable de €. 1.200.000. L'encours de cette avance au 31 décembre 2013 est nul.
- Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 2.000 H.T.
- Une lettre d'intention forte envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 1.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2013 est de €. 696.366.
- Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 8.490 H.T.
- Une lettre d'intention envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 750.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2013 est de €. 479.168.
- Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 5.933 H.T.
- Une caution solidaire à hauteur de €. 2.640.000 envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 2.200.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2013 est de €. 1.394.567.
- Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 20.800 H.T.
- Une caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 1.600.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2013 est de €. 1.215.935.
- Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 14.090 H.T.

- Une caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 3.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2013 est de €. 3.000.000.
- Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2013 s'élève à €. 30.000 H.T.

- Compte courant :

Votre société peut aussi mettre à disposition d'ACTIA Automotive S.A. des avances en compte courant. Pour ces avances en compte courant, votre société facture selon l'origine des sommes mises à dispositions, à savoir :

- si la société ne fait pas appel au marché, au taux d'intérêt Euribor 3 mois majoré d'un demi-point ;
- si la société fait appel au marché, au taux de l'emprunt majoré d'un demi-point.

Au 31 décembre 2013, le solde débiteur du compte courant d'ACTIA Automotive S.A. s'élève à €. 5.812.998. Le produit d'intérêt de l'exercice 2013 pour votre société s'élève à €. 97.348.

- Missions spécifiques :

Par ailleurs, votre société peut exécuter, à la demande formelle d'ACTIA Automotive S.A. et pour son compte, des missions spécifiques clairement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations énumérées à l'article précédent.

Parmi ces missions exceptionnelles, votre société peut intervenir dans l'identification, la sélection, l'étude, la négociation, le rachat d'entreprises et la prise de participation ou de contrôle de sociétés externes, ainsi que la recherche de partenaires.

Ces missions font l'objet d'une facturation distincte à convenir d'un commun accord, tenant compte des frais particuliers engagés par votre société et des résultats obtenus pour la filiale.

Cette facturation n'entre pas dans le calcul de la redevance des missions permanentes.

Aucune mission spécifique n'a eu lieu sur l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Avec la société LP2C S.A.

- Personnes concernées : Messieurs Louis Pech et Pierre Calmels, Mesdames Marine Candelon et Catherine Mallet
- Nature et objet : convention d'assistance
- Modalités :

Cette convention est conclue pour une période de cinq ans à compter du 1er janvier 2013.

a) Missions permanentes

La société LP2C S.A. assiste la société ACTIA Group S.A. dans les domaines suivants :

1. assistance dans le domaine de l'application de la politique générale du groupe et du management, et notamment toutes les questions relevant :
   - de l'application de la politique générale et des stratégies globales définies par la société LP2C S.A. ;
   - l'animation et la coordination des méthodes de direction et de gestion ;
   - de l'ingénierie financière ;
   - et des prévisions économiques.
2. assistance dans le domaine de l'animation des activités ;
3. assistance dans le domaine de la communication ;
4. assistance de caractère comptable, juridique et administratif ;
5. assistance de caractère financier.

La société LP2C S.A. perçoit, en rémunération de ces prestations permanentes, une redevance fixée sur la base d'un budget prévisionnel établi en début d'exercice et révisable en fin d'exercice.

La rémunération des prestations 1- et 4- est effectuée sur la base des coûts directs et indirects réellement engagés par la société LP2C S.A., majorés d'une marge de 15 %. Cette redevance, facturée à la société ACTIA Group S.A., est appelée trimestriellement avant la fin de chaque trimestre civil sous la forme d'acomptes. Une régularisation est effectuée en fin d'exercice en fonction de la révision du budget sus énoncé.

Pour la rémunération des prestations 2- et 3-, celle-ci est déterminée en fonction du temps consacré par la société LP2C S.A. au taux journalier de €. 3.100 H.T. Cette redevance sera réévaluée le 1er janvier de chaque année en fonction de la variation de l'indice du prix à la production de services (conseil en management) publié par l'INSEE. L'indice de base à prendre en considération est celui du 1er trimestre de l'année 2008, l'indice de référence étant celui du même trimestre de l'année suivante.

Pour la rémunération des cautions (prestation 5-), votre société est facturée sur la base d'une rémunération annuelle fixée à 1% hors taxes du montant des sommes dues par ACTIA Group S.A. en début de trimestre. Les factures sont établies en fin de trimestre au titre de l'engagement ainsi garanti.

Pour les avances en compte courant, votre société est facturée selon l'origine des sommes mises à dispositions, à savoir :

- si la société ne fait pas appel au marché, au taux d'intérêt Euribor 3 mois majoré d'un demi-point ;
- si la société fait appel au marché, au taux de l'emprunt majoré d'un demi-point.

Au titre des prestations 1- à 4-, la société LP2C S.A. a facturé sur l'exercice 2013 la somme de €. 1.636.682 H.T. à votre société.

Aucune caution ni avance en compte courant n'a été consentie par LP2C S.A. à votre société au titre de l'exercice 2013.

b) Missions exceptionnelles

La société LP2C S.A. peut exécuter, à la demande d'ACTIA Group S.A. et pour son compte, des missions spécifiques clairement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations énumérées à l'article précédent.

Parmi ces missions exceptionnelles, la société LP2C S.A. peut intervenir dans l'étude, la négociation, le rachat d'entreprises et la prise de participation ou de contrôle de sociétés externes.

Ces missions feront l'objet d'une nouvelle convention établie selon les mêmes formes et conditions que la présente convention.

Aucune mission spécifique n'a eu lieu sur l'exercice clos le 31 décembre 2013.

- Nature et objet : prestations comptables et financières
- Modalités :

Votre société a effectué des prestations comptables et financières pour la société LP2C S.A.

La facturation de l'exercice effectuée par votre société s'élève à €. 87.749. H.T. au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Avec la société ACTIA Muller S.A.

- Personnes concernées : la société ACTIA Automotive S.A. représentée par Monsieur Louis Pech, Monsieur Christian Desmoulins, Mesdames Marine Candelon et Catherine Mallet
- Nature et objet : caution solidaire en faveur de la SCI Luce Investissement
- Modalités :

Votre société s'est portée caution afin de garantir le parfait règlement du loyer, charges et accessoires du bail consenti par la société Luce Investissement à votre filiale ACTIA Muller S.A. Cette caution est rémunérée à hauteur de 1 % de l'encours.

L'encours de cet engagement est de €. 37.500 au 31 décembre 2013. Votre société a facturé €. 688 H.T. au titre de l'exercice 2013.

Avec la société ARDIA

- Personne concernée : la société ACTIA Group S.A. représentée par Monsieur Christian Desmoulins
- Nature et objet : avance de trésorerie
- Modalités :

Votre société a signé une convention de trésorerie dans le cadre d'avances à la filiale ARDIA.

Le montant de l'avance au 31 décembre 2013 s'élève à €. 65.510.

Le montant des intérêts perçus au titre de l'exercice s'élève à €. 1.709.

- Nature et objet : convention d'assistance

Votre société assiste sa filiale ARDIA dans certains domaines et notamment dans toutes les questions relevant :

- de la Direction Générale ;
- du management stratégique et international ;
- de ressources humaines, qualité et des systèmes d'informations ;
- d'administration, finances (comptabilité, dossiers de financement, garanties, …), juridique et contrôle de gestion.

Votre société perçoit, en rémunération de ces prestations permanentes, une redevance fixée sur la base d'un budget prévisionnel établi en début d'exercice et révisable en fin d'exercice. La rémunération est effectuée sur la base des coûts réellement engagés par votre société, majorés d'une marge de 15% pour les coûts directs et sans marge pour les coûts indirects. Cette redevance, facturée à la société ARDIA, est appelée trimestriellement avant la fin de chaque trimestre civil sous la forme d'acomptes. Une régularisation est effectuée en fin d'exercice en fonction des résultats définitifs.

Au titre de cette redevance, votre société a facturé sur l'exercice 2013 la somme de €. 10.535 H.T. à la société ARDIA.

Avec la société SCI de L'Oratoire

- Personnes concernées : Messieurs Louis Pech et Pierre Calmels
- Nature et objet : convention de trésorerie
- Modalités :

Votre société a conclu une convention de trésorerie avec la SCI de L'Oratoire dans le cadre de la cession bail de ses immeubles afin de rémunérer la mise à disposition de €. 2.000.000 par la SCI L'Oratoire.

L'avance effectuée au profit de votre société au 31 décembre 2013 s'élève à €. 548.274.

Le montant des intérêts comptabilisés en charge par votre société au 31 décembre 2013 s'élève à €. 3.435.

- Nature et objet : autorisation de nantissement de parts
- Modalités :

Dans le cadre du contrat de lease-back de l'ensemble immobilier pour un montant maximum de €. 3.000.000 sur une durée de 12 ans, votre société a donné en garantie le nantissement de la totalité des parts de la SCI de L'Oratoire qu'elle détient pour la durée de l'opération.

Avec la société SCI Les Coteaux de Pouvourville

- Personnes concernées : Messieurs Louis Pech et Christian Desmoulins
- Nature et objet : contrat de sous-location
- Modalités :

Selon un contrat de sous-location, la SCI Les Coteaux de Pouvourville loue à votre société des locaux sis 5, rue Jorge Semprun (anciennement 25, chemin de Pouvourville) à Toulouse avec refacturation de la taxe foncière.

Le montant des loyers versés sur l'exercice s'élève à €. 77.064 H.T.

Le montant de la taxe foncière refacturée sur l'exercice s'élève à €. 7.195.

- Nature et objet : autorisation de nantissement de titres
- Modalités :

Dans le cadre du contrat de lease-back de l'ensemble immobilier pour un montant maximum de €. 4.500.000 sur une durée de 12 ans, votre société a donné en garantie le nantissement de la totalité des parts de la SCI Les Coteaux de Pouvourville qu'elle détient pour la durée de l'opération.

Les commissaires aux comptes

Toulouse-Labège, le 9 avril 2014

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Jean-Marc Laborie
Associé

Paris, le 9 avril 2014

Eric Blache

6.16.3 Opérations avec les parties liées

Cf. § NOTE 21 « Opérations avec les parties liées » des notes annexes aux comptes consolidés.

6.17 Conclusion

Il sera demandé de donner quitus entier et définitif au Directoire de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, ainsi qu'aux Commissaires aux Comptes pour l'accomplissement de leur mission qu'ils relatent dans leur rapport sur les comptes annuels.

Le Directoire invite tout Actionnaire à approuver, par son vote, le texte des résolutions qu'il propose.

LE DIRECTOIRE

7. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

7.1 Rapport du Président du Conseil de Surveillance

La loi fait obligation au Président du Conseil de Surveillance des Sociétés Anonymes faisant appel public à l'épargne de rendre compte, dans un rapport joint à celui du Directoire :

- De la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des éventuelles limitations apportées aux pouvoirs du Directoire, des références faites à un code de gouvernement d'entreprise et des modalités particulières relatives à la participation des Actionnaires à l'Assemblée Générale ;
- Des procédures de contrôle interne et de gestion de risques mises en place par la Société.

Les actions de notre Société étant admises aux négociations sur un marché règlementé, ce rapport précise également :

- Les principes et règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux ;
- Les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

Le présent rapport a été soumis à l'approbation du Conseil de Surveillance du 24 mars 2014 et transmis aux Commissaires aux Comptes.

7.1.1 Gouvernance d'entreprise

En matière de Code de gouvernement d'entreprise, notre Société se réfère au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de Middlenext de décembre 2009, disponible sur le site internet de Middlenext, ci-après le Code de référence. Le Conseil de Surveillance a pris connaissance des éléments présentés dans la rubrique « points de vigilance ».

Les dispositions suivantes de ce Code de référence ont été adaptées à la structure du Groupe, conformément aux possibilités offertes par le Code de référence :

- Comité d'audit

Compte tenu de sa composition qui est rappelée dans le présent rapport, notre Conseil de Surveillance doit remplir les fonctions de comité d'audit. Conformément à l'article L823-20 du Code de Commerce, la Société est ainsi exemptée de l'obligation de constituer un comité spécialisé spécifique.

Conformément aux recommandations stipulées dans le Code de référence, une réflexion a été menée sur le sujet et il a été jugé qu'un tel comité n'apporterait rien de significatif à notre Société notamment en matière de suivi de l'élaboration de l'information financière ou de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.

- Comité des nominations et des rémunérations

Aucun comité n'a été créé à ce jour, les décisions de nomination et de rémunération étant prises collégialement. Compte tenu de la bonne proportion de membres indépendants au sein du Conseil, conformément aux préconisations du Code de référence et à la structure de l'actionnariat de la Société, il n'apparaît pas nécessaire de procéder à la création d'un tel comité, dans l'immédiat.

Toutes précisions utiles sur le respect du code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de Middlenext de décembre 2009 et relatives aux rémunérations des dirigeants et/ou des mandataires sociaux vous sont données au § 6.15 « Rémunérations et avantages » de ce présent Document de Référence.

Composition du Conseil de Surveillance

Au 31 décembre 2013, la composition du Conseil de Surveillance est la suivante :

Louis PECH	Président du Conseil de Surveillance
Pierre CALMELS	Vice-Président du Conseil de Surveillance
Günther THRUM	Membre du Conseil de Surveillance
Véronique VÉDRINE	Membre du Conseil de Surveillance
Alain COSTES	Membre du Conseil de Surveillance
Henri-Paul BROCHET	Membre du Conseil de Surveillance
Jean-Philippe BRINET	Censeur

Il est précisé que le Directoire a proposé à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires, la nomination de Carole GARCIA au Conseil de Surveillance de la société (cf. § 6.14.6 « Renseignements sur les candidats au Conseil de Surveillance »).

Il est rappelé qu'aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Conseil de Surveillance, tels que définis par la loi.

Le rapport du Président doit faire état de l'application de la Loi Copé – Zimmermann du 13 janvier 2011 sur le principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil de Surveillance (au moins un représentant féminin à la date de publication de la loi, 20% au 1er janvier 2014 et 40% au 1er janvier 2017). La Société était en conformité avec la loi jusqu'au 31 décembre 2013, compte tenu de la présence de Véronique VEDRINE.

Mandataires Indépendants

Critères retenus : ne sont pas considérés comme mandataire indépendant :

- Les salariés et mandataires sociaux dirigeants de la Société ou d'une société du Groupe au cours des 3 dernières années ;
- Les auditeurs de la Société ou d'une société du Groupe au cours des 3 dernières années ;
- Les Actionnaires de référence ;
- Les fournisseurs, banquiers et clients significatifs de la Société ou d'une société du Groupe ;
- Les membres de la famille d'un mandataire social ou d'un Actionnaire de référence.

Liste des mandataires sociaux indépendants :

- Alain COSTES — Membre du Conseil de Surveillance ;
- Véronique VEDRINE — Membre du Conseil de Surveillance ;
- Henri-Paul BROCHET — Membre du Conseil de Surveillance.

En outre, d'une façon générale, à la connaissance de la Société, au jour de l'établissement du présent rapport, il n'existe aucun conflit d'intérêt entre les devoirs de chacun des membres du Conseil vis-à-vis de la Société et leurs intérêts privés ou autres devoirs.

7.1.2 Préparation et organisation des travaux du Conseil de Surveillance

ACTIA Group S.A. est une Société à Conseil de Surveillance et Directoire depuis son Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2002.

Les comptes annuels, arrêtés par le Directoire ainsi que le projet de rapport ont été transmis aux membres du Conseil de Surveillance dans la semaine précédant la réunion appelée à les examiner.

Chaque fois qu'un membre du Conseil en a fait la demande, le Président lui a communiqué, dans la mesure du possible, les informations et documents complémentaires qu'il désirait recevoir.

Conformément aux statuts, l'ordre du jour est fixé par le Président du Conseil de Surveillance.

Fréquence des réunions

Les modalités de convocation, de réunion, de quorum et de majorité du Conseil de Surveillance sont fixées par les statuts de la Société et par le Règlement Intérieur du Conseil de Surveillance.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil de Surveillance s'est réuni quatre fois, conformément à la législation et aux statuts.

Le Conseil de Surveillance se réunit aussi souvent que le nécessite la gestion des affaires courantes qui sont du ressort de cet organe de décision. Il est régulièrement convoqué sur les analyses des comptes (situations intermédiaires ou arrêté) avec une approche systématique de l'analyse du trimestre, du semestre ou de l'année et des perspectives et stratégies à développer.

Sont également abordées les problématiques de financement, soit au niveau de la Holding, soit au niveau des filiales, avec les garanties afférentes.

Lors de ces réunions, le Conseil de Surveillance entend les présentations relatives aux :

- Principes et méthodes comptables retenus ;
- Principales options comptables retenues ;
- Impacts des changements de méthodes éventuels ;

- Variations de périmètre de consolidation ;
- Principales données sociales et consolidées chiffrées communiquées (formation du résultat, présentation du bilan et de la situation financière).

Il entend également le compte rendu des Commissaires aux Comptes sur l'étendue, l'avancement et les conclusions de leurs missions, dès lors que leur audit ou revue limitée des états financiers est prévue par la règlementation applicable.

Convocation des Conseils

Conformément à la règlementation en vigueur, à nos statuts et aux pratiques de la Société, les membres du Conseil de Surveillance ont été convoqués par téléphone, courriel et/ou courrier dans un délai suffisant pour permettre la présence du plus grand nombre à l'ensemble des réunions. La date est habituellement fixée deux mois à l'avance et l'ordre du jour communiqué dans les 15 jours qui précèdent la réunion.

Par ailleurs, conformément à l'article L823-17 et R823-9 alinéa 2 du Code de Commerce, les Commissaires aux Comptes ont été convoqués à l'ensemble des réunions qui ont examiné et arrêté les comptes annuels et intermédiaires, par courriel et lettre Recommandée avec Accusé de Réception.

Pour permettre aux membres du Conseil de préparer utilement les réunions, le Président s'efforce de leur communiquer toute information ou document nécessaire dans un délai préalable raisonnable.

Tenue des réunions

Les réunions du Conseil de Surveillance se sont toutes déroulées au Siège Social. Conformément au règlement intérieur, les membres du Conseil de Surveillance peuvent assister au Conseil par des moyens de visioconférence ou par d'autres moyens de télécommunication.

Le taux de présence des membres du Conseil de Surveillance peut varier d'une réunion à l'autre, dans le respect des règles de quorum et de majorité nécessaires. Les membres du Conseil ont témoigné de l'assiduité habituelle, aucun absentéisme notable n'étant à déplorer. Le taux de membres présents ou représentés sur l'ensemble de ces Conseils reste stable à 92 %.

Décisions adoptées

Toutes les résolutions soumises au Conseil de Surveillance ont été adoptées à l'unanimité.

Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués sans délai à tous ses membres, en vue de leur relecture. L'approbation dudit procès-verbal est effectuée au cours du Conseil suivant.

Nombre d'actions devant être détenues par les membres du Conseil de Surveillance

Les statuts de la Société prévoient qu'il est nécessaire de détenir une action de la Société pour être membre du Conseil de Surveillance.

Conformément aux recommandations du Code, nous vous indiquons ci-après le nombre d'actions détenues personnellement par chaque mandataire social au 31 décembre 2013 :

Mandataire Social	Détention	Contrôle / droits de vote bruts
Louis PECH	61 344	122 688
Pierre CALMELS	62 895	125 790
Alain COSTES	5	10
Véronique VÉDRINE	20	40
Günther THRUM	213	426
Henri-Paul BROCHET	100	200
Christian DESMOULINS	80 000	100 000
Marine CANDELON	74	148
Catherine MALLET	796	1 592

Pour une parfaite connaissance des détentions, leur détail à la clôture de l'exercice est communiqué au § 6.13.1 « Répartition du Capital Social et droits de vote ».

Nombre de membres du Conseil de Surveillance élus par les salariés

Les membres du Conseil de Surveillance ont tous été élus ou ratifiés au cours de nos Assemblées Générales. Aucun membre n'est issu de l'élection prévue pour la nomination des membres salariés.

Nombre de censeurs nommés

Le Conseil de Surveillance du 14 septembre 2009 a nommé un censeur qui a été renouvelé dans ses fonctions lors du Conseil de Surveillance du 6 septembre 2013.

Règlement Intérieur

Le Conseil de Surveillance a mis en place un Règlement Intérieur, consultable au Siège Social de la Société. Les principales dispositions de ce Règlement concernent :

- Le rôle du Conseil de Surveillance ;
- La composition du Conseil de Surveillance ;
- Les devoirs des membres et la déontologie ;
- Les réunions du Conseil de Surveillance ;
- Les comités ;
- La rémunération ;
- L'évaluation du Conseil ;
- L'adaptation, les modifications et la publicité du Règlement Intérieur.

Évaluation des travaux du Conseil

Conformément au Code de référence adopté par le Conseil de Surveillance, une évaluation du Conseil et de son fonctionnement a été mise en œuvre au cours du Conseil qui s'est tenu le 12 décembre 2011 : les modalités concernant l'évaluation des travaux du Conseil ont été débattues. Sans aucun dysfonctionnement noté, une analyse des différentes remontées d'information a été réalisée afin d'en améliorer le fonctionnement.

Rémunération des mandataires sociaux

Les mandataires sociaux de la Société ACTIA Group ne sont pas rémunérés par cette dernière.

Certains mandataires reçoivent une rémunération, versée par la Société LP2C, Société contrôlante, au titre de leur contrat de travail les liant à LP2C ou du mandat exercé dans cette Holding.

Ces rémunérations, sous la responsabilité du Conseil de Surveillance de LP2C, ont été attribuées en fonction du mandat exercé, du marché environnant, de la cohérence de ces rémunérations par rapport aux cadres dirigeants du Groupe et répondent à une volonté de pérennité. Cette politique porte de façon exhaustive sur les rémunérations fixes, variables et exceptionnelles auxquelles s'ajoutent les avantages de toute nature consentis par la Société (véhicule de fonction, …).

D'une manière générale, les rémunérations fixes suivent l'évolution des salaires décidée au sein du Groupe, excepté au cours de la crise.

La partie variable se traduit par des primes sur objectif avec un minima indexé sur le salaire n^{-1}.

Les avantages en nature correspondent à la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

Aucune indemnité équivalente à une indemnité de rupture, autrement appelée « parachute doré », n'est en vigueur pour les mandataires d'ACTIA Group.

Aucune politique d'attribution de stock-options ou d'actions gratuites n'est en œuvre actuellement au sein du Groupe.

7.1.3 Participation des Actionnaires aux Assemblées Générales

Les modalités de participation des Actionnaires aux Assemblées Générales figurent à l'article 31 des statuts.

Il est justifié du droit de participer aux Assemblées Générales par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'Actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris :

- soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société ;
- soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres au porteur est constaté par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité.

À défaut d'assister personnellement à l'Assemblée, les Actionnaires peuvent choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- donner une procuration à toute personne physique ou morale de son choix ;
- adresser une procuration à la Société ;
- voter par correspondance.

Les demandes d'inscription de projet de résolutions à l'ordre du jour par les Actionnaires doivent être envoyées au Siège Social, par Lettre Recommandée avec demande d'Avis de Réception, au plus tard vingt-cinq jours avant la tenue de l'Assemblée Générale.

7.1.4 Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Ces éléments sont exposés dans le rapport du Directoire au § 6.13.1 « Répartition du Capital Social et des droits de vote».

7.1.5 Procédures de contrôle interne mises en place par la Société

Nous vous rappelons que notre Groupe a mis en place des procédures de contrôle interne en vue d'assurer la gestion financière et la maîtrise des risques, et d'élaborer les informations données aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes. Le Directoire a décidé de s'appuyer sur le guide de mise en œuvre du Cadre de référence du contrôle interne édité par l'AMF pour les valeurs moyennes et petites. A ce jour, le Groupe n'a pas procédé à une évaluation de son contrôle interne.

Les procédures mises en œuvre comprennent un dispositif de prévention et de maîtrise des risques résultant de nos activités et des risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers, et ce afin d'assurer la protection du patrimoine et la pérennité de notre Groupe.

Le contrôle interne, mis en œuvre par le Directoire, le management et le personnel du Groupe, au niveau de la maison mère et de l'ensemble de ses filiales consolidées, a pour objectif de nous assurer que les informations financières sont exactes, exhaustives et fiables, élaborées dans le respect des règles générales applicables en la matière, et que les lois et règlementations en vigueur sont respectées. Ce processus est régulièrement travaillé par la Direction, en vue de son amélioration permanente et de son adaptation à la structure du Groupe.

Maîtrise des risques liés à l'activité

ACTIA Group intervient en tant qu'équipementier électronique sur deux segments d'activité :

- La branche Automotive avec ACTIA Automotive S.A. et ses filiales ;
- La branche Télécommunications avec ACTIA Sodielec S.A.

Le Directoire de la Société fixe la politique générale, la stratégie et les marchés sur lesquels il souhaite se développer.

Le suivi de l'activité est organisé par branche. On rappellera qu'il s'agit :

- Pour l'Automotive :
  - du Diagnostic : des équipements, logiciels et services de diagnostic jusqu'au système complet de maintenance à destination des constructeurs et leur SAV, des réseaux de réparation et de maintenance, des garagistes et des centres de contrôle technique,
  - des Systèmes Embarqués : systèmes embarqués pour les véhicules commerciaux et spéciaux, comme les solutions de multiplexage, de chronomatique, d'infotainment, jusqu'à l'architecture complète, modulaire et ouverte,

- des Systèmes et Services aux Flottes : déploiement de solutions matérielles et logicielles et services pour des applications d'exploitation et de gestion destinées aux flottes de véhicules : transport en commun de personnes, transport de marchandises, location de véhicules, véhicules spéciaux…,
- des Services de sous-traitance de fabrication électronique pour le compte de tiers et de Pérennisation.

❖ Pour les Télécommunications :

- Satcom : équipements en systèmes de stations terriennes,
- Énergie / Aéronautique - Défense (EAD) : équipements de contrôle / commande des réseaux de transport et de distribution de l'énergie, systèmes de transmission spécifiques, maintien en condition opérationnelle (MCO),
- Broadcast / Ferroviaire - Transport (BFT) : équipements et systèmes pour la TV et la radio numériques, équipements destinés aux applications ferroviaires,
- Infrastructures Réseaux Télécommunications (IRT) : équipements et systèmes pour les domaines de Télécommunications, dédiés aux opérateurs de téléphonie.

Dans tous ces domaines, le Groupe a obtenu toutes les certifications de qualité nécessaires à l'exercice de ses métiers et en particulier la certification ISO 9001. Les certifications du Groupe sont développées au § 7.1.7 « Certification des systèmes qualité des sociétés du Groupe au 31 décembre 2013 ». Le Groupe maîtrise ainsi les risques liés aux principaux processus de conception, d'achat-approvisionnement, de production et de contrôle des produits. Cette qualité fait l'objet d'un audit externe annuel par plusieurs autorités et organismes de certification indépendants et de multiples audits des clients.

Les certifications obtenues et/ou en cours d'obtention témoignent de la volonté du Groupe de maintenir son niveau qualité en progression et adapté aux demandes de ses clients.

❖ Les acteurs

Le Directoire pour la holding ACTIA Group, les Conseils d'Administration, les Comités de Direction et leurs équipes associées pour les filiales jouent un rôle essentiel dans le contrôle interne. Par ailleurs, le Groupe fait appel, en tant que de besoin, à des experts spécialisés, comme dans le domaine des assurances, du Crédit Impôt Recherche, des taxes sociales ou fiscales, par exemple.

❖ Leur rôle

Le Directoire d'ACTIA Group, les Conseils d'Administration et les Comités de Direction des filiales, lors de leurs réunions régulières, suivent les risques déjà identifiés et réalisent une veille permanente des marchés, des évolutions technologiques, de la concurrence, afin d'identifier les éventuels nouveaux risques pouvant survenir.

Ils sont chargés de l'élaboration et du contrôle périodique des indicateurs dans les différents domaines, sous l'autorité de la Directrice Financière, du Secrétaire Général et du Président du Directoire, de mettre en œuvre les actions préventives et/ou correctives adéquates et ont un rôle d'alerte prépondérant.

Ils interviennent également pour coordonner le processus d'élaboration des prévisions budgétaires réalisées par les branches et pour assurer le suivi des réalisations.

❖ Les principaux domaines d'intervention identifiés sont :

- maîtrise des risques financiers, technologiques, industriels et commerciaux,
- maîtrise des risques liés aux principaux processus de conception, développement, industrialisation, d'achats, d'approvisionnements, de production et de contrôle des produits,
- maîtrise des risques environnementaux,
- maîtrise de la rotation des stocks,
- maîtrise des risques de taux et des risques de change,
- maîtrise de l'ensemble des dépenses et des frais généraux,
- orientation et suivi de la R&D,
- prévention des risques juridiques et contentieux.

Une analyse des incidences potentielles et du degré de maîtrise estimé des principaux risques identifiés est effectuée selon l'information détaillée au § NOTE 25 : « Facteurs de risques », des notes annexes aux comptes consolidés.

La communication interne sur les risques est principalement réalisée, en fonction de leur nature, lors des réunions des Comités de Direction, des Budget Meetings, des Executive Committees, ...

Contrôle interne

En matière comptable et financière, un contrôle de gestion et audit interne est organisé par chaque branche au niveau de chaque Direction d'Activités et/ou Direction Opérationnelle.

Ce contrôle interne est réalisé par une équipe dédiée de contrôle de gestion ou par le responsable financier de la filiale, lorsque l'effectif de celle-ci est réduit.

Des procédures comptables existent et sont adaptées en fonction de l'activité, des risques identifiés, des systèmes d'information et de la taille des différentes filiales concernées.

En matière de contrôle financier Groupe : une équipe dédiée assure le contrôle financier international du Groupe.

Ce contrôle s'effectue au travers des procédures de reporting révisées régulièrement et est appuyé par des visites dans les filiales, ainsi que, plus ponctuellement, par une réunion des équipes comptables et financières des filiales. Les principaux travaux réalisés consistent à :

- superviser, organiser et coordonner la fourniture et le contrôle des informations financières par les services administratifs, comptables et financiers du Groupe ; s'assurer de la cohérence des méthodes comptables appliquées ;
- collecter toutes les informations nécessaires auprès des responsables opérationnels et des Commissaires aux Comptes ;
- structurer les données représentatives de la marche du Groupe relatives aux prises de décision (bilans, comptes de résultats, tableaux de bord) ;
- conseiller les Directions Générales sur les prévisions à court et moyen termes ;
- coordonner le suivi des procédures de contrôle interne et la mise en application des recommandations formulées par les Commissaires aux Comptes ;
- formuler des propositions sur les outils de gestion du Groupe, leurs évolutions et leur mise en œuvre ;
- réaliser des études financières et économiques nécessaires (choix des investissements, etc…).

La procédure de reporting du Groupe comprend :

- le reporting mensuel avec des outils informatiques développés en interne et régulièrement adaptés aux évolutions ;
- la situation trimestrielle des comptes ;
- la consolidation des comptes.

Par ailleurs, le Comité Financier animé par le Secrétaire Général du Groupe a en charge le suivi des principales filiales afin d'être garant de la cohérence des différents systèmes comptables et financiers et de la fiabilité des synthèses financières et économiques élaborées. Il a poursuivi ses activités notamment dans les domaines suivants :

- suivi des budgets et des structures de comptabilité analytique et en particulier du Besoin en Fonds de Roulement ;
- évolution des procédures de reporting en place ;
- délais de production des comptes ;
- suivi des règles et méthodes comptables du Groupe, notamment concernant les frais de développement immobilisés et stockés, la reconnaissance du revenu ;
- suivi des règles locales pour l'établissement des comptes sociaux ;
- suivi des normes IFRS pour l'établissement des comptes consolidés.

Les principes comptables et les retraitements IFRS sont centralisés au niveau de la maison mère, lors de la consolidation. Les principes comptables utilisés dans l'ensemble des sociétés du Groupe correspondent aux principes en vigueur localement (par exemple norme 99-03 en France).

En vue du respect des règlementations qui s'imposent à toutes les sociétés cotées, un échéancier des obligations périodiques est formalisé tant sur les problématiques de publication que sur les autres procédures règlementaires (juridiques, fiscales, …). La veille règlementaire est assurée par le bureau de consolidation et par la Direction Financière du Groupe.

Avant leur diffusion, les informations provenant du bureau de consolidation sont contrôlées par le contrôle de gestion et validées par la Directrice Financière et le Secrétaire Général. Puis, l'ensemble des informations publiées est soumis au contrôle de la Direction Générale.

L'évolution des **systèmes d'information** a pour objectif de satisfaire aux exigences de fiabilité, disponibilité, sécurité et pertinence de l'information comptable et financière.

La rationalisation des serveurs et des logiciels ERP utilisés (MOVEX, SAP Business One et AX-dynamix-Microsoft) dans les principales structures du Groupe ACTIA® tant en France qu'à l'étranger se poursuit, alors que les solutions ERP servent de support dans l'exploitation opérationnelle. En période de crise économique, les investissements en matière de systèmes d'information, ont été focalisés sur la robustesse des systèmes, l'emploi des évolutions récentes en matière de réseaux et le déploiement de progiciels de gestion de projet et d'applications scientifiques. Des investissements plus lourds sont toutefois différés.

De façon systématique, l'accès aux systèmes (système d'informations techniques (ERP), RH, financiers, messageries,…) n'est possible qu'à partir du moment où l'utilisateur est identifié par un mot de passe avec une procédure de changement contraignante en place.

Les outils que nous utilisons sont des progiciels d'information du commerce. La façon dont ils traitent l'information est validée au moment de leur mise en service opérationnel sur site et au fur et à mesure de leur utilisation.

Tous nos serveurs sont en infogérance chez des tiers. Nous avons des contrats d'engagement de nos prestataires infogérants qui nous garantissent la sauvegarde quotidienne et hebdomadaire des données et l'intégrité physique des informations qui sont sur les serveurs de données.

Axes de progrès

- Suivi des actions menées

  Les audits de surveillance des certifications se sont parfaitement déroulés début 2014 et ont conduit à leur maintien avec quelques pistes de progrès mais surtout une appréciation très favorable de la maturité du système.

  Le détail de toutes les certifications en place dans le Groupe est donné au § 7.1.7 « Certification des systèmes qualité des sociétés du Groupe au 31 décembre 2013 ».

  Concernant les systèmes d'informations, les principales actions suivantes ont été conduites :

  - Services bureautiques : renouvellement du parc (25 %) et harmonisation.
  - Services communications : liaison IP avec les filiales tunisiennes – web conférence – mise en place d'un réseau privé international – finalisation des réseaux physiques et virtuels (sécurité et wifi).
  - Services gestion : développement d'outils de productivité et de reporting pour fonctions financières, gestion de configuration intégrée, CRM, EDI base gestion des contrats.
  - Services développements : upgrade logiciel gestion de projets – outils de développements et de validation logiciels.
  - Services de sécurité : annuaire Groupe – plan de reprise d'activité amélioré – amélioration systèmes d'archivage.

7.1.6 Pouvoirs du Directoire

La limite des pouvoirs du Directoire a été définie par le Conseil de Surveillance du 3 février 2004, selon les termes suivants :

« Conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts, le Conseil de Surveillance décide de modifier les limites qu'il a fixées lors de sa réunion du 12 novembre 2002 et autorise par conséquent le Directoire à effectuer, sans l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance, les opérations suivantes dans les limites suivantes :

- Achat d'immeubles par nature dont la valeur est inférieure à 1 000 k€ H.T. ;
- Achat, vente, échange, apport de tous autres biens immobiliers et droits quelconques mobiliers ou immobiliers, dont la valeur est inférieure à 1 000 k€ H.T. ;
- Création de tous établissements quelconques, tant en France qu'à l'étranger, représentant un investissement dont le montant sera inférieur à 1 000 k€ avec obligation d'information du Conseil de Surveillance ;
- Emprunts même non assortis de sûretés, dont le montant sera inférieur à 1 000 k€ par emprunt avec une durée inférieure à 7 ans. L'enveloppe globale annuelle de ces emprunts ne pourra excéder 3 000 k€ et sera révisée chaque année ;
- Création de sociétés et prises de participations sous toutes formes dans toutes sociétés ou entreprises, dont le montant est inférieur à 1 000 k€ par opération, avec obligation d'information du Conseil de Surveillance ;
- Prêts, crédits ou avances consentis par la Société, d'une durée supérieure à 1 an et d'un montant en principal inférieur à 500 k€ par opération et 2 000 k€ par an toutes opérations confondues ;
- Location, prise à bail de tous immeubles ou fonds de commerce, d'une durée pouvant aller jusqu'à 9 ans et pour un loyer inférieur à 500 k€ HT par an ;
- Contrats commerciaux d'une durée inférieure à 3 ans et portant sur un montant inférieur à 2 000 k€ H.T. ;

- Engagements directs même non assortis de garanties, pour des montants inférieurs à 2 000 k€ ;
- Engagements et licenciements d'employés de la Société dont le salaire annuel sera inférieur à 300 k€.

Toutes opérations dépassant les limites fixées ci-dessus devront faire l'objet d'une autorisation préalable du Conseil de Surveillance. En outre, le Directoire ne pourra pas donner de cautions, d'avals ou de garanties sans l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance. »

7.1.7 Certification des systèmes qualité des sociétés du Groupe au 31 décembre 2013

Société	ISO 9001	ISO TS 16949	ISO 14001	EN 9100	IRIS	NADCAP
	Systèmes de management de la qualité	Systèmes de management de la qualité – industrie automobile	Systèmes de management de l'environnement	Systèmes de management de la qualité – aéronautique/ espace et défense	Systèmes de management de la qualité – ferroviaire	Procédés de fabrication cartes électroniques - aéronautique
ACTIA Automotive SA	Certifié	Certifié	Certifié	Certifié	Certifié	Certifié
ACTIA Muller	Certifié					
ATON Systèmes	Certifié					
ACTIA Aixia						
ACTIA Italia	Certifié					
ACTIA NL						
ACTIA Polska						
I+Me ACTIA	Certifié					
ACTIA Systems España	Certifié					
ACTIA Nordic	Certifié		Certifié			
ACTIA UK	Certifié					
ATAL	En cours de certification					
ACTIA India	Certifié	Certifié	Certifié			
ACTIA de Mexico	Certifié		Planification suspendue			
ACTIA Shanghai	Certifié	Certifié				
ACTIA do Brasil	Certifié	Certifié	Certifié			
ACTIA Corp. et Inc.	Certifié					
CIPI ACTIA	Certifié	Certifié	Certifié			
ACTIA Tunisie	Certifié	Planifié pour septembre 2014	Certifié			
ARDIA	Certifié					
ACTIA Sodielec	Certifié		Certifié		Planifié pour 2015	

- Les autres certifications :
  - ACTIA Sodielec : Qualité Totale selon annexe V directive R&TTE (Télécom) pour les sites de Millau et de Dinard - PART 21 G + PART 145, exigences aéronautiques sur le site de Provence,
  - ACTIA Muller : Certification d'approbation de système qualité par le LNE (métrologie légale, réparation d'analyseurs de gaz et d'opacimètres ; agrément délivré par la DRIRE pour le contrôle des appareils de mesure de pollution),
  - ACTIA Automotive : EN 9110 ; Part 145.
- Les certifications en cours d'homologation :
  - ARDIA : ISO 17025 CMMI en cours,
  - ACTIA India : OHSAS 18001-2007 en cours.

Fait à Toulouse, le 24 mars 2014
Louis PECH
Président du Conseil de Surveillance

7.2 Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société ACTIA Group S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président du Conseil de Surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de commerce.

Toulouse-Labège, le 9 avril 2014
KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Jean-Marc Laborie

Paris, le 9 avril 2014

Eric Blache

7.3 Rapport du Conseil de Surveillance

Convoqués en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire conformément à la loi et aux statuts, les Actionnaires viennent de prendre connaissance des rapports du Directoire, du Président du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Conformément à l'article L225-68 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance nos observations relatives aux rapports du Directoire et du Président du Conseil de Surveillance et aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

7.3.1 Observations du Conseil de Surveillance

- Sur le rapport du Directoire :

  Le rapport du Directoire n'appelle pas de remarque particulière de la part du Conseil de Surveillance.

- Sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance :

  Le rapport du Président du Conseil de Surveillance n'appelle pas de remarque particulière de la part du Conseil de Surveillance.

- Sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 :

  Tels qu'ils ont été présentés, après avoir été certifiés par les Commissaires aux Comptes, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 n'appellent pas d'observation de la part du Conseil de Surveillance.

  Le Conseil vous invite à approuver les résolutions proposées par le Directoire.

7.3.2 Objet des travaux du Conseil de Surveillance

En application des règles légales, et au-delà de l'examen des comptes sociaux et du rapport du Directoire au sujet desquels il vient de vous faire ses observations, le Conseil de Surveillance entend périodiquement le rapport du Directoire sur la marche de la Société. Il autorise les constitutions de sûretés, les cessions partielles ou totales de participations et de biens et droits immobiliers.

Fait à TOULOUSE
Le 24 mars 2014
Le Conseil de Surveillance

8. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR 125

8.1 Comptes consolidés 125

8.1.1 Préambule 125
8.1.2 Bilan Consolidé 127
8.1.3 Compte de résultat consolidé 129
8.1.4 Etat du résultat global 129
8.1.5 Variation des Capitaux Propres 130
8.1.6 Tableau des Flux de Trésorerie Consolidé 131
8.1.7 Notes annexes aux comptes consolidés 131

NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES 131

Note 1.1 Périmètre et critères de consolidation 131
Note 1.2 Elimination des opérations entre les sociétés consolidées 132
Note 1.3 Conversion des comptes annuels des filiales libellés en monnaies étrangères 132
Note 1.4 Conversion des transactions libellées en devises 132
Note 1.5 Principes de reconnaissance du revenu 132
Note 1.6 Regroupement d'entreprises 133
Note 1.7 Autres immobilisations incorporelles 133
Note 1.8 Immobilisations corporelles 134
Note 1.9 Contrats de location financement 135
Note 1.10 Dépréciations d'actifs incorporels et corporels 135
Note 1.11 Stocks et encours 136
Note 1.12 Créances clients et autres créances 136
Note 1.13 Transferts d'instruments financiers actifs 136
Note 1.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie 136
Note 1.15 Crédits d'impôt, subventions et autres aides publiques 136
Note 1.16 Impôts 137
Note 1.17 Instruments financiers 137
Note 1.18 Gestion du Capital 138
Note 1.19 Actions propres 138
Note 1.20 Provisions 139
Note 1.21 Avantages au personnel 139
Note 1.22 Fournisseurs et autres dettes 139
Note 1.23 Modalités de calcul du résultat par action 139
Note 1.24 Secteurs opérationnels 139

NOTE 2. SOCIETES CONSOLIDEES 140

NOTE 3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 141

NOTE 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES 146

NOTE 5. PARTICIPATIONS MISES EN EQUIVALENCE 149

NOTE 6. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS 149

NOTE 7. STOCKS ET ENCOURS 150

NOTE 8. CLIENTS ET AUTRES CREANCES 151

NOTE 9. TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR LE COMPTE DE RESULTAT 151

Note 9.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie 151
Note 9.2 Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat 152

NOTE 10. IMPOTS DIFFERES 153

NOTE 11. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS 154
Note 11.1 Les actifs financiers 154
Note 11.2 Les passifs financiers 155
NOTE 12. DETTES FINANCIERES 155
NOTE 13. CAPITAUX PROPRES 158
NOTE 14. RESULTAT PAR ACTION 159
Note 14.1 Résultat de base par action 159
Note 14.2 Résultat dilué par action 159
NOTE 15. PROVISIONS 160
NOTE 16. AUTRES DETTES COURANTES 162
NOTE 17. SECTEURS OPERATIONNELS 162
NOTE 18. CONTRATS DE CONSTRUCTION 164
NOTE 19. IMPOTS SUR LES BENEFICES 165
NOTE 20. NOTE SUR LE COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET 165
NOTE 21. OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES 166
Note 21.1 Avec la Société holding : LP2C S.A. 166
Note 21.2 Avec les participations mises en équivalence 167
Note 21.3 Avec les filiales 168
Note 21.4 Avec les membres des organes de direction 168
Note 21.5 Avec les autres parties liées 168
NOTE 22. EFFECTIF 169
NOTE 23. ENGAGEMENTS HORS BILAN 169
NOTE 24. GARANTIES SUR ELEMENTS D'ACTIF 170
NOTE 25. FACTEURS DE RISQUES 170
Note 25.1 Les risques juridiques et fiscaux 170
Note 25.2 Les risques industriels et environnementaux 170
Note 25.3 Les risques de crédit et/ou de contrepartie 171
Note 25.4 Les risques opérationnels 171
Note 25.5 Les risques de liquidité 171
Note 25.6 Les risques de marché 173
NOTE 26. AUTRES INFORMATIONS 175
NOTE 27. EVENEMENTS POST-CLOTURE 176
8.1.8 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés 177
8.2 Comptes sociaux 179
8.2.1 Bilan social 179
8.2.2 Compte de résultat social 181
8.2.3 Notes annexes 182
NOTE 1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE 182
NOTE 2. REGLES ET METHODES COMPTABLES 182
Note 2.1 Immobilisations incorporelles 182
Note 2.2 Immobilisations corporelles 182
Note 2.3 Immobilisations financières 183
Note 2.4 Créances 183
Note 2.5 Engagements de retraite 183
NOTE 3. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT 184

Note 3.1 Immobilisations incorporelles 184
Note 3.2 Immobilisations corporelles 184
Note 3.3 Immobilisations financières 185
Note 3.4 Stocks 185
Note 3.5 Avances et acomptes versés sur commandes 185
Note 3.6 Créances et comptes rattachés, autres créances 186
Note 3.7 Actions propres 186
Note 3.8 Capitaux Propres 187
Note 3.9 Provisions pour charges 187
Note 3.10 Dettes 187
Note 3.11 Chiffre d'affaires 189
Note 3.12 Produits constatés d'avance 189
Note 3.13 Transfert de charges d'exploitation 189
Note 3.14 Résultat financier 189
Note 3.15 Résultat Exceptionnel 189
Note 3.16 Résultat par action 189
Note 3.17 Engagements financiers et sûretés réelles donnés 190

NOTE 4. AUTRES INFORMATIONS 190

Note 4.1 Charges à payer 190
Note 4.2 Dividendes 190
Note 4.3 Situation fiscale latente 190
Note 4.4 Effectifs en fin d'année 190
Note 4.5 Opérations avec les entreprises liées 191
Note 4.6 Risques et politique de couverture 191
Note 4.7 Rémunération aux membres de l'organe de direction 192
Note 4.8 Evènements post clôture 192
Note 4.9 Société consolidante 192

8.2.4 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels 193

8.3 Informations financières diverses 195

8.3.1 Honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes 195
8.3.2 Politique de distribution des dividendes 196
8.3.3 Procédures judiciaires et d'arbitrage 196
8.3.4 Changements significatifs de la situation financière ou commerciale 196

8. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR

8.1 Comptes consolidés

8.1.1 Préambule

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2013 ont été arrêtés par le Directoire du 24 mars 2014 et sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 28 mai 2014.

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément au référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et tel qu'adopté dans l'Union Européenne, cette conformité couvrant les définitions, modalités de comptabilisation et d'évaluation préconisées par les IFRS ainsi que l'ensemble des informations requises par les normes. Les états financiers sont conformes à toutes les dispositions des IFRS d'application obligatoire au 31 décembre 2013. Par ailleurs, ces états financiers ont également été préparés conformément aux normes IFRS émises par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Base de préparation des états financiers

Les méthodes comptables et les modalités de calcul ont été appliquées de manière identique pour l'ensemble des périodes présentées.

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs, conformément aux normes IFRS.

Les montants mentionnés dans ces états financiers sont exprimés en milliers d'euros (k€).

Correction d'erreur

Suite au changement de commissaires aux comptes sur nos filiales tunisiennes, et lors de leurs revues du contrôle interne, il est apparu que ces structures étaient soumises au versement d'indemnités de départ à la retraite dont le Groupe ne tenait pas compte.

Afin de régulariser cette situation, la partie de la PIDR antérieure à 2013 a été enregistrée dans les capitaux propres (95 k€ en Réserves Consolidées), et la variation 2013 a été régulièrement comptabilisée selon IAS 19 Révisée (cf. § NOTE 15 : « Provisions »).

Cependant, cette correction n'étant pas significative, elle n'a pas donné lieu au retraitement des montants comparatifs.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs, passifs, produits et charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables compte tenu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables de certains actifs et passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est enregistré dans la période du changement s'il n'affecte que cette période, ou dans la période du changement et les périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les principaux postes du bilan concernés par ces estimations sont les goodwills (cf. § NOTE 3 : « Immobilisations incorporelles »), les frais de développement immobilisés (cf. § NOTE 3 : « Immobilisations incorporelles »), les impôts différés actifs (cf. § NOTE 10 : « Impôts différés »), et les provisions (cf. § NOTE 15: « Provisions »).

Evolutions des normes IFRS

Les nouveaux textes IAS/IFRS entrés en vigueur à compter du 1er janvier 2013 et appliqués par le Groupe pour l'établissement de ses comptes consolidés au 31 décembre sont les suivants :

	Date d'application « IASB »	Date d'adoption UE	Date d'application UE
Amendement IAS 1 – Présentation des autres éléments du résultat global	01/07/2012	05/06/2012	01/07/2012
Amendements à IFRS 1 – Hyperinflation grave et suppression de dates d'application fermes	01/07/2011	11/12/2012	01/01/2013
Amendements à IAS 12 – Impôts différés – Recouvrement des actifs sous-jacents	01/01/2012	11/12/2012	01/01/2013
IAS 19 Révisée – Avantages du personnel	01/01/2013	05/06/2012	01/01/2013
IFRS 13 – Evaluation à la juste valeur	01/01/2013	11/12/2012	01/01/2013
IFRIC 20 – Frais de découverture	01/01/2013	11/12/2012	01/01/2013
Amendements à IFRS 7 – Information à fournir – Compensation des actifs et passifs financiers	01/01/2013	13/12/2012	01/01/2013
Amendements à IFRS 1 – Prêts gouvernementaux	01/01/2013	04/03/2013	01/01/2013
Améliorations annuelles 2009-2011	01/01/2013	27/03/2013	01/01/2013

L'application de ces nouvelles normes et interprétations n'a pas d'incidence sur les comptes consolidés, à l'exception de la norme IFRS 13 (cf. NOTE 11 – Actifs et Passifs financiers).

Les nouveaux textes IAS/IFRS et interprétations adoptés par l'Union Européenne mais avec une date d'application pour les exercices ouverts après le 1er janvier 2013 sont les suivants :

	Date d'application « IASB »	Date d'adoption UE	Date d'application UE
IFRS 10 – Etats financiers consolidés	01/01/2013	11/12/2012	01/01/2014
IFRS 11 – Partenariats	01/01/2013	11/12/2012	01/01/2014
IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	01/01/2013	11/12/2012	01/01/2014
Amendements consécutifs à IFRS 10, 11, 12 sur IAS 27 et IAS 28	01/01/2013	11/12/2012	01/01/2014
Amendements de transition à IFRS 10, 11,12	01/01/2013	04/04/2013	01/01/2014
Amendements à IFRS 10, 12 et IAS 27 – Entités d'investissement	01/01/2014	20/11/2013	01/01/2014
Amendements à IAS 32 – Présentation – Compensation des actifs et passifs financiers	01/01/2014	13/12/2012	01/01/2014
IFRIC 21 – Droits ou taxes	01/01/2014	Q2 2014 ?	01/01/14 ?
Amendements à IAS 36 – Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers	01/01/2014	19/12/2013	01/01/2014

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation ces normes, interprétations et amendements pour l'établissement des comptes consolidés 2013. A ce jour, nous ne pouvons pas mesurer l'impact de leurs applications sur les comptes consolidés du Groupe, bien que nous ne nous attendons pas à une incidence significative.

8.1.2 Bilan Consolidé

Actif consolidé en k€	Notes Annexes	31/12/2013	31/12/2012
Goodwills	Note 3	21 786	21 786
Frais de développement	Note 3	33 369	31 835
Autres immobilisations incorporelles	Note 3	936	1 634
Total immobilisations incorporelles	**Note 3**	**56 091**	**55 255**
Terrains	Note 4	2 420	2 577
Constructions	Note 4	5 891	6 446
Installations techniques	Note 4	6 543	7 068
Autres immobilisations corporelles	Note 4	4 380	5 034
Total immobilisations corporelles	**Note 4**	**19 233**	**21 124**
Participations mises en équivalence	Note 5	644	532
Actifs financiers non courants	Note 11	908	724
Impôts différés	Note 10	8 465	8 971
Crédit impôt recherche non courant	Note 11	7 168	3 929
TOTAL ACTIF NON COURANT		**92 509**	**90 534**
Stocks et en-cours	Note 7	73 618	71 774
Créances clients	Note 8	81 964	76 298
Autres créances courantes liées à l'activité	Note 8	3 073	3 411
Crédit d'impôt courant	Note 11	4 611	6 101
Autres créances courantes diverses	Note 11	1 032	955
Instruments financiers	Note 9.2		
Total créances courantes		**164 298**	**158 540**
Valeurs mobilières de placement	Note 9.1		
Disponibilités	Note 9.1	16 883	9 199
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	**Note 9.1**	**16 883**	**9 199**
TOTAL ACTIF COURANT		**181 181**	**167 738**
TOTAL ACTIF		**273 690**	**258 272**

Capitaux Propres et Passif consolidés en k€	Notes Annexes	31/12/2013	31/12/2012
Capital	Note 13	15 075	15 075
Primes	Note 13	17 561	17 561
Réserves	Note 13	32 428	27 714
Report à nouveau	Note 13	4 253	6 063
Réserve de conversion	Note 13	<1 757>	<1 365>
Actions propres	Note 13	<162>	<162>
Résultat de l'exercice	Note 13	10 564	4 412
Capitaux Propres attribuables au Groupe	**Note 13**	**77 961**	**69 298**
Résultat des minoritaires	Note 13	358	<286>
Réserves minoritaires	Note 13	2 787	3 147
Intérêts minoritaires	**Note 13**	**3 146**	**2 861**
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	**Note 13**	**81 106**	**72 159**
Emprunts auprès des établissements de crédit	Note 12	30 566	27 724
Dettes financières diverses	Note 12	2 312	1 960
Dettes financières location financement	Note 12	2 815	3 709
Total des dettes financières non courantes	**Note 12**	**35 693**	**33 393**
Impôt différé passif	Note 10	2 291	2 351
Provision pour retraite et autres avantages à long terme	Note 15	5 620	4 988
TOTAL PASSIF NON COURANT		**43 603**	**40 731**
Autres provisions	**Note 15**	**5 241**	**4 737**
Dettes financières à moins d'un an	Note 12	62 743	66 488
Instruments financiers	Note 9.2	1 895	2 776
Total des dettes financières courantes		**64 638**	**69 264**
Fournisseurs	Note 16	41 539	37 315
Autres dettes d'exploitation	Note 16	27 456	25 724
Dettes fiscales (IS)	Note 16	430	572
Autres dettes diverses	Note 16	560	1 013
Produits différés		9 116	6 757
TOTAL PASSIF COURANT		**148 980**	**145 382**
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		**273 690**	**258 272**

8.1.3 Compte de résultat consolidé

Etat du résultat consolidé en k€	Notes Annexes	Année 2013	Année 2012
Produits des activités ordinaires *(Chiffre d'affaires)*	**Note 17**	**303 655**	**289 110**
- Achats consommés	Note 17	<151 450>	<137 899>
- Charges de personnel	Note 17	<84 242>	<82 722>
- Charges externes	Note 17	<42 995>	<48 859>
- Impôts et taxes		<4 479>	<4 589>
- Dotations aux amortissements	Note 17	<10 708>	<9 648>
+/- Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		3 997	2 605
+/- Gains et pertes de change sur opérations d'exploitation		<19>	<623>
+ Crédit Impôt Recherche		3 111	2 875
Résultat opérationnel courant	**Note 17**	**16 870**	**10 248**
+ Autres produits d'exploitation		222	1 371
- Autres charges d'exploitation		<672>	<1 220>
+/- values sur cessions d'immobilisations		12	<25>
Résultat opérationnel	**Note 17**	**16 432**	**10 374**
+ Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		3	4
- Intérêts et charges financières	Note 17	<2 482>	<2 738>
+ Autres produits financiers		974	145
- Autres charges financières		<984>	<2 734>
Coût de l'endettement financier net	**Note 20**	**<2 490>**	**<5 323>**
- Dépréciation des goodwills	Note 3		<500>
+ Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	Note 5	133	136
+ Impôt	Note 17	<3 153>	<561>
Résultat de la période	**Note 17**	**10 922**	**4 126**
* attribuable au Groupe		10 564	4 412
* intérêts minoritaires		358	<286>
Résultat de base par action (en €) - Part du Groupe	**Note 14.1**	**0,53**	**0,22**
Résultat dilué par action (en €) - Part du Groupe	**Note 14.2**	**0,53**	**0,22**

8.1.4 Etat du résultat global

Etat du résultat global en k€	Année 2013	Année 2012
Résultat de la période	**10 922**	**4 126**
Engagements postérieurs à l'emploi - Ecarts actuariels	<145>	495
Impôt différé sur engagements postérieurs à l'emploi - Ecarts actuariels	48	<165>
Ecarts de conversion	<359>	<189>
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	**<456>**	**141**
Résultat global de la période	**10 466**	**4 268**
* attribuable au Groupe	10 075	4 540
* intérêts minoritaires	391	<272>

8.1.5 Variation des Capitaux Propres

En k€	Capital	Actions propres	Primes	Réserves, RAN, Résultat consolidés	Réserve de conversion	Total attribuable au Groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux Propres
Au 31/12/2011	**15 075**	**<162>**	**17 561**	**33 516**	**<1 162>**	**64 828**	**3 175**	**68 003**
Résultat consolidé				4 412		4 412	<286>	4 126
Variation des écarts de conversion					<203>	<203>	14	<189>
Ecarts actuariels sur engagements postérieurs à l'emploi				330		330		330
Sous total charges et produits comptabilisés au titre de la période	**0**	**0**	**0**	**4 743**	**<203>**	**4 540**	**<272>**	**4 268**
Distributions effectuées						0	<107>	<107>
Variation de capital						0		0
Variation de périmètre (*)				<49>		<49>	49	0
Autres				<21>		<21>	16	<5>
Au 31/12/2012	**15 075**	**<162>**	**17 561**	**38 189**	**<1 365>**	**69 298**	**2 861**	**72 159**
Résultat consolidé				10 564		10 564	358	10 922
Variation des écarts de conversion					<392>	<392>	33	<359>
Ecarts actuariels sur engagements postérieurs à l'emploi				<97>		<97>		<97>
Sous total charges et produits comptabilisés au titre de la période	**0**	**0**	**0**	**10 467**	**<392>**	**10 075**	**391**	**10 466**
Distributions effectuées				<1 407>		<1 407>	<66>	<1 473>
Variation de capital						0		0
Variation de périmètre				0		0		0
Autres				<5>		<5>	<40>	<45>
Au 31/12/2013	**15 075**	**<162>**	**17 561**	**47 245**	**<1 757>**	**77 961**	**3 146**	**81 106**

(*) Le 23 juillet 2012, ACTIA Do Brasil a procédé à une augmentation de capital de 1.063.000 Reals (425.200 Euros). Cette augmentation de capital a été totalement souscrite par ACTIA Automotive. Au 31 décembre 2012, le pourcentage de détention s'élève à 97,97% contre 90,00% au 31 décembre 2011.

8.1.6 Tableau des Flux de Trésorerie Consolidé

Tableau de Flux de Trésorerie Consolidé en k€	Notes Annexes	Année 2013	Année 2012
Résultat de la période	**8.1.3**	**10 922**	**4 126**
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions	8.1.3	10 735	11 962
Résultat de cession d'immobilisations	8.1.3	<12>	25
Charges d'intérêts	8.1.3	2 482	2 738
Charge d'impôt courant (hors Crédit Impôt Recherche)	8.1.3	2 737	1 965
Variation des impôts différés	8.1.3	416	<1 403>
Crédit Impôt Recherche	8.1.3	<3 111>	<2 875>
Autres charges et produits	8.1.3	424	12
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	8.1.3	<133>	<136>
Résultat opérationnel avant variation du besoin en fonds de roulement		***24 461***	***16 413***
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		2 615	<7 708>
Trésorerie provenant des activités opérationnelles		27 076	8 705
Impôt sur le résultat payé (hors Crédit Impôt Recherche)		<2 880>	<2 247>
Encaissement sur Crédit Impôt Recherche		180	
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles		**24 376**	**6 458**
Acquisitions d'immobilisations	Note 3	<10 803>	<14 832>
Dividendes reçus des entreprises associées		21	
Produit de cessions d'immobilisations	8.1.3	36	74
Acquisitions de l'exercice sous déduction de la trésorerie acquise			
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement		**<10 746>**	**<14 758>**
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		<1 407>	
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		<77>	<113>
Augmentation de capital en numéraire chez la société mère			
Augmentation de capital en numéraire chez les filiales			
(part versée par les minoritaires)			
Nouveaux emprunts	Note 12	14 019	21 669
Remboursement d'emprunts	Note 12	<16 844>	<16 488>
Intérêts payés	Note 20	<2 482>	<2 738>
Trésorerie nette provenant des activités de financement		**<6 791>**	**2 331**
Effet de la variation du taux de change		<290>	<158>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	Note 9.1	<35 876>	<29 748>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	Note 9.1	<29 327>	<35 876>
Variation trésorerie et équivalents de trésorerie		**6 549**	**<6 127>**

8.1.7 Notes annexes aux comptes consolidés

NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES

Note 1.1 Périmètre et critères de consolidation

Les états financiers des entreprises contrôlées, directement ou indirectement, par ACTIA Group sont intégrés globalement dans les états financiers consolidés. Les comptes des sociétés dans lesquelles ACTIA Group possède une influence notable sont consolidés par mise en équivalence.

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation clôturent leurs comptes annuels le 31 décembre.

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation figure au § NOTE 2 : « Sociétés Consolidées » des notes annexes aux comptes consolidés.

Note 1.2 Elimination des opérations entre les sociétés consolidées

Toutes les transactions entre les sociétés intégrées, ainsi que les résultats internes réalisés, y compris dans l'actif immobilisé et dans les stocks des sociétés consolidées, sont éliminés. Les pertes internes sont éliminées de la même façon que les profits internes, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Note 1.3 Conversion des comptes annuels des filiales libellés en monnaies étrangères

Les comptes annuels des sociétés étrangères, hors zone Euro, sont convertis de la manière suivante :

- Les actifs et les passifs, y compris les goodwills et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis au taux de clôture, à l'exception des goodwills antérieurs à la date de transition, le 1er janvier 2005 ;
- Les postes du compte de résultat sont convertis au cours de change en vigueur aux dates de transactions ou, en pratique, à un cours qui s'en approche et qui correspond, sauf en cas de fluctuations importantes des cours, au cours moyen de l'exercice. En cas d'activité située dans des pays à forte inflation, les postes du compte de résultat de la filiale concernée seraient convertis au taux de clôture en application de la norme IAS 29 et de l'interprétation IFRIC 7 ;
- La différence de conversion est inscrite en tant que composante distincte des capitaux propres et n'affecte pas le résultat.

Note 1.4 Conversion des transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle de chaque société au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les dettes et créances libellées en devises sont converties au taux en vigueur au 31 décembre. Les différences de change latentes dégagées à cette occasion sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Conformément à l'IAS 21 et IFRIC 16 (adopté par l'Union Européenne et dont la date de première application concerne les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009), les différences de change relatives à des financements permanents faisant partie de l'investissement net dans une filiale consolidée sont constatées dans les Capitaux Propres, en réserve de conversion. Lors de la cession ultérieure de ces investissements, les résultats de change cumulés constatés dans les Capitaux Propres seront enregistrés en résultat.

Note 1.5 Principes de reconnaissance du revenu

La reconnaissance du revenu dans les comptes consolidés dépend de la nature du revenu :

- Contrats de construction ;
- Prestations de services : études, service après-vente… ;
- Ventes de biens.

Les produits des activités ordinaires sont reconnus lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Le montant des produits peut être évalué de façon fiable ;
- Les coûts encourus ou restant à encourir peuvent être évalués de façon fiable ;
- Il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à l'entreprise.

Les contrats de construction

Critères de sélection d'un contrat de construction IAS 11 :

Un contrat de construction est un contrat spécifiquement négocié pour la construction d'actif ou d'un ensemble d'actifs qui sont étroitement liés ou interdépendants en termes de conception, de technologie et de fonction, de finalité ou d'utilisation.

Un ensemble de contrats, qu'ils soient passés avec un client ou avec un ensemble de clients différents, doit être traité comme un contrat de construction unique lorsque :

- Cet ensemble de contrats est négocié comme un marché global ;
- Les contrats sont si étroitement liés qu'ils font, de fait, partie d'un projet unique avec une marge globale ;
- Les contrats sont exécutés simultanément ou à la suite l'un de l'autre, sans interruption.

Nature des contrats de construction

Dans le Groupe ACTIA®, les contrats de construction sont de deux natures différentes :

- Les contrats d'étude et de fabrication pour un client spécifique ; la marge est reconnue à l'avancement physique méthode dite des « milestones » ou des pièces fabriquées ;
- Les contrats de fabrication spécifiques pluriannuels : le chiffre d'affaires et la marge sont comptabilisés en fonction de l'avancement des coûts réalisés par rapport aux coûts estimés du contrat.

Lorsqu'il est probable que les coûts estimés du contrat seront supérieurs aux produits estimés, la perte attendue est immédiatement constatée en charges.

Les prestations de services

Le produit résultant du **service après-vente** est étalé de façon linéaire sur la période couverte par la garantie.

Dans le cadre des contrats d'**abonnement**, les sociétés sont amenées à facturer en début de période des prestations qui sont livrées de manière échelonnée. Les produits sont pris en compte de manière linéaire sur les périodes concernées.

Pour les autres prestations de service, lorsque le résultat peut être connu de façon fiable, la comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge s'effectue selon le degré d'avancement.

Les ventes de biens

Le produit résultant de la vente de biens est comptabilisé en chiffre d'affaires lors du transfert des risques et avantages liés aux biens. Dans la majorité des cas, il s'agit de la date de livraison du bien.

Note 1.6 Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Pour les regroupements d'entreprises postérieurs au 1er janvier 2004, le Groupe évalue :

- Les actifs, passifs et passifs éventuels de la société acquis à leur juste valeur ;
- Le coût d'acquisition des titres comprenant les coûts directs attribuables.

Le goodwill correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis. Lorsque le goodwill est positif, il est inscrit à l'actif du bilan en immobilisation incorporelle non amortissable (IFRS 3). Lorsque le goodwill est négatif (badwill), il est intégré au résultat de la période.

Pour les sociétés mises en équivalence, la valeur comptable du goodwill est comprise dans la valeur comptable de la participation.

Des intérêts minoritaires sont constatés à hauteur de leur quote-part dans les justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels à la date d'acquisition.

Pour les acquisitions antérieures au 1er janvier 2004, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent. Le classement et le traitement comptable des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1er janvier 2004 n'ont pas été modifiés pour la préparation du bilan d'ouverture du Groupe en IFRS au 1er janvier 2004.

Les goodwills sont soumis à un test de dépréciation (cf. § NOTE 3 : « Immobilisations incorporelles » des notes annexes aux comptes consolidés) dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an.

Lorsqu'il résulte du test une perte de valeur, le goodwill est diminué du montant correspondant de façon définitive.

Note 1.7 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût historique d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Elles sont reconnues à l'actif si elles procurent des avantages économiques futurs au Groupe et si elles satisfont aux critères d'identification ci-dessous :

- Elles sont séparables de l'entité (possibilité de vente, transfert, cession …) de façon individuelle ou liées avec un autre actif / passif ou ;
- Elles résultent des droits contractuels ou autres droits légaux.

Les différentes natures d'immobilisations incorporelles identifiables dans le Groupe ACTIA® sont notamment les frais de développement et les brevets et marques.

Les amortissements des immobilisations incorporelles autres que les frais de développement sont calculés linéairement sur des durées d'utilité de 3 à 7 ans.

Les frais de développement

Une immobilisation incorporelle résultant de la phase de développement est comptabilisée à l'actif si, et seulement si, les critères suivants sont respectés :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Façon dont l'immobilisation incorporelle génèrera des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même, ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- Disponibilité des ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Le coût de cette immobilisation incorporelle générée en interne comprend tous les coûts nécessaires pour créer, produire et préparer l'immobilisation pour qu'elle puisse être exploitée de la manière prévue par le Groupe.

Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Aucune immobilisation incorporelle résultant de la recherche n'est comptabilisée à l'actif. Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les amortissements des frais de développement reflètent le rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. Les méthodes utilisées sont l'amortissement linéaire ou la méthode des unités d'œuvre. Les durées d'utilité sont fonction des actifs concernés. Elles sont de 3 à 5 ans, à l'exception du chronotachygraphe dont la durée d'utilité est estimée à 15 ans.

Les durées d'utilité sont revues à chaque clôture. Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée d'utilité est considérée indéfinie.

Note 1.8 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le Groupe ACTIA® a choisi le modèle du coût historique comme méthode d'évaluation.

Les éléments du coût comprennent :

- Le prix d'achat y compris droits de douane et taxes non remboursables, déduction faite des rabais, remises, ristournes accordées *;*
- Les coûts directs liés au transfert et à la mise en état d'exploitation de l'actif *;*
- Le cas échéant, l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et remise en état du site.

Lorsque des éléments significatifs d'immobilisations corporelles peuvent être déterminés et que ces composants ont des durées d'utilité et des modes d'amortissement différents, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes (par composant).

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle, le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle, au moment où le coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et que son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Le Groupe ACTIA® a déterminé trois composants pour les constructions :

- Le gros œuvre : durée d'utilité 40 ans ;
- Le second œuvre : durée d'utilité 20 ans ;
- L'agencement : durée d'utilité 10 ans.

La décomposition de certains bâtiments dont la structure est très spécifique (bardage verre …) a été adaptée pour que les durées d'utilité correspondent à la véritable durée de vie du bien.

Le montant amortissable est systématiquement réparti sur la durée d'utilité de l'actif. Les amortissements sont calculés linéairement et les durées d'utilité retenues par le Groupe sont les suivantes :

- Installations techniques, matériel et outillage : sur 6 à 10 ans ;
- Autres immobilisations corporelles : sur 3 à 10 ans.

Les durées d'utilité sont revues à chaque clôture.

Le Groupe n'a pas déterminé de valeur résiduelle significative pour ses immobilisations corporelles.

Note 1.9 Contrats de location financement

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement.

Les actifs financés au moyen de contrats de location-financement sont présentés à l'actif à leur juste valeur ou à la valeur actualisée des paiements minimaux si celle-ci est inférieure. Cette valeur est ultérieurement minorée du cumul des amortissements et pertes de valeur éventuelles. La dette correspondante est inscrite en passif financier et amortie sur la durée du contrat. Au compte de résultat, la charge de location est remplacée par une dotation aux amortissements et une charge financière.

L'actif est amorti conformément à la durée d'utilité prévue par le Groupe pour les actifs de même nature.

Note 1.10 Dépréciations d'actifs incorporels et corporels

Des tests de dépréciation annuels sont réalisés sur :

- Les goodwills (cf. § NOTE 3 : « Immobilisations incorporelles » des notes annexes aux comptes consolidés) ;
- Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie ;
- Les immobilisations incorporelles en cours de constitution.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation des autres actifs est systématiquement réalisé.

Ce test porte sur un actif déterminé ou sur une Unité Génératrice de Trésorerie (U.G.T.). Une U.G.T. est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les goodwills sont affectés à une ou plusieurs U.G.T.. En règle générale, l'U.G.T. pour les goodwills est l'entité acquise à l'origine. Dans le cas particulier d'ACTIA Corp., le goodwill est affecté à plusieurs U.G.T. :

- A hauteur de 2 M€ à l'ensemble de la branche Automotive, en raison des synergies liées à l'implantation du Groupe aux États-Unis ;
- Pour le solde aux entités américaines : ACTIA Corp. (Systèmes Embarqués) et ACTIA Inc. (Diagnostic).

Le test de dépréciation a pour but de comparer la valeur comptable de l'actif ou de l'U.G.T. à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond à la plus élevée des deux valeurs suivantes :

- La valeur de réalisation diminuée des coûts de la vente ;
- La valeur d'utilité, valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler de l'actif ou d'une U.G.T.. Les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir de prévisionnels à quatre ans de l'U.G.T. ou des groupes d'U.G.T. concernés, validés par la Direction du Groupe. Les taux de croissance retenus pour les périodes ultérieures sont stables. Les taux d'actualisation sont déterminés en retenant un taux sans risque de la zone géographique concernée, augmenté d'une prime de risque spécifique aux actifs concernés.

Lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, une perte de valeur est enregistrée au compte de résultat en rubrique « dépréciation des goodwills ». La perte de valeur d'une U.G.T. est affectée en priorité aux goodwills puis aux autres actifs de l'U.G.T., au prorata de leur valeur comptable.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill n'est jamais reprise.

Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de

valeur, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

En cas de perte de valeur d'un actif ou d'une U.G.T., une provision est systématiquement constatée. Elle est affectée à la rubrique « Dotations aux amortissements » du compte de résultat, qui sera renommée de ce fait « Dotations aux amortissements et provisions pour perte de valeur ».

Note 1.11 Stocks et encours

Les coûts des stocks comprennent :

- Les coûts d'acquisition : prix d'achat et frais accessoires ;
- Les coûts de transformation : main d'œuvre et frais indirects de production ;
- Les autres coûts ne sont inclus dans les coûts des stocks que s'ils sont encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Les stocks d'encours de services sont évalués à leur coût de production, main d'œuvre et autres frais de personnel directement engagés pour fournir le service.

Le coût des stocks est déterminé en utilisant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les stocks sont évalués à la valeur la plus faible entre le coût et la valeur nette de réalisation (prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés nécessaires pour l'achèvement et pour réaliser la vente).

Note 1.12 Créances clients et autres créances

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur.

Lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur, le montant de la perte constatée est la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés.

Note 1.13 Transferts d'instruments financiers actifs

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les critères ci-dessous sont respectés :

- Les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif sont arrivés à expiration ;
- Le Groupe a transféré quasiment tous les risques et les avantages liés à l'actif financier.

En cas de garantie, les créances sont décomptabilisées, sauf à hauteur de la garantie donnée.

Dans le cas contraire, les créances sont maintenues à l'actif du bilan, le Groupe gardant le risque de défaillance du débiteur. La somme versée par la banque est inscrite en trésorerie en contrepartie de l'inscription d'une dette bancaire au passif. Celle-ci et la créance ne disparaissent du bilan que lorsque le débiteur s'est acquitté de sa dette auprès de l'établissement financier. Les frais encourus sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti, au taux d'intérêt effectif, c'est-à-dire présentés en déduction de la dette et étalés sur la durée de celle-ci. Enfin, s'il existe des indications objectives d'une perte de valeur, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés.

Note 1.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La **trésorerie** est constituée des disponibilités bancaires en compte à la date de clôture. Les découverts bancaires remboursables à vue constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

Les **équivalents de trésorerie** sont des placements à court terme très liquides constitués de valeurs mobilières de placement facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ils sont comptabilisés à la valeur liquidative à la date de clôture, le boni de placement étant constaté au compte de résultat.

Note 1.15 Crédits d'impôt, subventions et autres aides publiques

Le Groupe ACTIA® a bénéficié d'aides publiques du type "avances remboursables". Ces types de financement porteur d'intérêts ne rentrent pas dans le cadre de gestion des subventions publiques et des critères de la norme IAS 20. Compte

tenu des projets financés et de la forte probabilité de remboursement de ces avances, elles sont présentées en dettes dans les états financiers.

La politique de Recherche & Développement du Groupe se traduit par l'obtention d'un Crédit Impôt Recherche par les sociétés établies en France. Ce Crédit Impôt Recherche est affecté dans une rubrique spécifique du compte de résultat et impacte le résultat opérationnel : cependant, la quote-part du Crédit d'Impôt Recherche affectable à des projets immobilisés est constatée en produits différés et rapportée au résultat sur la durée d'utilité des actifs pour lesquels elles ont été perçues.

De la même manière, les subventions perçues et affectables à des projets immobilisés suivent le même traitement comptable.

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) a été instauré en France par la 3ème Loi de Finance rectificative pour 2012 à compter du 1er janvier 2013. Ce crédit d'impôt est calculé par année civile et correspond en 2013 à 4% des rémunérations inférieures ou égales à 2,5 fois le SMIC. Le Groupe n'a pas considéré le CICE comme une subvention, mais comme un remboursement de rémunération permettant de réduire le coût du travail. A ce titre, il a été comptabilisé selon IAS 19 en réduction des charges de personnel au rythme des charges de rémunérations correspondantes. Le montant du CICE comptabilisé en déduction des charges de personnel au titre de l'exercice 2013 s'élève à 719 k€.

Note 1.16 Impôts

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et les impôts différés.

L'impôt exigible

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable de la période, en retenant les taux d'imposition en vigueur et tout ajustement de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

Les impôts différés

Les impositions différées résultent notamment :

- Des pertes fiscales reportables ;
- Du décalage temporel pouvant exister entre la valeur en consolidation et la base fiscale de certains actifs et passifs.

En application de la méthode bilancielle du report variable, les impôts différés sont évalués en tenant compte des taux d'imposition (et des règlementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

La position passive d'une société peut, dans certaines conditions, être réduite à concurrence des reports fiscaux déficitaires raisonnablement imputables en contrepartie.

Les impôts différés actifs sont comptabilisés lorsque leur recouvrement est probable. Les déficits ou différences temporelles doivent être imputables sur les bénéfices imposables à venir. Les actifs d'impôt différés sont réduits lorsqu'il n'est plus probable qu'un bénéfice fiscal suffisant soit disponible.

En application de la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation. Ils sont présentés au bilan, selon les cas, en actif et passif non courant.

La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Le Groupe a décidé de ne pas qualifier la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) d'impôt sur le résultat et a opté pour enregistrer, à compter du 1er janvier 2010, la CVAE en charge opérationnelle. Le Groupe a en effet considéré que la valeur ajoutée est à un niveau intermédiaire de résultat dont le montant est significativement différent de celui soumis à l'impôt des sociétés.

La taxe sur les dividendes

En France, le paiement de la taxe de 3% des distributions de dividendes instaurée par la 2nde Loi de Finances rectificative pour 2012 est attaché à la date de décision de l'Assemblée Générale de distribution. Cette taxe a été comptabilisée intégralement dans la rubrique impôt exigible du compte de résultat pour un montant de 117 k€.

Note 1.17 Instruments financiers

Les différentes catégories d'instruments financiers sont les actifs détenus jusqu'à échéance, les prêts et créances émis par l'entreprise, les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat et les autres passifs financiers.

Actifs détenus jusqu'à échéance

Le Groupe ACTIA® n'en possède aucun.

Prêts et créances émis par l'entreprise

Ils sont comptabilisés au coût amorti et peuvent faire l'objet d'une dépréciation s'il existe un indice de perte de valeur.

La sortie des comptes des actifs financiers est conditionnée au transfert des risques et avantages liés à l'actif, ainsi qu'au transfert de contrôle de l'actif. De ce fait, les effets escomptés non échus et les Dailly à titre de garantie sont maintenus au poste « Créances clients ».

Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Les achats et ventes d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont comptabilisés à la date de transaction.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur de marché à la date de clôture.

Autres dettes (prêts et emprunts portant intérêts)

Elles sont comptabilisées selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Titres de participation

Le Groupe détient des participations dans des sociétés sans exercer d'influence notable ou de contrôle. Conformément à la norme IAS 39, les titres sont analysés comme disponibles à la vente et sont normalement comptabilisés à la juste valeur avec variation de valeur en Capitaux Propres, à moins que la variation de valeur soit significative ou durable. Toutefois, si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés au coût. En cas d'indication objective de dépréciation, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

Instruments financiers composés

Le Groupe peut être amené à utiliser également des Obligations Convertibles ou Bons de Souscription d'Actions. Ces instruments financiers composés sont ventilés en une composante dette et une composante Capitaux Propres.

Instruments financiers dérivés

Le Groupe ACTIA® utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change et de taux d'intérêts résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissements. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, le Groupe ne détient ni n'émet d'instrument financier à des fins de transactions. Cependant, les instruments dérivés qui ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisés comme des instruments spéculatifs.

- La couverture de risque de taux : le Groupe ACTIA® a adopté une politique globale de couverture de taux ; ces instruments de couverture ne sont pas directement affectables à certains emprunts mais permettent de couvrir les emprunts à taux variable de façon globale. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat ;
- La couverture du risque de change : pour certaines filiales du Groupe ACTIA®, la comptabilité de couverture (couverture de flux futurs - cash-flow hedge) a été appliquée lorsque les critères étaient respectés (la part efficace de la juste valeur des instruments de couverture est constatée en capitaux propres, puis rapportée en résultat opérationnel lors de la réalisation du sous-jacent, les variations de juste valeur ultérieures suivent le traitement des variations de valeur du sous-jacent liées au change). Les critères n'étant pas respectés pour les périodes présentées, les instruments de couverture ont été comptabilisés comme ci-dessus (instruments de couverture du risque de taux).

Note 1.18 Gestion du Capital

Les actions ordinaires, hormis les actions propres (Cf. § Note 1.19 « Actions propres » des notes annexes aux comptes consolidés), sont comptabilisées dans les Capitaux Propres.

Le Groupe contrôle régulièrement l'évolution de son niveau d'endettement par rapport aux Capitaux Propres.

A ce jour, il n'existe aucun Plan d'Epargne Groupe ni Plan d'Epargne Groupe International au sein du Groupe ACTIA®.

De plus, les actions détenues au nominatif depuis plus de quatre ans bénéficient d'un droit de vote double (Cf. § 9.2.3 « Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions » du Document de Référence).

Note 1.19 Actions propres

Les actions propres détenues par le Groupe ACTIA® sont déduites des Capitaux Propres. Aucun profit ou perte n'est comptabilisé dans le compte de résultat lors de l'achat, de la vente ou de l'annulation des actions propres. La contrepartie versée ou reçue lors de ces transactions est directement comptabilisée en Capitaux Propres.

Note 1.20 Provisions

Une provision est comptabilisée :

- Lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite résultant d'évènements passés ;
- Lorsqu'il est probable qu'il y aura une sortie de ressources pour éteindre l'obligation ;
- Lorsque son montant peut être estimé de façon fiable.

Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation de la dépense. Si l'impact est significatif, le montant est actualisé par application d'un taux avant impôt qui reflète la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques au passif.

Une provision pour garantie est comptabilisée au moment de la vente des biens ou services correspondants. La provision repose sur les données historiques des garanties et est évaluée en pondérant toutes les sorties possibles en fonction de leur probabilité.

Sauf cas particulier dûment justifié, les provisions sont présentées au bilan dans le passif courant.

Note 1.21 Avantages au personnel

Les avantages à court terme sont reconnus en charges de personnel de la période.

Les avantages à long terme concernent :

- Les régimes à cotisations définies : les obligations du Groupe se limitent au paiement des cotisations périodiques à des organismes extérieurs. La charge est comptabilisée au cours de la période sous la rubrique « charges de personnel » ;
- Les régimes à prestations définies : il s'agit des indemnités de départ en retraite, provisionnées selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte de facteurs démographiques (rotation du personnel, table de mortalité) et de facteurs financiers (augmentation des salaires). Le taux d'actualisation retenu est le taux des obligations dites de 1ère catégorie (cotées « AA »). En l'absence de marché actif, c'est le taux des obligations d'État qui est retenu. Les écarts actuariels sont comptabilisés dans les OCI (autres éléments du résultat global) ;
- Les autres avantages à long terme : ils sont provisionnés en fonction de leur acquisition par les salariés concernés. Le montant de l'obligation est calculé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Les écarts actuariels sont comptabilisés dans les OCI (autres éléments du résultat global).

Note 1.22 Fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

Des produits différés concernent les contrats d'abonnement souscrits par les clients. Les revenus relatifs à ces contrats sont répartis linéairement sur la durée du contrat (cf. § Note 1.5 « Principes de reconnaissance du revenu » des notes annexes aux comptes consolidés).

Note 1.23 Modalités de calcul du résultat par action

Le **résultat de base par action** correspond au résultat de la période attribuable au Groupe divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice retraité des actions propres.

Le **résultat dilué par action** prend en compte tous les contrats qui peuvent donner à leur titulaire le droit d'acheter des actions ordinaires appelées actions ordinaires potentielles dilutives.

Pour le Groupe ACTIA®, le cas échéant, l'effet des plans de souscription d'actions et des bons de souscription d'actions est pris en compte dans le résultat dilué par action.

Note 1.24 Secteurs opérationnels

L'analyse de la performance telle que suivie par le management conduit à présenter deux secteurs opérationnels distincts « Automotive » et « Télécommunications ».

NOTE 2. SOCIETES CONSOLIDEES

Nom	Siège	N° Siren ou pays	% de Contrôle		Méthode d'intégration		Métiers
			déc-12	déc-13	déc-12	déc-13	
ACTIA Group	Toulouse	542 080 791	Société consolidante		Société consolidante		Holding
Automotive							
ACTIA Automotive	Toulouse	389 187 360	99,98	99,98	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Muller	Toulouse	350 183 182	99,99	99,99	I.G.	I.G.	Fabrication et distribution de matériels mécaniques pour garages et centres de contrôle
ATON Systèmes	Maisons-Alfort	384 018 263	87,80	87,80	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Uk	Newtown	Royaume-Uni	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Muller UK	Newtown	Royaume-Uni	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Distribution de produits de diagnostic
ACTIA Systems España	Getafe Madrid	Espagne	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications de matériels Audio & Vidéo
ACTIA Muller España	Getafe Madrid	Espagne	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Distribution de produits de diagnostic
SCI Los Olivos	Getafe Madrid	Espagne	39,99	39,99	M.E.	M.E.	Immobilier
KARFA	Mexico	Mexique	90,00	90,00	I.G.	I.G.	Gestion de participations
ACTIA de Mexico	Mexico	Mexique	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Fabrication et distribution de solutions Audio & Vidéo
ACTIA do Brasil	Porto Alegre	Brésil	97,97	97,97	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Inc.	Dearborn - Michigan	Etats-Unis	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ATAL	Tabor	Rep.Tchèque	89,98	89,98	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Italia	Torino	Italie	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Aixia	Le Bourget du Lac	381 805 514	99,93	99,93	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
I + Me ACTIA	Braunschweig	Allemagne	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Corp.	Elkhart-Indiana	Etats-Unis	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA NL	Helmond	Pays-Bas	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Polska	Piaseczno	Pologne	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
CIPI ACTIA	Tunis	Tunisie	65,80	65,80	I.G.	I.G.	Fabrications électroniques
ACTIA India	New Delhi	Inde	51,00	51,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Shanghaï	Shanghaï	Chine	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Nordic	Sollentuna	Suède	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Tunisie	Tunis	Tunisie	89,87	89,87	I.G.	I.G.	Fabrications électroniques
Télécommunications							
ACTIA Sodielec	St Georges de Luzençon	699 800 306	91,51	91,51	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
SCI Sodimob	St Georges de Luzençon	419 464 490	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Immobilier
ARDIA	Tunis	Tunisie	73,33	73,33	I.G.	I.G.	Études électroniques
SCI de l'Oratoire [1]	Colomiers	345 291 405	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Immobilier
SCI Les Coteaux de Pouvourville	Toulouse	343 074 738	27,50	27,50	M.E.	M.E.	Immobilier

[1] SCI de l'Oratoire est détenue à 86% par ACTIA Group et 14% par ACTIA Automotive.

NOTE 3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les **valeurs brutes** des immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

❖ Au cours de l'exercice 2013 :

En k€	31/12/2012	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Transferts>	Cessions et autres diminutions	31/12/2013
Goodwills	23 010					23 010
Frais de développement	52 560		<490>	7 728	<2 320>	57 478
Autres immobilisations incorporelles	10 639		<158>	295	<56>	10 719
Autres immobilisations incorporelles en cours						
Total	**86 208**		**<648>**	**8 023**	**<2 376>**	**91 207**
Dont location financement						
Autres immobilisations incorporelles	*513*					*513*
Autres immobilisations incorporelles en cours						

❖ Au cours de l'exercice 2012 :

En k€	31/12/2011	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Transferts>	Cessions et autres diminutions	31/12/2012
Goodwills	23 010					23 010
Frais de développement	43 507		183	10 746	<1 876>	52 560
Autres immobilisations incorporelles	10 565		<7>	346	<265>	10 639
Autres immobilisations incorporelles en cours						
Total	**77 082**		**176**	**11 092**	**<2 141>**	**86 208**
Dont location financement						
Autres immobilisations incorporelles	*513*					*513*
Autres immobilisations incorporelles en cours						

Dans le Groupe ACTIA®, aucune immobilisation incorporelle ne fait l'objet de nantissement ou autres garanties.

Les amortissements et dépréciations :

❖ Au cours de l'exercice 2013 :

En k€	31/12/2012	Variations périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	31/12/2013
Goodwills	1 224					1 224
Frais de développement	20 725		<125>	5 801	<2 292>	24 109
Autres immobilisations incorporelles	9 005		<130>	969	<61>	9 783
Total	**30 954**		**<255>**	**6 770**	**<2 353>**	**35 115**
Dont location financement						
Autres immobilisations incorporelles	*376*			*103*		*478*

❖ Au cours de l'exercice 2012 :

En k€	31/12/2011	Variations périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	31/12/2012
Goodwills	724			500		1 224
Frais de développement	17 960		54	4 587	<1 876>	20 725
Autres immobilisations incorporelles	8 287		<23>	979	<238>	9 005
Total	**26 971**		**31**	**6 066**	**<2 114>**	**30 954**
Dont location financement						
Autres immobilisations incorporelles	*273*			*103*		*376*

Les valeurs nettes :

❖ Au cours de l'exercice 2013 :

En k€	31/12/2012	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Cessions nettes>	31/12/2013
Goodwills	21 786				21 786
Frais de développement	31 835		<365>	1 899	33 369
Autres immobilisations incorporelles	1 634		<28>	<669>	936
Autres immobilisations incorporelles en cours					
Total	**55 255**		**<393>**	**1 230**	**56 091**
Dont location financement					
Autres immobilisations incorporelles	*137*			*<103>*	*35*
Autres immobilisations incorporelles en cours					

❖ Au cours de l'exercice 2012 :

En k€	31/12/2011	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Cessions nettes>	31/12/2012
Goodwills	22 286			<500>	21 786
Frais de développement	25 547		129	6 159	31 835
Autres immobilisations incorporelles	2 277		16	<660>	1 634
Autres immobilisations incorporelles en cours					
Total	**50 110**		**145**	**5 000**	**55 255**
Dont location financement					
Autres immobilisations incorporelles	*240*			*<103>*	*137*
Autres immobilisations incorporelles en cours					

A fin 2013, les valeurs nettes des **goodwills** sont les suivantes :

En k€	Valeurs nettes au bilan au 31/12/2013
CIPI ACTIA	922
ATON SYSTÈMES	390
KARFA	30
ACTIA CORP	7 501
ACTIA MULLER ESPAÑA	88
ACTIA NORDIC	1 351
ACTIA SODIELEC	11 415
SODIMOB	88
Total	**21 786**

Conformément à la norme IAS 36, la totalité des goodwills a été soumise à des tests de dépréciation. Il s'agit notamment des goodwills d'ACTIA Sodielec et d'ACTIA Corp. dont les informations relatives aux tests sont détaillées ci-dessous.

Les taux d'actualisation utilisés pour ces tests de dépréciation sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

En k€	2013		2012	
	Europe	Amérique	Europe	Amérique
Secteur AUTOMOTIVE	entre 7,7% et 8,6 %	entre 8,5% et 9,0 %	entre 8,6% et 10,6 %	entre 8,0% et 8,5 %
Secteur TELECOMMUNICATIONS	entre 8,0 % et 9,0 %	-	entre 8,5 % et 9,0 %	-

Le taux de croissance à l'infini est de 1 % pour les tests d'impairment réalisés sur la zone Europe. Compte tenu des perspectives de sortie de crise anticipée de la zone Amérique, le taux de croissance à l'infini a été porté à 1,5 % depuis 2012 pour les tests réalisés sur cette zone.

❖ Test sur le goodwill d'**ACTIA Sodielec** :

Le goodwill d'ACTIA Sodielec a été rattaché à une U.G.T. composée de l'ensemble des actifs opérationnels d'ACTIA Sodielec.

La valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité de l'U.G.T.. Elle a été déterminée en tenant compte des hypothèses suivantes :

- les **prévisions de cash-flow** établies par le management tiennent compte de l'évolution du chiffre d'affaires fondé sur l'évaluation du carnet de commande des six prochaines années ainsi que sur l'évolution du besoin en fonds de roulement calculé suivant l'évolution de l'activité,
- le niveau d'investissement annuel,
- le management a chiffré ces hypothèses en se fondant sur son expérience ainsi que sur ses résultats passés,
- la période couverte pour ces prévisions de cash-flow est de six années (de 2014 à 2019),
- le taux retenu pour l'actualisation des cash-flows et la valeur terminale s'élève à 8,12 % après impôt,
- ci-après les hypothèses justifiant les taux retenus :

- Coût du capital :

  OAT 10 ans : 2,432 %,
  Prime de risque moyenne des sociétés de l'Eurolist Compartiment C : 7,75 %,
  Beta : 0,798 (« Source Datastream »),

- Coût de la dette :

  Coût de la dette à moyen long terme avant impôt : 3,34 %,
  Taux d'imposition : 33,33 %, taux utilisé dans le cadre de la détermination des cash-flows,

- Le taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires s'établit à 2 %,
- le taux d'EBITDA/Chiffre d'affaires retenu pour le calcul du flux normatif s'élève à 12,6 % (le taux réel en 2013 est de 15,9%),
- la valeur terminale a été déterminée à partir d'un cash-flow auquel a été appliqué un taux de croissance à l'infini de 1 %,
- la méthode des flux de trésorerie actualisés utilisée pour apprécier la valeur recouvrable des goodwills induit une sensibilité des valeurs obtenues aux variations du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini utilisés. Le test d'impairment sur le goodwill d'ACTIA Sodielec présenterait une perte de valeur dans le cas d'une variation du taux d'actualisation de + 2,15 % (soit un taux d'actualisation de 10,27 %), le taux d'EBITDA/Chiffre d'affaires et le taux de croissance à l'infini étant respectivement maintenus à 12,6 % et 1 %. Une baisse de 2,15 % du taux EBITDA/CA en flux normatif conduirait également à une perte de valeur sur le goodwill d'ACTIA Sodielec.

❖ Test sur le goodwill d'**ACTIA Corp.** (USA) :

Le goodwill d'ACTIA Corp. est affecté à plusieurs U.G.T. :

- à hauteur de 2 M€ à l'ensemble de la branche Automotive, en raison des synergies liées à l'implantation du Groupe aux États-Unis,
- pour le solde aux entités américaines : ACTIA Corp. (Systèmes Embarqués) et ACTIA Inc. (Diagnostic).

La valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité de l'U.G.T.. Elle a été déterminée en tenant compte des hypothèses suivantes :

- les **prévisions de cash-flow** établies par le management tiennent compte de l'évolution du chiffre d'affaires fondé sur l'évaluation du carnet de commande des quatre prochaines années ainsi que sur l'évolution du besoin en fonds de roulement calculé suivant l'évolution de l'activité,
- le niveau d'investissement annuel,
- le management a chiffré ces hypothèses en se fondant sur l'expérience passée,
- la période couverte pour ces prévisions de cash-flow est de quatre années (de 2014 à 2017),
- le taux retenu pour l'actualisation des cash-flows et la valeur terminale s'élève à 8,61 % après impôt ;
- ci-après les hypothèses justifiant les taux retenus :

- Coût du capital :

  T Bonds US : 2,75 %
  Prime de risque moyenne des sociétés de l'Eurolist Compartiment C : 7,75 %
  Beta : 0,798 (« Source Datastream »),

- Coût de la dette :

  Coût de la dette à moyen long terme avant impôt : 3,34 %,
  Taux d'imposition : 40 %, taux utilisé dans le cadre de la détermination des cash-flows,

- Le taux de croissance moyen annuel du chiffre d'affaires s'établit à 8,7 %,
- le taux d'EBITDA/Chiffre d'affaires retenu pour le calcul du flux normatif s'élève à 10,6 % (le taux réel en 2013 est de 12,9%),
- la valeur terminale a été déterminée à partir d'un cash-flow auquel a été appliqué un taux de croissance à l'infini de 1,5 %, compte tenu des perspectives de sortie de crise de la zone Amérique,
- la méthode des flux de trésorerie actualisés utilisée pour apprécier la valeur recouvrable des goodwills induit une sensibilité des valeurs obtenues aux variations du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini utilisés. Le test d'impairment sur le goodwill d'ACTIA Corp. présenterait une perte de valeur dans le cas d'une variation du taux d'actualisation de + 0,46 % (soit un taux d'actualisation de 9,07 %), le taux d'EBITDA/Chiffre d'affaires et le taux de croissance à l'infini étant respectivement maintenus à 10,6 % et 1,5 %. Une baisse de 0,56% du taux EBITDA/CA en flux normatif conduirait également à une perte de valeur sur le goodwill d'ACTIA Corp.

Les autres goodwills font également l'objet de tests d'impairment. Les évaluations effectuées lors de ces tests de perte de valeur sont sensibles aux hypothèses (évolution des marchés, évolution des coûts, évolution des investissements…) et aux paramètres (taux d'actualisation et taux de croissance à l'infini) retenus. Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié sur ces autres goodwills.

A ce jour, les **pertes de valeur sur goodwill** s'élèvent à 1 224 k€ et correspondent à :

❖ Perte de valeur sur Goodwill ACTIA Polska : 224 k€ (comptabilisée en 2008),

❖ Perte de valeur sur goodwill ACTIA Sodielec : 1 000 k€ (500 k€ comptabilisés en 2009 et 500 k€ comptabilisés en 2012).

Les **principaux investissements incorporels** réalisés au cours des trois derniers exercices sont détaillés dans le tableau suivant :

En k€	2013	2012	2011
Frais de développement			
Secteur AUTOMOTIVE	6 625	9 593	6 591
Dont Diagnostic	*1 338*	*993*	*1 134*
Dont Systèmes Embarqués	*5 286*	*8 600*	*5 457*
Secteur TELECOMMUNICATIONS	1 104	1 153	1 108
Total	**7 728**	**10 746**	**7 698**
Autres Immobilisations Incorporelles			
Secteur AUTOMOTIVE	276	322	529
Secteur TELECOMMUNICATIONS	19	24	15
Total	**295**	**346**	**544**

Les nouvelles immobilisations incorporelles :

- Ont été générées en interne (coûts de développement immobilisés) pour + 7,7 M€ (+ 10,7 M€ en 2012)
- Ont été acquises à l'extérieur pour + 0,3 M€ (+ 0,3 M€ en 2012)

Le tableau ci-dessous résume l'évolution du coût total des dépenses de Recherche & Développement :

En k€	2013	2012
Branche Automotive	**39 400**	**40 864**
dont coût des études commandées par les clients	*19 758*	*22 181*
immobilisations	*6 625*	*9 593*
charges de l'année	*13 017*	*9 090*
Branche Télécommunications	**5 960**	**5 484**
dont coût des études commandées par les clients	*3 996*	*2 221*
immobilisations	*1 104*	*1 153*
charges de l'année	*861*	*2 110*
Total	**45 360**	**46 348**
Amortissement des frais de développement immobilisés	*5 801*	*4 587*
n'entrant pas dans le calcul du coût total		

La majeure partie des sociétés de la branche Automotive réalise des travaux de R&D. ACTIA Automotive (France) contribue à hauteur de 52,5 % (environ 48,3 % en 2012), I+Me ACTIA (Allemagne) pour 13,1 % (13,1 % en 2012) et ACTIA Nordic (Suède) pour 23,4 % (25,5 % en 2012), le reste des entités de la branche se répartissant équitablement le solde de ces travaux.

Pour la branche Télécommunications, les travaux sont réalisés par tous les établissements d'ACTIA Sodielec.

La politique d'investissement en R&D du Groupe est concentrée dans trois domaines :

- Le diagnostic automobile et le contrôle technique ;
- Les systèmes embarqués pour véhicules ;
- Les équipements professionnels liés aux modes de communication par hyperfréquence.

Dans ces trois domaines, le Groupe ACTIA® doit anticiper l'arrivée de nouveaux produits, faire appel aux technologies les plus modernes tout en répondant aux exigences d'une normalisation mondiale croissante. ACTIA® doit également accompagner ses clients à l'export ou trouver de nouveaux marchés étrangers.

Le Groupe ACTIA®, implanté dans 15 pays, assume des dépenses de R&D importantes. Sur les trois dernières années, la moyenne de ces dépenses s'établit à 15,2 % du chiffre d'affaires consolidé. La conséquence de cette politique volontariste se traduit en France par un Crédit Impôt Recherche et des subventions significatifs (3,6 M€ pour 2013).

En 2013, les dépenses totales de R&D ont représenté 14,9 % du chiffre d'affaires du Groupe contre 16,0 % en 2012. Cependant, ces dépenses sont globalement partagées avec les clients et affirment la volonté du Groupe à répondre, par l'innovation, aux besoins du marché.

Le poids de la R&D supportée par le Groupe ACTIA®, c'est-à-dire en tenant compte de la part facturée aux clients et des aides de l'État, est passé à 5,4 % du chiffre d'affaires en 2013, contre 4,4 % l'exercice précédent. L'évolution de ce ratio montre qu'avec un taux de refacturation clients stable (52,4% en 2013 contre 52,6% en 2012), le Groupe a diminué sa part de R&D immobilisée, entrant ainsi dans une phase dite « développement ».

NOTE 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les valeurs brutes des **immobilisations corporelles** ont évolué comme suit :

❖ Au cours de l'exercice 2013 :

En k€	31/12/2012	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Transferts>	Cessions et autres diminutions	31/12/2013
Terrains	2 590		<157>			2 433
Constructions	14 962		<328>	119		14 753
Installations techniques	40 880		<986>	1 776	<157>	41 513
Matériels outillages						
Autres immobilisations	17 930		<304>	1 013	<646>	17 993
Total	**76 362**		**<1 775>**	**2 908**	**<803>**	**76 692**
Dont location financement						
Terrains	*260*					*260*
Constructions	*6 079*					*6 079*
Installations techniques	*7 390*			*164*		*7 553*
Matériels outillages						
Autres immobilisations	*3 547*			*61*		*3 607*

❖ Au cours de l'exercice 2012 :

En k€	31/12/2011	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Transferts>	Cessions et autres diminutions	31/12/2012
Terrains	2 681		<95>	5		2 590
Constructions	14 837		<125>	266	<17>	14 962
Installations techniques	39 495		<369>	2 460	<707>	40 880
Matériels outillages						
Autres immobilisations	16 894		<85>	2 503	<1 382>	17 930
Total	**73 908**		**<674>**	**5 234**	**<2 106>**	**76 362**
Dont location financement						
Terrains	*260*					*260*
Constructions	*5 881*			*198*		*6 079*
Installations techniques	*7 118*			*272*		*7 390*
Matériels outillages						
Autres immobilisations	*2 461*			*1 103*		*3 547*

Les amortissements :

❖ Au cours de l'exercice 2013 :

En k€	31/12/2012	Variations périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	31/12/2013
Terrains	13					13
Constructions	8 516		<151>	497		8 862
Installations techniques Matériels outillages	33 812		<620>	2 202	<422>	34 971
Autres immobilisations	12 897		<219>	1 293	<358>	13 613
Total	**55 238**		**<990>**	**3 992**	**<781>**	**57 459**
Dont location financement						
Terrains	*13*					*13*
Constructions	*4 793*			*146*		*4 939*
Installations techniques Matériels outillages	*6 931*			*243*		*7 174*
Autres immobilisations	*2 086*			*324*		*2 410*

❖ Au cours de l'exercice 2012 :

En k€	31/12/2011	Variations périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	31/12/2012
Terrains	13					13
Constructions	8 044		<52>	527	<3>	8 516
Installations techniques Matériels outillages	32 778		<204>	2 308	<1 071>	33 812
Autres immobilisations	12 660		<50>	1 232	<945>	12 897
Total	**53 495**		**<306>**	**4 068**	**<2 019>**	**55 238**
Dont location financement						
Terrains	*13*					*13*
Constructions	*4 643*			*150*		*4 793*
Installations techniques Matériels outillages	*6 574*			*357*		*6 931*
Autres immobilisations	*1 873*			*230*		*2 086*

Les valeurs nettes :

❖ Au cours de l'exercice 2013 :

En k€	31/12/2012	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Cessions nettes>	31/12/2013
Terrains	2 577		<157>		2 420
Constructions	6 446		<177>	<378>	5 891
Installations techniques Matériels outillages	7 068		<366>	<160>	6 543
Autres immobilisations	5 034		<85>	<569>	4 380
Total	**21 124**		**<785>**	**<1 106>**	**19 233**
Dont location financement					
Terrains	*247*				*247*
Constructions	*1 286*			*<146>*	*1 140*
Installations techniques Matériels outillages	*459*			*<80>*	*379*
Autres immobilisations	*1 461*			*<263>*	*1 197*

❖ Au cours de l'exercice 2012 :

En k€	31/12/2011	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Cessions nettes>	31/12/2012
Terrains	2 667		<95>	5	2 577
Constructions	6 794		<73>	<275>	6 446
Installations techniques Matériels outillages	6 717		<165>	516	7 068
Autres immobilisations	4 235		<35>	834	5 034
Total	**20 413**		**<368>**	**1 079**	**21 124**
Dont location financement					
Terrains	*247*				*247*
Constructions	*1 238*			*48*	*1 286*
Installations techniques *Matériels outillages*	*544*			*<85>*	*459*
Autres immobilisations	*588*			*873*	*1 461*

Les immobilisations corporelles données en garantie sont détaillées au § NOTE 24: « Garanties sur éléments d'actif » des notes annexes aux comptes consolidés.

Les acquisitions les plus significatives concernent :

En k€	2013	2012	2011
Terrains			
Secteur AUTOMOTIVE	-	5	29
Secteur TELECOMMUNICATIONS	-	-	-
Sous-Total		**5**	**29**
Constructions			
Secteur AUTOMOTIVE	38	256	145
Secteur TELECOMMUNICATIONS	6	-	14
Autres (y/c holding)	75	11	-
Sous-Total	**119**	**266**	**159**
Installations techniques			
Secteur AUTOMOTIVE	1 481	2 397	2 459
Secteur TELECOMMUNICATIONS	295	64	23
Sous-Total	**1 776**	**2 460**	**2 482**
Autres immobilisations corporelles			
Secteur AUTOMOTIVE	973	2 405	2 033
Secteur TELECOMMUNICATIONS	40	97	142
Autres (y/c holding)	-	-	-
Sous-Total	**1 013**	**2 503**	**2 175**
Total	**2 908**	**5 234**	**4 845**

La totalité des nouvelles immobilisations corporelles a été acquise auprès de fournisseurs extérieurs.

NOTE 5. PARTICIPATIONS MISES EN EQUIVALENCE

En k€	Valeur des titres		Quote-part du résultat	
	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012
SCI LOS OLIVOS	395	377	18	25
SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE	249	155	115	111
Total	**644**	**532**	**133**	**136**

Les participations mises en équivalence négatives sont présentées en provisions au 31 décembre (cf. § NOTE 15 : « Provisions » des notes annexes aux comptes consolidés).

Des informations financières relatives aux participations mises en équivalence sont données ci-dessous :

❖ Au 31 décembre 2013 :

En k€	Total Actifs	Dettes	Chiffre d'Affaires	Résultat
SCI LOS OLIVOS	1 214	227	132	44
SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE	1 516	215	763	100

❖ Au 31 décembre 2012 :

En k€	Total Actifs	Dettes	Chiffre d'Affaires	Résultat
SCI LOS OLIVOS	1 264	322	174	64
SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE	1 500	224	773	105

Il est rappelé que la SCI Les Coteaux de Pouvourville a bénéficié fin 2004 d'un financement en lease-back immobilier. La trésorerie obtenue a été distribuée par la SCI en 2005, à la clôture des comptes de l'exercice 2004, suite à la plus-value générée par le lease-back. Comptablement, la plus-value sur lease-back doit être étalée sur la durée du lease-back et entraîne un retraitement pour les comptes consolidés. Les dividendes liés à cette plus-value sont également retraités dans les comptes sociaux d'ACTIA Group, actionnaire de la SCI.

NOTE 6. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

En k€	31/12/2013			31/12/2012		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Titres immobilisés non consolidés	320	<242>	**78**	321	<244>	**77**
Créances rattachées à des participations non consolidées	539	<379>	**160**	395	<379>	**17**
Dépôts et cautionnements	658		**658**	619		**619**
Prêts et divers	11		**11**	11	0	**11**
Total	**1 528**	**<620>**	**908**	**1 346**	**<623>**	**724**

Au titre de la période 2013, les actifs financiers ont généré des profits, inclus dans la rubrique « Autres produits financiers » du compte de résultat, à hauteur de 0,1 M€ contre 0,1 M€ en 2012.

NOTE 7. STOCKS ET ENCOURS

Les valeurs de réalisation nette des stocks sont les suivantes :

En k€	31/12/2013	31/12/2012
	Net	Net
Matières premières	29 791	31 904
En cours de biens / services	14 723	12 426
Produits intermédiaires et finis	16 051	14 981
Marchandises	13 052	12 463
Total	**73 618**	**71 774**

Au cours de l'exercice 2013, les stocks ont évolué de la façon suivante :

En k€	Brut	Dépréciation	Net
Au 31/12/2012	**80 882**	**<9 109>**	**71 774**
Variation de la période	3 487		3 487
Dépréciation nette		<698>	<698>
Variation de périmètre			0
Effet des variations de change	<981>	36	<945>
Au 31/12/2013	**83 389**	**<9 771>**	**73 618**

Les mises au rebut de la période s'élèvent à 1 479 k€ (1 675 k€ pour 2012) et concernent principalement :

- I+Me ACTIA 224 K€ (provisionnés à hauteur de 200 k€ sur les périodes antérieures) ;
- ACTIA Automotive 192 k€ (provisionnés en totalité sur les périodes antérieures) ;
- ACTIA Sodielec 708 k€ (provisionnés à hauteur de 547 k€ sur les périodes antérieures).

En valeur brute, les stocks ont augmenté de 2,5 M€ au cours de l'année 2013 contre 0,3 M€ au cours de l'année 2012. Le détail de ces variations est donné ci-dessous :

En M€		2013	2012
Matières premières		**<2,2>**	**<1,1>**
Dont :	*ACTIA AUTOMOTIVE*	*+ 0,0*	*<2,4>*
	ACTIA SODIELEC	*<0,6>*	*<0,4>*
En cours de biens et services		**+ 2,3**	**+ 0,2**
Dont :	*ACTIA AUTOMOTIVE*	*+ 3,3*	*+ 0,8*
	ACTIA SODIELEC	*<0,4>*	*<0,8>*
Produits intermédiaires et finis		**+ 1,4**	**+ 2,8**
Dont :	*ACTIA AUTOMOTIVE*	*+ 0,9*	*+ 1,3*
	ACTIA SODIELEC	*<0,3>*	*+ 0,4*
Marchandises		**+ 1,0**	**<1,7>**
Dont :	*ACTIA AUTOMOTIVE*	*<0,0>*	*<0,1>*
	ACTIA SODIELEC	-	-

Les nantissements de stocks sont indiqués au § NOTE 24 « Garanties sur éléments d'actif » des notes annexes aux comptes consolidés.

NOTE 8. CLIENTS ET AUTRES CREANCES

Le détail des **créances clients et autres créances courantes** est donné dans le tableau ci-dessous :

En k€	Valeurs Nettes au 31/12/2012	Variations de la période	Dépréciation / Reprise	Variation de périmètre	Effet des variations de change	Valeurs Nettes au 31/12/2013
Créances Clients	**76 298**	**7 048**	**<713>**		**<670>**	**81 964**
Avances / Acomptes	**1 562**	<333>			<27>	**1 203**
Créances sociales	**213**	92			<16>	**289**
Créances TVA	**741**	<134>			<0>	**607**
Charges constatées d'avance	**895**	93			<13>	**975**
Autres créances courantes liées à l'activité	**3 411**	**<281>**			**<56>**	**3 073**
Créances fiscales	**3 148**	<1 375>			<28>	**1 745**
Autres créances fiscales + IS	**450**	47			<47>	**450**
Crédit Impôt Recherche	**2 503**	<87>				**2 416**
Crédit d'impôt courant	**6 101**	**<1 415>**			**<75>**	**4 611**
Autres créances courantes diverses	**955**	**93**	**<3>**		**<13>**	**1 032**
Total	**86 766**	**5 445**	**<716>**		**<815>**	**90 680**

Une provision pour dépréciation de 549 k€ a été enregistrée concernant la créance d'un client français en procédure de redressement judiciaire en 2014 mais pour laquelle une action de recouvrement est lancée.

Au 31 décembre 2013, l'échéancier des créances clients brutes non échues et échues (Balance âgée) est le suivant :

En k€	Non échues	Echues de 0 à 30 jours	Echues de 31 à 60 jours	Echues de 61 à 90 jours	Echues de plus de 91 jours	Total des créances clients (Valeurs Brutes)
Valeurs Brutes au 31/12/2013	62 649	10 900	5 203	1 244	5 009	**85 006**
Valeurs Brutes au 31/12/2012	57 481	8 894	3 711	1 910	6 659	**78 656**

Aucune **perte sur créance irrécouvrable** significative n'a été comptabilisée en 2013 comme en 2012.

NOTE 9. TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 9.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Elles ont évolué comme suit :

En k€	31/12/2013	31/12/2012	Evolution
Valeurs mobilières de placement		0	0
Disponibilités	16 883	9 199	7 684
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**16 883**	**9 199**	**7 684**
<Concours bancaires courants>	**<46 210>**	**<45 075>**	**<1 135>**
Total	**<29 327>**	**<35 876>**	**6 549**

Les Concours bancaires courants sont inclus dans les "Dettes Financières à moins d'un an" dans le Passif Courant.

Depuis 2010, le Groupe ACTIA® procède à la liquidation des valeurs mobilières en fin d'exercice afin d'enregistrer leur valeur de marché dans les comptes.

Note 9.2 Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Ils comprennent :

- Les instruments de couverture du risque de taux. Ces instruments sont détaillés dans le tableau suivant :

En k€	Montant initial	Montant au 31/12/2013	Taux fixe	Date de début	Date de fin	Amortis-sement
SWAP 1	5 000	5 000	1,68%	30/09/2011	30/09/2015	in fine
SWAP 2	5 000	5 000	1,54%	03/10/2011	03/10/2014	in fine
SWAP 3	5 000	3 000	1,64%	03/10/2011	03/10/2016	trimestriel
SWAP 4	5 000	5 000	1,25%	02/01/2012	05/01/2015	in fine
SWAP 5	5 000	5 000	1,25%	02/01/2012	05/01/2015	in fine
SWAP 6	20 000	20 000	2,23%	13/02/2012	13/02/2016	in fine
Total	**45 000**	**43 000**				

Ces couvertures de taux ne sont pas liées à des contrats de financement spécifiques mais elles couvrent l'endettement du Groupe à hauteur de 43,0 M€ au 31 décembre 2013 (44 M€ au 31 décembre 2012).

Le Groupe ACTIA® comptabilise ses instruments de couverture de taux à la juste valeur par le compte de résultat.

Les impacts de cette comptabilisation sur le résultat sont détaillés dans le tableau suivant :

En k€	31/12/2013		31/12/2012	
	Juste valeur	Impact résultat	Juste valeur	Impact résultat
Instruments financiers ACTIF <PASSIF>				
SWAP	<1 185>	735	<1 920>	<1 163>
Total	**<1 185>**	**735**	**<1 920>**	**<1 163>**

Une analyse des risques de taux encourus par le Groupe ACTIA® est détaillée au § NOTE 25 « Facteurs de Risques » des annexes aux comptes consolidés.

- Les instruments de couverture du risque de change. Ces instruments sont détaillés dans le tableau suivant :

En Devises	Montant initial maximum	Montant maximum restant à acquérir au 31/12/2013	Seuil Minimal	Strike	Date de début	Date de fin
TRF - EUR / USD	7 200 000 $	400 000 $	-	1,3105	20/08/2012	21/01/2014
TRF - EUR / USD	7 200 000 $	800 000 $	-	1,3025	03/09/2012	03/02/2014
Accumulateur - EUR / USD	6 060 000 $	1 340 187 $	1,1850	1,3740	20/06/2012	11/06/2014
Accumulateur - EUR / USD	600 000 $	600 000 $	1,2600	1,3800	16/01/2014	16/06/2014
HA à terme - EUR / USD	300 000 $	-	-	1,3553	10/01/2014	16/06/2014
Tunnel - EUR / USD	600 000 $	600 000 $	1,4050	1,3650	17/01/2014	18/06/2014
Accumulateur - EUR / USD	6 060 000 $	1 500 000 $	1,1850	1,3740	23/07/2012	23/06/2014
HA à terme - EUR / USD	2 400 000 $	-	-	1,3557	10/01/2014	10/12/2014
HA à terme - EUR / USD	2 500 000 $	-	-	1,3698	15/03/2014	15/12/2014
Accumulateur - EUR / USD	3 120 000 $	1 530 000 $	1,2100	1,3825	02/01/2013	23/12/2014
Accumulateur - EUR / USD	3 000 000 $	1 514 286 $	1,2000	1,3785	02/01/2013	31/12/2014
Accumulateur - EUR / USD	2 600 000 $	2 600 000 $	1,2400	1,4250	01/07/2014	08/06/2015

En Devises	Montant initial maximum	Montant maximum restant à acquérir au 31/12/2013	Seuil Minimal	Strike	Date de début	Date de fin
Tunnel - EUR / USD	2 400 000 $	1 200 000 $	-	1,3805	15/07/2014	15/06/2015
Accumulateur - EUR / USD	13 600 000 $	15 200 000 $	1,2300	1,3900	03/03/2014	06/07/2015
Accumulateur - EUR / USD	13 200 000 $	11 600 000 $	1,2330	1,4000	18/09/2013	13/05/2016
Accumulateur - EUR / JPY	73 600 000 ¥	29 600 000 ¥	102,0000	115,4500	18/12/2012	12/09/2014
Accumulateur - EUR / JPY	72 000 000 ¥	72 000 000 ¥	120,0000	140,9000	10/01/2014	10/12/2014
Accumulateur - EUR / JPY	80 000 000 ¥	40 800 000 ¥	106,0000	115,0000	29/01/2013	22/12/2014

Le Groupe ACTIA® comptabilise ces instruments de couverture de change à la juste valeur par le compte de résultat.

Les impacts de cette comptabilisation sur le résultat sont détaillés dans le tableau suivant :

En k€	31/12/2013		31/12/2012	
	Juste valeur	Impact résultat	Juste valeur	Impact résultat
Instruments financiers ACTIF <PASSIF>				
Couverture EUR / USD	<710>	146	<856>	<1 131>
Total	**<710>**	**146**	**<856>**	**<1 131>**

NOTE 10. IMPOTS DIFFERES

En k€	31/12/2013	31/12/2012
Actifs d'impôts constatés au titre des :		
Décalages temporels	3 806	3 950
Dont provision départ retraite	*1 122*	*1 014*
Dont profits sur stocks	*533*	*528*
Dont autres retraitements	*2 151*	*2 407*
Déficits reportables	4 658	5 021
Total net des Actifs d'impôts	**8 465**	**8 971**
Passifs d'impôts constatés au titre des :		
Passifs d'impôts différés	2 291	2 351
Total net des Passifs d'impôts	**2 291**	**2 351**
Total net des Actifs et Passifs d'impôts différés	**6 174**	**6 620**

Les impôts différés actifs sont comptabilisés lorsque leur recouvrement est probable. Les déficits ou différences temporelles doivent être imputables sur les bénéfices imposables à venir. Les actifs d'impôts différés sont réduits lorsqu'il n'est plus probable qu'un bénéfice fiscal suffisant soit disponible.

Du fait de la réforme des déficits, l'utilisation des reports déficitaires des sociétés françaises est désormais plus lente et en conformité avec nos business plans, le Groupe ACTIA® travaille avec un prévisionnel de quatre ans. Ainsi, le montant des pertes fiscales non utilisées pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été reconnu s'élève à 35,5 M€ (33,3 M€ au 31 décembre 2012). Le gain d'impôt potentiel s'élève à 11,8 M€ (11,1 M€ au 31 décembre 2012). Ces pertes fiscales ont une durée de vie illimitée.

NOTE 11. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti. Le Groupe a distingué trois catégories d'instruments financiers selon les conséquences qu'ont leurs caractéristiques sur leur mode de valorisation et s'appuie sur cette classification pour exposer certaines des informations demandées par la norme IFRS 13 :

- Catégorie de niveau 1 « prix du marché » : instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif ;
- Catégorie de niveau 2 « modèle avec paramètres observables » : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables ;
- Catégorie de niveau 3 « modèle avec paramètres non observables ».

Note 11.1 Les actifs financiers

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des catégories d'instruments financiers actifs :

En k€	31/12/2013				31/12/2012			
	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Prêts et créances	Comptes consolidés Groupe (*)	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Prêts et créances	Comptes consolidés Groupe (*)
Actifs Non Courants								
Participations ME	644			**644**	532			**532**
Actifs financiers non courants	217		691	**908**	72		651	**724**
Crédit impôt recherche non courant			7 168	**7 168**			3 929	**3 929**
Actifs Courants								
Créances clients			81 964	**81 964**			76 298	**76 298**
Crédit d'impôt courant			4 611	**4 611**			6 101	**6 101**
Autres créances courantes diverses			1 032	**1 032**			955	**955**
Instruments financiers				**0**				**0**
Valeurs mobilières de placement				**0**				**0**
Disponibilités			16 883	**16 883**			9 199	**9 199**
Total	**861**	**0**	**112 348**	**113 209**	**604**	**0**	**97 134**	**97 737**

(*) La juste valeur, correspondant à une valorisation de marché sur la base de paramètres observables, est identique à la valeur comptabilisée dans les comptes consolidés.

En k€	Catégorie 1 Prix de marché	Catégorie 2 Avec paramètres observables	Catégorie 3 Avec paramètres non observables
Instruments financiers		0	
Valeurs mobilières de placement	0		
Total	**0**	**0**	**-**

Note 11.2 Les passifs financiers

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des catégories d'instruments financiers passifs :

En k€	31/12/2013			31/12/2012		
	Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	Comptes consolidés Groupe (*)	Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	Comptes consolidés Groupe (*)
Passifs non courants						
Emprunts auprès des établissements de crédit	30 566		**30 566**	27 724		**27 724**
Dettes financières diverses	1 410	902	**2 312**	708	1 251	**1 960**
Dettes financières Location Financement	2 815		**2 815**	3 709		**3 709**
Passifs courants						
Dettes financières à moins d'un an	62 393	349	**62 743**	65 985	503	**66 488**
Instruments financiers		1 895	**1 895**		2 776	**2 776**
Fournisseurs	41 539		**41 539**	37 315		**37 315**
Dettes fiscales (IS)	430		**430**	572		**572**
Autres dettes diverses	560		**560**	1 013		**1 013**
Total	**139 713**	**3 146**	**142 859**	**137 026**	**4 530**	**141 556**

(*) La juste valeur, correspondant à une valorisation de marché sur la base de paramètres observables, est identique à la valeur comptabilisée dans les comptes consolidés.

En k€	Catégorie 1 Prix de marché	Catégorie 2 Avec paramètres observables	Catégorie 3 Avec paramètres non observables
Passifs non courants			
Dettes financières diverses	902		
Passifs courants			
Dettes financières à moins d'un an	349		
Instruments financiers		1 895	
Total	**1 251**	**1 895**	**-**

NOTE 12. DETTES FINANCIERES

Les dettes financières par nature de crédit et par échéance se répartissent de la façon suivante :

En k€	31/12/2013				31/12/2012			
	<31/12/14	>01/01/15 <31/12/18	>01/01/19	Total	<31/12/13	>01/01/14 <31/12/17	>01/01/18	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	14 129	28 808	1 758	**44 695**	18 232	25 293	2 432	**45 956**
Dettes financières diverses	1 295	2 140	172	**3 607**	1 904	1 894	66	**3 864**
Dettes financières location financement (*)	1 109	2 710	104	**3 924**	1 278	3 453	255	**4 986**
Concours bancaires et découverts	46 210			**46 210**	45 075			**45 075**
Total	**62 743**	**33 658**	**2 034**	**98 435**	**66 488**	**30 640**	**2 753**	**99 881**

(*) Cf. paragraphe "Immobilisations corporelles"

En 2013, les dettes financières ont évolué de la façon suivante :

En k€	Au 01/01/13	Nouveaux emprunts	Remboursements d'emprunts et autres variations	Ecarts de conversion	Au 31/12/13
Emprunts auprès des établissements de crédit	**45 956**	12 382	<13 579>	<65>	**44 695**
Dettes financières diverses	**3 864**	1 637	<1 821>	<73>	**3 607**
Dettes financières location financement	**4 986**	224	<1 287>		**3 924**
Concours bancaires et découverts	**45 075**		1 633	<498>	**46 210**
Total	**99 881**	**14 244**	**<15 053>**	**<636>**	**98 435**

Au 31 décembre 2013, l'échéancier des dettes financières y compris intérêts se décompose de la façon suivante :

En k€	<31/12/14		>01/01/15 <31/12/18		>01/01/19		Total		
	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal + Intérêts
Emprunts auprès des établissements de crédit	14 129	991	28 808	1 369	1 758	22	**44 695**	**2 382**	**47 077**
Dettes financières diverses	1 295	-	2 140	-	172		**3 607**	**0**	**3 607**
Dettes financières location financement	1 109	153	2 710	220	104	4	**3 924**	**378**	**4 302**
Concours bancaires et découverts	46 210	945	-	-	-	-	**46 210**	**945**	**47 155**
Total	**62 743**	**2 090**	**33 658**	**1 589**	**2 034**	**26**	**98 435**	**3 705**	**102 140**

Les dettes financières par devise de souscription se répartissent de la façon suivante :

En k€	EUR	USD	Autres	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	43 445	1 178	72	**44 695**
Dettes financières diverses	2 539	292	775	**3 607**
Dettes financières location financement	3 924			**3 924**
Concours bancaires et découverts	44 191	3	2 016	**46 210**
Total	**94 098**	**1 473**	**2 864**	**98 435**

Le ratio « endettement net / fonds propres » est le suivant :

En k€	31/12/2013	31/12/2012
Emprunts auprès des établissements de crédit	44 695	45 956
Dettes financières diverses	3 607	3 864
Dettes financières location financement	3 924	4 986
Concours bancaires et découverts	46 210	45 075
Sous-Total A	**98 435**	**99 881**
Autres valeurs mobilières		0
Disponibilités	16 883	9 199
Sous-Total B	**16 883**	**9 199**
Total endettement net = A - B	**81 552**	**90 682**
Total fonds propres	**81 106**	**72 159**
Ratio d'endettement net sur fonds propres	**101%**	**126%**

La répartition de l'endettement entre taux fixe et taux variable est la suivante :

En k€	31/12/2013			31/12/2012		
	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	13 507	31 189	**44 695**	10 650	35 307	**45 956**
Dettes financières diverses	3 607	0	**3 607**	3 864	0	**3 864**
Dettes financières location financement	3 924	0	**3 924**	4 986	0	**4 986**
Concours bancaires et découverts	2 466	43 744	**46 210**	2 919	42 156	**45 075**
Total	**23 503**	**74 932**	**98 435**	**22 419**	**77 462**	**99 881**
Répartition en pourcentage	24%	76%	**100%**	22%	78%	**100%**

Les **concours bancaires et découverts** sont accordés généralement pour une durée d'un an et sont renouvelables en milieu d'exercice. Ils sont impactés par le poids du financement du poste client (Dailly et Effets Escomptés Non Échus) pour 24,8 M€ au 31 décembre 2013 contre 23,9 M€ au 31 décembre 2012.

L'**ensemble des covenants** sur emprunts et concours bancaires doit être contrôlé annuellement à chaque fin de période. Ils s'appliquent sur 8,3 % de l'endettement, soit 8,2 M€.

En 2013, l'évolution de l'activité du Groupe ACTIA® a favorablement impacté les ratios « Dettes Nettes / Fonds Propres » et « Dettes Nettes / EBITDA » avec :

- L'amélioration des fonds propres grâce au bénéfice consolidé réalisé ;
- La stabilisation de l'endettement brut ;
- La hausse des disponibilités (cf. § NOTE 9 « Trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat » des notes annexes aux comptes consolidés) ;
- La hausse de l'EBITDA.

Ces éléments ont conduit au respect de tous les covenants au 31 décembre 2013 calculés sur les comptes consolidés du Groupe ACTIA® ou de la branche Automotive.

Au 31 décembre 2013, les covenants sont détaillés dans le tableau suivant :

Société	Prêts soumis à covenant				Covenant		Respect (3)		Reclassement en Dette Courante (4)	
	Catégorie (1)	Année de souscription	Solde au 31/12/2013 en k€	Échéance finale	Ratios	Base de calcul (2)	A fin 2012	A fin 2013	A fin 2012	A fin 2013
Emprunts										
	E	2009	157	sept. 2014	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,15	CC AG	NR	R	157	0
					Dettes Nettes / EBE < 5	CC AG	R	R		
					Coût Endettement Financier / EBE < 30%	CC AG	R	R		
	E	2009	333	oct. 2014	Dettes Nettes / EBITDA ≤ 5	CC AG	NR	R	333	0
					Dettes Nettes / Fonds Propres < 1	CC AG	NR	R		
	E	2010	333	août 2015	Dettes Nettes / EBITDA ≤ 5	CC AG	NR	R	333	0
					Dettes Nettes / Fonds Propres < 1	CC AG	NR	R		
	E	2010	350	sept. 2015	Dettes Nettes / EBITDA ≤ 5	CC AG	NR	R	350	0
					Dettes Nettes / Fonds Propres < 1	CC AG	NR	R		
	E	2010	287	oct. 2015	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,15	CC AG	NR	R	287	0
					Coût Endettement Financier / EBE < 30%	CC AG	R	R		
	E	2011	222	août 2016	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,15	CC AG	NR	R	222	0
					Coût Endettement Financier / EBE < 30%	CC AG	R	R		
	E	2011	550	août 2016	Dettes Nettes / EBE < 3,5	CC AG	NR	R	550	0

Société	Prêts soumis à covenant				Covenant		Respect (3)		Reclassement en Dette Courante (4)	
	Catégorie (1)	Année de souscription	Solde au 31/12/2013 en k€	Échéance finale	Ratios	Base de calcul (2)	A fin 2012	A fin 2013	A fin 2012	A fin 2013
	E	2012	635	juin 2016	Dettes Nettes (> 1an) / Fonds Propres < 1,12	CC AG	R	R	0	0
	E	2012	700	juin 2017	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,20	CC AG	NR	R	700	0
					Coût Endettement Financier / EBITDA < 30%	CC AG	NR	R		
					Dette Nette / EBITDA < 5	CC AG	NR	R		
	E	2012	2 250	sept. 2017	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,20	CC AG	NR	R	2 250	0
					Dettes Nettes / EBITDA < 4	CC AG	NR	R		
	E	2013	1 409	juil. 2017	Fonds Propres / Dettes Nettes ≥ 1	CC BA	-	R	-	0
					SN N ≥ 90% x SN N-1	CC BA	-	R	-	0
	E	2013	469	août 2018	Dettes Nettes / Fonds Propres ≤ 1,15	CC AG	-	R	-	0
					Coût Endettement Financier / EBITDA < 30%	CC AG	-	R		
					Dettes Nettes / EBITDA < 5	CC AG	-	R		
	E	2013	492	nov. 2018	Dettes Nettes / Fonds Propres ≤ 1,15	CC AG	-	R	-	0
					Coût Endettement Financier / EBITDA < 30%	CC AG	-	R	-	0
					Dettes Nettes / EBITDA < 5	CC AG	-	R	-	0
Découvert										
	D	-	3	-	Dettes HG / (CP + Dette Groupe) <3	CS AC	R	R	-	-
					EBITDA / Intérêts > 1	CS AC	R	R		
					Equity > 3.500.000 $	CS AC	R	R		
Total			**8 190**						**5 183**	**0**

(1) E = Emprunt
D = Découvert

(2) CC BA = Comptes Consolidés Branche AUTOMOTIVE
CC AG = Comptes Consolidés ACTIA GROUP
CS AC = Comptes Sociaux ACTIA Corp.

(3) R = Respecté
NR = Non Respecté

(4) Part long terme de la dette reclassée en "Dettes financières à moins d'un an"

Pour chaque covenant non respecté à fin 2012, un waiver a été obtenu en juillet 2013, pour une durée d'un an (sur l'année 2013), lors des renouvellements de lignes bancaires.

Les garanties données sur les emprunts et dettes financières sont listées au § NOTE 24: « Garanties sur éléments d'actif » des notes annexes aux comptes consolidés.

Dans le cadre des contrats d'emprunt souscrits par le Groupe, certaines banques font inscrire dans lesdits contrats des clauses générales relatives à la jouissance des actifs ou à la souscription de nouveaux emprunts.

NOTE 13. CAPITAUX PROPRES

L'objectif principal du Groupe en termes de gestion du capital est de maintenir un équilibre entre les Capitaux Propres et l'endettement, afin de faciliter son activité et d'accroitre la valeur pour les Actionnaires.

Pour maintenir ou ajuster la structure de ses capitaux propres, le Groupe peut ajuster le paiement de dividendes aux Actionnaires ou décider de nouvelles augmentations de capital.

Le principal ratio suivi par le Groupe pour la gestion de ses capitaux propres est le ratio d'endettement.

Les objectifs, politiques et procédures de gestion du Capital demeurent inchangés.

Les informations concernant le **programme de rachat d'actions propres** sont détaillées au § Note 3.7 « Actions propres » des notes annexes aux comptes sociaux.

Au 31 décembre 2013, il n'existe pas de plan d'options de souscription ou d'achat d'actions.

L'Assemblée Générale du 28 mai 2010 a autorisé l'émission d'actions nouvelles en faveur des adhérents d'un Plan Epargne Entreprise représentant 3% du capital d'ACTIA Group S.A. Cette autorisation est accordée au Directoire pour d'une durée de 26 mois. Au 31 décembre 2013, elle n'a entrainé aucune émission d'actions nouvelles.

Le détail de l'**évolution du nombre d'action** au cours de l'exercice est le suivant :

En unités	31/12/2012	Augmentation de capital	31/12/2013
Actions ACTIA Group - ISIN FR 0000076655	**20 099 941**	**Néant**	**20 099 941**

Au 31 décembre 2013, le Capital Social est constitué de 8 957 219 actions à droit de vote simple, 11 139 393 actions à droit de vote double et 3 329 actions auto détenues sans droit de vote.

Il existe 12 247 068 titres nominatifs et 7 852 873 titres au porteur.

Aucune action à dividende prioritaire, ni action de préférence, n'existe au sein de la Société ACTIA Group S.A.

La valeur nominale d'un titre s'élève à 0,75 €.

NOTE 14. RESULTAT PAR ACTION

Note 14.1 Résultat de base par action

Le calcul du résultat de base par action au 31 décembre 2013 a été effectué sur la base du résultat consolidé de la période attribuable au Groupe, dont le détail des calculs est fourni dans le tableau ci-dessous :

En Euros	31/12/2013	31/12/2012
Résultat consolidé attribuable au Groupe *(en €)*	**10 563 845**	**4 412 468**
Nombre moyen pondéré d'actions		
Actions émises au 1er janvier	20 099 941	20 099 941
Actions propres détenues en fin de période	<3 329>	<3 329>
Nombre moyen pondéré d'actions	**20 096 612**	**20 096 612**
Résultat de base par action *(en €)*	**0,526**	**0,220**

Note 14.2 Résultat dilué par action

Le calcul du résultat dilué par action au 31 décembre 2013 a été effectué sur la base du résultat consolidé de la période attribuable au Groupe qui s'élève à 10 563 845 €. Aucune correction n'a été apportée à ce résultat. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires potentielles de la période s'élève à 20 096 612 actions. Le détail des calculs est fourni dans le tableau ci-dessous :

En Euros	31/12/2013	31/12/2012
Résultat dilué *(en €)*	**10 563 845**	**4 412 468**
Nombre moyen pondéré d'actions potentielles		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	20 096 612	20 096 612
Effet des plans de souscriptions d'actions	0	0
Nombre moyen pondéré dilué	**20 096 612**	**20 096 612**
Résultat dilué par action *(en €)*	**0,53**	**0,22**

NOTE 15. PROVISIONS

Elles ont évolué de la manière suivante :

❖ Au cours de l'exercice 2013 :

En k€	31/12/2012	Variation de périmètre Ecart de conversion	Dotations	Reprises		31/12/2013
				Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour retraite et autres avantages à long terme (1)	**4 988**	**<6>**	**695**	**<56>**	**<1>**	**5 620**
Autres provisions						
Litiges	**0**		225			**225**
Garanties	**2 708**	<6>	756	<937>	<3>	**2 517**
Perte sur marché	**87**		230		<81>	**236**
Amende/Pénalité	**50**	58	310			**418**
Autres risques	**1 057**	<93>	150	<7>		**1 107**
Participations Mises en Equivalence	**0**					**0**
Impôt	**0**					**0**
Autres charges	**835**	<5>	185	<113>	<164>	**738**
Autres provisions	**4 737**	**<46>**	**1 856**	**<1 057>**	**<248>**	**5 241**
Total	**9 725**	**<52>**	**2 551**	**<1 113>**	**<249>**	**10 861**

(1) : Les dotations tiennent compte de +95 k€ de PIDR tunisiennes antérieures à 2013. Elles ont été comptabilisées en réserves consolidées.

❖ Au cours de l'exercice 2012 :

En k€	31/12/2011	Variation de périmètre Ecart de conversion	Dotations	Reprises		31/12/2012
				Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour retraite et autres avantages à long terme	**4 936**		**299**	**<98>**	**<149>**	**4 988**
Autres provisions						
Garanties	**3 037**	2	791	<1 063>	<59>	**2 708**
Perte sur marché	**126**		36	<75>		**87**
Amende/Pénalité	**901**	<2>	19	<868>		**50**
Autres risques	**741**	<15>	542	<25>	<185>	**1 057**
Participations Mises en Equivalence	**0**					**0**
Impôt	**0**					**0**
Autres charges	**1 255**	1	190	<586>	<25>	**835**
Autres provisions	**6 060**	**<14>**	**1 577**	**<2 617>**	**<269>**	**4 737**
Total	**10 996**	**<14>**	**1 876**	**<2 715>**	**<419>**	**9 725**

Les provisions pour autres risques sont principalement constituées de provisions pour litiges avec les administrations fiscales et de litiges commerciaux.

Les provisions pour autres charges sont principalement constituées d'une provision pour restructuration de la société ACTIA Sodielec qui s'élève à 361 k€ au 31 décembre 2013 (348 k€ au 31 décembre 2012).

Au 31 décembre 2013, il n'y a aucun passif éventuel significatif à signaler dans le Groupe ACTIA®.

Conformément à la Norme IAS 19 - Avantages au personnel, la provision pour retraite comptabilisée au passif du bilan a pour but de constater l'indemnité retraite acquise par les membres du personnel à la fin de la période. L'obligation en matière d'engagement retraite est totalement provisionnée car non couverte par des actifs dédiés.

Suite au changement de commissaires aux comptes dans les filiales tunisiennes, il est apparu que ces structures étaient soumises au versement d'indemnités de départ à la retraite, dont le Groupe ne tenait pas compte jusqu'alors. Afin de régulariser cette situation, la partie de la PIDR antérieure à 2013 a été enregistrée en réserves consolidées (95 k€). La variation de l'exercice a été régulièrement comptabilisée selon IAS 19 Révisée.

Au cours de l'année 2013, les provisions pour retraite et autres avantages à long terme ont augmenté de 632 k€ et s'élèvent à 5 620 k€ au 31 décembre 2013. Cet accroissement de la provision correspond à :

- coût du service : 321 k€
- coût financier : 176 k€
- écart actuariel : 40 k€
- correction PIDR tunisiennes : 95 k€

L'écart actuariel comptabilisé en OCI (Autres éléments du résultat global) résulte du changement de certaines hypothèses de calcul au 31 décembre 2013 :

- taux d'actualisation 3,17 % (3,25 % en 2012) pour les sociétés françaises, 6 % pour les sociétés tunisiennes.

Les autres hypothèses de calcul n'ont pas évolué :

- âge de départ à la retraite : 67 ans
- taux d'évolution des salaires : 2,25 % pour les sociétés françaises, 3% pour les sociétés tunisiennes
- table de mortalité : INSEE 2007 :

Age du salarié	20 ans	30 ans	40 ans	50 ans	60 ans	65 ans
Table de mortalité Hommes	99 076	98 187	96 849	93 532	86 496	81 202
Table de mortalité Femmes	99 382	99 080	98 464	96 858	93 667	91 188

- taux de turnover faible ou fort selon les sociétés et catégories de salariés (cadres ou non-cadres) :

Age du salarié	20 ans	30 ans	40 ans	50 ans	60 ans	65 ans
Taux de turn-over faible	5,80%	2,77%	2,04%	0,10%	0,05%	0,00%
Taux de turn-over fort (Cadres et non-cadres)	18,30%	10,90%	6,30%	4,20%	1,00%	0,00%

L'étude de la sensibilité à une variation du taux d'actualisation montre que :

- Une variation du taux de +1 % aurait un impact positif sur le résultat consolidé de 773 k€ ;
- Une variation du taux de <1 %> aurait un impact négatif sur le résultat consolidé de <639 k€>.

Les provisions pour engagements de retraite s'élèvent à :

	2013	2012
Pour l'ensemble des filiales françaises du Groupe	4 521 k€	4 105 k€
Pour la fíliale italienne	984 k€	883 k€
Pour les filiales tunisiennes du Groupe	114 k€	105 K€

Les provisions engagements de retraite prises à la date de clôture des exercices précédents sont les suivants :

- au 31 décembre 2012 4 988 k€,
- au 31 décembre 2011 4 936 k€,
- au 31 décembre 2010 4 365 k€.

Les écarts actuariels calculés sur les exercices précédents sont les suivants :

- en 2012 <495> k€,
- en 2011 <23> k€,
- en 2010 62 k€.

Les engagements de retraite à la date de clôture du prochain exercice (31/12/2014) devraient s'élever à environ à 6 237 k€.

Les indemnités de retraite versées au cours de l'exercice 2013 s'élèvent à 77 k€.

Concernant les régimes à cotisations définies, les cotisations de retraite payées au titre de la période 2013 s'élèvent à 3 021 k€ contre 3 017 k€ au titre de 2012.

NOTE 16. AUTRES DETTES COURANTES

Le détail des **autres dettes courantes** est donné dans le tableau ci-dessous :

En k€	Valeurs Nettes au 31/12/2012	Variations de la période	Variations de périmètre	Effet des variations de change	Valeurs Nettes au 31/12/2013
Fournisseurs de biens et de services	**37 315**	**4 569**		**<345>**	**41 539**
Avances et Acomptes reçus	**4 283**	2 156		<18>	**6 421**
Dettes sociales	**14 458**	1 107		<160>	**15 405**
Dettes fiscales	**6 983**	<1 277>		<75>	**5 631**
Autres dettes d'exploitation	**25 724**	**1 986**	**0**	**<254>**	**27 456**
Dettes fiscales (IS)	**572**	**<134>**		**<8>**	**430**
Dettes sur immobilisations	**0**	85		<0>	**85**
C/C Créditeurs	**70**	47		<6>	**111**
Dettes diverses	**943**	<573>		<6>	**364**
Autres dettes diverses	**1 013**	**<440>**	**0**	**<13>**	**560**
Total	**64 624**	**5 981**	**0**	**<620>**	**69 985**

Les avances et acomptes reçus sur commandes ont diminué de 2 156 k€ en 2013 et concernent principalement :

	2013	2012
❖ ACTIA Automotive	232 k€	48 k€
❖ I+ME ACTIA	2 792 k€	1 482 k€
❖ ACTIA Sodielec	2 200 k€	1 588 k€

NOTE 17. SECTEURS OPERATIONNELS

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8, l'information par secteur opérationnel est fondée sur l'approche de la Direction, c'est-à-dire la façon dont la Direction alloue les ressources en fonction des performances des différents secteurs. Au sein du Groupe ACTIA®, le Président du Directoire représente le principal décideur opérationnel. Le Groupe dispose de deux secteurs à présenter qui offrent des produits et services distincts et sont dirigés séparément dans la mesure où ils exigent des stratégies technologiques et commerciales différentes. Les opérations réalisées dans chacun des secteurs présentés sont résumées ainsi :

- Le secteur Automotive qui regroupe les produits « Diagnostic », « Systèmes Embarqués », « Systèmes et Services aux Flottes » et « Services » ;
- Le secteur Télécommunications qui regroupe les produits « Satcom », « Énergie / Aéronautique – Défense (EAD) », « Broadcast / Ferroviaire – Transport (BFT) » et « Infrastructures Réseaux Télécommunications (IRT) ».

A ces deux secteurs opérationnels s'ajoutent :

- Une rubrique « Autres » comprenant la holding ACTIA Group S.A. et la société civile immobilière SCI Les Coteaux de Pouvourville (Mise en équivalence).

En 2013, les indicateurs clés par secteur opérationnel sont les suivants :

En k€	31/12/2013			
	Secteur Automotive	Secteur Télécom-munications	Autres	Comptes consolidés Groupe
Produits des activités ordinaires				
(Chiffre d'affaires)				
* hors Groupe (clients externes)	270 235	33 333	88	**303 655**
Achats consommés	<139 234>	<12 214>	<3>	**<151 450>**
Charges de personnel	<71 544>	<12 043>	<655>	**<84 242>**
Charges externes	<36 600>	<3 972>	<2 424>	**<42 995>**
Dotations aux amortissements (A)	<9 078>	<1 674>	45	**<10 708>**
Résultat opérationnel courant	**15 731**	**1 794**	**<656>**	**16 870**
Résultat opérationnel	**15 571**	**1 630**	**<768>**	**16 432**
Intérêts et charges financières (B)	<2 123>	<159>	<201>	**<2 482>**
Dépréciation des goodwills (C)	0	0	0	**0**
Impôts (D)	<2 998>	<90>	<65>	**<3 153>**
RESULTAT NET (E)	**10 247**	**1 305**	**<630>**	**10 922**
EBITDA (F) = (E)-(A)-(B)-(C)-(D)	**24 446**	**3 228**	**<408>**	**27 265**
ACTIFS SECTORIELS				
Actifs non courants	74 025	18 100	384	**92 509**
Stocks	62 439	11 179	0	**73 618**
Créances clients	67 250	14 709	5	**81 964**
Autres créances courantes	8 029	578	109	**8 716**
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 697	5 150	35	**16 883**
TOTAL ACTIFS SECTORIELS	**223 439**	**49 717**	**534**	**273 690**
INVESTISSEMENTS				
Incorporels	6 900	1 123	0	**8 023**
Corporels	2 267	341	75	**2 683**
Financiers	72	24	1	**97**
TOTAL INVESTISSEMENTS	**9 240**	**1 488**	**76**	**10 803**
PASSIFS SECTORIELS				**0**
Passifs non courants	35 389	3 720	4 494	**43 603**
Dettes financières à moins d'un an	50 450	4 983	7 310	**62 743**
Dettes fournisseurs	36 643	3 641	1 255	**41 539**
Autres dettes courantes	32 754	11 259	686	**44 699**
TOTAL PASSIFS SECTORIELS	**155 236**	**23 603**	**13 745**	**192 584**

En 2012, les indicateurs clés par secteur opérationnel sont les suivants :

En k€	31/12/2012			
	Secteur Automotive	Secteur Télécom-munications	Autres	Comptes consolidés Groupe
Produits des activités ordinaires				
(Chiffre d'affaires)				
* hors Groupe (clients externes)	259 270	29 774	65	**289 110**
Achats consommés	<127 047>	<10 848>	<4>	**<137 899>**
Charges de personnel	<69 797>	<12 209>	<717>	**<82 722>**
Charges externes	<43 004>	<3 488>	<2 367>	**<48 859>**
Dotations aux amortissements (A)	<7 754>	<1 883>	<12>	**<9 648>**
Résultat opérationnel courant	**11 277**	**<275>**	**<754>**	**10 248**
Résultat opérationnel	**11 174**	**449**	**<1 248>**	**10 374**
Intérêts et charges financières (B)	<2 243>	<235>	<260>	**<2 738>**
Dépréciation des goodwills (C)	0	<500>	0	**<500>**
Impôts (D)	<483>	<219>	141	**<561>**
RESULTAT NET (E)	**5 658**	**<544>**	**<987>**	**4 126**
EBITDA (F) = (E)-(A)-(B)-(C)-(D)	**16 137**	**2 293**	**<856>**	**17 574**
ACTIFS SECTORIELS				
Actifs non courants	71 822	18 324	387	**90 534**
Stocks	59 170	12 604	0	**71 774**
Créances clients	61 191	15 107	0	**76 298**
Autres créances courantes	9 170	1 232	66	**10 467**
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 322	2 805	71	**9 199**
TOTAL ACTIFS SECTORIELS	**207 676**	**50 072**	**524**	**258 272**
INVESTISSEMENTS				
Incorporels	9 914	1 178	0	**11 092**
Corporels	3 490	161	11	**3 662**
Financiers	79	0	0	**79**
TOTAL INVESTISSEMENTS	**13 483**	**1 338**	**11**	**14 832**
PASSIFS SECTORIELS				
Passifs non courants	33 811	3 839	3 081	**40 731**
Dettes financières à moins d'un an	48 812	9 141	8 535	**66 488**
Dettes fournisseurs	33 270	3 156	889	**37 315**
Autres dettes courantes	32 933	7 950	696	**41 579**
TOTAL PASSIFS SECTORIELS	**148 826**	**24 087**	**13 201**	**186 113**

NOTE 18. CONTRATS DE CONSTRUCTION

Le détail des **contrats de construction** du Groupe en cours au 31 décembre 2013 est le suivant :

En k€	31/12/2013	31/12/2012
Produits comptabilisés au cours de la période	13 216	9 562
Avances et acomptes reçus (<Passif>)	<761>	<153>
Créances clients	2 720	2 204

NOTE 19. IMPOTS SUR LES BENEFICES

Le détail des **impôts sur les bénéfices** du Groupe est le suivant :

En k€		31/12/2013	31/12/2012
Résultat des sociétés intégrées		10 789	3 990
Impôt courant <crédit>		2 737	1 965
Impôt différé <crédit>		416	<1 403>
Dont	*Impôt différé sur différences temporaires*	*395*	*<1 380>*
	Impôt différé sur changement de taux d'impôt	*21*	*<23>*
Résultat des sociétés intégrées avant impôt		**13 942**	**4 551**

Le tableau détaillé ci-après permet d'expliquer l'impôt dans les comptes consolidés :

En k€		31/12/2013	31/12/2012
Impôt théorique calculé au taux français normal		4 647	1 517
Crédit Impôt Recherche		<1 037>	<958>
Taxe sur les dividendes		117	0
Effet sur l'impôt théorique			
- Différentiel de taux (pays étrangers, taux français)		<826>	*<134>*
- Effet des variations de taux d'impôts différés		<21>	23
- Pertes fiscales non activées		614	846
- Actualisation des perspectives d'utilisation des pertes fiscales		<140>	<965>
Dont	*Bénéfices liées à l'utilisation de pertes fiscales non activées*	*<280>*	*<14>*
	Bénéfices liés aux modifications de l'activation des pertes fiscales	*0*	*<94>*
	Pertes liées à la modification de l'activation des pertes fiscales	*140*	*<857>*
- Impôt sur plus-values		0	0
- Ajustement de l'impôt sur exercice antérieur		21	8
- Ajustement de l'impôt sur exercice en cours		0	3
- Autres (y compris différences permanentes)		<222>	221
Impôt comptabilisé		**3 153**	**561**

Les impôts différés sont détaillés au § NOTE 10: « Impôts différés » des notes annexes aux comptes consolidés.

NOTE 20. NOTE SUR LE COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le coût de l'endettement financier est détaillé dans le tableau suivant :

En k€		31/12/2013	31/12/2012
Produits de trésorerie et équivalents		3	4
Intérêts et charges financières		<2 482>	<2 738>
Dont	*Intérêts sur dettes financières*	*<2 482>*	*<2 738>*
Autres produits financiers		974	145
Dont	*Intérêts perçus*	*111*	*140*
	Dividendes reçus	*<40>*	*2*
	Produits sur instruments financiers	*901*	*3*
Autres charges financières		<984>	<2 734>
Dont	*Charges sur instruments financiers*	*<983>*	*<2 734>*
Coût de l'endettement financier net		**<2 490>**	**<5 323>**

NOTE 21. OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les parties liées au Groupe ACTIA® ont été définies conformément à la norme IAS 24 et sont présentées ci-après ainsi que le détail des opérations réalisées au cours de l'exercice 2013.

Note 21.1 Avec la Société holding : LP2C S.A.

La **nature des relations** avec LP2C est définie par la convention signée entre les deux sociétés le 14 juin 2013 :

- Les prestations permanentes concernent les domaines suivants :
  - politique générale du Groupe et management,
  - animation des activités,
  - communication,
  - assistance comptable, juridique et administrative,
  - assistance financière.
- Missions exceptionnelles : LP2C peut mettre en place, à la demande de la Société ACTIA Group et pour son compte, des missions spécifiques nettement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations énumérées ci-dessus. Ces missions exceptionnelles feront l'objet d'une nouvelle convention établie selon les mêmes formes et conditions que la convention définissant les missions permanentes.

Cette convention est conclue pour une période fixe de cinq ans, du 1er janvier 2013 jusqu'au 31 décembre 2017.

Les **éléments chiffrés** relatifs à 2013 sont les suivants :

		Effectif dédié (en nb. d'intervenants)	2013 en k€
Missions permanentes			**1 637**
Dont	*Direction et Management*	*4*	*403*
	Animation des activités	*5*	*678*
	Communication	*4*	*174*
	Assistance comptable, juridique et administrative	*5*	*237*
	Assistance à caractère financier	*4*	*144*
Missions exceptionnelles		-	

Les **éléments chiffrés** relatif à l'année 2012 :

		Effectif dédié (en nb. d'intervenants)	2012 en k€
Missions permanentes			**1 600**
Dont	*Direction et Management*	*3*	*421*
	Animation des activités	*4*	*656*
	Communication	*4*	*173*
	Assistance comptable, juridique et administrative	*4*	*230*
	Assistance à caractère financier	*3*	*119*
Missions exceptionnelles		-	-

Aucun avantage particulier n'a été accordé dans le cadre de cette convention.

Cette convention est également mentionnée au § 6.16.2 « Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements règlementés » du Document de Référence.

Les éléments chiffrés concernant les soldes de bilan sont les suivants :

En k€		2013	2012
Montant de la transaction nette (<charge>)		**<1 545>**	**<1 531>**
Dont	*Facturation convention*	*<1 637>*	*<1 600>*
	Prestation de services divers à la holding	*92*	*69*
Solde net au bilan (<passif>)		**<1 176>**	**<784>**
Dont	*Compte courant*	*0*	*0*
	Dette Fournisseur	*<1 176>*	*<784>*
	Créance Client	*0*	*0*
Conditions de facturation		Trimestrielle	Trimestrielle
Conditions de règlement		Comptant	Comptant
Provisions pour créances douteuses		**0**	**0**

Note 21.2 Avec les participations mises en équivalence

Les relations entre la SCI Los Olivos, la SCI Les Coteaux de Pouvourville et le Groupe sont de **nature immobilière** :

- La SCI Los Olivos possède un terrain et un bâtiment à Getafe (Espagne) qui sont loués à ACTIA System España,
- La SCI Les Coteaux de Pouvourville a un contrat de lease-back avec les Sociétés CMCIC Lease et OSEO Financement et sous-loue ces terrains et bâtiments situés à Toulouse (31) à ACTIA Group et ACTIA Automotive au prorata de la surface utilisée.

Les **éléments chiffrés** concernant SCI Los Olivos sont les suivants :

En k€		2013	2012
Montant de la transaction nette (<charge>)		**132**	**174**
Dont	*Facturation loyers*	*132*	*174*
	Intérêts et charges financières	*0*	*0*
Solde net au bilan (<passif>)		**<1>**	**<14>**
Dont	*Compte courant*	*0*	*<15>*
	Dette Fournisseur	*<1>*	*0*
	Créance Client	*0*	*0*
Conditions de facturation		Mensuelle	Mensuelle
Conditions de règlement		Comptant	Comptant
Provisions pour créances douteuses		**0**	**0**

Les **éléments chiffrés** concernant SCI Les Coteaux de Pouvourville sont les suivants :

En k€		2013	2012
Montant de la transaction nette (<charge>)		**<804>**	**<765>**
Dont	*Facturation loyers*	*<754>*	*<738>*
	Refacturation de frais divers	*<64>*	*<45>*
	Facturation gardiennage	*14*	*18*
Solde net au bilan (<passif>)		**42**	**<36>**
Dont	*Compte courant*	*0*	*0*
	Dette Fournisseur	*0*	*<98>*
	Créance Client	*42*	*62*
Conditions de facturation		Trimestrielle	Trimestrielle
Conditions de règlement		Comptant	Comptant
Provisions pour créances douteuses		**0**	**0**

Note 21.3 Avec les filiales

Il s'agit des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation du Groupe (cf. § NOTE 2 : «Sociétés Consolidées» des notes annexes aux comptes consolidés).

Les transactions avec les filiales sont totalement éliminées dans les comptes consolidés, comme toutes transactions entre sociétés du Groupe en intégration globale. Elles sont de différente nature :

- achat ou vente de biens et de services,
- location de locaux,
- transfert de recherche et développement,
- achat ou vente d'actifs immobilisés,
- contrat de licence,
- management fees,
- comptes courants,
- prêts…

Note 21.4 Avec les membres des organes de direction

Il s'agit des rémunérations versées aux personnes ayant des **mandats sociaux dans la Société ACTIA Group S.A.** :

- Chez ACTIA Group : membres du Directoire et membres du Conseil de Surveillance,
- Chez LP2C, société contrôlante : membres du Directoire et membres du Conseil de Surveillance,
- Dans les Sociétés contrôlées, filiales du Groupe ACTIA®.

Le **détail des rémunérations versées** aux mandataires sociaux est le suivant :

En k€	2013	2012
Rémunérations des dirigeants sociaux	**432**	**430**
Dont *Fixes*	*336*	*336*
Variables	*90*	*88*
Exceptionnelles	*0*	*0*
Avantages en nature	*6*	*6*
Autres rémunérations des mandataires sociaux non dirigeants	**173**	**173**
Jetons de présence	**0**	**0**
Total	**605**	**603**

A ce jour il n'existe aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions en cours sur la Société ACTIA Group S.A. ou sur les autres sociétés du Groupe.

Les informations concernant les cotisations à des régimes de retraite, les montants à verser en cas de départ ainsi que les autres avantages sont détaillés au § 6.15.1 « Rémunérations et jetons de présence » du Document de Référence.

Note 21.5 Avec les autres parties liées

- GIE PERENEO

La société ACTIA Automotive S.A. détient 50 % du GIE PERENEO. Ce GIE a pour mission de répondre à des offres de services de maintien en condition opérationnelle (MCO) ou de pérennisation des systèmes électroniques, Cassidian Tests & Services, co-partenaire du GIE.

Les **éléments chiffrés relatifs aux transactions** avec le GIE PERENEO sont les suivants :

En k€	31/12/2013	31/12/2012
Montant de la transaction (<Charges>)	1 478	1 659
Solde au bilan (<Passif>)	637	524
Conditions de règlement	Comptant	Comptant
Provision sur créances douteuses	0	0

Les **informations financières** relatives au GIE PERENEO sont les suivantes :

En k€	31/12/2013	31/12/2012
Total Actifs	1 878	1 632
Dettes	1 861	1 642
Chiffre d'Affaires	4 143	4 087
Résultat	27	21

NOTE 22. EFFECTIF

En nombre de salarié	2013	2012
France	943	937
Etranger	1 737	1 831
Total	**2 680**	**2 768**

La ventilation de l'effectif au 31 décembre 2013 par secteur opérationnel est la suivante :

En nombre de salarié	Cadres	Non cadres	Total
AUTOMOTIVE	749	1 694	2 443
TELECOMMUNICATIONS	118	115	233
Autres (dont Holding)	3	1	4
Total	**870**	**1 810**	**2 680**

NOTE 23. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan se décomposent comme suit :

En k€	31/12/2013	31/12/2012
Engagements reçus		
Cautions bancaires	300	632
Total des engagements reçus	**300**	**632**

Les informations ci-dessus ne reprennent pas :

- Les encours de location financement qui sont traités au § NOTE 12 : « Dettes financières » des notes annexes aux comptes consolidés ;
- Les engagements sur locations financement et locations simples qui sont traités au § NOTE 26: « Autres informations » des notes annexes aux comptes consolidés;
- Les intérêts sur emprunts qui sont traités au § NOTE 12 : « Dettes financières » des notes annexes aux comptes consolidés ;
- Les engagements de ventes à terme en devises et de SWAP de taux d'intérêt qui sont traités au § Note 9.2 « Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat » des notes annexes aux comptes consolidés.

NOTE 24. GARANTIES SUR ELEMENTS D'ACTIF

Les Garanties sur éléments d'actif correspondent aux éléments de l'actif servant de garantie à des dettes constatées au passif. Elles se décomposent comme suit :

En k€	31/12/2013				31/12/2012			
	Branche Automotive	Branche Télécom-munications	Autres filiales	Total	Branche Automotive	Branche Télécom-munications	Autres filiales	Total
Titres de participation de sociétés consolidées (*)	0	1 290	199	**1 489**	0	1 290	199	**1 489**
Solde de la dette garantie	*0*	*1 298*	*916*	***2 214***	*0*	*1 138*	*1 187*	***2 326***
Nantissement de créances professionnelles	24 571	3 726	0	**28 298**	20 358	6 980	0	**27 338**
Dont : Dailly sous garanties	*5 824*	*0*	*0*	***5 824***	*4 704*	*0*	*0*	***4 704***
Dailly avec recours	*18 747*	*3 726*	*0*	***22 473***	*15 636*	*6 980*	*0*	***22 617***
Effet escomptés non échus	*0*	*0*	*0*	***0***	*17*	*0*	*0*	***17***
Nantissement CIR & CICE	5 407	0	0	**5 407**	2 791	0	0	**2 791**
Nantissement stocks	3	0	0	**3**	498	0	0	**498**
Nantissement autres créances	0	0	0	**0**	153	0	0	**153**
Nantissement matériel	360	3	0	**363**	2 592	40	0	**2 632**
Hypothèques/Nantissements (terrains/bât)	5 045	0	0	**5 045**	3 906	0	0	**3 906**
Total	**35 386**	**5 019**	**199**	**40 604**	**30 298**	**8 310**	**199**	**38 808**

(*) Valeur Comptable des Titres Nantis

NOTE 25. FACTEURS DE RISQUES

Outre les autres informations contenues dans le Document de Référence, les Actionnaires et les acheteurs potentiels des titres doivent considérer avec soin les facteurs détaillés ci-dessous lorsqu'ils évaluent le Groupe et ses activités commerciales.

Le Groupe ACTIA® procède à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, sa capacité à réaliser ses objectifs. Ce paragraphe présente les facteurs de risques pertinents et significatifs, identifiés à la date de publication du Document de Référence. Le Groupe ACTIA® considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs autres que ceux présentés ci-dessous.

Note 25.1 Les risques juridiques et fiscaux

Il n'existe pas à notre connaissance de risques juridiques ou fiscaux liés à l'environnement règlementaire et/ou à l'exécution des contrats, susceptibles d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

Note 25.2 Les risques industriels et environnementaux

Comme mentionné dans notre rapport environnemental inclus dans le Document de Référence au § 6.8 « Les conséquences environnementales de l'activité » du Document de Référence, le Groupe ne présente pas d'exposition particulière aux risques environnementaux.

Les activités du Groupe ne représentent pas de risque significatif en matière d'environnement et le Groupe n'a pas de contrainte règlementaire réellement spécifique liée à son activité.

Note 25.3 Les risques de crédit et/ou de contrepartie

Le Groupe est peu exposé au risque de crédit du fait de la nature des principales contreparties, de la solvabilité de ses principaux clients et de la grande dispersion de ses autres clients. Le chiffre d'affaires réalisé avec les dix principaux clients représente 49 % du chiffre d'affaires total. Le premier client en termes de chiffre d'affaires représente 9 % de l'activité globale du Groupe. Il est cependant important de préciser que sous cette entité, groupe international avec de nombreuses filiales, se déclinent des marchés différenciés tant en termes juridique (filiales / banches) qu'en termes de produits répondant à des segments ayant des activités indépendantes. Les neuf clients suivants atteignent chacun en moyenne 4 % du chiffre d'affaire global (fourchette allant de 1,8 % à 8,6 %).

Le Groupe ne prévoit aucune défaillance de tiers pouvant avoir un impact significatif sur ses actifs échus non provisionnés (cf. § NOTE 8 « Clients et Autres créances » des notes annexes aux comptes consolidés).

Par ailleurs, le Groupe peut faire appel à des organismes d'assurance-crédit dans des cas particuliers. En 2013, l'assurance-crédit a couvert 7 % du chiffre d'affaires consolidé, ce qui a généré un coût global de 37 k€.

Pour les zones géographiques présentant un risque particulier, les livraisons produits ne sont effectuées qu'au travers des outils reconnus, tels que le crédit documentaire. Ces livraisons concernent toutefois seulement 1 % du chiffre d'affaires en 2013.

Note 25.4 Les risques opérationnels

L'année 2013 n'a pas été marquée par des événements majeurs impactant le fonctionnement opérationnel du Groupe.

En continuité des actions menées en 2012, visant à améliorer la qualité et la productivité du Groupe, les efforts se sont poursuivis sur les usines, avec un chantier plus particulier sur les « rebuts / retouches » et un plan d'action sur les stocks qui a permis de maitriser leur évolution en période de croissance, sans toutefois atteindre l'objectif initial de réduction. Les effets de ce type de plan d'actions ne peuvent cependant pas se mesurer sur un exercice comptable et sont attendus plus particulièrement sur l'année 2014.

La réorganisation des équipes R&D toulousaines sous une Direction de la Technologie a également permis d'améliorer la productivité du bureau d'études avec un meilleur cadencement des projets, une meilleure optimisation des compétences par projet et in fine, un moindre recours à de la sous-traitance R&D extérieure au Groupe.

Il est également à préciser que l'évolution du contexte politique en Tunisie conforte la position du Groupe dans ce pays. L'activité tant production que R&D n'a pas connu de perturbation en 2013, les équipes locales œuvrant à l'amélioration des process et de la qualité, pour une reconnaissance renouvelée de nos clients quant à notre savoir-faire. Avec quelques investissements sur les lignes de production en fin d'exercice, l'augmentation du capacitaire permet au Groupe de bénéficier d'un délai de temps supplémentaire afin de mieux préparer la décision visant à l'ouverture d'un nouveau site de production qui accompagnera la montée en puissance des nouveaux produits.

Il n'est pas apparu de risque particulier dans les relations avec les fournisseurs. Les délais de paiement ont été globalement respectés. L'action menée depuis 2012 auprès des principaux fournisseurs pour la mise en place de stocks de consignation, pour sa principale structure de production tunisienne, s'est concrétisée par des accords et un travail préparatoire pour une mise en œuvre opérationnelle à compter de 2014 (emplacements des stocks, système informatique, sécurité,…).

Note 25.5 Les risques de liquidité

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. Cependant, du fait d'un contexte économique mondial tendu, ACTIA Group procède à une revue régulière afin d'anticiper toute tension et y apporter une réponse rapide le cas échéant.

Une étude détaillée des dettes financières, de la trésorerie, de l'endettement net et des dettes y compris intérêts est donnée au § NOTE 12 : « Dettes financières » des notes annexes aux comptes consolidés.

Au sein du Groupe ACTIA®, le risque de liquidité est concentré sur la maison mère ACTIA Group et sa filiale ACTIA Automotive, puisqu'elles représentent 73,9 % de l'endettement global. De plus, la diversification des sources de financement permet de limiter la dépendance vis-à-vis des prêteurs.

En 2013, le Groupe a augmenté (+ 1 135 k€) son recours aux financements à court terme :

- Dailly : + 895 k€,
- Découvert : <2 436> k€,
- Financement CIR : + 2 170 k€,
- Financement CICE : + 446 k€,
- Crédit SPOT : + 60 k€.

Le niveau d'endettement brut a diminué de <1 446 k€>.

Il est à préciser que la progression de la mobilisation du CIR en 2013 est liée à la quatrième année de décalage de la mise en paiement par l'État. A compter de 2014, l'État remboursera le montant généré au cours de l'exercice 2009. La mobilisation globale du CIR, aujourd'hui à hauteur de 4 961 k€, est donc amenée à se stabiliser.

De plus, en 2013, les disponibilités ont augmenté de façon significative (+ 7,7 M€), cf. § Note 9.1 « Trésorerie et équivalents de trésorerie » des notes annexes aux comptes consolidés.

Par ailleurs, en plus du niveau d'activité du Groupe, la marge opérationnelle a augmenté en 2013, entrainant une hausse de l'EBITDA qui atteint 27,3 M€ contre 17,6 M€ en 2012.

Ainsi, le Groupe respecte tous ses covenants sur treize emprunts concernés (cf. § NOTE 12 « Dettes financières » des notes annexes aux comptes consolidés).

La maitrise de l'endettement et l'amélioration constante des fonds propres permettent de confirmer qu'aucun risque de liquidité n'est encouru par le Groupe.

Une étude détaillée des actifs et passifs financiers est donnée au § NOTE 6 : « Actifs financiers non courants» des notes annexes aux comptes consolidés, et est reprise dans les tableaux suivants :

- Au 31 décembre 2013 :

En k€	<31/12/14	>01/01/15 <31/12/18	>01/01/19	Total
Total des passifs financiers	<102 982>	<37 842>	<2 034>	**<142 859>**
Total des actifs financiers	104 490	7 168	1 552	**113 209**
Position nette avant gestion	**1 507**	**<30 675>**	**<483>**	**<29 650>**
Engagements hors bilan	<300>			**<300>**
Position nette après gestion	**1 207**	**<30 675>**	**<483>**	**<29 951>**

- Au 31 décembre 2012 :

En k€	<31/12/13	>01/01/14 <31/12/17	>01/01/18	Total
Total des passifs financiers	<108 164>	<30 640>	<2 753>	**<141 556>**
Total des actifs financiers	92 554	3 929	1 255	**97 737**
Position nette avant gestion	**<15 610>**	**<26 711>**	**<1 497>**	**<43 819>**
Engagements hors bilan	<632>			**<632>**
Position nette après gestion	**<16 242>**	**<26 711>**	**<1 497>**	**<44 451>**

Dans le Groupe ACTIA®, le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des passifs financiers est lié à son niveau de facturation et de recouvrement de ses créances, mais aucune difficulté n'est à signaler à ce niveau-là.

Les sociétés du Groupe ACTIA® gèrent de façon autonome leurs besoins de trésorerie. La maison mère n'intervient qu'en cas de difficulté. Cette trésorerie provient de l'activité, parfois de concours bancaires obtenus en local. Les investissements importants sont décidés au niveau de la direction du Groupe (bâtiments, outils de production, projets significatifs de R&D) et sont financés partiellement par des emprunts ou des crédits baux souscrits par la filiale. ACTIA Automotive S.A., en tant que société tête de la branche Automotive, peut être amenée à financer des investissements importants pour le compte de ses filiales (ex : investissement télématique avec sa filiale ACTIA Nordic).

Enfin, le Groupe, bénéficiant d'excédents de trésorerie au niveau de certaines filiales, a organisé des conventions bilatérales de trésorerie.

A ce jour, ACTIA Automotive S.A. a signé des conventions cadre avec ses filiales ACTIA Systems España, I+Me ACTIA, ACTIA Italia, et ATON Systèmes afin de pouvoir utiliser, au mieux, les excédents de trésorerie disponibles au sein du Groupe. Au cours de l'année 2013, ACTIA Automotive S.A a disposé de 1 220 k€ en provenance de ses filiales :

- ATON Systèmes pour : 720 k€,
- I+Me ACTIA pour : 500 k€.

Au 31 décembre 2013, la somme de 1,2 M€ est toujours à disposition de ACTIA Automotive S.A. et sera principalement remboursée dans le courant du 1er semestre 2014.

En fin d'exercice 2013 et du fait de la reconstitution pérenne de sa trésorerie, ACTIA Sodielec a signé une convention bilatérale de trésorerie avec sa maison mère ACTIA Group S.A. pour un montant de 1 M€ au 31 décembre 2013.

Il est rappelé que ces conventions ont pour vocation d'utiliser la trésorerie disponible au sein du Groupe afin de limiter l'utilisation des lignes de financement court terme et de réduire ainsi les frais financiers : il ne s'agit pas de transférer les financements bancaires sur les filiales.

Note 25.6 Les risques de marché

- Risques de taux

La Société a procédé à l'analyse de son **risque de taux** et les éléments chiffrés sont présentés dans le tableau ci-dessous :

En k€	Actifs financiers* (a)		Passifs financiers* (b)		Exposition nette avant couverture (c) = (a) - (b)		Instrument de couverture de taux (d)		Exposition nette après couverture (e) = (c) + (d)	
	Taux fixe	Taux Variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
< 1 an	104 490		52 107	55 059	52 382	<55 059>	43 000	<43 000>	**9 382**	**<12 059>**
De 1 à 2 ans	1 612		5 135	8 901	<3 523>	<8 901>			**<3 523>**	**<8 901>**
De 2 à 3 ans	2 317		4 387	6 519	<2 070>	<6 519>			**<2 070>**	**<6 519>**
De 3 à 4 ans	3 239		2 806	3 457	433	<3 457>			**433**	**<3 457>**
De 4 à 5 ans			1 637	816	<1 637>	<816>			**<1 637>**	**<816>**
> 5 ans	1 552		1 854	180	<303>	<180>			**<303>**	**<180>**
Total	**113 209**	**0**	**67 927**	**74 932**	**45 282**	**<74 932>**	**43 000**	**<43 000>**	**2 282**	**<31 932>**

* Le détail des Actifs et Passifs financiers est donné au § Note 11 des annexes aux comptes consolidés.

Au niveau du Groupe, un contrôle est effectué sur la répartition du risque global de taux afin d'avoir un coût raisonnable de la dette bancaire.

Dans la majorité des cas, les dettes bancaires sont contractées à taux variable et l'indice de référence est l'Euribor 3 mois. La répartition des dettes financières à taux fixe et taux variable est donnée au § NOTE 12 : « Dettes financières » des notes annexes aux comptes consolidés.

Afin de mieux répartir son risque entre taux fixe et taux variable, le Groupe a mis en place des outils de couverture ramenant la part des dettes bancaires à taux variable à 35 %. Les caractéristiques des SWAP de taux souscrit par la Société ACTIA Automotive S.A. sont décrites au § Note 9.2 « Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat » des notes annexes aux comptes consolidés.

La sensibilité à une variation de +/- 1 % du taux de référence a été calculée sur une base après couverture. Les données chiffrées de cette analyse sont détaillées ci-dessous :

En k€	31/12/2013	
	Impact en résultat avant impôt	Impact en capitaux propres avant impôts
Impact d'une variation de + 1 % des taux d'intérêts	**<319>**	**<319>**
Impact d'une variation de - 1 % des taux d'intérêts	**319**	**319**

❖ Risques de change

Les opérations commerciales et financières réalisées en devises présentent systématiquement un risque de change.

Le Groupe facture depuis 1999, dans les pays où les risques sur les monnaies sont les plus sensibles, en euros pour tous les flux intragroupes et limite la durée du Crédit Client sur les pays à monnaie « fondante ».

Pour les transactions réalisées en devises étrangères (ex : achats ou vente en USD / JPY par des sociétés de la zone Euro), les sociétés concernées gèrent de façon autonome leur risque de change et souscrivent si nécessaire des couvertures de change. Au 31 décembre 2013, la société ACTIA Automotive a souscrit des contrats de couverture de change dont les caractéristiques sont détaillées au § Note 9.2 « Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat » des notes annexes aux comptes consolidés, en vue d'assurer un cours d'achat moyen de dollars (USD) pour 2014 lui permettant de répondre au mieux aux contraintes de prix des produits vendus à ses clients.

Le Groupe a procédé à l'analyse du **risque de change** sur les créances clients et les dettes fournisseurs après couverture et les éléments chiffrés sont présentées dans le tableau ci-dessous :

En k€	Créances Clients Valeurs Brutes (a)	Dettes Fournisseurs (b)	Engagements hors bilan (c)	Position nette avant couverture (d)=(a)+(b)+(c)	Instruments financiers de couverture (e)	Position nette après couverture (f)=(d)+(e)
EUR	72 097	<27 986>	300	44 412		44 412
USD	4 486	<8 402>		<3 916>	5 120	1 204
Autres devises	8 423	<5 151>		3 272	270	3 541
Total	**85 006**	**<41 539>**	**300**	**43 768**	**5 390**	**49 158**

La majeure partie des transactions étant réalisées en Euro, le Groupe est peu sensible au risque de change. L'analyse de la sensibilité à une variation de +/- 1 % de taux de change a été réalisée sur le dollar USD, 2ème devise la plus utilisée dans le Groupe, les neuf autres devises regroupées dans le tableau ci-dessus en rubrique « Autres devises » ne présentant pas de risque significatif.

La sensibilité à une variation de +/- 1 % du taux de change EUR/USD a été calculée sur une base après couverture. Les données chiffrées de cette analyse sont détaillées ci-dessous :

En k€		Impact sur le résultat avant impôt		Impact sur les capitaux propres avant impôts	
		Hausse de 1%	Baisse de 1%	Hausse de 1%	Baisse de 1%
Position nette après couverture en USD		1 204	1 204	1 204	1 204
USD	0,72511	0,73236	0,71786	0,73236	0,71786
Estimation du risque		**+ 9**	**-9**	**+ 9**	**-9**

❖ Les risques sur actions et autres instruments financiers

Aucun investissement n'est réalisé en actions. Seules quelques actions sont en nom propre pour ACTIA Group S.A (cf. § Note 3.7 « Actions propres » des notes annexes aux comptes sociaux). Aucun instrument financier n'a été mis en place, hormis ceux présentés dans le cadre des couvertures de taux ou les couvertures de change (cf. § Note 1.17 « Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat » des notes annexes aux comptes consolidés).

❖ Les risques sur matières premières

Le Groupe ACTIA® n'a pas d'opération de couverture liée à des approvisionnements de matières premières et/ou énergétiques. En effet, les achats effectués par le Groupe ne se font pas au niveau de la matière brute et ne sont donc pas directement affectés par les tensions actuelles sur certains marchés.

En matière énergétique, le Groupe n'est qu'un faible consommateur (cf. § 6.8.1 « Consommation et rejets » du Document de Référence) et une hausse du coût dans ce domaine n'impacterait pas de manière significative la structure des coûts.

Les achats du Groupe concernent essentiellement des composants électroniques. L'évolution de la parité EUR / USD n'a pas significativement impacté le Groupe, en 2013.

❖ Politique de financement

Le savoir-faire du Groupe étant basé sur une politique active en termes d'innovation, les principaux investissements concernent donc la R&D. Cette situation guide donc la politique de financement qui se décompose en deux éléments :

- Financements à moyen terme : le Groupe s'appuie sur cet outil pour pérenniser ses développements et construire son avenir. En effet, la majeure partie des financements moyen terme (80 à 90 %) est mise en place sous forme de prêts bancaires d'une durée moyenne de 4 à 5 ans. Ces prêts bancaires financent des projets structurant de R&D, qui représentent en moyenne 35 à 45 % des dépenses de R&D du Groupe (cf. § 6.6 « Investissements » du Document de Référence). Le reste du financement est porté soit par les clients, soit par des aides (subventions, avances, CIR), soit par les fonds propres. Les autres investissements concernent le renouvellement des matériels et des équipements nécessaires au maintien des exigences de qualité et de capacitaire en termes de production pour les produits du Groupe et sont, en règle générale, financés par des crédits baux.
- Financements court terme : les lignes de financement court terme sont stables depuis plusieurs années et sont généralement demandées en renouvellement. Les lignes de financement du poste client sont adaptées à l'évolution de l'activité. Ces outils servent à la gestion du BFR.

Il est précisé qu'environ 35 % des lignes de crédit court terme dont le Groupe dispose, sont des lignes non notifiées et elles sont majoritairement toutes utilisées au 31 décembre 2013.

NOTE 26. AUTRES INFORMATIONS

❖ Contrats de location simple

Les contrats de location simple concernent essentiellement des contrats de location de bâtiments, véhicules et matériels informatiques.

Au 31 décembre 2013, les paiements minimaux futurs au titre de ces contrats de location simple sont les suivants :

En k€	31/12/2013			
	<31/12/14	>01/01/15 <31/12/18	>01/01/19	Total
Bâtiments	930	1 543	293	**2 765**
Matériels et véhicules	1 016	972	12	**2 000**
Total	**1 946**	**2 514**	**305**	**4 765**

Au 31 décembre 2012 :

En k€	31/12/2012			
	<31/12/13	>01/01/14 <31/12/17	>01/01/18	Total
Bâtiments	945	1 851	294	**3 090**
Matériels et véhicules	1 181	1 153		**2 335**
Total	**2 126**	**3 005**	**294**	**5 425**

❖ Contrats de location financement

Les contrats de location financement concernent des locations de logiciels, de bâtiments et d'installations techniques.

Au 31 décembre 2013, les paiements minimaux futurs au titre de ces contrats sont les suivants :

En k€	31/12/2013			
	<31/12/14	>01/01/15 <31/12/18	>01/01/19	Total
Logiciel	47			**47**
Bâtiments	615	1 670		**2 285**
Installations techniques	447	1 041	104	**1 592**
Total	**1 109**	**2 710**	**104**	**3 924**

❖ Au 31 décembre 2012 :

En k€	31/12/2012			
	<31/12/13	>01/01/14 <31/12/17	>01/01/18	Total
Logiciel	142	47		**189**
Bâtiments	609	2 270	15	**2 894**
Installations techniques	527	1 137	240	**1 903**
Total	**1 278**	**3 453**	**255**	**4 986**

NOTE 27. EVENEMENTS POST-CLOTURE

Aucun autre fait marquant n'est à signaler depuis le 31 décembre 2013.

8.1.8 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ACTIA Group S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par la société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et l'estimation de leur valeur recouvrable. Nous nous sommes également assurés que la note 1.7 du paragraphe 8.1.7 aux états financiers fournissait une information appropriée ;
- La note 1.5 du paragraphe 8.1.7 aux états financiers expose la méthode de reconnaissance du revenu des contrats à long terme et des encours d'études s'échelonnant sur plusieurs exercices, qui impliquent une part d'estimations. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier par sondage les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction générale ;
- La société procède systématiquement, chaque année, à un test de dépréciation des goodwills selon les modalités décrites dans la note 1.10 du paragraphe 8.1.7 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous nous sommes assurés que la note 3 du paragraphe 8.1.7 aux états financiers fournissaient une information appropriée ;
- La note 1.16 du paragraphe 8.1.7 aux états financiers expose les modalités de reconnaissance et d'évaluation des impôts différés actifs. Nous avons vérifié la cohérence d'ensemble des données et hypothèses retenues ayant servi à l'évaluation de ces actifs d'impôts différés.

L'ensemble de ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Toulouse-Labège, le 9 avril 2014

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Jean-Marc Laborie

Associé

Paris, le 9 avril 2014

Eric Blache

8.2 Comptes sociaux

8.2.1 Bilan social

Bilan actif (en €)	31/12/2013			31/12/2012
	Montant Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	61 635	56 083	**5 553**	12 893
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	11 627	11 627		
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	116 896	114 116	**2 780**	12 521
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	48 587 303	57 314	**48 529 988**	48 529 013
Créances rattachées à participations	6 185 232	306 724	**5 878 508**	3 950 683
Autres titres immobilisés	15 550		**15 550**	15 550
Prêts	1 029		**1 029**	1 029
Autres immobilisations financières	4 573		**4 573**	4 573
ACTIF IMMOBILISE	**54 983 845**	**545 864**	**54 437 981**	**52 526 263**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				10 264
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	800 417		**800 417**	835 438
Autres créances	25 808		**25 808**	32 325
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	162 995	152 109	**10 886**	3 995
dont actions propres : 162 185				
Disponibilités	35 315		**35 315**	71 493
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	18 186		**18 186**	23 055
ACTIF CIRCULANT	**1 042 720**	**152 109**	**890 611**	**976 569**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
BILAN ACTIF	**56 026 565**	**697 973**	**55 328 592**	**53 502 832**

Bilan passif (en €)		31/12/2013	31/12/2012
Capital social et individuel	(dont versé : 15 074 956)	15 074 956	15 074 956
Primes d'émission, de fusion, d'apport		17 560 647	17 560 647
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence : 0)		
Réserve légale		1 286 491	1 286 491
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves règlementées	(dont rés. Prov. fluctuation cours : 0)	189 173	189 173
Autres réserves	(dont achat œuvres originales artistes : 0)		
Report à nouveau		4 253 049	6 063 191
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		**2 169 090**	**<403 379>**
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		**40 533 407**	**39 771 079**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		11 554 948	11 569 533
Emprunts et dettes financières divers	(dont empr. Participatifs : 0)	1 548 274	742 356
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 257 929	892 211
Dettes fiscales et sociales		118 449	133 621
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		68 086	64 032
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		247 500	330 000
DETTES		**14 795 186**	**13 731 753**
Ecarts de conversion passif			
BILAN PASSIF		**55 328 592**	**53 502 832**

8.2.2 Compte de résultat social

Compte de résultat (en €)	France	Exportation	31/12/2013	31/12/2012
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services			2 097 228	2 036 521
CHIFFRE D'AFFAIRES NET			**2 097 228**	**2 036 521**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			333 902	382 624
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			**2 431 130**	**2 419 146**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matière premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 432 768	2 402 996
Impôts, taxes et versements assimilés			32 459	32 828
Salaires et traitements			449 767	502 495
Charges sociales			198 268	207 948
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			17 206	19 236
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			**3 130 467**	**3 165 502**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**<699 337>**	**<746 356>**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			2 983 948	452 145
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			197 818	155 960
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges			7 224	1 498
Différences positives de change				
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**3 188 989**	**609 603**
Dotations financières aux amortissements et provisions			333	2 197
Intérêts et charges assimilées			208 012	270 390
Différences négatives de change			30	36
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**208 375**	**272 622**
RESULTAT FINANCIER			**2 980 614**	**336 981**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**2 281 278**	**<409 376>**

Compte de résultat (en €)	31/12/2013	31/12/2012
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13	14
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8	6 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	42 863	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**42 884**	**6 014**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	112 869	17
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**112 869**	**17**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**<69 984>**	**5 997**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	42 203	
TOTAL DES PRODUITS	**5 663 004**	**3 034 762**
TOTAL DES CHARGES	**3 493 914**	**3 438 141**
BENEFICE OU PERTE	**2 169 090**	**<403 379>**

8.2.3 Notes annexes

NOTE 1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

La Société ACTIA Group S.A. a rempli son rôle de Holding animatrice de Groupe en 2013.

NOTE 2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2013 ont été établis sur la base des principes comptables appliqués conformément aux règles générales de présentation des comptes annuels prévues par le règlement CRC 99-03 du 29 avril 1999 relatif au Plan Comptable Général.

Note 2.1 Immobilisations incorporelles

Les droits et concessions sont amortis en linaire sur un ou deux ans.

Note 2.2 Immobilisations corporelles

Les règlements CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs sont entrés en vigueur au 1er janvier 2005.

Ces règlements prévoient notamment que les actifs immobilisés doivent être décomposés et amortis sur leur propre durée d'utilité si celle-ci est différente de l'immobilisation principale.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif à leur coût d'acquisition. Les éléments du coût comprennent :

- Le prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non remboursables, déduction faite des rabais, remises, ristournes accordés ;
- Les coûts directs liés au transfert et à la mise en état d'exploitation de l'actif ;
- Le cas échéant, l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Lorsque des parties significatives d'immobilisations corporelles peuvent être déterminées et que ces composants ont des durées d'utilité et des modes d'amortissement différents, les amortissements sont comptabilisés par composant. A ce jour, aucune immobilisation ne fait l'objet d'un traitement par composant.

Le montant amortissable est systématiquement réparti sur la durée d'utilité de l'actif. Les amortissements sont calculés linéairement et les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

- Installations techniques, matériels et outillages : sur 6 à 10 ans ;
- Autres immobilisations corporelles : sur 3 à 10 ans.

Note 2.3 Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Lorsque la situation nette de la Société détenue est inférieure au prix d'acquisition et si son évolution ne prévoit pas un rétablissement, une dépréciation peut être constituée, pour autant que la valeur d'utilité soit inférieure à la valeur comptable des titres détenus sur cette société.

La valeur d'utilité est appréciée en utilisant, notamment, la méthode des flux futurs actualisés. Cette approche repose sur les perspectives d'activité et de rentabilité futures, qui sont apparues les plus probables à la date d'arrêté de ces comptes. A noter que cette approche qui comporte les aléas et incertitudes propres à toute démarche prévisionnelle, confirme l'absence de perte de valeur des titres concernés.

Note 2.4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée en fonction de l'antériorité des créances et des risques de non-recouvrement.

Note 2.5 Engagements de retraite

Les engagements de retraite ont été calculés conformément à la recommandation CNC n°2003-R-01, sur la base d'une estimation actuarielle des droits potentiels acquis par les salariés à la date du bilan.

Les principales hypothèses retenues à la date de la clôture sont :

- taux d'actualisation : 3,17 % (3,25 % en 2012),
- taux d'évolution des salaires : 2,25 %,
- âge de la retraite : 67 ans,
- taux de turn-over faible :

Age du salarié	20 ans	30 ans	40 ans	50 ans	60 ans	65 ans
Taux de Turn-over (Cadres et non cadres)	5,80%	2,77%	2,04%	0,10%	0,05%	0,00%

- table de mortalité : INSEE 2007 :

Age du salarié	20 ans	30 ans	40 ans	50 ans	60 ans	65 ans
Table de Mortalité Hommes	99.076	98.187	96.849	93.532	86.496	81.202
Table de Mortalité Femmes	99.382	99.080	98.464	96.858	93.667	91.188

Dans les engagements hors bilan, les engagements de retraite représentent un montant de 56 321 €.

NOTE 3. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Les comptes sont établis au 31 décembre 2013 pour une période de douze mois.

Note 3.1 Immobilisations incorporelles

Les valeurs brutes des **immobilisations incorporelles** ont évolué comme suit :

En €	31/12/2012	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	31/12/2013
Frais d'établissement	0			0
Autres immobilisations incorporelles	61 635	124	124	61 635
Total	**61 635**	**124**	**124**	**61 635**

et les amortissements :

En €	31/12/2012	Dotations	Reprises	31/12/2013
Frais d'établissement	0			0
Autres immobilisations incorporelles	48 742	7 464	124	56 083
Total	**48 742**	**7 464**	**124**	**56 083**

Note 3.2 Immobilisations corporelles

Les valeurs brutes des **immobilisations corporelles** ont évolué comme suit :

En €	31/12/2012	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	31/12/2013
Terrains	0			0
Constructions	11 627			11 627
Installations tech., matériel, outil.	0			0
Autres	120 628		3 732	116 896
Immobilisations corporelles en cours	0			0
Total	**132 255**	**0**	**3 732**	**128 523**

et les amortissements :

En €	31/12/2012	Dotations	Reprises	31/12/2013
Terrains	0			0
Constructions	11 627			11 627
Installations tech., matériel, outil.	0			0
Autres	108 107	9 741	3 732	114 116
Total	**119 734**	**9 741**	**3 732**	**125 743**

Note 3.3 Immobilisations financières

Elles ont évolué de la manière suivante :

En €	Montants des titres au Bilan				Détention au 31/12/2013 (en %)	Capitaux propres avant affectation de l'exercice au 31/12/13	Chiffre d'affaires HT de l'exercice 2013	Résultats nets au 31/12/13
	31/12/2012		31/12/2013					
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur brute	Valeur nette				
TITRES DE PARTICIPATIONS								
Filiales et participations > 10 %								
ACTIA AUTOMOTIVE	24 891 882	24 891 882	24 891 882	24 891 882	99,98%	37 957 591	128 691 416	4 218 928
ACTIA SODIELEC	23 225 509	23 225 509	23 225 509	23 225 509	91,51%	29 862 065	33 510 486	936 016
MORS INC	0	0	0	0	100,00%	N.C.	N.C.	N.C.
CYT	33 494	0	33 494	0	15,00%	N.C.	N.C.	N.C.
ARDIA (*)	151 680	151 680	151 680	151 680	53,33%	617 433	4 544 383	296 947
SCI ORATOIRE	199 098	199 098	199 098	199 098	86,00%	5 373	383 760	235 023
SCI POUVOURVILLE	41 161	41 161	41 161	41 161	27,50%	1 200 998	762 734	100 348
Filiales et participations < 10 %								
CIPI-ACTIA (*)	10 138	10 138	10 138	10 138	0,20%	969 412	8 070 581	694 012
SCI SODIMOB	7 030	7 030	7 030	7 030	2,00%	215 875	102 048	61 964
Hors-Groupe								
MPC	2 514	2 514	3 489	3 489	0,02%	N.C.	N.C.	N.C.
CONTINENTALE	47	0	47	0	N.S.	N.C.	N.C.	N.C.
STEM	22 812	0	22 812	0	N.S.	N.C.	N.C.	N.C.
CGC	960	0	960	0	N.S.	N.C.	N.C.	N.C.
Total	**48 586 328**	**48 529 013**	**48 587 303**	**48 529 988**				
AUTRES TITRES IMMOBILISES								
1% Construction	15 550	15 550	15 550	15 550				
Total	**15 550**	**15 550**	**15 550**	**15 550**				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
Prêt	1 029	1 029	1 029	1 029				
Créances diverses	4 573	4 573	4 573	4 573				
Total	**5 602**	**5 602**	**5 602**	**5 602**				

N.S. : Non significatif - N.C. : Non communiqué

(*) Filiales étrangères dont les données bilan sont converties au taux de clôture et les données résultat au taux moyen.

Note 3.4 Stocks

Néant.

Note 3.5 Avances et acomptes versés sur commandes

Néant.

Note 3.6 Créances et comptes rattachés, autres créances

En €	Valeurs brutes	Valeurs nettes	Échéances < 1 an	Échéances > 1 an
Créances rattachées à des participations	6 185 232	5 878 508	4 205 000	1 673 508
Clients, comptes rattachés	800 417	800 417	800 417	
Comptes courants rattachés à des participations				
Autres créances (y compris charges constatées d'avance)	43 994	43 994	43 994	
Total	**7 029 643**	**6 722 919**	**5 049 411**	**1 673 508**

Note 3.7 Actions propres

Depuis la fusion avec MORS S.A. en 2000, le Groupe a procédé à différents programmes de rachat d'actions propres.

Le dernier programme de rachat d'actions propres a été autorisé par l'Assemblée Générale du 28 mai 2013 pour une période de 18 mois. Nous rappelons que ce programme est conforme aux articles L225-209 et suivants du Code de Commerce. Les acquisitions pourront être effectuées en vue :

- D'assurer l'animation ou la liquidité de l'action ;
- De conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre de croissance externe ;
- D'assurer la couverture de plans d'Attribution Gratuite d'Actions, de plans d'option d'achats d'actions ;
- D'assurer la couverture des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions.

Depuis l'origine des programmes et jusqu'au 31 décembre 2013, ACTIA Group a racheté 61 996 actions propres.

ACTIA Group a également transféré :

- en 2005, 35 actions propres à un Actionnaire lors de la transformation de 70 BSA ;
- en 2007, 32 actions propres à deux Actionnaires lors de la transformation de 64 BSA.

Le 20 septembre 2010, à l'issue d'une période d'attribution de deux ans, 60 000 actions propres ont été transférées à titre gratuit à Christian DESMOULINS, Président du Directoire.

Au 31 décembre 2013, ACTIA Group S.A. détient désormais au titre des programmes de rachat, 1 929 actions comptabilisées à l'actif circulant pour une valeur brute de 9 033 €, soit un prix moyen de 4,68 €.

Hors programmes de rachat, ACTIA Group détient également 1 400 actions propres comptabilisées pour une valeur brute de 153 152 €. Ces actions étaient détenues par MORS S.A. au moment de la fusion en 2000.

Une provision sur les actions propres (1 929 actions du programme de rachat et 1 400 actions détenues lors de la fusion avec MORS SA) est calculée en fonction du cours de clôture, soit au 31 décembre 2013, une provision de 151 300 € pour un cours de 3,27 €.

Le tableau ci-dessous détaille le poste Actions Propres au 31 décembre 2013 :

Origine de la détention	Nombre d'actions	Valeur Brute	Provision	Valeur Nette
Fusion avec MORS S.A. en 2000	1 400	153 152 €	148 574 €	4 578 €
Programmes de rachat d'actions propres	1 929	9 033 €	2 725 €	6 308 €
Total	**3 329**	**162 185 €**	**151 300 €**	**10 886 €**

Note 3.8 Capitaux Propres

Au 31 décembre 2013, il n'existe pas de plan de souscription ou d'achat d'actions émis par la Société et le Capital Social s'élève donc à 15 074 955,75 €. Il est constitué de 20 099 941 actions dont la valeur nominale unitaire est de 0,75 €. La prime d'émission s'élève désormais à 14 693 643,96 €.

La situation nette a par conséquent évolué comme suit pendant l'exercice :

En €	Solde au 31/12/2012 avant affectation	Affectation du résultat 2012			Augmentation de capital social	Solde au 31/12/2013 avant affectation proposée
		Réserves RAN	Dividendes			
			Versés aux actionnaires	Sur actions propres		
Capital	15 074 956					**15 074 956**
Prime d'émission	14 693 644					**14 693 644**
Prime de fusion	2 867 003					**2 867 003**
Réserves légales	1 286 491					**1 286 491**
Réserves indisponibles	189 173					**189 173**
Report à nouveau	6 063 191	<1 810 375>		233		**4 253 049**
Résultat exercice 2012	<403 379>	1 810 375	<1 406 763>	<233>		**0**
Résultat exercice 2013						**2 169 090**
Total	**39 771 079**	**0**	**<1 406 763>**	**0**	**0**	**40 533 407**

Au 31 décembre 2013, le montant des réserves indisponibles affectées à la couverture des actions propres s'élève à 10 886 €.

Note 3.9 Provisions pour charges

Néant.

Note 3.10 Dettes

Les dettes par nature et par échéance se répartissent de la façon suivante à la clôture de l'exercice :

En €	31/12/2013			Total
	<31/12/14	>01/01/15 <31/12/18	>01/01/19	
Emprunts & dettes établis. Crédit	7 117 084	4 437 864		**11 554 948**
Dont Emprunts MLT	*2 676 458*	*4 437 864*		***7 114 322***
Billet très. et concours bancaires CT	*4 425 625*			***4 425 625***
Intérêts courus sur dettes financières	*15 001*			***15 001***
Emprunts & dettes financières diverses	198 666	1 349 608		**1 548 274**
Av. et acomptes reçus sur commandes				**0**
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	1 257 929			**1 257 929**
Dettes fiscales & sociales	118 449			**118 449**
Autres dettes (y compris produits constatés d'avance)	150 586	165 000		**315 586**
Total	**8 842 713**	**5 952 472**	**0**	**14 795 186**

Certains emprunts à moyen et long terme sont soumis au respect de covenants. Ces covenants s'appliquent à des prêts pour un montant de 2 185 081 €, soit 30,7 % de l'endettement à moyen et long terme. Ils doivent être contrôlés annuellement, à chaque fin de période, sur la base des comptes consolidés du Groupe ACTIA®.

Au 31 décembre 2013, le détail des emprunts à moyen et long terme et des covenants est le suivant :

Montant initial en €	Date de souscription	Durée	Capital restant dû au 31/12/2013	Covenant				
				Ratios à fin 2013 (calculés sur la base des comptes consolidés)	Respect (1)		Reclassement en Dette Courante (2)	
					A fin 2012	A fin 2013	A fin 2012	A fin 2013
750 000	2010	5 ans	271 094	-				
700 000	2011	5 ans	397 223	-				
200 000	2012	2 ans	101 092	-				
1 000 000	2009	5 ans	156 783	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,15	NR	R	156 783	-
				Dettes Nettes / EBE < 5	R	R		
				Coût Endettement Financier / EBE < 30%	R	R		
750 000	2010	5 ans	287 468	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,15	NR	R	287 468	-
				Coût Endettement Financier / EBE < 30%	R	R		
400 000	2011	5 ans	222 256	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,15	NR	R	222 256	-
				Coût Endettement Financier / EBE < 30%	R	R		
1 000 000	2012	5 ans	700 000	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,20	NR	R	700 000	-
				Coût Endettement Financier / EBITDA < 30%	NR	R		
				Dettes Nettes / EBITDA < 5	NR	R		
500 000	2013	5 ans	468 574	Dettes Nettes / Fonds Propres ≤ 1,15	-	R	-	-
				Coût Endettement Financier / EBITDA < 30%	-	R	-	-
				Dettes Nettes / EBITDA < 5	-	R	-	-
500 000	2009	5 ans	69 752	-				
1 000 000	2010	5 ans	327 120	-				
1 000 000	2012	5 ans	760 001	-				
1 000 000	2011	5 ans	567 975	-				
2 000 000	2013	5 ans	1 904 001	-				
1 000 000	2010	4 ans	350 000	Dettes Nettes / EBITDA ≤ 5	NR	R	350 000	-
				Dettes Nettes / Fonds Propres < 1	NR	R		
1 000 000	2009	4 ans	0	Dettes Nettes (>1an) / Fonds Propres < 1,12	R	R	-	-
1 000 000	2010	4 ans	129 340	-				
1 000 000	2010	5 ans	400 000	-				
38 000	2010	6 ans	1 643	-				
Total			**7 114 322**				**1 716 507**	**0**

(1) R = Respecté - NR = Non Respecté

(2) Part long terme de la dette reclassée en "Dettes financières à moins d'un an"

En 2013, l'évolution de l'activité du Groupe ACTIA® a eu de forts impacts sur les ratios « Dettes Nettes / Fonds Propres » et « Dettes Nettes / EBITDA » avec :

- L'amélioration des fonds propres grâce au bénéfice consolidé réalisé ;
- La stabilisation de l'endettement brut ;
- L'augmentation des disponibilités ;
- La hausse de l'EBITDA principalement liée à la hausse de l'activité et à l'amélioration de la marge opérationnelle.

Ces éléments ont conduit au respect de tous les covenants au 31 décembre 2013, contre le non-respect de covenants sur cinq emprunts au 31 décembre 2012.

Note 3.11 Chiffre d'affaires

Du fait de la nature de son activité de holding, le chiffre d'affaires réalisé par ACTIA Group S.A. correspond à de la refacturation de charges à ses entreprises liées.

Note 3.12 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent à la quote-part de dividendes versés par la SCI Les Coteaux de Pouvourville, détenue à 27,5 %, à ACTIA Group S.A. en 2005. Ces dividendes, d'un montant de 990 000 €, font l'objet d'un étalement sur 12 ans identique à la durée du lease-back suite à la cession des bâtiments par la SCI Les Coteaux de Pouvourville. Cet étalement linéaire a débuté en 2005 et s'achèvera en 2016.

Note 3.13 Transfert de charges d'exploitation

Dans les produits d'exploitation, les transferts de charges concernent la refacturation de frais engagés par ACTIA Group S.A. pour le compte de ses filiales :

- Déplacements, missions et frais divers : 21 220 €
- Assurances (y compris courtage) : 294 620 €
- Entretien, réparations : 18 062 €

Note 3.14 Résultat financier

Dans les produits financiers, les éléments les plus significatifs sont :

- Les dividendes reçus des filiales : 2 884 890 €
- Les intérêts sur comptes courants des filiales : 99 058 €
- Les revenus des engagements hors bilan en faveur des filiales : 197 702 €

Les charges financières sont principalement constituées :

- Des intérêts sur billets de trésorerie : 22 600 €
- Des intérêts et charges assimilées liées aux dettes financières auprès des établissements de crédit : 134 284 €
- Des intérêts sur comptes courants bancaires créditeurs : 44 017 €

Note 3.15 Résultat Exceptionnel

Le résultat exceptionnel 2013 est principalement composé du don pour la création de l'Institut de Recherche Technologique Saint Exupéry, Fondation de coopération scientifique, pour un montant de 70 000 €.

Note 3.16 Résultat par action

Le résultat de base par action au 31 décembre 2013 est calculé sur la base d'un résultat social de 2 169 090 € divisé par le nombre d'actions en circulation (hors actions propres). Le détail du calcul est fourni dans le tableau ci-dessous :

En €	31/12/2013	31/12/2012
Résultat social	2 169 090	<403 379>
Actions émises au 1er janvier	20 099 941	20 099 941
Actions nouvelles émises	0	0
Actions propres	<3 329>	<3 329>
Résultat par action	**0,11**	**<0,02>**

Note 3.17 Engagements financiers et sûretés réelles donnés

Les sûretés délivrées par ACTIA Group S.A. pour le compte de ses filiales en faveur des banques s'élèvent à 21 637 593 € au 31 décembre 2013, contre 18 339 134 € au 31 décembre 2012.

Les garanties délivrées par ACTIA Group S.A. pour le compte de ses filiales en faveur des tiers non banquiers s'élèvent à 201 259 343 € et se décomposent de la façon suivante :

- Garanties clients [(1)] : 201 221 843 €
- Garantie sur paiement de loyers : 37 500 €

[(1)] Dont une garantie de 200 000 000 € couverte par une assurance prise directement par la filiale concernée.

ACTIA Group S.A. a donné en garantie de prêts bancaires :

- 125 000 titres de sa filiale ACTIA Sodielec ;

Et en garantie de crédit-bail :

- 1 650 titres de sa filiale SCI Les Coteaux de Pouvourville ;
- 860 titres de sa filiale SCI Oratoire.

NOTE 4. AUTRES INFORMATIONS

Note 4.1 Charges à payer

Les charges à payer correspondent principalement aux honoraires de commissariat aux comptes pour 60 000 €

Note 4.2 Dividendes

L'affectation du résultat 2013 est détaillée au § 6.12.3 « Affectation du résultat » du Document de Référence. Il sera proposé une distribution de dividendes du même niveau que celle effectuée au titre des résultats de 2012.

Note 4.3 Situation fiscale latente

Au 31 décembre 2013, la situation fiscale latente est composée de déficits restant à reporter pour 6 440 545 €.

Note 4.4 Effectifs en fin d'année

	2013	2012
Cadres et agents de maîtrise	3	5
Employés	1	1
Stagiaires		
Ouvriers		
Total	**4**	**6**

En 2013, le nombre d'heures de DIF acquises par les salariés s'élève à 420 heures.

Note 4.5 Opérations avec les entreprises liées

Montants concernant les entreprises au 31/12/2013	Société Mère	Filiales	Autres entreprises liées
Bilan ACTIF			
Créances rattachées à des participations		5 185 232	
Provisions sur créances rattachées à des participations		<306 724>	
Créances clients et comptes rattachés		800 417	
Autres créances			
Bilan PASSIF	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 175 623	551 593	
Compte de résultat	-	-	-
Charges d'exploitation	1 636 682	84 259	4 228
Charges financières		3 885	
Charges exceptionnelles			
Produits d'exploitation	91 748	2 351 614	
Produits financiers		3 181 650	
Produits exceptionnels			

Les charges d'exploitation avec la société mère correspondent aux facturations de prestations de service.

Note 4.6 Risques et politique de couverture

❖ Risque de taux :

Le tableau ci-dessous présente la répartition entre taux fixe et taux variable des dettes financières d'ACTIA Group S.A. au 31 décembre 2013 :

En €	2013			2012		
	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
Emprunt moyen et long terme	1 678 298	5 436 024	**7 114 322**	1 638 320	5 675 519	**7 313 839**
Billets / Concours bancaires CT	0	4 425 625	**4 425 625**	0	4 243 061	**4 243 061**
Total en valeur	**1 678 298**	**9 861 649**	**11 539 947**	**1 638 320**	**9 918 580**	**11 556 901**
Total en %	15%	85%	**100%**	14%	86%	**100%**

La sensibilité à une hausse de 1 % du taux de référence (Euribor 3 Mois) a été calculée sur une base avant couverture. Au 31 décembre 2013, elle s'élève à 99 k€ dont 54 k€ pour les emprunts à moyen et long terme (99 k€ au 31 décembre 2012 dont 57 k€ pour les emprunts à moyen et long terme).

Cependant, des couvertures de taux sont mises en place au niveau de la principale filiale ACTIA Automotive S.A., avec une analyse du risque de taux au niveau du Groupe, qui ramène celui-ci, en consolidé, à 35 %.

❖ Risque sur actions :

Au 31 décembre 2013, ACTIA Group S.A. possède 3 329 actions propres. La sensibilité à une baisse de 1 point du cours de bourse s'élève donc à 3 k€.

❖ Risque de change :

A ce jour, aucune opération en devise étrangère n'est en cours.

Note 4.7 Rémunération aux membres de l'organe de direction

Aucun membre du Directoire et du Conseil de Surveillance d'ACTIA Group S.A. n'est rémunéré par celle-ci.

Note 4.8 Evènements post clôture

Aucun fait marquant n'est à signaler depuis le 31 décembre 2013.

Note 4.9 Société consolidante

S.A. **LP2C** au capital de € 6 751 560

Siège Social : 5 rue Jorge Semprun - 31432 TOULOUSE

R.C.S. : Toulouse B 384 043 352

8.2.4 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ACTIA Group S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

La note 2.3 « Immobilisations Financières » du paragraphe 8.2.3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la détermination de la valeur d'utilité des titres de participation.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Nous rappelons toutefois que, ces estimations étant fondées sur des prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations diffèreront, parfois de manière significative, des prévisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Les commissaires aux comptes

Toulouse-Labège, le 9 avril 2014

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Jean-Marc Laborie

Associé

Paris, le 9 avril 2014

Eric Blache

8.3 Informations financières diverses

8.3.1 Honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes

En application de l'article 222-8 du règlement général de l'AMF, le tableau ci-dessous recense le montant des honoraires Hors Taxes des Commissaires aux Comptes certifiant les comptes sociaux et consolidés du Groupe. Il s'agit des honoraires rémunérant des prestations rendues et comptabilisées en charges au titre de l'exercice 2013 dans les comptes de la Société ACTIA Group S.A. et de ses filiales dont les comptes de résultat de l'exercice et le bilan sont consolidés par intégration globale. A noter que le solde des honoraires de Commissariat aux Comptes relatif à la période est souvent facturé au cours du 1er semestre de l'exercice suivant. C'est le cas pour le solde des honoraires de 2012 qui a été facturé début 2013.

Pour une meilleure lecture de l'information concernant la société mère et ses filiales, nous avons opté pour une présentation des montants convenus dans la lettre de mission.

Globalement, les honoraires de Commissariat aux Comptes sont stables d'une période à l'autre.

En k€	KPMG				Éric BLACHE			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :								
Émetteur : ACTIA Group S.A.	80	53	17,2%	11,9%	40	N/A	80,8%	N/A
Filiales intégrées globalement	385	390	82,8%	88,1%	9	N/A	18,2%	N/A
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes :								
Émetteur : ACTIA Group S.A.	0	0	0,0%	0,0%	0	N/A	0,0%	N/A
Filiales intégrées globalement	0	0	0,0%	0,0%	1	N/A	1,0%	N/A
SOUS-TOTAL	**465**	**443**	**100,0%**	**100,0%**	**50**		**100,0%**	
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement :								
Juridique, fiscal, social	33	28	100,0%	94,7%	12	N/A	0,0%	N/A
Autres	0	2		5,3%	5	N/A	0,0%	N/A
SOUS-TOTAL	**33**	**30**	**100,0%**	**100,0%**	**17**		**0,0%**	
TOTAL Groupe	**497**	**472**	**100,0%**	**100,0%**	**67**		**100,0%**	

Les honoraires des Commissaires aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012 concernent principalement les services professionnels rendus pour la revue et la certification des comptes consolidés du Groupe établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, la certification des états financiers statutaires de certaines filiales du Groupe, le respect des règlementations au plan local et la revue des documents enregistrés auprès de l'AMF.

Les autres diligences et prestations directement liées à la mission rendues par les Commissaires aux Comptes ou un membre du réseau concernent des services entrant dans le champ des prestations habituellement rendues dans le prolongement de la mission de Commissariat aux Comptes (rédaction d'attestations particulières, diligences effectuées dans le cadre d'opérations d'acquisition ou de cession d'activités ou de sociétés destinées à entrer ou à sortir du périmètre de consolidation).

Les autres prestations de nature juridique, fiscale et sociale rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement concernent des prestations hors audit rendues par un membre du réseau de KPMG ou par Eric BLACHE et son Cabinet aux filiales consolidées. Ces missions sont essentiellement des travaux d'assistance aux obligations fiscales sans lien avec la mission de Commissariat aux Comptes, réalisés à l'étranger.

8.3.2 Politique de distribution des dividendes

Exercice	Dividende par action €	Dividende global distribué €
2007	0,05	992 997,05
2008	0,05	992 997,05
2009	0,00	0,00
2010	0,00	0,00
2011	0,00	0,00
2012	0,07	1 406 995,87

Après une période de soutien au Groupe, notamment liée aux besoins d'investissements en R&D pour le diagnostic électronique et à l'émergence du chronotachygraphe digital, le Groupe a mis en place une politique de distribution de dividendes depuis l'exercice comptable 2007, conformément à sa politique sur les Capitaux Propres, telle que décrite au § NOTE 13: « Capitaux Propres » des notes annexes aux comptes consolidés et en rapport avec ses résultats consolidés. Cette politique a marqué une pause sur les exercices 2009 à 2011 en raison de la conjoncture économique ; elle a été reprise dès que les résultats ont rattrapé le niveau initialement budgété de fonds propres pour permettre le désendettement de l'ensemble des structures du Groupe.

Il est également précisé que cette politique s'étend à l'ensemble des sociétés bénéficiaires du Groupe auxquelles est appliqué un pourcentage de distribution défini en fonction des besoins en investissements autorisés et des contraintes légales.

8.3.3 Procédures judiciaires et d'arbitrage

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe est confronté à un certain nombre de contentieux ou litiges (prud'hommes, clients, fournisseurs, …). Ces litiges sont provisionnés conformément aux principes comptables en vigueur.

Ainsi que nous l'avions évoqué dans le Document de Référence 2010, nous vous rappelons que notre filiale ACTIA Muller S.A. avait été mise en cause par le Ministère du travail, consécutivement à deux accidents mortels survenus sur son banc expert pour les poids lourds, intervenus dans des circonstances très similaires, une erreur des victimes a été relevée dans les deux cas.

Mise en examen en 2012 dans les deux affaires pour homicide involontaire dans le cadre du travail, ACTIA Muller S.A. a obtenu le 8 janvier 2013, une ordonnance de non-lieu dans l'une des affaires. Elle s'est vue renvoyer devant le Tribunal Correctionnel par ordonnance du juge d'instruction en date du 7 août 2013 pour l'autre affaire. A ce jour, nous attendons des services compétents que l'affaire soit fixée.

Pour une période couvrant au moins les douze derniers mois, il n'y a aucune autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont l'émetteur aurait connaissance, qui serait en suspens ou dont il serait menacé) qui pourrait avoir ou aurait eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de l'émetteur et/ou du Groupe.

Concernant les litiges en cours à la clôture de l'exercice 2013, ils font l'objet de provision au cas par cas, selon le degré de risque ou de durée de la procédure (cf. détail donné dans les notes annexes aux comptes consolidés § NOTE 15 : « Provisions »). Cependant, aucun de ces litiges ne représente un risque significatif pour le Groupe.

8.3.4 Changements significatifs de la situation financière ou commerciale

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture du 31 décembre 2013 concernant la situation financière ou commerciale du Groupe.

9. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

9.1 Capital Social

Au 31 décembre 2013, et jusqu'à nouvel ordre, les actions d'ACTIA Group S.A. sont classées en Compartiment C du marché NYSE Euronext à Paris, correspondant aux capitalisations inférieures à 150 millions d'euros, sous le code ISIN FR0000076655 (cf. § NOTE 13 « Capitaux Propres » des notes annexes aux comptes consolidés).

9.1.1 Capital Social souscrit

Le Capital Social s'élève à 15 074 955,75 euros, divisé en 20 099 941 actions de 0,75 euros de valeur nominale, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Depuis la dernière augmentation constatée le 15 septembre 2008, le Capital Social n'a pas connu de modification et ce jusqu'à la date de signature de ce document.

9.1.2 Actions non représentatives du capital

Sans objet.

9.1.3 Actions auto détenues

Le détail est communiqué au § Note 3.7 « Actions propres» des notes annexes aux comptes sociaux.

9.1.4 Valeurs mobilières converties, échangeables ou assorties de Bons de souscription

Sans objet.

9.1.5 Conditions d'acquisition

Sans objet.

9.1.6 Capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option

Néant.

9.1.7 Historique du Capital Social

Années	Opérations	Montant nominal	Prime	Montants successifs du capital	Nombre cumulé d'actions
1993		50 F	113 645 832 F	142 727 000 F	2 854 540
Juin 1994	Réduction du capital par réduction du nominal des actions de 50 F à 10 F	10 F	(113 645 832) F	28 545 400 F	2 854 540
Juillet 1994	Augmentation du capital en numéraire par émission d'actions avec bons de souscription	10 F	129 917 897 F	92 772 550 F	9 277 255
Janvier 1995	Augmentation de capital par exercice de bons	10 F	6 696 F	92 775 340 F	9 277 534
Août 1997	Augmentation de capital par exercice de bons	10 F	2 400 F	92 776 340 F	9 277 634
Juin 1998	Réduction du capital par réduction du nominal des actions de 10 F à 4 F	4 F	(129 926 993) F	37 110 536 F	9 277 634

Années	Opérations	Montant nominal	Prime	Montants successifs du capital	Nombre cumulé d'actions
Février 1999	Emission de Bons de Souscription d'Actions au profit d'ÉLECTROPAR	4 F	1 F	37 110 536 F	9 277 634
Mai 2000	Réduction du Capital Social pour cause de pertes par voie de réduction de la valeur nominale des actions	0,5 F	-	4 638 817 F	9 277 634
Mai 2000	Augmentation de capital par apport des titres ACTIELEC	0,5 F	31 737 488 F	77 341 042 F	154 682 084
Mai 2000	Regroupement d'actions et réduction de capital	5 F	-	77 341 040 F	15 468 208
Mai 2000	Conversion du capital en euros	0,75 €	-	11 601 156 €	15 468 208
Octobre 2000	Constatation de la levée des options de souscription des salariés du Groupe (5ème tranche)	0,75 €	327 168 €	11 792 856 €	15 723 808
Décembre 2000	Augmentation du capital en numéraire	0,75 €	9 148 160 €	12 864 906 €	17 153 208
Octobre 2004	Augmentation du capital en numéraire sous forme de BSA	0,75 €	4 875 000 €	14 271 156 €	19 028 208
Avril 2005	Augmentation du capital en numéraire, suite à l'attribution de Bons de Souscription d'Action gratuits	0,75 €	3 606 685 €	14 879 024 €	19 838 699
Mars 2006	Augmentation de capital en numéraire, suite à la souscription de Bons de Souscription d'Action	0,75 €	79 466 €	14 894 956 €	19 859 941
Septembre 2008	Augmentation de capital en numéraire, suite à la levée de stock-options	0,75 €	280 800 €	15 074 956 €	20 099 941

9.1.8 Descriptif du programme de rachat de la Société de ses propres actions

Cf. § Note 3.7 « Actions propres» des notes annexes aux comptes sociaux.

9.2 Acte constitutif et statuts

9.2.1 Objet social

Article 3 des statuts : Objet

« La Société a pour objet en France et dans tous pays :

- L'étude, la conception, la réalisation et l'entretien d'après-vente de système mécaniques, hydrauliques, électriques, électroniques ;
- Toutes opérations de quelque nature qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou la commercialisation ;

- La concession, la franchise de toutes marques, brevets, produits ou services et plus généralement la participation de la Société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes et ce par tous moyens notamment par voie de création de sociétés nouvelles, apports, fusions, alliances ou sociétés en participation ;
- La gestion de son portefeuille titres ainsi que toutes opérations mobilières ou immobilières et prestations de services s'y rapportant ;
- La fourniture de prestations en matière notamment, juridique, financière, comptable, administrative, d'organisation et de gestion, de communication, de marketing et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à toute activité similaire ou connexe. »

9.2.2 Membres des organes d'administration, de direction et de surveillance

ACTIA Group S.A. est une Société à Conseil de Surveillance et Directoire depuis son Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2002.

La composition des organes de Direction, Conseil de Surveillance et Directoire, est traitée au § 6.14.1 « Composition du Conseil de Surveillance et du Directoire » du Document de Référence.

Conseil de Surveillance

Article 22 des statuts : Missions et pouvoirs du Conseil de Surveillance

« Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire. A toute époque de l'année, il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission. Il autorise le Directoire, dans les conditions et limites fixées par les textes en vigueur, à donner des cautions, avals ou garanties au nom de la Société, à céder des immeubles par nature, à céder ou acquérir totalement ou partiellement des participations et à constituer des sûretés. »

Directoire

Article 16 des statuts : Pouvoirs et obligations du Directoire – Direction Générale

« Le Directoire est investi à l'égard des tiers des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par le Code de Commerce au Conseil de Surveillance et aux Assemblées d'Actionnaires. Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée même par les actes du Directoire qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances.

Toutefois, outre les opérations pour lesquelles l'autorisation du Conseil de Surveillance est exigée par la loi, il est stipulé à titre de mesure d'ordre interne non opposable aux tiers que certaines décisions ne peuvent être prises par le Directoire et certains actes ou engagements ne peuvent être passés ou signés par le Président du Directoire ou, le cas échéant, par un Directeur général, s'ils n'ont fait l'objet d'une autorisation préalable du Conseil de Surveillance lorsqu'ils concernent, savoir :

- Achat d'immeubles par nature, dont la valeur sera supérieure à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- Achat, vente, échange, apport de tous autres biens immobiliers et droits quelconques mobiliers ou immobiliers, dont la valeur sera supérieure à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- Création de tous établissements quelconques, tant en France qu'à l'étranger, représentant un investissement dont le montant sera supérieur à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance ; fermeture desdits établissements,
- Emprunts même non assortis de sûretés, dont le montant sera supérieur à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- Création de sociétés et prises de participations sous toutes formes dans toutes sociétés ou entreprises dès lors que le montant sera supérieur à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- Prêts, crédits ou avances consentis par la Société, dont la durée et/ou le montant seront supérieurs à des valeurs déterminées par le Conseil de Surveillance,
- Location, prise à bail de tous immeubles ou fonds de commerce, dont la durée et/ou le montant seront supérieurs à des valeurs déterminées par le Conseil de Surveillance,
- Tout contrat d'une durée supérieure à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,

- Engagements directs même non assortis de garanties, dont le montant sera supérieur à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- Adhésion à un groupement d'intérêt économique ou à toute forme d'association ou de société pouvant entraîner la responsabilité solidaire et/ou indéfinie de la Société,
- Engagements et licenciements d'employés de la Société dont le salaire annuel sera supérieur à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- Représentation de la société dans toutes actions judiciaires, toutes procédures transactionnelles, toutes opérations de liquidation amiable, toutes procédures de redressement ou de liquidation judiciaire,
- Convocation d'une Assemblée Générale Ordinaire dont l'ordre du jour comporte :
  - La proposition de candidats aux fonctions de membre du Conseil de Surveillance ;
  - La révocation d'un ou plusieurs membre(s) du Conseil de Surveillance ;
  - Le renouvellement des fonctions d'un ou plusieurs membre(s) du Conseil de Surveillance ;
- Convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire dont l'ordre du jour comporte :
  - L'apport total ou partiel du patrimoine social, à une ou plusieurs société(s), constituée(s) ou à constituer, par voie de fusion, de scission ou apport partiel d'actif ;
  - La réduction, l'augmentation, directement ou indirectement, immédiatement ou à terme, ou l'amortissement du Capital Social ;
  - La modification d'une ou plusieurs clause(s) des statuts ;
- Dépassement du budget de l'exercice social en cours, préalablement approuvé par le Conseil de Surveillance.

En outre, l'acceptation par un membre du Directoire d'une fonction de direction, de gestion ou de contrôle ainsi que d'une fonction salariée dans une autre société devra être soumise par le membre concerné à l'autorisation du Conseil de surveillance.

Une fois par trimestre au moins, le Directoire présente un rapport au Conseil de Surveillance. Dans les trois mois de la clôture de chaque exercice, il lui présente, aux fins de vérification et de contrôle, les documents comptables qui doivent être soumis à l'Assemblée Annuelle.

Le Président du Directoire représente la Société dans ses rapports avec les tiers. Le Conseil de Surveillance peut attribuer le même pouvoir de représentation à un ou plusieurs membres du Directoire qui portent alors le titre de Directeur Général. La présidence et la direction générale peuvent être retirées à ceux qui en sont investis par décision du Conseil de Surveillance. Vis-à-vis des tiers tous actes engageant la Société sont valablement accomplis par le Président du Directoire ou tout membre ayant reçu du Conseil de Surveillance le titre de Directeur Général.

Le Conseil de Surveillance fixe, dans la décision de nomination, le mode et le montant de la rémunération de chacun des membres du Directoire. »

Mis en place lors de l'Assemblée Générale du 12 novembre 2002 et composé de quatre membres depuis le Conseil de Surveillance du 24 mars 2014, ses prérogatives concernent la définition de la stratégie du Groupe, tant au niveau global qu'au niveau de chaque branche, tant dans le domaine industriel que de la Recherche & Développement, maillon essentiel à la pérennité du Groupe, de l'organisation et de la finance, son action va jusqu'à l'opérationnel :

- Direction Générale de la principale filiale du Groupe,
- relation avec les banques et mise en place des outils de gestion,
- remontée de l'information,
- négociation des contrats déterminants,
- décisions pour les investissements ou cessions significatifs qui engagent le Groupe,
- contrôle des objectifs qu'il fixe.

9.2.3 Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions

Article 10 des statuts : Droits attachés aux actions ordinaires - vote

« La possession d'une action ordinaire emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions régulièrement adoptées par toutes les Assemblées Générales.

Les Actionnaires ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs apports.

Chaque action ordinaire donne droit à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente dans les bénéfices, l'actif social et le boni de liquidation.

Le cas échéant et sous réserve de prescriptions impératives, il sera fait masse entre toutes les actions ordinaires indistinctement de toutes exonérations ou imputations fiscales, comme de toutes taxations susceptibles d'être prises en charge par la Société, avant de procéder à tout remboursement au cours de l'existence de la Société ou à sa liquidation, de telle sorte que, compte tenu de leur valeur nominale respective, toutes les actions ordinaires reçoivent la même somme nette quelles que soient leur origine et leur date de création.

Le droit de vote attaché aux actions ordinaires est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix au moins, sous réserve des exceptions prévues par la loi et les statuts.

Droit de vote :

Dans toutes les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, le droit de vote attaché aux actions ordinaires est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix au moins, sous réserve des exceptions prévues par la loi et les statuts.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions ordinaires, eu égard à la quotité du Capital Social qu'elles représentent, est attribué :

- À toutes les actions ordinaires entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins sans interruption au nom du même Actionnaire,
- Aux actions nominatives ordinaires attribuées gratuitement à un Actionnaire en cas d'augmentation de Capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cessera de plein droit pour toute action ordinaire convertie au porteur ou transférée en propriété.

Néanmoins, n'interrompt pas le délai ci-dessus fixé ou conserve le droit acquis :

- Tout transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs, au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible,
- Tout transfert par voie de fusion, scission ou transmission universelle du patrimoine par une personne morale Actionnaire à une autre société :
  - qu'elle contrôle directement ou indirectement à plus de 50 % du capital et/ou des droits de vote,
  - qui contrôle directement ou indirectement plus de 50 % du capital et/ou des droits de vote. »

Les principaux actionnaires de ACTIA Group S.A. ne disposent pas de droits de vote différents, en dehors des droits de vote double, dont tout actionnaire peut bénéficier (cf. ci-dessus).

Article 12 des statuts : Cas de « rompus »

« Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs titres pour exercer un droit quelconque, en cas d'échange, de regroupement ou d'attribution de titres, ou en conséquence d'augmentation ou de réduction de Capital, de fusion ou autre opération sociale pouvant entraîner l'existence de "rompus", les propriétaires de titres isolés ou en nombre inférieur à celui requis, ne peuvent exercer ces droits qu'à la condition de faire leur affaire personnelle du groupement et, éventuellement, de l'achat ou de la vente de titres nécessaires. »

9.2.4 Actions nécessaires pour la modification des droits des Actionnaires

La modification des droits des Actionnaires ne peut résulter, conformément à la loi, que d'une modification des statuts décidée par une Assemblée Générale Extraordinaire.

9.2.5 Assemblées Générales

Résumé des articles 29 et suivants des statuts

Les Assemblées Générales sont convoquées dans les conditions, formes et délais fixés par la loi.

Le droit de participer aux Assemblées ou de s'y faire représenter est subordonné avant le troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit à l'inscription de l'Actionnaire sur le registre des actions nominatives, soit au dépôt, pour les actions au porteur, d'un certificat de l'intermédiaire habilité.

Les Assemblées Générales se composent de tous les propriétaires d'actions. Un Actionnaire peut toujours se faire représenter aux Assemblées par son conjoint ou par un autre Actionnaire.

Les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui les régissent respectivement, exercent les pouvoirs qui leur sont attribués par la loi.

9.2.6 Éléments de changement de contrôle

À la connaissance de la Société, aucune disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de l'émetteur ne pourrait avoir pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de son contrôle.

Il existe un pacte d'actionnaires détaillé au § 6.13.3 « Pacte d'Actionnaires » du Document de Référence.

9.2.7 Franchissement de seuil

Article 7 des statuts : Emission de valeurs mobilières avantages particuliers - actions de préférence -- forme des titres de capital et autres valeurs mobilières - tenue des comptes - indentification des actionnaires - franchissement de seuils et participation

« La Société peut émettre des valeurs mobilières donnant accès à son capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance. L'émission de ces valeurs mobilières est autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire. L'émission d'obligations est décidée ou autorisée par l'Assemblée Générale Ordinaire. Dans les conditions fixées par la Loi, la Société peut aussi émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital d'une société qu'elle contrôle ou qui la contrôle. Les Actionnaires ont un droit de préférence à la souscription des valeurs mobilières donnant accès au capital, selon les modalités prévues en cas d'augmentation de capital immédiate par émission d'actions de numéraire. A dater de l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital, la Société doit prendre les dispositions nécessaires au maintien des droits des titulaires de ces valeurs mobilières, dans les cas et dans les conditions prévues par la Loi.

Les présents statuts ne stipulent aucun avantage particulier au profit de personnes associées ou non.

La Société peut créer des actions de préférence, avec ou sans droit de vote, assorties de droits particuliers de toute nature, à titre temporaire ou permanent.

Les actions de préférence sans droit de vote ne peuvent représenter plus de la moitié du Capital Social. Les actions de préférence peuvent être rachetées ou converties en actions ordinaires ou en actions de préférence d'une autre catégorie, dans les conditions fixées par la Loi. En cas de modification ou d'amortissement du capital, l'Assemblée Générale Extraordinaire détermine les incidences de ces opérations sur les droits des porteurs d'actions de préférence.

Sauf dispositions contraires du contrat d'émission ou de la Loi, les titres de capital et toutes autres valeurs mobilières pouvant être émis par la Société revêtent la forme nominative ou au porteur au choix de leur titulaire. Ils ne peuvent revêtir la forme au porteur qu'après leur complète libération. Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur au choix de l'Actionnaire.

À la demande du porteur de titre de capital, une attestation d'inscription en compte lui sera délivrée par la société émettrice ou par l'intermédiaire habilité.

La Société est autorisée à demander à tout moment auprès de l'organisme chargé de la compensation des valeurs mobilières les renseignements prévus par la Loi relatifs à l'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote aux Assemblées d'Actionnaires.

La Société est en outre en droit de demander dans les conditions fixées par le Code de Commerce l'identité des propriétaires de titres lorsqu'elle estime que certains détenteurs dont l'identité lui a été révélée sont propriétaires de titres pour le compte de tiers.

La Société peut demander à toute personne morale propriétaire de plus de 2,5 % du capital ou des droits de vote de lui faire connaître l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du tiers du Capital Social de cette personne morale ou des droits de vote à ses Assemblées Générales.

Toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert qui vient à posséder un nombre d'actions ou de droits de vote représentant plus de l'un des seuils fixés par la Loi doit respecter les obligations d'information prévues par celle-ci dans le délai imparti. La même information est également donnée lorsque la participation en capital ou en droits de vote devient inférieure aux seuils légaux. »

9.2.8 Conditions de modification du capital

Article 41 des statuts : Augmentation de capital

« Le Capital Social peut être augmenté par l'émission au pair ou avec prime d'actions nouvelles, ordinaires ou de préférence, libérées soit en numéraire, soit par des compensations avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société, soit par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, soit par apport en nature le tout en vertu d'une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires ou du Directoire spécialement habilité à cet effet par ladite Assemblée.

Si l'augmentation de Capital a lieu par incorporation de réserves, bénéfices ou prime d'émission, l'Assemblée Générale statue dans les conditions de quorum et de majorité prévues pour les Assemblées Générales Ordinaires et l'opération est réalisée, soit par voie de majoration du montant nominal des actions, soit par distribution d'actions gratuites.

Aucune augmentation de Capital en numéraire ne peut être réalisée à peine de nullité si le Capital ancien n'est pas, au préalable, intégralement libéré.

Conformément aux dispositions du Code de Commerce, les Actionnaires ont proportionnellement au montant de leurs actions, un droit de préférence à la souscription des actions de numéraire émises pour réaliser une augmentation de Capital.

Le délai accordé aux Actionnaires pour l'exercice de ce droit ne peut être inférieur à la durée fixée par le Code de Commerce ou le règlement en vigueur à dater de l'ouverture de la souscription. Ce droit est négociable lorsqu'il est détaché d'actions elles-mêmes négociables ; dans le cas contraire, il est cessible dans les mêmes conditions que l'action elle-même.

Le solde des souscriptions n'ayant pas absorbé la totalité de l'augmentation de Capital est réparti par le Directoire sauf décision contraire de l'Assemblée Générale Extraordinaire. Compte tenu de cette répartition, le Directoire peut, de plus, décider de limiter l'augmentation de ce Capital au montant des souscriptions sous la double condition que celui-ci atteigne les trois quarts au moins de l'augmentation décidée et que cette faculté ait été prévue expressément lors de l'émission.

L'augmentation de Capital est réalisée nonobstant l'existence de " rompus " et les Actionnaires ne disposant pas d'un nombre suffisant de droits de souscription ou d'attribution pour obtenir la délivrance d'un nombre entier d'actions nouvelles font leur affaire personnelle de toute acquisition ou cession nécessaire de droits.

L'Assemblée Générale Extraordinaire qui décide l'augmentation de Capital peut, en se conformant aux dispositions du Code de Commerce, supprimer l'exercice du droit préférentiel de souscription et réserver la souscription des actions nouvelles à telles personnes de son choix.

Tous apports en nature sont soumis à la procédure de vérification et d'approbation instituée par les dispositions du Code de Commerce. »

Article 42 des statuts : Réduction du capital

« L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires peut aussi, sous réserve, le cas échéant, des droits des créanciers, autoriser ou décider la réduction du Capital Social pour quelque cause et de quelque manière que ce soit, mais en aucun cas la réduction de Capital ne peut porter atteinte à l'égalité des Actionnaires.

La réduction de Capital, quelle qu'en soit la cause à un montant inférieur au minimum légal ne peut être décidée que sous la condition suspensive d'une augmentation de Capital destinée à amener celui-ci à un montant au moins égal au minimum légal à moins que la Société ne se transforme en Société d'une autre forme n'exigeant pas un Capital supérieur au Capital Social après sa réduction.

À défaut, tout intéressé peut demander en justice la dissolution de la Société ; celle-ci ne peut être prononcée si au jour où le Tribunal statue sur le fond, la régularisation a eu lieu. »

10. CONTRATS IMPORTANTS

En dehors des contrats conclus dans le cadre normal des affaires qui sont détaillés au § 6.3 « Aperçu des activités » du Document de Référence, dans la limite des autorisations données par nos clients en termes de communication aux tiers (accords ou clauses de confidentialité), le Groupe n'a signé aucun contrat important au cours des deux années précédant immédiatement la publication du présent Document de Référence.

11. INFORMATIONS PROVENANT DES TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS

Sans objet.

12. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Les statuts, comptes et rapports, procès-verbaux d'Assemblées Générales et autres documents sociaux peuvent être consultés au Siège Social de la Société : 5, rue Jorge SEMPRUN – BP 74215 - 31432 TOULOUSE CEDEX 04 ou sur son site Internet : http://www.actiagroup.com.

Pour nous contacter

ACTIA Group

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au Capital de 15 074 955, 75 €
Immatriculée au RCS TOULOUSE : 542 080 791 – APE : 6420Z

5, rue Jorge SEMPRUN
BP 74215
31432 TOULOUSE Cedex 4
Tél. : 05.61.17.61.98
Par email : contact@actiagroup.com
Informations Actionnaires :
Catherine MALLET : catherine.mallet@actia.fr

Notre site Internet :

www.actiagroup.com

13. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Les informations concernant ce chapitre sont communiquées dans le chapitre § NOTE 2 : « Sociétés Consolidées» des notes annexes aux comptes consolidés.

14. TABLES DE CORRESPONDANCE

14.1 Table de correspondance du Document de Référence

Conformément à l'annexe I du règlement CE 809/2004 et à l'article212-13 alinéa 1 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers et afin de faciliter la lecture du Document de Référence, le tableau ci-dessous renvoie à l'instruction de l'Autorité des Marchés Financiers N° 2005-11 du 13.12.2005 et aux pages du Document de Référence correspondantes.

	Informations	Document de Référence §	Pages
1.	**PERSONNES RESPONSABLES**		
1.1.	Responsable du Document de Référence	1.1	7
1.2.	Attestation du Responsable	1.2	7
2.	**CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES**		
2.1.	Nom et adresse des Commissaires aux Comptes	2.1 2.2	8 8
2.2.	Démissions, écarts et non-redésignation des Commissaires aux Comptes	N.A.	-
3.	**INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES**		
3.1.	Informations financières de la période	5	13
3.2.	Informations intermédiaires	-	-
4.	**FACTEURS DE RISQUES**	NOTE 25 :	170
5.	**INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR**		
5.1.	Historique et évolution de la Société	3.2 6.4.2	9 36
5.1.1.	Raison sociale et nom commercial	3.1.1	9
5.1.2.	Lieu et numéro d'enregistrement	3.1.2	9
5.1.3.	Date de constitution et durée de vie	3.1.3	9
5.1.4.	Siège Social et forme juridique	3.1.4	9
5.1.5.	Évènements importants	6.4.1	36
5.2.	Investissements	6.6	43
5.2.1.	Investissements réalisés	6.6.1 6.6.2 NOTE 3 NOTE 4	43 43 141 146
5.2.2.	Investissements en-cours	6.6.1 6.6.2	43 43
5.2.3.	Engagements d'investissements	6.6.3	44
6.	**APERÇU DES ACTIVITÉS**		
6.1.	Principales activités	6.3	21
6.1.1.	Nature des activités et produits	6.3	21
6.1.2.	Nouveaux produits	6.3	21
6.2.	Principaux marchés	6.3	21
6.3.	Événements exceptionnels	6.3	21
6.4.	Degré de dépendance à l'égard de brevets, licences, contrats	-	-
6.5.	Position concurrentielle	6.6.3	35
7.	**ORGANIGRAMME**	4.1	11
7.1.	Description du Groupe	4.1 4.3	11 11
7.2.	Liste des filiales et pourcentages de capital	NOTE 2	140
8.	**PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE, USINES ET ÉQUIPEMENTS**		

	Informations	Document de Référence §	Pages
8.1.	Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	6.6.1 6.6.3 6.9.1	43 44 69
8.2.	Influence de l'utilisation de ces immobilisations sur l'environnement	6.8.2	63
9.	**EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT**		
9.1.	Situation financière	8.1.2 8.1.3 8.1.4 8.1.5 8.1.6 8.2.1 8.2.1 8.2.3 6.2 6.3	127 129 129 130 130 179 181 182 19 21
9.2.	Résultat opérationnel		
9.2.1.	Facteurs influant sensiblement le résultat opérationnel	6.3.4	35
9.2.2.	Changements importants du chiffre d'affaires net	6.3 NOTE 17	21 162
9.2.3.	Stratégie influant les opérations	6.3 6.4 6.10	21 36 71
10.	**TRÉSORERIE ET CAPITAUX**		
10.1.	Capitaux à court et moyen terme	8.1.2 NOTE 11 NOTE 12 NOTE 13	127 154 155 158
10.2.	Source et montants des flux de trésorerie	8.1.5 NOTE 12	130 155
10.3.	Conditions d'emprunt et structure du financement	NOTE 25.5	171
10.4.	Restriction à l'utilisation des capitaux	NOTE 12	155
10.5.	Sources de financement attendues	NA	-
11.	**RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES**	6.5.2	38
12.	**INFORMATIONS SUR LES TENDANCES**		
12.1.	Principales tendances	6.4	36
12.2.	Incertitudes sur les tendances	6.4	36
13.	**PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE**	N.A.	-
14.	**ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE**		
14.1.	Informations concernant les membres des organes d'administration et de direction de la Société	6.12.2 6.14	78 80
14.2.	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale	6.12.3 6.12.4 6.14.4	78 79 95
15.	**RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES**		
15.1.	Rémunérations versées et avantages en nature	6.15	96
15.2.	Pensions, retraites et autres avantages provisionnés	6.15	96
16.	**FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION**		
16.1.	Période et date d'expiration des mandats	6.14.2	81
16.2.	Contrats de services	6.16	100
16.3.	Comité d'audit et comité de rémunération	7.1.1	111
16.4.	Conformité du gouvernement d'entreprise	7.1.1	111
17.	**SALARIÉS**		

	Informations	Document de Référence §	Pages
17.1.	Répartition des effectifs	6.7.1	46
17.2.	Participations et stock-options	6.13.2 6.13.3 6.15.1	80 80 96
17.3.	Accord de participation au capital	6.7.5	58
18.	**PRINCIPAUX ACTIONNAIRES**		
18.1.	Actionnariat hors organe d'administration, direction et surveillance	6.12	74
18.2.	Droit de vote simple ou double des principaux Actionnaires	6.12	74
18.3.	Contrôle et détention	6.12.2	78
18.4.	Accord en vue d'un changement de contrôle	N.A.	-
19.	**OPÉRATIONS AVEC LES APPARENTÉS**	6.16	100
20.	**INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR**		
20.1.	Information financière historique	8.1	125
20.2.	Information financière pro forma	N.A.	-
20.3.	États financiers sociaux	8.2	179
20.4.	Vérification des informations financières historiques annuelles		
20.4.1.	Attestation sur les informations financières historiques	8.1.8 8.2.4	177 193
20.4.2.	Autres informations vérifiées par les Commissaires aux Comptes	N.A.	-
20.4.3.	Informations financières non vérifiées par les Commissaires aux Comptes	-	-
20.5.	Date des dernières informations financières	-	-
20.6.	Informations financières intermédiaires et autres	-	-
20.7.	Politique de distribution des dividendes	8.3.2	196
20.8.	Procédures judiciaires et d'arbitrage	8.3.3	196
20.9.	Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	8.3.4	196
21.	**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**		
21.1.	Capital Social	9.1	197
21.1.1.	Capital Social souscrit	9.1.1	197
21.1.2.	Actions non représentatives du capital	9.1.2	197
21.1.3.	Actions auto-détenues	9.1.3	197
21.1.4.	Valeurs mobilières converties	9.1.4	197
21.1.5.	Conditions d'acquisition	9.1.5	197
21.1.6.	Options ou accords	9.1.6	197
21.1.7.	Historique du Capital Social	9.1.7	197
21.2.	Acte constitutif et statuts	9.2	198
21.2.1.	Objet social	9.2.1	198
21.2.2.	Règlement organes d'administration, direction et surveillance	9.2.2	199
21.2.3.	Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions	9.2.3	200
21.2.4.	Actions pour modifier les droits des Actionnaires	9.2.4	201
21.2.5.	Convocations et admissions aux Assemblées Générales	9.2.5	201
21.2.6.	Disposition entravant un changement de contrôle	9.2.6	202
21.2.7.	Déclaration de franchissement de seuil	9.2.7	202
21.2.8.	Conditions de modifications de capital	9.2.8	202
22.	**CONTRATS IMPORTANTS**	10	204
23.	**INFORMATIONS PROVENANT DES TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS**		
23.1.	Déclaration d'expert	11	205

Informations			Document de Référence §	Pages
23.2.	Autres déclarations		11	205
24.	**DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC**		12	206
25.	**INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS**		13	207

14.2 Table de correspondance du Rapport Financier

Informations du Rapport Financier			Document de Référence §	Pages
1.	**RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE**		6	16
2.	**COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2013**		8.1	125
	2.1.	Bilan Consolidé	8.1.2	127
	2.2.	Compte de Résultat Consolidé	8.1.3	129
	2.3.	Notes Annexes aux Comptes Consolidés	8.1.6	131
	2.4.	Tableau de Flux de Trésorerie Consolidé	8.1.5	130
	2.5.	Tableau de variation des Capitaux Propres	8.1.4	129
	2.6.	Rapport des Commissaires aux Comptes	8.1.8	177
3.	**COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2013**		8.2	179
	3.1.	Bilan	8.2.1	179
	3.2.	Compte de Résultat	8.2.2	181
	3.3.	Notes Annexes aux Comptes Sociaux	8.2.3	182
	3.4.	Rapport Général et Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes	8.2.4	193
4.	**ORDRE DU JOUR & RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 MAI 2014**		6.1	16
	4.1.	Ordre du Jour	6.1.1	16
	4.2.	Résolutions	6.1	16

14.3 Incorporation par référence des comptes 2012 et 2011

Les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de référence :

- Les rapports d'activité, comptes consolidés établis en normes IFRS et comptes annuels établis en règles françaises au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes y afférents ;
- Les rapports d'activité, comptes consolidés établis en normes IFRS et comptes annuels établis en règles françaises au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes y afférents ;
- Les informations financières sélectionnées ;

Sont contenus dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 18 avril 2013 et dans le Document de Référence déposé par l'Autorité des Marchés Financiers le 16 avril 2012.